Digitized by Google

Bernet Mittelholzer

Digitized by Google

Digitized by Google

LES VIES
DES
HOMMES ILLUSTRES
DE LA
FRANCE,

Depuis le commencement de la Monarchie juſqu'à préſent.

Par M. D'AUVIGNY.

TOME SECOND.

CANTON DE VAUD
LIBERTE ET PATRIE
BIBLIOTHEQUE CANTONALE

A AMSTERDAM,

Et ſe vend

Chez G. DESPREZ, Imprimeur du Roi & du Clergé de France, rue S. Jacques, à S. Proſper & aux trois Vertus.

M. DCCLVIII.

Digitized by Google

Digitized by Google

LES HOMMES ILLUSTRES

Contenus dans le Tome ſecond.

GEORGE D'AMBOISE, *Cardinal & premier Miniſtre ſous Louis XII.* Page 1

JACQUE DE BEAUNE, *Baron de Semblançai, Sur-Intendant des Finances ſous François I.* 99

ANTOINE DUPRAT, *ſous Louis XII & François I.* 121

FRANÇOIS DE TOURNON, *Archevêque d'Embrun, Cardinal & Miniſtre d'Etat ſous François I.* 141

CHARLES DE LORRAINE, *Cardinal & premier Miniſtre ſous François II & Charles IX.* 259

FRANÇOIS D'O, *Sur-Intendant des Fi-*

Digitized by Google

nances ſous Henri III & Henri IV, & Gouverneur de Paris. 436

SECRETAIRES D'ETAT.

Guillaume Bochetel, Claude de l'Aubeſpine, Côme Clauſſe, Jean Du Thiers, Jacques Bourdin, Simon Fizes, Pierre Brulart, Claude Pinart, Louis Revol, Martin Ruſé. 463

LES HOMMES ILLUSTRES DE LA FRANCE.

GEORGE D'AMBOISE,

Evêque de Valence, puis Archevêque de Narbonne, enſuite de Rouen; Lieutenant-Général, puis Gouverneur de Normandie, Cardinal, Légat perpétuel du S. Siége en France, premier Miniſtre ſous Louis XII.

GEORGE d'Amboiſe nâquit l'an 1460. Il étoit fils de Pierre d'Amboiſe, Seigneur de Chaumont ſur-Loire, dont les Ancêtres, qui auparavant por- 1460. Naiſſance de G. d'Amboiſe.

roient le nom de Berrie, venant à ſuccéder aux biens de la Maiſon d'Amboiſe, en prirent le nom & les armes pour eux & leurs deſcendans en 1256. Ce Pierre d'Amboiſe étoit premier Gentilhomme de la Chambre de Louis XI. Il eut neuf garçons, qui ſe diſtinguérent tous par leur mérite, & par les places qu'ils occupoient. Celui dont nous entreprenons de parler, étoit le dernier des neuf, ou, ſelon quelques-uns, le pénultiéme.

George, par ſon excellent naturel, ne rendit pas infructueux les ſoins d'une mere habile, & les préceptes d'un Gouverneur attentif. Après quelques études ſuperficielles, telles qu'on les faiſoit dans ce tems d'ignorance, il fut reçû pour la forme Docteur en Droit Canonique, ſuivant les intentions de ſes parens, qui le deſtinoient à la Prélature, état qu'on ne croyoit pas alors éxiger beaucoup de ſcience. Il tarda peu en effet à être Evêque, & il n'étoit encore que dans ſa quatorziéme année, lorſque Louis XI. en conſidération de Charles d'Amboiſe ſon frere aîné, le nomma à l'Evêché de Montauban, & peu de tems après le mit au nombre de ſes Aumôniers. La

Il eſt fait Evêque à 14. ans.

ſageſſe & la modeſtie du jeune Prélat le rendirent agréable au Roi. Le célébre Robert Gaguin * & Philippe de Comines, ſi connu par ſes Mémoires ** écrits avec une naïveté & une préciſion admirables, étoient en crédit l'un & l'autre, lorſqu'il parut à la Cour. Ils s'appliquerent à lui former l'eſprit, & lui donnerent d'excellentes Leçons de conduite, dont il ſçut bien profiter dans la ſuite.

Son Portrait.

George avoit un eſprit plus ſolide que brillant, plus judicieux que délicat. Sans goût pour les Belles-Lettres, ni pour aucune ſcience, dépourvû même de ces connoiſſances médiocres, auſquelles ſe bornent aujourd'hui la plûpart des perſonnes de ſon rang, il avoit en revanche toutes les qualités qui font réuſſir dans ce monde, & qui conduiſent à une haute fortune. Il étoit ſçavant dans la ſcience de la Cour, auſſi modeſte que modéré, ſçachant parler & ſe taire, ſatisfaire ſon reſſentiment, ou le ſacrifier; ſous un extérieur d'indifférence & de franchiſe, vif,

* Général de l'Ordre de la Rédemption des Captifs. Il étoit Flamand, ainſi que Philippe de Comines.

** Cet Ouvrage eſt ſi eſtimé, qu'il a été traduit dans toutes les Langues de l'Europe.

ambitieux, ſouple, & intriguant ; dans le fond, religieux, pieux même, mais avec l'art de le paroître plus qu'il ne l'étoit ; laborieux, vigilant, peu ſenſible à la volupté ; toujours poli & affable, & s'énonçant avec grace ; ayant enfin un air doux & ſérein, & une phiſionomie de bonne augure, où étoit peint ſon beau naturel, ſon eſprit fin, & en quelque ſorte cette fortune à laquelle il étoit appellé.

Etat des affaires de la Cour.

Il y avoit peu de tems qu'il étoit à la Cour, lorſque les eſprits ſe partagerent entre le Duc d'Orléans, premier Prince du Sang, qui regna depuis ſous le nom de Louis XII. & le Sire de Beaujeu, cadet de la branche aînée de Bourbon. La famille Royale ſe trouvoit alors réduite au Dauphin, Prince mal élevé & d'un eſprit médiocre, mais vif & belliqueux, & aux deux Princeſſes ſes ſœurs.

La premiere, auſſi recommandable par ſon eſprit que par ſes graces, fut donnée en mariage au Sire de Beaujeu. La ſeconde, qui étoit fort laide, & dont l'eſprit ne compenſoit point la difformité, mais d'un fort bon caractere, fut le partage du Duc d'Orléans premier Prince du Sang. Il n'oſa

la refuſer de peur de déplaire à Louis XI. homme redoutable, que l'on n'offençoit pas impunément. Ces deux mariages formerent deux puiſſans partis entre les Grands. Les uns voyant le Roi fort caſſé, & le Dauphin aſſez valétudinaire, s'attachérent au Duc d'Orléans, qu'ils regardoient comme l'héritier préſomptif de la Couronne. Les autres embraſſerent les intérêts de Monſieur de Beaujeu, perſuadés que pendant la minorité du jeune Roi, il ſeroit dépoſitaire de l'Autorité Royale.

G. d'Amboiſe s'attache au Duc d'Orléans.

Le jeune Evêque de Montauban, ayant un parfait rapport avec le Duc d'Orléans pour l'âge & les inclinations, devint un des plus zélés ſerviteurs de ce Prince, qui l'honora de ſon amitié, & en fit ſon confident. *Ses freres*, auſſi politiques que lui, s'attacherent les uns au Duc d'Orléans, les autres à Madame de Beaujeu, afin d'avoir toujours pour eux le vent de la fortune, de quelque côté qu'il ſouflât.

1483.

Charles VIII. monte ſur le Trône.

Louis XI. étant mort, & Charles VIII. ſon fils âgé de 14. ans commencés, lui ayant ſuccedé, le parti du Duc d'Orléans, qui s'étoit tenu couvert juſqu'alors, commença à ſe produire

ouvertement, & à disputer la Régence à la faction contraire. Mais les Etats assemblés à Tours déclarerent qu'il n'y auroit point de Régent, conformément à l'Edit irrévocable du Roy Charles V. pour la majorité des Rois : il fut décidé que le Roi seroit incessamment sacré, & que tout se feroit en son nom. La Dame de Beaujeu sa sœur, n'ayant que 22 ans, fut chargée du soin de son éducation ; & on composa un Conseil des Princes du Sang & de douze personnes choisies & approuvées par les Etats, pour la conduite & l'expédition des affaires d'Etat.

Manége de G. d'Amboise.

Le Duc d'Orléans, qui avoit alors 23 ans, peu satisfait d'un Réglement qui lui donnoit trop peu de distinction & d'autorité, jugea à propos d'attendre à faire éclater son ambition & son ressentiment, que son parti se fût fortifié. L'Evêque de Montauban, que sa qualité d'Aumônier du Roi rendoit assidu à la Cour, donnoit secretement au Roi des conseils & des impressions contre Madame de Beaujeu, tandis qu'il parloit toujours avec éloge du Duc d'Orléans. Enfin, il vint à bout de persuader au jeune Monarque, qu'il étoit à propos qu'il sécouât le

Digitized by Google

joug de ſa ſœur, & qu'il s'échapât de ſes mains.

Le Prélat ne vit pas plûtôt le Roi diſpoſé à faire ce qu'il ſouhaitoit, qu'il en donna avis au Comte de Dunois, bâtard d'Orléans, & à quelques autres, avec qui il étoit d'intelligence. Les méſures étoient ſi bien concertées, que l'entrepriſe n'auroit pas manqué de réuſſir, ſi le Courier que d'Amboiſe avoit chargé de ſes Lettres, ne l'eût trahi par fidélité, & ne les eût remiſes à Madame de Beaujeu. L'Evêque de Montauban fut auſſi-tôt arrêté, avec Buſſi ſon frere, & quelques autres complices de la conſpiration, entr'autres Pompadour, Evêque de Périgueux, & Philippe de Comines, qui fut mis 6 moins dans une cage, ſuivant l'uſage de ce tems-là, & reſta longtems priſonnier. Les deux Evêques & Buſſi furent traités moins rigoureuſement. 1488. Il eſt arrêté.

Quoique d'Amboiſe eût ſuffiſamment prouvé devant ſes Juges, qu'il n'avoit rien fait que du conſentement du Roi, qui ayant alors 17. ans, étoit en état de juger de ſes démarches, il ne ſortit de priſon que deux ans après. Pendant cet intervalle, le Duc d'Or-

léans, informé des ordres qu'on avoit donnés pour le faire arrêter lui même, se réfugia en Bretagne, où ayant joint ses troupes à celles du Duc, qui pour lors étoit en guerre avec la France, il tourna ses armes contre sa Patrie, ou plûtôt contre la Cour. Il perdit la Bataille de Saint Aubin du Cormier, qu'il livra à l'Armée Royale commandée par la Trémouille, qui avoit 25 ans, & fut fait prisonnier.

1488.

Le Duc d'Orléans perd la Bataille de S. Aubin, & est fait prisonnier.

Cette triste nouvelle consterna l'Evêque de Montauban tout dévoüé à ce Prince. Ce qui augmentoit sa douleur, étoit l'impuissance où il se voyoit de le servir, étant privé de sa liberté. Il fit d'inutiles efforts pour sortir de prison. La Duchesse de Bourbon (c'est ainsi qu'on l'appelloit depuis peu, parce que le Prince son mari avoit succédé au Duché & aux autres biens de la branche aînée de Bourbon) fut inéxorable. Enfin Louis, Evêque d'Albi, frere de d'Amboise, qui n'osoit s'employer ouvertement pour lui, de crainte de s'attirer lui-même une disgrace, trouva le moyen de lui faire obtenir son pardon sans se compromettre. Il fit agir un Cordelier, nommé Malerne, Confesseur de la Princes-

ſe. Ce Religieux ſçut la diſpoſer peu à peu à relâcher un peu de ſa ſévérité & à pardonner aux Prélats.

L'Evêque d'Albi, informé par Malerne des diſpoſitions de la Ducheſſe, écrivit ſécrettement en Cour de Rome, & engagea le Saint Pere à reclamer l'Evêque de Montauban & celui de Périgueux, arrêtés tous deux pour le même ſujet. Ce moyen réuſſit : la Princeſſe vivement ſollicitée par ſon Confeſſeur & par les Nonces, que le *Pape* nomma pour connoître de cette affaire, rendit enfin la liberté aux deux Evêques, à condition qu'ils ſe retireroient chacun dans leurs Diocèſes. C'étoit un châtiment continué, quoiqu'adouci, pour des Prélats de Cour. En effet d'Amboiſe, jouiſſant de ſa liberté, n'avoit que la moindre partie de ce qu'il ſouhaittoit. Il fit de nouvelles inſtances pour avoir celle de revenir à la Cour ; mais malgré toutes ſes démarches, il ne put obtenir cette grace, que quinze mois après ; encore fallut-il que ſes freres ſe rendiſſent reſponſables de la conduite qu'il tiendroit à l'égard du Gouvernement. Il promit tout bien réſolu de ne rien tenir, & de s'employer tout entier

D'Amboiſe eſt mis en liberté.

1489.

pour la délivrance du Duc d'Orléans, dont les intérêts lui étoient plus chers que les siens propres.

Affaire de Bretagne.

Les conjectures n'étoient guères favorables à ses projets. Les affaires de Bretagne paroissoient en très-mauvais état. Le succès de la bataille de Saint Aubin, & la prise du Duc d'Orléans avoient fait perdre courage aux Bretons, & ils demandoient la paix, que la Duchesse de Bourbon étoit d'autant moins disposée à leur accorder, que la délivrance du Duc d'Orléans devoit être le principal Article du Traité. François II. Duc de Bretagne, qui voyoit que les suites de cette affaire alloient lui devenir funestes, s'il ne s'accommodoit à quelque prix que ce fût, consentit enfin que le Duc d'Orléans ne fût point compris dans le Traité ; & il obtint la paix à cette condition.

D'Amboise travaille à procurer la liberté au Duc d'Orléans.

D'Amboise voyant qu'il n'y avoit plus rien à esperer de la part du Duc de Bretagne, mit tout en usage pour fléchir la Duchesse de Bourbon. Pour cet effet, il engagea dans ses intérêts Louis Malet, Sire de Graville, qui avoit tout pouvoir sur l'esprit de

cette Princeſſe. * Il perſuada même à Jeanne de France, de ſolliciter l'élargiſſement du Duc d'Orléans ſon époux, quoiqu'elle en fût peu ſatisfaite. Mais tous ces mouvemens furent inutiles. La Gouvernante ne donna que des promeſſes qui n'aboutirent à rien. La mort du Duc de Bretagne, qui arriva ſur ces entrefaites, la rendit encore moins traitable. 1487.

Elle redoubla ſes inſtances, pour engager le Roi à conquérir cette Province; mais ni le Roi, ni ſon Chancelier ne furent point de ce ſentiment. Le Chancelier même propoſa dans le Conſeil le mariage du Roi avec l'héritiere de Bretagne, comme un moyen plus légitime de réünir ce Pays à la France. D'Amboiſe le déſiroit ardemment, perſuadé que cette alliance pro-

* Jean de Saint Gelais, dit qu'il étoit le plus fort du Conſeil. Si l'on en croit Varillas, il étoit ſi riche, que le Cardinal de Richelieu fit imprimer ſon Teſtament, pour que le Public en fît un jour la comparaiſon avec le ſien. Il avoit l'eſprit excellent, mais le cœur corrompu: car il n'appuyoit jamais dans le Conſeil le bon avis, quand la Ducheſſe de Bourbon penſoit autrement. George d'Amboiſe lui propoſa pour gendre Chaumont d'Amboiſe ſon neveu: ce qui fit grand plaiſir à Graville, qui cherchoit à faire d'illuſtres alliances, & le rendit l'ami des d'Amboiſes. Ce mariage s'accomplit dans la ſuite.

cureroit infailliblement la liberté au Duc ; c'étoit lui qui avoit preſſé le Chancelier d'en faire la propoſition dans le Conſeil.

Anne Ducheſſe de Bretagne, Princeſſe auſſi belle que riche & puiſſante, n'écouta pas favorablement le Comte de Dunois, que le Roi lui députa pour ce ſujet. Il ne put vaincre la répugnance qu'elle avoit à ſe donner à un Prince, qui après avoir fait la guerre au Duc ſon pere, étoit encore armé contr'elle. Ayant d'ailleurs beaucoup de fierté & de délicateſſe, elle craignoit que Charles ne recherchât plûtôt ſon Duché que ſa perſonne. Le Comte tenta vainement de la raſſurer, elle ne voulut rien entendre ; de ſorte que ce Prince fut obligé de faire avertir le Roi, qu'il n'y avoit rien à eſpérer, ſi le Duc d'Orléans, pour qui la jeune Ducheſſe avoit une eſtime particuliere, ne ſe rendoit lui-même le négociateur de cette affaire.

Le Duc d'Orléans eſt tiré de ſa priſon.

Ce fut d'Amboiſe qui donna cet avis au Roi, de la part du Comte de Dunois ; & comme l'occaſion étoit des
1491. plus favorables, il le preſſa ſi vivement, que ce jeune Monarque, qui n'auroit oſé rien faire de lui-même, s'il n'eût

été amoureux, donna ordre ſur le champ que l'on fît ſortir le Duc de priſon. Selon pluſieurs Hiſtoriens, le Roi, ſans avoir communiqué ſa réſolution à la Ducheſſe de Bourbon, alla lui-même tirer le Duc d'Orléans de ſa priſon.

Charles VIII. épouſe la Ducheſſe Anne.

Le Duc d'Orléans, qui aimoit la Princeſſe de Bretagne, & qui en étoit aimé, auroit bien voulu parler pour lui-même ; mais vaincu par la néceſſité, il fit taire ſon amour, & ſe ſervit de l'aſcendant qu'il avoit ſur le cœur de la jeune Ducheſſe, pour la faire conſentir à ſon mariage avec le Roi, qu'elle épouſa enfin à Langeais. 1492.

Crédit de G. d'Amboiſe.

Le ſuccès de cette négociation fut avantageux au Duc d'Orléans. Le Roi lui donna publiquement & en particulier des marques de ſa reconnoiſſance & de ſon amitié. La jeune Reine eut toutes ſortes de conſidérations pour lui, & la Ducheſſe de Bourbon lui rendit ſes bonnes graces. D'Amboiſe voyoit avec plaiſir ſon crédit augmenter avec celui de ſon protecteur. On le traitoit partout avec diſtinction, & l'on avoit pour lui tous les égards qu'il pouvoit déſirer. La mort du Comte de Dunois, arrivée peu

de jours avant le mariage du Roi, le laiſſa unique poſſeſſeur de la confiance & de l'affection du Duc d'Orléans.

Il eſt élû Archev. de Narbonne.

De ſi grands avantages ne lui furent pas moins utiles qu'honorables. Chacun cherchoit à s'appuyer de ſon crédit à la Cour. Le Chapitre de Narbonne le choiſit dans le même-tems pour ſon Archevêque. Peu après, il fut fait Lieutenant-Général de la Province de Normandie, de la maniere que nous allons dire.

Il eſt fait Lieutenant-Général de Normandie.

Depuis la réconciliation du Duc d'Orléans avec la Cour, la Ducheſſe de Bourbon, qui avoit des appréhenſions ſecrettes, que ce Prince ne ſongeât dans la ſuite à ſe venger des mauvais traitemens qu'il avoit reçus, affectoit dans toutes les occaſions de ſe montrer autant ſon amie, qu'elle s'étoit déclarée ſon ennemie. Ce fut dans cet eſprit qu'elle lui fit donner le gouvernement de Normandie. Le Duc, qui n'aimoit pas le détail des affaires, & qui avoit coutume de ſe livrer entierement à ceux qui avoient ſçû lui plaire, fut charmé de trouver dans l'Archevêque de Narbonne un homme ſur qui il pût ſe repoſer. Il le nomma, avec l'agrément du Roi, ſon Lieu-

tenant-Général, & lui remit toute ſon autorité entre les mains. L'Archevêché de Roüen ayant vaqué quelques années après, il tâcha de le faire élire, afin qu'il fût plus à portée de remplir les devoirs de ſa Charge. Le Roi ſe joignit au Duc d'Orléans, & fit ſolliciter vivement le Chapitre de Roüen pour cette élection. George d'Amboiſe fut donc nommé par acclamation Archevêque de Rouen. Dans l'Acte de ſon élection, il n'eſt qualifié que de Prêtre; ce qui fait juger qu'il n'avoit jamais été ſacré ni Evêque de Montauban, ni Archevêque de Narbonne. La Normandie, infectée depuis pluſieurs années d'une multitude de Brigands qui la déſoloient, avoit beſoin d'un libérateur tel que d'Amboiſe. Comme Lieutenant-Général, il donna de ſi bons ordres, & les fit exécuter avec tant de vigueur, qu'en moins d'un an il rétablit la tranquillité dans la Province.

1493. Et Archevêque de Rouen.

Ce fut en ce tems-là que le Roi reſolut de paſſer en Italie avec une armée, pour conquérir le Royaume de Naples; ſur lequel il avoit de juſtes prétentions. Aſt ayant été marqué pour le rendez-vous général des trou-

Il ſuit le Duc d'Orléans en Italie.

1494.

pes, le Duc d'Orléans, à qui cette Ville appartenoit, & qui s'y étoit rendu de bonne heure, y attendit l'arrivée du Roi. L'Archevêque ne put partir avec lui, comme il l'auroit désiré, parce qu'avant d'entreprendre un si long voyage, il voulut mettre son Diocèse en état de ne point souffrir de son absence. Quelques personnes pieuses lui firent un scrupule d'abandonner les fonctions de son Ministere, pour suivre l'armée, où sa présence étoit peu nécessaire; mais l'Archevêque trouva sans peine d'autres Casuistes plus commodes, qui lui permirent de préférer le métier de Courtisan à celui de Pasteur, & l'honneur de gouverner le premier Prince du Sang à celui de gouverner son troupeau.

L'Archevêque délivré de ses scrupules partit donc, & alla joindre le Duc d'Orléans en Italie. Il y arriva assez à tems, pour être le témoin d'une victoire signalée que le Duc remporta sur la flotte Néapolitaine. La nouvelle de cette défaite répandit la terreur dans toute l'Italie, & les plus puissantes Villes ouvrirent leurs portes au Roi, qui après avoir fait son entrée dans

Florence, & dans Rome, parut devant Naples le 22 Février 1494. Il s'en rendit le Maître, & de tout le reſte du Royaume en moins de huit jours.

Le Duc d'Orléans ne ſe trouva point à cette expédition. Etant tombé malade peu de tems après ſa victoire, il avoit été obligé de retourner à Aſt avec ſon confident, bien fâché de laiſſer échapper une ſi belle occaſion d'acquérir de nouveaux lauriers. D'Amboiſe avoit encore un autre ſujet de chagrin. Il s'étoit flatté d'obtenir le Chapeau de Cardinal, ſi le Duc eut pû accompagner Sa Majeſté juſqu'à Rome. Il ne put s'empêcher d'en témoigner ſon mécontentement à ce Prince, qui dans la ſuite ſe plaignit au Roi, de ce que dans ſon entrevûe avec le Pape Alexandre VI. il avoit oublié d'Amboiſe, pendant qu'il avoit fait donner la pourpre à Briçonnet, qui étoit d'une naiſſance, & ſelon lui, d'un mérite fort inférieur. Mais Briçonnet étoit Miniſtre d'Etat, & d'ailleurs il ſe trouvoit à Rome à la ſuite du Roi, dans le tems de l'entrevûe.

Auſſi-tôt après que le Roi fut parti d'Aſt, où il étoit venu ſe mettre à la

tête de ſon armée, le Duc d'Orléans, qui avoit moins de déférence pour ſes ordres que pour les avis de ſon confident, forma le deſſein d'aſſiéger Novarre, Place forte dans le Milanès. Il avoit des prétentions ſur ce Duché, dont l'Uſurpateur Ludovic Sforce s'étoit emparé. Il crut que pendant que le Roi étoit occupé à ſe faire reſtituer le Royaume de Naples, il pouvoit ſonger de ſon côté à rentrer dans un bien qui lui appartenoit. Pour cet effet, au lieu de faire filer vers l'armée Royale, les troupes de renfort qui venoient de France, il les retint pour s'en ſervir à exécuter le deſſein qu'il méditoit.

1495. Il aſſiégea Novarre, & après l'avoir emporté ſans beaucoup de réſiſtance, il s'y renferma imprudemment avec d'Amboiſe, pour y attendre de nouveaux ſecours. Ils y furent bientôt inveſtis par l'Armée de Sforce, & ils auroient été expoſés à y perir de faim, ſi les aſſiégeans n'euſſent d'eux-mêmes conſenti à une tréve, pendant laquelle il fut accordé au Duc de pouvoir ſortir de la Ville avec ſes troupes.

Le Duc d'Orléans & ſon favori au-

roient bien ſouhaité, que le Roi après la victoire de Fornoue, eut ſongé à la conquête du Duché de Milan. Peut-être ce Prince, cédant à leurs ſollicitations, ſeroit-il entré dans leurs vûes; mais effrayé par un renfort de vingt mille Suiſſes qui arriva dans le même tems à l'armée ennemie, il fut obligé de ſigner le Traité de paix, dans lequel fut compriſe la reſtitution de la Ville & du Château de Novarre, malgré ce que purent faire le Duc & d'Amboiſe pour rompre le Traité. Le Duc témoigna du reſſentiment contre ceux qu'il croyoit avoir été les auteurs de ce Conſeil; & ceux-ci perſuadés qu'il n'y avoit que l'Archevêque de Rouen qui aigriſſoit l'eſprit de ce Prince, s'efforcerent de le mettre mal en Cour, & de le faire reléguer dans ſon Diocèſe.

L'occaſion s'en préſenta bien-tôt. Le Roi ayant été ſollicité par quelques Princes d'Italie de reprendre Naples, d'où Ferdinand Roi d'Arragon avoit chaſſé les François, peu de tems après qu'ils s'y furent établis, il donna la conduite de cette ſeconde expédition au Duc d'Orléans. Le premier Article du Traité, étoit que l'on commenceroit

1496. D'Amboiſe détourne le Duc d'Orléans d'aller en Italie.

1497.

par la conquête du Milanès, qui devoit revenir à ce Prince. Cette entrepriſe, qui quelques années auparavant auroit été ſi agréable au Duc, fut alors ſi peu de ſon goût, qu'il refuſa de paſſer en Italie. Ce refus lui attira l'indignation du Roi, & d'Amboiſe fut compris dans ſa diſgrace, parce que l'on crut que c'étoit lui qui avoit détourné le Duc de ce voyage, auquel il avoit paru d'abord ſi diſpoſé. On ne ſe trompoit pas; d'Amboiſe avoit fait comprendre à ce Prince, qu'il avoit un intérêt perſonnel à ne pas s'éloigner de la Cour, par rapport à la foible ſanté du Roi, étant par la mort toute récente du Dauphin appellé à la ſucceſſion de la Couronne.

Ils ſe retirent à Blois.

Leurs ennemis communs s'efforcerent de profiter de cette conjoncture, pour leur nuire à l'un & à l'autre. Ils animerent pour cet effet les Principaux de la Province de Normandie, qui à leur ſollicitation vinrent à la Cour porter leurs plaintes contre leur Gouverneur & ſon Lieutenant. Ils les accuſérent de vouloir ſe rendre Maîtres de la Province, où ils agiſſoient en Souverains. On voit aiſément quel étoit le but de cette accuſation. Le Gou-

verneur & le Lieutenant entreprirent inutilement de repouſſer la calomnie : le Roi ne ſe trouva point diſpoſé à les écouter ; de ſorte qu'ils prirent le parti de ſe retirer à Blois, en attendant que la face des affaires pût changer ; ce qui ne tarda pas à arriver par la mort de Charles VIII. qu'une eſpéce d'apopléxie enleva le ſeptiéme Avril 1498. dans la 27e. année de ſon âge, laiſſant le Trône à Louis Duc d'Orléans, ſon plus proche héritier. 1498.

Le Duc d'Orléans devenu Roi fait d'Amboiſe ſon premier Miniſtre.

Le nouveau Roi par l'avis de d'Amboiſe, qu'il fit auſſi-tôt ſon premier Miniſtre, ordonna de magnifiques funérailles pour ſon prédeceſſeur. Il ſe fit enſuite ſacrer avec beaucoup de pompe, & proclamer Roi de France, des deux Siciles, & de Jéruſalem, & Duc de Milan. Le Miniſtre, qui connoiſſoit la généroſité naturelle de Louis & ſa tendreſſe pour le peuple, lui repréſenta, qu'afin de donner des impreſſions favorables en montant ſur le Trône, il devoit prendre ſur ſes propres deniers les frais de l'une & l'autre cérémonie: ce qu'il n'eut pas de/peine à obtenir. La France, charmée d'une généroſité ſi peu attendue, le fut encore davantage, lorſque con-

tre la coutume, on n'exigea rien pour le joyeux avénement à la Couronne. De ſi heureux commencemens firent augurer favorablement & du regne & du Miniſtere.

Conduite de d'Amboiſe dans le Miniſtere.

Le Roi & le Miniſtre avoient les mêmes intentions. Louis ne ſongeoit qu'à rendre ſes ſujets heureux, perſuadé que c'eſt le premier & le ſeul devoir d'un Roi. D'Amboiſe ne s'étoit chargé de la conduite des affaires publiques, que pour les rétablir & pour ſéconder les vûes de ſon Maître. On peut dire que c'eſt à d'Amboiſe, que Louis XII. eſt redevable de ce glorieux titre de *Pere du Peuple*, qu'il porte dans nos Annales; titre que preſqu'aucun de ſes prédéceſſeurs n'avoit mérité, & auquel peu de ſes Succeſſeurs ont paru aſpirer. D'Amboiſe commença par retrancher le dixiéme de tous les impôts; & les reduiſit enfin aux deux tiers. Ce qu'il y a de remarquable, c'eſt qu'en quelque néceſſité que l'Etat pût ſe trouver ſous ſon Miniſtere, il ne rétablit jamais ce qu'il avoit une fois ſupprimé; par où l'on peut juger de ſa prudence, dans la diſpenſation des deniers publics. Mais cette œconomie n'eut jamais rien de

Digitized by Google

ſordide : elle tourna au profit des ſujets, ſans avilir le Trône. Zélée & judicieuſe, elle ne permit point que des hommes de néant s'engraiſſaſſent du ſang du peuple, & accumulaſſent des richeſſes immenſes par des brigandages autoriſés ; elle ne mit point la Nobleſſe épuiſée (ſur qui tombe par contre-coup toutes les impoſitions faites ſur ceux qui cultivent la terre) hors d'état de porter les armes pour la défenſe de la Patrie. D'Amboiſe, homme de condition, aima & protégea toujours la Nobleſſe. Il aima auſſi les Sçavans & les hommes de Lettres.

Il fit confirmer dans leurs Charges les Officiers d'Epée, de Judicature & de Finances, que le Roi Charles VIII. avoit établis, & ſçut par ce moyen s'en faire autant de créatures ; mais il tint la main à ce que les uns & les autres s'acquitaſſent avec exactitude des emplois qu'il avoit bien voulu leur laiſſer. Il s'appliqua ſurtout à faire revivre la diſcipline parmi les gens de guerre, & reprima, comme il avoit fait en Normandie, les violences qu'ils exerçoient impunément dans tout le Royaume. De-là il tourna ſes ſoins vers l'adminiſtration de la Juſtice, &

ayant reformé, ſuivant l'avis des plus habiles Juriſconſultes, ce qu'il y avoit de défectueux dans les anciennes Ordonnances, il abrégea la longueur des Procès, diſſipa les ténébres de la chicane, & fit rendre la juſtice avec autant d'équité que de diligence.

Jeanne de France eſt répudiée.

Ce fut ainſi qu'il ſçut rétablir l'ordre dans l'Etat, dès les premieres années de ſon Miniſtere. Mais comme rien n'eſt plus capable de maintenir la tranquillité publique, & de prévenir les cabales, qu'un héritier préſomptif de la Couronne, fils de celui qui regne, il détermina le Roi à faire déclarer nul ſon mariage avec Jeanne de France, dont il n'avoit point d'enfans. Cette Princeſſe, à la perſuaſion du Miniſtre, qui ſe conduiſoit toujours par de grands principes, conſentit ſans beaucoup de réſiſtance à la diſſolution d'un nœud, dont la continuation pouvoit devenir funeſte à un grand Royaume. Le Pape Alexandre VI. nomma des Commiſſaires pour connoître de la nullité du mariage, & conformément à leur déciſion, qui ne pouvoit être que favorable aux intentions de la Cour, il permit au Roi de ſe remarier pour avoir des enfans, qui

Digitized by Google

qui ſelon les vœux des François puſſent un jour lui ſuccéder. Peut-être qu'un autre Pape qu'Alexandre VI n'eût pas été ſi facile.

D'Amboiſe eſt fait Cardinal.

Cette condeſcendance du Pontife Romain pour le Roi de France ne fut point payée d'ingratitude. Louis donna le Duché de Valentinois avec pluſieurs autres dignités à Ceſar de Borgia, fils naturel de ce Pape. Alexandre picqué d'émulation envoya au Miniſtre le Chapeau de Cardinal, qui *lui fut* apporté par le nouveau Duc de Valentinois. Le Roi fut très-ſatisfait d'avoir procuré la pourpre à d'Amboiſe, & de pouvoir par-là reconnoître ſa fidelité & ſon zele. Ses ennemis, comme ſes amis, avouerent que perſonne n'étoit plus digne de cet honneur. Le Cardinal de la Rovere, qui fut depuis Pape ſous le nom de Jule II, lui mit le bonnet ſur la tête avec beaucoup d'appareil, en préſence du Roi & de toute la Cour.

1498.

Mariage du Roi, avec la Reine Anne Ducheſſe de Bretagne.

Cette nouvelle faveur ne ſervit qu'à accroître le zele du Miniſtre pour ſon Roi, & l'excita à montrer par de nouveaux ſervices, qu'il meritoit l'eſtime & l'affection dont il l'honoroit. Il avoit remarqué que la paſſion de Louis,

pour Anne de Bretagne, Veuve de ſon prédéceſſeur, n'étoit point diminuée. Cette Princeſſe avoit été & étoit encore l'objet de ſon inclination, quoiqu'elle eût été dix ans avec Charles VIII. Le Cardinal agit auprès d'elle, & après avoir levé quelques difficultez, qu'elle lui oppoſa touchant ſon Duché de Bretagne, qu'elle vouloit conſerver dans ſes franchiſes, il la fit conſentir à ſon mariage avec Louis XII. Il ſe célebra à la ſatisfaction de l'un & de l'autre, & au milieu des acclamations de tous les Etats du Royaume le 1 Janvier 1499.

1499. D'Amboiſe Gouv. de Normandie va à Rouen.

La céremonie achevée, le Cardinal ſe rendit en Normandie, dont le Roi dès le commencement de ſon regne l'avoit fait Gouverneur. La Ville de Rouen lui fit une entrée magnifique; elle ne l'avoit point vû depuis qu'il étoit entré dans le Miniſtere. Ce fut à qui lui donneroit en cette occaſion des marques de la plus vive reconnoiſſance. Les habitans de Rouen avoient des preuves encore toutes recentes de ſon affection particuliere, par pluſieurs avantages qu'il leur avoit procurez. Cette Ville a encore aujourd'hui une vénération ſinguliere pour

Digitized by Google

la mémoire de ce grand homme.

Comme la plus forte ambition de d'Amboiſe étoit de meriter les louanges qu'on lui donnoit, & de regner ſur les cœurs, il eut lieu d'être ſatisfait de la maniere dont on le reçut. Le bon état où il trouva ſon Diocèſe, ne lui donna pas moins de contentement. Après avoir premiérement pourvû à ce qui regardoit ſon Egliſe, il convoqua les trois Etats de la Province, & répondit à toutes les plaintes qu'on lui fit. Sur les remontrances de pluſieurs perſonnes de conſideration, il rendit, pour la plus grande commodité des parties, l'Echiquier perpétuel, (il ne ſe tenoit auparavant que deux fois l'année) & le fixa pour toujours à Rouen. L'Echiquier étoit une Cour Supérieure, compoſée d'Eccléſiaſtiques, de gens d'Epée, & de gens de Loi, qui jugeoit en dernier reſſort les Appels interjettez des Sentences rendues par les Tribunaux inférieurs de la Province. François I lui a depuis donné le nom de Parlement.

L'Univerſité s'oppoſe aux Ordonnances du Roi.

Pendant qu'il recherchoit ſoigneuſement tout ce qui pouvoit contribuer à la tranquillité des peuples de ſon Diocèſe & de ſon Gouvernement, de

nouvelles affaires le rappellerent à Paris. L'Université de cette Ville s'étant oppoſée aux nouvelles Ordonnances que le Miniſtre avoit fait publier, comme donnant atteinte à la plûpart de ſes priviléges, & la Cour n'ayant point eu égard à ſes plaintes, les mecontens s'échaufferent à un tel point, que le Recteur, de l'avis de toutes les Facultez, prit le parti d'interdire les exercices publics dans les Colleges, & de défendre aux Prédicateurs de monter en Chaire. Le Roi par le conſeil du Cardinal, fit avancer des troupes vers Paris, pour mettre les rebellet à la raiſon ; mais on n'eut pas beſoin de tirer l'épée. Les mutins envoyerent des députés pour implorer la clemence du Roi, & firent paroître alors autant de crainte qu'ils avoient montré d'inſolence.

Guerre du Milanez.

D'Amboiſe, après avoir calmé cette tempête ſcholaſtique, ſongea à exécuter le deſſein que ſon Maître & lui avoient formé depuis long-tems, de conquerir le Milanez. Pour cet effet il commença par négocier avec les Princes voiſins, afin qu'ils ne traverſaſſent point cette entrepriſe. Il obligea le Duc de Lorraine à renoncer

aux droits qu'il croyoit avoir ſur la Provence, fit rendre hommage au Roi par l'Archiduc d'Autriche, pour les Comtés de Flandre, d'Artois & de Charolois, ménagea une tréve avec l'Empereur, & ſçut ſi bien calmer la crainte ou la jalouſie des Princes Italiens, qu'il les engagea à concourir eux-mêmes à la conquête de Milan.

Toutes les meſures étant priſes, il fit partir les troupes ſous la conduite de trois Généraux, Ligni, d'Aubigni, & Trivulce, Milanois d'origine. Pour lui, il fut obligé de reſter encore quelque tems en France, tant pour attendre le départ du Roi, que parce que le Pape Alexandre, par un trait de politique, lui envoya dans cette circonſtance un Bref, par lequel il *l'établiſſoit* ſon Légat dans toute l'étendue du Royaume, dignité qui paroiſſoit incompatible à pluſieurs avec le Miniſtere; mais il trouva le moyen de les allier, & de contenter le Pape & le Roi, quoique leurs interêts fuſſent ſi contraires.

La conquête du Milanez ne couta preſque rien au Roi. L'Uſurpateur Ludovic, qui étoit généralement haï, effrayé de la priſe de ſes meilleures

Places, ſe ſauva de Milan. La Ville ouvrit auſſi-tôt ſes portes au Roi, qui y fit ſon entrée avec le Cardinal au mois d'Octobre de 1499, & tourna enſuite ſes armes contre Genes qui fut ſoumiſe en peu de tems.

Le Roi, qui avoit deſſein de rendre ſa domination agréable à ſes nouveaux ſujets, conſerva aux Etats de Genes & de Milan tous leurs anciens priviléges, & leur en accorda même de nouveaux. Il établit, par le conſeil du Cardinal, des Ecoles de Théologie, de Droit, & de Médecine à Milan, avec une Cour de Juſtice où les Parties pourroient plaider ſans frais. Il diminua tous les impôts d'un quart, mit peu de garniſon dans les Places, nomma Trivulce, qui étoit du Pays, pour en être le Gouverneur, & lui aſſocia d'Aubigni.

De ſi ſages précautions furent inutiles. Peu après le départ du Roi & du Cardinal, Trivulce, homme cruel & d'un orgueil inſupportable, ſe fit tellement haïr, tant par ſes exactions, que par la licence qu'il toleroit dans ſes ſoldats, que la Nobleſſe & le peuple de Milan conſpirerent enſemble pour ſecouer le joug de ſa tirannie.

Digitized by Google

Sforce, qui avoit eu ſoin de faire de nouvelles levées en Allemagne, où il s'étoit refugié, ne fut pas plûtôt informé de la diſpoſition des Milanois, qu'il parut ſur la frontiere à la tête d'une armée. A cette nouvelle, les habitans ſe ſoulevent & courent aux armes; on cherche le Gouverneur pour le maſſacrer; mais il s'étoit ſauvé. Dès le lendemain de ſon évaſion, la Ville reçut le Duc comme ſon Libérateur. 1500.

La révolte de Milan cauſa autant de chagrin que de ſurpriſe au Roi & au Cardinal, moins pour la perte de ce Duché, que parce qu'elle leur fermoit le chemin pour la conquête du Royaume de Naples : on murmuroit hautement contre le Miniſtre, qui avoit dû mieux connoître le caractere de Trivulce. On ne pouvoit comprendre qu'il eût aſſocié à un homme ſi féroce d'Aubigni, qui ne l'étoit pas moins. Les plus grandes fautes que les Miniſtres commettent, ſont d'ordinaire dans la diſtribution des emplois. Ils devroient s'attacher principalement à connoître les Sujets, & ne pas s'en rapporter à leur préjugé, ou à la recommandation de leurs favoris.

Tout le monde regardoit la diſgra-

D'Amboiſe Généraliſſime de l'armée d'Italie.

ce du Cardinal, comme prochaine & infaillible. Ses amis & ſes créatures trembloient d'avance. Mais ſans faire attention à tous ces vains diſcours, il ne ſongea qu'à juſtifier ſa conduite dans l'eſprit du Roi, & à chercher du reméde au malheur qu'il n'avoit pas prévû. Il commença par lever de nouvelles troupes, qu'il fit paſſer en Italie ſous la conduite de la Tremouille, & il obtint pour lui-même, ſans qu'il parût le demander, le titre de Généraliſſime, avec le pouvoir d'agir à ſa volonté.

Trivulce & d'Aubigni n'eurent pas plûtôt appris ſon arrivée à Verceil, qu'ils vinrent l'y trouver. Le prudent Miniſtre, loin de leur témoigner aucun reſſentiment, les reçut avec douceur ; & reconcilia même ces deux ennemis implacables, qui par leurs querelles, leurs jalouſies, & leur peu de moderation, avoient cauſé la perte de Milan. Cependant, quoique le Roi l'eût déclaré Généraliſſime, il affecta de n'en point exercer les fonctions, de peur d'exciter l'envie des autres Généraux. Cette prudente conduite eut l'effet qu'il en devoit attendre ; chacun s'empreſſa de lui obéir, &

de ſuivre ſes conſeils.

On avoit réſolu d'abord d'aller droit à Milan ; mais quand on eut appris que Ludovic y avoit jetté une nombreuſe garniſon, on trouva qu'il valloit mieux aller le chercher lui-même, & lui livrer bataille. Il étoit campé ſous le Canon du Château de Novare. Les deux armées ne furent pas plûtôt en préſence, qu'on ſe diſpoſa au combat de part & d'autre. Mais le ſage d'Amboiſe, qui avoit d'autres vûes, & qui ne vouloit pas s'en rapporter à l'évenement incertain d'une bataille, trouva le moyen d'empêcher les deux armées d'en venir aux mains. L'expédient dont il s'étoit ſervi l'année précedente, pour ſe rendre Maître du Château de Milan, lui paroiſſoit beaucoup plus ſûr. Il réſolut donc de le mettre en uſage, pour ſe faire livrer & le Château de Novarre, & le Duc Sforce lui-même. Comme les Suiſſes qui étoient dans l'armée de ce Duc, étoient mal payez & par conſequent très-diſpoſés à le trahir, il leur fit propoſer une ſomme conſiderable, s'ils vouloient lui livrer la Place avec le Duc. Le marché fut bien-tôt conclu.

Lud. Sforce est livré par les Suiſſes.

Le malheureux Sforce s'appercevant que les Suiſſes de ſon armée étoient d'intelligence avec l'ennemi, leur fit toutes les inſtances poſſibles, & les plus magnifiques promeſſes, pour les engager à ne point l'abandonner; mais comme il ne leur donnoit que des paroles, ces ames venales n'eurent point d'oreilles pour ſes prieres. La Place fut remiſe au pouvoir des François, & le malheureux Duc arrêté, lorſqu'il tâchoit de ſe ſauver en habit déguiſé parmi les ſoldats de la garniſon, que l'on faiſoit ſortir deux à deux.

1500. Il ſe rend Maitre de Milan.

Cette nouvelle jetta une telle frayeur dans l'eſprit des Milanois, qu'ils députerent promptement vers le Cardinal, pour lui préſenter les clefs de leur Ville, & tâcher de le fléchir par leurs ſoumiſſions. Ce n'étoient plus ces mêmes hommes, qui peu de jours auparavant ſe vantoient de le faire enlever lui-même dans Verceil. Le Cardinal les reçut avec une froideur, qui leur fit perdre toute eſperance de pardon, & les renvoya ſans leur faire aucune réponſe. Il s'avança enſuite vers la Ville, où il fit ſon entrée à la tête des troupes. Les Milanois ſe ſe-

roient crû perdus ſans reſſource, s'ils n'avoient connu la généroſité & la bonté du Cardinal, qui en effet auſſi touché de leur repentir qu'il avoit été irrité de leur perfidie, voulut bien leur pardonner au nom du Roi. Ce fut le Vendredi-Saint 17 Avril 1500 qu'il leur accorda cette grace, aſſis ſur un Trône qu'on lui avoit élevé dans la Cour de l'Hôtel de Ville, où tous les principaux Habitans s'étoient rendus par ſon ordre.

Après qu'il eut ainſi reparé la faute, qu'un manquement de prévoyance lui avoit fait commettre, il donna le commandement général des troupes & le gouvernement de la Place à Chaumont d'Amboiſe ſon neveu, qui ſe montra digne du choix de ſon oncle. Il mit enſuite de fortes garniſons dans les Châteaux, fit de nouveaux Reglemens pour contenir les gens de guerre, & de ſeveres Ordonnances contre les infracteurs. Mais afin d'avoir une armée toute prête en cas de beſoin, il laiſſa la meilleure partie de ſes troupes en Italie, au ſervice des Florentins & du Duc de Valentinois, qui avoient demandé du ſecours au Roi de France; ceux-là pour reconquerir Piſe,

que Charles VIII, en allant à l'expédition de Naples, avoit ſouſtraite à leur domination; celui-ci pour ſe rendre Maître des Villes de la Romagne. On n'étoit cependant gueres diſpoſé en France à fournir des troupes au Duc de Valentinois, eſprit fourbe & inconſtant, ſur lequel on ne pouvoit compter; on n'étoit pas plus ſatisfait du Pape Alexandre ſon pere, qui loin d'aider à la conquête du Milanez, ſelon ſa promeſſe, étoit ſoupçonné au contraire d'avoir contribué au rétabliſſement de Sforce.

Quoique le Roi eût donné ſa parole au Pape, le Maréchal Trivulce, & les Principaux Officiers de l'armée crurent qu'à l'exemple du Saint Pere, le Roi pouvoit ſe diſpenſer de la tenir. Mais outre que c'eût été ſe brouiller ouvertement avec ſa Sainteté, (ce qui n'eut pas été prudent dans la circonſtance) c'eſt que d'Amboiſe avoit un interêt particulier à ne point lui donner de mécontentement; il ne s'ennuioit pas encore d'être Légat du S. Siége: le terme de ſa Légation étoit proche: ce n'étoit pas le moyen que le Pape la lui continuât, s'il refuſoit des troupes à ſon fils: auſſi ne le fit-il

pas. On fournit au Duc de l'infanterie & de la cavalerie, & d'Amboiſe, outre la continuation de ſa dignité, obtint encore une augmentation de pouvoir. Il revint en France après de ſi glorieux exploits, & fit une entrée magnifique à Lyon, à Paris, & ſur-tout à Rouen, où il ſe trouva un peuple infini, accouru de toutes parts, tant pour voir cette pompeuſe cérémonie, que pour gagner le Jubilé, que d'Amboiſe avoit rapporté pour ſon Egliſe ſeulement.

Retour du Cardinal en France.

Comme la conquête du Milanez avoit pour objet celle du Royaume de Naples, le Cardinal ne fut pas plûtôt revenu à la Cour, que le Roi confera avec lui des moyens de rendre cette expédition auſſi facile que certaine. Le Miniſtre crut qu'il falloit premierement s'aſſurer de l'Empereur, qui paroiſſoit vouloir s'oppoſer à ce deſſein. On traita donc avec lui, & on obtint une tréve de quatre mois. D'Amboiſe ſe mit enſuite en état de ne point craindre d'être traverſé par le Pape, par les Suiſſes, par les Vénitiens, par les Florentins, & ſur-tout par Ferdinand Roi d'Arragon. Il traita particulierement avec ce dernier.

1501.

Traité avec Ferdinand.

Le principal Article du Traité, fut que le Roi de France lui céderoit la moitié du Royaume de Naples, quand il ſeroit reconquis. Ce honteux accord ne fut pas reçu favorablement dans le public. Les ennemis de d'Amboiſe le blâmerent avec raiſon, d'avoir eu ſi peu d'égard aux interêts & à l'honneur de ſon Maître, que de l'aſſocier à un Prince, dont il connoiſſoit la mauvaiſe foi, & dont il pouvoit d'ailleurs ſe paſſer. Ces diſcours ne l'inquieterent point. Connoiſſant les ruſes de Ferdinand, il s'étoit précautionné. Il fit donc équiper une flotte, & lever une armée de terre. Le Comte de Raveſtein eut le commandement de la flotte, & Stuart d'Aubigni celui de l'armée de terre.

D'Amboiſe retourne dans le Milanez.

Toutes choſes étant ainſi diſpoſées, il ſe mit lui-même en marche, & arriva à Milan, où il réſolut de demeurer, tant pour contenir le peuple, que pour être à portée de remédier par ſa prudence aux difficultez qui pourroient ſurvenir dans l'expédition de Naples. Les deux Rois ſe firent donner d'avance, par leurs Ambaſſadeurs à Rome, l'inveſtiture du Royaume qu'ils alloient conquerir. Le Pape,

Digitized by Google

auſſi foible que peu équitable, n'oſa la leur refuſer, les voyant en état d'obtenir de force ce qu'on ne leur accorderoit pas de bonne grace. Les progrès de l'armée de France & de celle d'Eſpagne furent rapides, parce qu'elles trouverent peu de reſiſtance. Les Eſpagnols aſſiégeoient Tarente d'un côté, tandis que les François preſſoient Capoue de l'autre. La priſe de cette derniere Ville, & le maſſacre qui y fut commis, porterent la terreur juſque dans Naples, dont les habitans aimerent mieux capituler, que de s'expoſer à un pareil traitement. Le Roi Frederic lui-même offrit de remettre aux François tout ce qui étoit de leur partage, pourvû qu'on lui laiſsât la liberté de ſe retirer avec ſa famille dans l'Iſle d'Iſchia.

Fréderic Roi de Naples eſt conduit en France.

D'Aubigni ſouſcrivit à cette propoſition, qu'il trouvoit avantageuſe, & permit au Prince de ſe retirer. Il mit auſſi-tôt ſes troupes en poſſeſſion de la Ville & de toutes les Places qui en dépendoient. Mais ce Général eut tout lieu de ſe repentir dans la ſuite d'avoir fait ce Traité de ſon propre mouvement. Le Miniſtre blâma ſa conduite, & donna ordre à Raveſtein d'en-

trer dans l'Iſle d'Iſchia, avec des troupes, & de ſe ſaiſir du Roi de Naples, qui fut conduit en France, où par de bons traîtemens on tâcha d'adoucir ſa diſgrace. Les Princes Italiens ne laiſſerent pas de faire quelques tentatives en faveur du Roi dépouillé. L'Empereur Maximilien ſur-tout, & les Vénitiens, jaloux de l'agrandiſſement de la France en Italie, exciterent les Suiſſes à faire irruption dans le Milanez. Mais la marche de l'armée Françoiſe les fit retirer bien vîte dans leur Pays.

Le Card. s'abouche avec l'Empereur.

Le Cardinal, qui ſentoit que l'Empereur ne tarderoit pas à troubler la France dans ſa nouvelle conquête, prit la réſolution d'aller à Trente, pour regler avec lui les interêts des deux Couronnes. L'Empereur le traita plûtôt en Roi qu'en Miniſtre. Ils eurent enſemble pluſieurs conferences particulieres. D'Amboiſe demanda pour ſon Maître l'inveſtiture du Duché de Milan, offrant à ce Prince une ſomme proportionnée, & le mariage de ſon petit-fils Charles d'Autriche, avec Madame Claude fille aînée du Roi. Quoique cette alliance parût avantageuſe à l'Empereur, il n'en fut

pas plus disposé à faire ce que la France desiroit. Il entendoit que Ludovic fût retabli dans ses Etats ; de sorte que le Cardinal ne put obtenir dans cette entrevûe que la prolongation de la tréve pour quelques mois.

Cette tréve venoit fort à propos. Les François & les Espagnols, qui s'étoient emparez du Royaume de Naples, avoient entr'eux de grands démêlez pour le partage des terres. Chacun vouloit avoir ce qui lui paroissoit le meilleur ; peu s'en fallut qu'ils n'en vinssent à une guerre ouverte. D'Aubigni, irrité de ce que le Cardinal lui avoit ôté le principal commandement, venoit de quitter l'armée, & étoit revenu en France, résolu de ne plus servir : mais le Ministre, sans avoir égard à son dépit, lui fit expédier un ordre qui le renvoyoit à Naples avec le Duc de Nemours, qui partoit avec des troupes en qualité de Vive-Roi.

La disposition des affaires étoit d'autant moins favorable aux François dans le Royaume de Naples, que le Roi, à la persuasion de d'Amboise, avoit joint sa flotte à celle des Vénitiens pour ravager les côtes de Tur-

Rupture entre les François & les Espagnols.

Digitized by Google

quie. Nemours, & Gonzalve Général des Eſpagnols, n'attendoient que les ordres de leurs Maîtres, pour vuider leur differend à la tête de leurs armées. Un petit eſpace de Pays nommé le Capitanat, célebre pour la bonté de ſes paturages, étoit le principal objet de la conteſtation. L'Eſpagnol & le François vouloient chacun ſe l'approprier, à l'excluſion l'un de l'autre. Les ennemis de d'Amboiſe le blâmoient, & avec raiſon, de ne s'être pas expliqué en termes plus clairs & plus poſitifs dans le traité de partage : il ſoutint que la choſe étoit ſuffiſamment expliquée, & fit déclarer la guerre au Roi Ferdinand.

Le Cardinal étoit pour lors à Milan avec le Roi, qui s'y étoit rendu, au-
1502. tant pour prévenir les entrepriſes de Sforce, que l'Empereur favoriſoit ſecrettement, que pour empêcher ce même Prince de ſe joindre à Ferdinand ſon ennemi. D'Amboiſe, informé que les Vénitiens s'étoient déclarez ouvertement pour l'Eſpagnol, gagna les Ducs de Ferrare & de Mantoue, qui leur donnerent de l'occupation. Il mit enſuite tous ſes ſoins à empêcher la rupture, qui étoit prête d'éclater

entre le Pape & le Roi de France. Louis indigné des fourberies du Pontife, & des violences du Duc de Valentinois ſon fils, qui déſoloit les petites Principautez d'Italie, avoit reſolu de les mettre tous deux à la raiſon. Il diſoit même que la guerre, qu'il alloit faire à ce couple de méchans, étoit bien au moins auſſi ſainte, qu'une Croiſade contre les Turcs.

Aux premieres nouvelles qu'Alexandre & ſon fils reçurent, que l'armée Françoiſe étoit entrée dans la Toſcane, ils ſongerent à prévenir les effets du reſſentiment de Louis. Le Duc de Valentinois ſe rendit pour cet effet à Milan, avec autant d'aſſurance que s'il eût été irreprochable. D'Amboiſe, qui avoit un interêt particulier de menager le Pape, & de ſe faire un parti dans le Sacré College, ſçut ſi bien appaiſer la colere du Roi, que ce Prince rendit ſon amitié au Duc, & fit un Traité avec lui. L'envie, qui avoit les yeux ouverts ſur toutes les démarches du Cardinal, ne manqua pas de publier, avec quelque apparence de verité, qu'aſpirant au Trône de Saint Pierre, ou voulant au moins rendre ſa Légation perpétuelle en

Traité avec le Pape.

France, il avoit plus penſé à ſes propres affaires, qu'à celles de ſon Maître : tant il eſt important qu'un Prince ſoit attentif, & ait encore d'autres yeux que ceux de ſes plus fideles Miniſtres.

Suivant l'accord fait avec le Duc de Valentinois, le Pape promettoit de livrer paſſage aux troupes du Roi, qui iroient à Naples, & de fournir en cas de beſoin les ſecours qui dépendroient de lui. D'Amboiſe obtint ce qui pouvoit favoriſer ſes grands projets ; c'eſt-à-dire, une promotion de Cardinaux qui lui fuſſent entiérement dévouez, & la perpétuité de ſa Légation en France. Les gens de bien déſapprouverent cet accommodement, d'autant plus que, les interêts de d'Amboiſe à part, le Roi pouvoit ſe paſſer de l'alliance de ces deux méchans hommes.

L'armée de France étant entrée dans la Pouille & dans la Calabre, en chaſſa les Eſpagnols, qui ne purent tenir contr'elle. Mais la mauvaiſe conduite des Généraux rendit ce ſuccès inutile. Au lieu de pouſſer vivement le ſiége de Barlette, où Gonzalve s'étoit laiſſé inveſtir, ils perdirent le tems à s'emparer de pluſieurs Places peu im-

Digitized by Google

portantes. Cependant les Genois & les Milanois, qui n'auroient pas manqué de ſe révolter, ſi la France avoit eu du deſſous, témoignerent au Roi la part qu'ils prenoient à la proſperité de ſes armes, par une entrée ſuperbe qu'ils lui firent chacun dans leur Ville. Le Miniſtre partagea avec ſon Maître les honneurs de ces deux triomphes.

Quoique Louis & Ferdinand fuſſent en guerre, ils ne laiſſoient pas de parler d'accommodement par l'entremiſe de leurs Miniſtres. Le Roi la deſiroit avec ardeur, & l'Eſpagnol ruſé ne cherchoit qu'à gagner du tems. L'Archiduc ſon gendre vint en France à cet effet, pour regler toutes choſes à l'amiable. Après qu'on eut examiné ſoigneuſement les conditions propoſées de part & d'autre, on convint que la paix ſeroit ſignée & jurée, & que les deux Généraux la feroient publier à la tête leurs armées. 1503.

Les François chaſſés du Royaume de Naples.

Le Duc de Nemours obéit auſſi-tôt après l'ordre reçû. Mais Gonzalve voyant la conjoncture favorable, voulut en profiter, & reparer s'il pouvoit ſa réputation. Il continua la guerre, ſans avoir égard au traité de paix, & devenu plus hardi par les avantages

qu'il remportoit chaque jour ſur les François, il les pourſuivit avec tant de vigueur, qu'il les chaſſa entiérement du Royaume de Naples. Après cette expédition auſſi promptement que glorieuſement terminée, il rentra dans Naples en vainqueur. Les Places, qui tenoient encore pour les François, ne tarderent pas à capituler.

Les ennemis de d'Amboiſe voulurent encore le rendre reſponſable de ce nouveau revers. Il n'avoit pas, diſoient-ils, envoyé des ſecours aſſez à tems. D'autres moins prévenus accuſoient la témerité des Généraux Nemours & d'Aubigni, qui avoient attaqué l'ennemi mal à propos. D'Aubigni fut défait près de Seminare en Calabre ; & peu de jours après, le Duc de Nemours fut tué, en voulant
1503. forcer l'armée ennemie campée à Cerignoles dans la Pouille.

Le Roi de France & ſon Miniſtre ne douterent plus alors que l'Archiduc ne fût venu pour les tromper par ſes propoſitions de paix. Mais ce Prince diſſipa leur ſoupçon, en ſe remettant volontairement entre leurs mains. Il ſe plaignit au Roi de Caſtille ſon beau-pere, de la conduite de ſon Général ;

mais Ferdinand ne chercha qu'à éluder par de nouveaux détours les reproches qu'on lui faiſoit de ſa mauvaiſe foi. Le Roi & le Cardinal furent ſi indignez de la perfidie de ce Prince, qu'ils chaſſerent honteuſement ſes Ambaſſadeurs, ſans les vouloir écouter.

Le juſte reſſentiment de d'Amboiſe ne ſe borna pas-là. Il perſuada au Roi de venger cet affront, & de mettre une flote en mer, pour empêcher du moins qu'il ne vînt à Naples de nouveaux ſecours d'Eſpagne. Outre cette flote, il leva encore trois armées de terre, ſans pour cela charger le peuple, comme la néceſſité preſſante de l'Etat ſembloit l'exiger. Deux de ces armées devoient attaquer l'Eſpagne, *tandis* que la troiſiéme, commandée par le brave la Tremouille, entreroit dans le Royaume de Naples.

Après que d'Amboiſe eut fait paſſer les Alpes à nos troupes, & qu'il en eut fait la revûe, il ſongea à s'aſſurer des Princes d'Italie, mais ſur-tout du Pape & des Vénitiens, qui auroient pû incommoder l'armée Françoiſe dans ſa marche; & il les mit dans ſes interêts avec autant d'habileté que de

bonheur. Ce n'eſt pas qu'il comptât beaucoup ſur la parole du Pontife. Informé du Traité ſecret qu'il venoit de faire avec le Général Eſpagnol, il ne devoit pas ajouter beaucoup de foi à ſes ſermens. Selon les Articles de ce Traité, le Pape promettoit de livrer paſſage aux Eſpagnols comme aux François, à condition que Ferdinand ſe voyant paiſible poſſeſſeur du Royaume de Naples, aideroit au Duc de Valentinois à conquerir la Toſcane.

Mort d'Alex. VI.

La mort d'Alexandre renverſa ſes projets & ceux de ſon fils. Il finit malheureuſement, ayant, comme l'on ſçait, bû par mépriſe le poiſon qu'il deſtinoit à un Cardinal qu'il haïſſoit. D'Amboiſe à cette nouvelle ſe rend à Rome en diligence, preſque certain de ſon élection. Les interêts de la France, autant que les ſiens propres, le portoient à aſpirer à la Papauté. Le Roi le ſouhaitoit ardemment, ne doutant pas qu'il ne fût bientôt Maître de l'Italie, ſi ſon Miniſtre occupoit cette place. L'Eſperance de l'un & de l'autre fut trompée. Malgré toutes les meſures que le Cardinal avoit priſes depuis long-tems, pour que la Tiare ne pût lui échapper, François Picolomini fut choiſi à ſon

ſon excluſion, & prit le nom de Pie III.

D'Amboiſe ſurpris que les ſuffrages de la plus grande partie des Cardinaux, dont il ſe croyoit aſſuré, lui euſſent manqué, en témoigna ſon déplaiſir. Mais ceux-ci s'excuſerent, en lui repréſentant que, pour le bien commun, ils avoient cru devoir faire choix d'un homme, qui n'étant lié à aucun Parti, fût plus diſpoſé à rétablir l'union entre les Princes Chrétiens. Ces excuſes appaiſerent d'Amboiſe, dont l'équité naturelle eut égard à la droiture de leurs intentions.

La mort de Pie III arrivée 26 jours après ſon exaltation, replongea le College des Cardinaux dans de nouveaux embarras. Le Duc de Valentinois, les *Urſins*, les Colonnes, qui étoient les trois factions dominantes, & diviſées entr'elles d'interêts, en vinrent aux mains pluſieurs fois, & firent de Rome le Théatre ſanglant d'une guerre inteſtine. D'Amboiſe fut ſur le point d'être inſulté; tant les Colonnes & les Urſins étoient irrités de ce qu'il protegeoit l'infâme Valentinois, leur ennemi commun. Ses amis lui conſeillerent de ſe ſouſtraire à leur fureur par

Mort du nouveau Pape.

la fuite ; mais il voulut reſter dans Rome, & faire valoir ſes prétentions. Cependant ſes deſſeins, quoique bien concertés, échouerent pour la ſeconde fois. Le Cardinal de la Rovere, qui prit le nom de Jule II l'emporta. Ce nouveau Pontiſe, qui n'ignoroit pas combien il lui importoit de ménager la France, dans le commencement de ſon Pontificat, voulut gagner d'Amboiſe, en confirmant ſa Légation perpétuelle dans le Royaume. Il y joignit celle d'Avignon & de Bretagne.

Election de Jule II.

Tandis que les interêts particuliers du Cardinal l'occupoient à Rome, les affaires de la France alloient très-mal à Naples. Notre armée y étoit arrivée trop tard. Le Duc de Valentinois & les Urſins ne fournirent point les ſecours qu'ils avoient promis. Ceux-ci pouſſerent encore les choſes plus loin ; ils ſe jetterent dans le parti du Roi d'Eſpagne. Un autre malheur fut que le Marquis de Mantoue Allié des François, ayant manqué en pluſieurs occaſions de profiter des avantages qu'il avoit eûs ſur l'armée d'Eſpagne, on le ſoupçonna d'avoir des intelligences avec l'ennemi. Ce ſoupçon devint

Digitized by Google

preſque une certitude, lorſqu'il eut laiſſé prendre un Fort que nous avions ſur le Garillan, celui-là même, où le célebre Chevalier Bayard, comme un autre Coclès, défendit lui ſeul contre deux cens Eſpagnols l'entrée d'un Pont de communication. Le Marquis de Mantoue voyant qu'il avoit perdu toute confiance, prit le parti de ſe retirer, ſous prétexte de maladie, & emmena avec lui ce qu'il avoit de troupes à ſa ſolde.

Plaintes contre d'Amboiſe.

D'Amboiſe ne ſe trouvoit point à portée de remédier à de ſi triſtes accidens. Il étoit retourné en France, ſur l'avis qui lui avoit été donné, que ſes ennemis cabaloient à la Cour contre lui. On attribuoit à ſa négligence, à ſon incapacité, à ſon ambition, le malheureux ſuccès de nos armes en *Italie*. Les motifs qui l'avoient retenu à Rome, étoient cauſe, diſoit-on, que nous n'avions pas chaſſé les Eſpagnols du Royaume de Naples. On lui imputa encore le peu de progrès que nous fîmes dans le même tems du côté de l'Eſpagne. Il trouva enfin preſque tous les eſprits prévenus à ſon arrivée à la Cour. Pour comble de diſgrace, on apprit que la peſte s'étoit miſe dans

1504.

l'armée de Naples, qui étoit campée ſur les bords du Garillan; & peu de tems après, que cette armée avoit été battue par celle d'Eſpagne, lorſqu'elle ſe retiroit à Gayete, qu'elle rendit par une compoſition honteuſe.

Ces évenemens toucherent encore moins le Miniſtre, qu'une maladie contagieuſe, qui ſe répandit alors dans tout le Royaume, avec la famine qui ſurvint en même tems. La France eut des preuves de ſon zele judicieux & actif, par les ſoins qu'il ſe donna pour faire ceſſer ces deux terribles fléaux. Mais après avoir pourvû aux beſoins du dedans de l'Etat, il ſongea à ce qui ſe paſſoit au-dehors. Voyant que ſes deſſeins n'avoient réuſſi, ni du côté de Naples ni du côté de l'Eſpagne, il crut qu'il devoit s'appliquer à conſerver au moins le Milanez, menacé de l'invaſion de l'Eſpagnol. Il s'y tranſporta donc, tant pour contenir les peuples dans l'obéiſſance, que pour prévenir les entrepriſes de l'ennemi.

D'Amboiſe va trouver l'Empereur.

Mais il s'apperçut bientôt que ce n'étoit pas de la part de Ferdinand Roi d'Arragon, qu'il avoit à craindre pour Milan. L'Empereur ayant reſolu de ré-

tablir le Duc Sforce, alloit mettre ſon deſſein à exécution, ſi d'Amboiſe par ſon habileté n'eut détourné le coup. Il alla trouver l'Empereur, pour traiter avec lui, & le faire changer de deſſein, s'il étoit poſſible. Déja il ſe promettoit un heureux ſuccès de ſa négociation, lorſqu'on lui écrivit de France, que le Roi étoit tombé malade, & qu'un puiſſant parti ſe formoit à la Cour contre ſon Miniſtre.

On cabale contre lui.

Ses amis comme ſes ennemis, crurent effectivement ſa ruine infaillible. Le Maréchal de Gié, Seigneur de la Maiſon de Rohan, homme alors fort agréable à la Reine, étoit à la tête de ceux qui cherchoient à nuire au Cardinal. Ce Courtiſan, auſſi adroit que jaloux, profitant de l'abſence de celui qu'il regardoit comme ſon rival, mit tout en uſage, pour abattre cette Eminence qui lui faiſoit ombrage, & pour s'élever enſuite ſur ſes ruines. L'occaſion étoit favorable : la maladie du Roi n'étoit cauſée que par le chagrin qu'il reſſentoit, de voir les affaires prendre un ſi mauvais tour en Eſpagne & en Italie.

Succès de ſa négociation.

D'Amboiſe, ſans s'effrayer de ces fâcheuſes nouvelles, continua ſa né-

gociation, & ne ſe diſpoſa à retourner à la Cour qu'après la concluſion du Traité qu'il fit avec l'Empereur. Les principaux Articles étoient, que Maximilien donneroit l'inveſtiture du Duché de Milan au Roi, moyennant une ſomme de 660000 livres qui lui ſeroit fournie en deux payemens; que Louis donneroit la Princeſſe Claude ſa fille en mariage à Charles petit-fils de l'Empereur : que le Roi de Caſtille ſeroit obligé de ſigner une tréve avec la France. Le Miniſtre, qui ſentoit mieux que perſonne tous les avantages de ce Traité, revint plus triomphant à la Cour, que s'il eut remporté une victoire. Le ſuccès ineſperé de ſa négociation ferma la bouche à ceux qui avoient entrepris de le ſupplanter. Le Maréchal de Gié, ayant déplû à la Reine quelque tems après, fut lui-même diſgracié.

La mort d'Iſabelle, Reine de Caſtille, femme de Ferdinand Roi d'Aragon, arrivée l'an 1505 cauſant de grandes conteſtations, entre le Roi d'Aragon & Philippe Archiduc d'Autriche ſon gendre, d'Amboiſe ſongea à profiter de leurs diviſions. Iſabelle en mourant avoit nommé le Roi ſon

marī Adminiſtrateur du Royaume de Caſtille pour Jeanne leur fille, femme de l'Archiduc, à laquelle il appartenoit par droit de ſucceſſion. Les Grands de Caſtille, peu ſatisfaits de la diſpoſition Teſtamentaire de leur Reine, favoriſoient l'Archiduc autant qu'ils haïſſoient le Roi d'Aragon, dont le Gouvernement leur étoit odieux.

Ferdinand, pour ſe maintenir dans l'adminiſtration que l'Archiduc lui conteſtoit, crut qu'il ne pouvoit mieux faire que de s'allier avec la France, ſe flattant, ou qu'il en tireroit des ſecours au beſoin, ou qu'il l'empêcheroit d'en fournir à ſon gendre. Pour cet effet, il députa au Cardinal Miniſtre l'Inquiſiteur F. Jean d'Higuera Bernardin, pour lui faire des propoſitions de ſa part, & conclure une alliance entre les deux Couronnes. D'Amboiſe, qui connoiſſoit par expérience le peu de bonne foi de Ferdinand, reçut le Moine avec aſſez de froideur, & lui répondit que le meilleur accommodement que ſon Maître pût faire avec le Roi, étoit d'épouſer une Princeſſe Françoiſe.

Le Cardinal avoit en vûe Germaine

de Foix, ſœur de Gaſton Duc de Nemours, neveu de Louis XII. Ferdinand reçut cette propoſition avec joye ; mais il voulut qu'avant de rien conclure, la France ſe déſiſtât pour toujours des prétentions qu'elle avoit ſur le Royaume de Naples. Louis, ſelon le conſeil de ſon Miniſtre, qui n'enviſageoit que le bien de l'Etat, y conſentit, à la Charge de reverſion à la Couronne, ſi la Princeſſe venoit à
1506. mourir ſans enfans. Peu de tems après la concluſion de ce Traité, l'Archiduc ayant trouvé le moyen d'entrer dans la Caſtille, & d'en chaſſer Ferdinand, cette révolution inattendue engagea le Cardinal à prendre de nouvelles meſures, pour empêcher que ce Prince ne devînt trop puiſſant. Il étoit dit par le Traité, qui avoit été fait entre la France & l'Empereur, que Charles fils de l'Archiduc épouſeroit Madame Claude, fille de Louis XII. Cette Princeſſe étoit unique héritiere, par le Roi ſon pere, du Duché de Milan, comme de l'Etat de Genes ; & par la Reine ſa mere, du Duché de Bretagne, & de pluſieurs autres Seigneuries & Places importantes, tant au dedans qu'au dehors du Royau-

me. Le Cardinal faiſant réflexion que cette alliance mettroit un jour la Maiſon d'Autriche en état de donner la loi à la France, réſolut de ne rien négliger pour la faire rompre. Il n'ignoroit pas que cette rupture ne pourroit ſe faire ſans irriter Maximilien & l'Archiduc ſon fils ; & même ſans s'expoſer à déplaire au Roi & à la Reine, qui par tendreſſe pour leur fille, deſiroient fort que ce mariage s'accomplît ; mais le bien général de l'Etat lui fit oublier toutes ces conſiderations particulieres.

Mariage de Mad. Claude avec le C. d'Angoulême.

Le Comte d'Angoulême, qui ſuccéda dans la ſuite à Louis XII ſous le nom de François I, étoit le plus proche héritier de la Couronne. Le Cardinal jetta les yeux ſur lui, pour lui faire épouſer Madame Claude de France, quoique promiſe par un Traité ſolemnel au fils de l'Archiduc. Cette entrepriſe, toute grande qu'elle étoit, fut exécutée avec autant de prudence que de bonheur.

Le Miniſtre fit repréſenter au Roi par tous les Etats du Royaume, que l'interêt de la France demandoitque le Comte d'Angoulême, appellé alors le Duc de Valois, épousât la Princeſ-

ſe, parce que s'il venoit à mourir ſans enfans mâles, ce jeune Prince, qui étoit déja d'une grande eſperance, ſeroit en état de lui ſuccéder & de ſoutenir la gloire de la Nation. Ces remontrances eurent leur effet. Le Roi conſentit à ce mariage, qui fut célebré ſelon les vœux de toute la France.

L'Empereur & l'Archiduc Philippe, extrêmement irrités de l'affront qu'ils venoient de recevoir, & dont ils ne pouvoient pas douter que le Miniſtre ne fût le principal auteur, firent chacun de leur côté des préparatifs de guerre extraordinaires pour en tirer vengeance, & ſembloient moins menacer le Roi que le Cardinal, qui ſe préparoit de ſon côté avec une diligence incroyable à reſiſter à cet orage, en cas qu'il ne pût venir à bout de le détourner. Il fit tous ſes efforts pour empêcher que les Princes d'Italie n'entraſſent dans le parti des ennemis de la France; mais les ayant trouvés peu diſpoſés à ſeconder ſes vûes, il ſe tourna d'un autre côté, & réuſſit mieux. Le Roi de Hongrie & le Duc de Gueldres ſe chargerent, l'un d'occuper l'Empereur ſur la Frontiere d'Autriche, & l'autre l'Archiduc dans les Pays-Bas.

D'Amboiſe, après s'être aſſuré de ces deux puiſſances, prit ſi bien ſes meſures, qu'il mit le Royaume non-ſeulement à couvert du reſſentiment des Princes offenſés, mais encore en état de les faire craindre eux-mêmes.

Mort de l'Archiduc Philippe.

La mort de l'Archiduc Philippe, Roi de Caſtille par Jeanne ſa femme, rendit inutiles les armemens des uns & des autres. Ce Prince en mourant mit par un trait de prudence le jeune Charles ſon fils, qui fut depuis l'Empereur Charles-Quint, ſous la protection de Louis XII en le nommant ſon Tuteur. Bien des gens vouloient détourner le Roi d'accepter cette Tutelle, parce qu'elle lui ôtoit l'occaſion d'attaquer la Maiſon d'Autriche; mais Louis, naturellement généreux, aima mieux ſuivre le ſentiment de d'Amboiſe, qui lui conſeilla de s'en charger.

Cependant l'Empereur & le Roi Ferdinand voulant gouverner tous deux pendant la minorité de Charles, prirent pour arbitres de leurs differens le Roi de France & ſon Miniſtre, perſuadés l'un & l'autre qu'ils décideroient en leur faveur; après avoir peſé mûrement les raiſons, dont chacun d'eux

appuyoit ſes prétentions, & conſidéré les interêts particuliers de l'Etat, Louis XII ſuivant les lumieres de ſa conſcience, défera la Régence à Ferdinand. L'Empereur indigné de cette préference, qu'il regardoit comme injuſte, menaça de s'en venger ſur la France, & en particulier ſur le Cardinal, qu'il ſçavoit être l'organe de Louis XII. Il engagea dans ſa querelle tous les Princes Allemans, & s'aſſura même de ceux d'Italie. Son deſſein étoit de fondre premierement ſur le Milanez, à deſſein de rétablir le Duc Sforce dans ſes Etats. D'Amboiſe auroit été peu effrayé des menaces de l'Empereur, s'il n'eût pas appréhendé que le Pape Jule, naturellement mal intentionné pour la France, ne prît le parti de l'Empereur. Ce Pontife avoit donné déja au Roi pluſieurs ſujets de mécontentement, & la prudence du Cardinal avoit empêché plus d'une fois qu'ils n'en vinſſent à une rupture ouverte.

Jule voyant qu'on le recherchoit, profita de la circonſtance, pour demander du ſecours au Roi contre les Bolonois, qui s'étoient ſouſtraits à la domination du Saint Siége. Afin que

ſa démarche eût le ſuccès qu'il deſiroit, outre la promeſſe qu'il fit au Miniſtre de le continuer dans ſa Légation, il le flatta de l'eſperance d'un Chapeau de Cardinal pour un de ſes neveux. D'Amboiſe trouva de l'oppoſition dans le Conſeil; mais le Roi, qui ne prenoit que ſes avis, accorda au Pontife ce qu'il demandoit, & Chaumont d'Amboiſe lui conduiſit des troupes.

Après la réduction de Bologne, que le Saint Pere dut au ſecours des François, il n'en fut ni plus reconnoiſſant, ni moins leur ennemi : au contraire, ayant formé le deſſein de leur faire perdre ce qu'ils tenoient en Italie, il commença par envoyer de ſes émiſſaires à Genes, pour y ſemer la diſcorde entre la nobleſſe & le peuple, bien perſuadé qu'il en naîtroit de-là quelque révolution favorable à ſon projet. Il ne ſe trompa pas : le peuple indigné de ce que le Roi & ſon Miniſtre, ſans avoir égard à ſes plaintes, donnoit gain de cauſe aux Nobles dans toutes les occaſions, entre en fureur, ſe jette ſur les Nobles, en maſſacre une partie, & met le feu à leurs maiſons. Le Gouverneur pour le

Revolte de Genes. 1507.

Roi (c'étoit le Comte de Raveſtein) n'auroit pas été épargné lui-même, s'il n'eût trouvé le moyen de ſortir de la Ville, après avoir eû la précaution de jetter des troupes dans le Château. Alors les rebelles ſecouant ouvertement le joug de la domination Françoiſe, ſe créerent un Duc & des Tribuns, leverent une armée, & s'emparerent de pluſieurs places, réſolus de ſe maintenir dans l'indépendance.

Autant que la Cour fut chagrine de cette révolte, autant d'Amboiſe fut ravi de trouver un prétexte pour dompter entierement cette Ville orgueilleuſe. Il n'y avoit pas de tems à perdre. La conſervation du Milanez dépendoit de celle de cet Etat. Il donna donc promptement ſes ordres pour l'armement d'une flotte & pour la levée d'une armée de terre, afin d'attaquer Genes par deux endroits; il négocia enſuite avec le Roi d'Angleterre, l'Empereur & les Princes d'Italie, pour les détourner de fournir du ſecours aux rebelles.

Le Pape & l'Empereur, toujours jaloux de la France, qu'ils ne trouvoient déja que trop puiſſante, ſe trouverent peu diſpoſés à favoriſer

cette entrepriſe. L'Empereur ſur-tout diſoit que Louis n'avoit d'autres deſſeins que de ſe rendre Maître de l'Italie, pour chaſſer de Rome le Pape Jule, & faire élire ſon favori d'Amboiſe à la place de ce Pontife. Quoique le Pape n'en crût rien, il ne laiſſa pas de faire ſemblant de craindre, & de traiter ſecrettement avec les Vénitiens, les Eſpagnols & les Puiſſances voiſines, afin de les exciter à ſe déclarer pour les Genois. N'ayant pû y reuſſir, il prit le parti de ſe tenir ſur ſes gardes.

Ce n'étoit pas tant le Pape & l'Empereur qui inquietoient d'Amboiſe, que l'oppoſition de la Reine au départ du Roi ſon Epoux ; à quoi ne contribuoient pas peu encore les flatteries de quelques courtiſans, envieux du crédit & de l'autorité du Miniſtre, qui repréſentoient continuellement à cette Princeſſe, qu'elle ne devoit pas ſouffrir que le Roi marchât en perſonne à une expédition extrêmement dangereuſe, & dont le ſuccès étoit très-incertain. D'Amboiſe au contraire remontroit au Roi qu'il devoit ſe mettre à la tête de ſon armée, & ſe charger lui-même de la conduite de l'ex-

pédition, autant pour encourager les ſiens par ſa préſence, que pour jetter la frayeur chez les rebelles : les remontrances du Miniſtre l'emporterent ſur les ſollicitations de la Reine, & le départ du Roi fut réſolu.

D'Amboiſe va en Italie.

Une atteinte de goute, à laquelle le Cardinal étoit fort ſujet, ne fut pas capable de l'arrêter. Il prit les devans afin de diſpoſer toutes choſes, & lorſque le Roi arriva à l'armée, il fut charmé de voir le bon ordre qui regnoit dans les troupes, & donna à la prévoyance du Cardinal les éloges qu'elle meritoit. On ne manqua de rien pendant toute la campagne, & l'on peut dire que la France dut en partie aux ſoins & à l'habileté du Miniſtre le ſuccès de cette entrepriſe. En peu de tems Genes fut reduite à une grande extrêmité. De toutes les troupes qu'elle avoit levées avec une dépenſe infinie, les meilleures étoient peries, & le peu qui en reſtoit n'étoit pas en état de défendre long-tems la Ville. Le Duc qu'elle s'étoit choiſie, l'avoit même abandonnée ; enfin ſe voyant de toutes parts preſſée par l'armée Françoiſe, & n'ayant aucune reſſource, elle offrit de ſe rendre au Roi,

Digitized by Google

& de payer les frais de la guerre, s'il vouloit promettre aux habitans la vie & les biens. Mais le Cardinal voulut qu'elle ſe rendît à diſcretion, & qu'elle laiſsât au Roi la liberté de décider de ſon ſort. Genes fut obligée d'accepter ces conditions, toutes dures qu'elles étoient, & d'attendre ſon ſalut de la clemence du vainqueur.

Conduite du Roi à l'égard des Genois.

Le Roi fit en cette Ville une entrée guerriere, armé de toutes pieces, & monté ſur un cheval de bataille, toute ſa Gendarmerie l'environnant l'épée nue. Le Cardinal ſe fit conduire dans tous les quartiers, pour arrêter par ſa préſence les emportemens du ſoldat avide de butin & de carnage. On ſignifia enſuite aux habitans qu'ils euſſent à remettre leurs armes; à quoi ayant obéi, on les laiſſa plus d'une ſemaine livrés à une cruelle incertitude. Au bout de neuf jours, les anciens & les plus qualifiés des Citoyens eurent ordre de ſe rendre dans la cour du Palais ducal. Le Roi y parut aſſis ſur un Trône élevé, ayant à côté de lui le Cardinal Miniſtre. Les Notables de Genes y étoient en habit de deuil, à genoux & tête nue.

L'Orateur de la Ville implora la

clemence du vainqueur, par un diſcours touchant qu'il fit à ce ſujet. Celui qui parloit pour le Roi, y répondit, & reprocha aux Genois leur perfidie, & leur ingratitude envers un ſi bon Prince. Après les avoir laiſſés, durant quelques momens, incertains de leur ſort, il leur déclara enfin que le Roi vouloit bien par un effet de ſa bonté leur conſerver la vie & les biens; mais qu'à l'égard de leurs Privileges, ils leur ſeroient ôtés, & qu'ils ſe gouverneroient dorénavant ſelon les Loix que le Roi jugeroit à propos de leur impoſer. Les Chefs des coupables furent exceptés de l'amniſtie générale; ſçavoir leur Duc Paul de Nove, Juſtiniani l'un des Tribuns, & quelques autres, qui furent condamnés à perdre la tête.

La nouvelle de cette expédition, terminée avec autant de gloire que de promptitude, jetta la terreur dans toute l'Allemagne & dans toute l'Italie. Le Pape Jule ne pouvoit le croire, parce qu'il le ſouhaitoit moins que perſonne, ayant peur que ſes menées ne fuſſent découvertes par les dépoſitions des coupables. Mais le Cardinal lui écrivit, & diſſipa ſes doutes.

Digitized by Google

Les Vénitiens en politiques adroits, envoyerent des députés à Genes, pour féliciter le Roi, & lui demander ſon amitié. Ces ſoumiſſions, qui ne leur étoient pas ordinaires, ne ſervirent pas peu à les faire ſoupçonner d'avoir trempé dans la conjuration. Le Nonce arriva dans le tems même, & après avoir complimenté le Roi au nom de ſa Sainteté, il ſe plaignit, ſelon les ordres qu'il en avoit reçus, de ce que la France, par des pratiques ſecrettes tâchoit de rétablir l'Uſurpateur Bentivoglio dans Bologne, au préjudice du Saint Siége. Mais on ſentit bien que Jule n'affectoit de faire ces plaintes contre la France, que pour prévenir celles que l'on faiſoit alors contre lui avec beaucoup plus de fondement. Pluſieurs des principaux Seigneurs François conſeilloient au Roi de profiter de la conſternation où étoient l'Italie, l'Eſpagne & l'Allemagne, pour reprendre Naples. Mais le Cardinal, dont les vûes s'étendoient plus loin, le détourna de cette entrepriſe, & lui conſeilla au contraire de licentier ſes troupes, afin de ne point fournir de prétexte

aux Puiſſances jalouſes de ſe liguer contre lui.

Conference du Card. avec Ferdinand.

Ferdinand Roi d'Arragon, & la Reine ſon épouſe, eurent peu après une entrevûe à Savone avec le Roi. D'Amboiſe, qui ſe défioit de l'Eſpagnol ruſé, n'avoit pas voulu qu'elle ſe fît à Genes. Les deux Monarques eurent l'un pour l'autre toute la déference poſſible. Ferdinand par politique, comme la ſuite le fit voir, Louis par un ſentiment de généroſité. Louis refuſa de traiter en perſonne avec Ferdinand; mais il le renvoya à ſon Miniſtre, avec lequel ce Prince eut deux Conferences ſecrettes. On jugea, par ce qui arriva depuis, qu'ils conclurent une ligue contre les Vénitiens, un accommodement entre le Roi de France & l'Empereur, & enfin la convocation d'un Concile général, à deſſein d'enlever la Tiare à Jule II pour la mettre, s'il étoit poſſible, ſur la tête du Cardinal d'Amboiſe.

Differens mouvemens des Princes d'Italie.

Ces bruits, bien ou mal fondés, donnerent l'allarme au Pape Jule. Il ne douta point que les deux Rois n'euſſent pris des meſures entre eux; celui de France, pour contraindre le Saint Siége à lui accorder la nomina-

Digitized by Google

tion des bénéfices du Duché de Milan & de l'Etat de Genes; celui d'Eſpagne, pour l'obliger à lui donner l'inveſtiture du Royaume de Naples. Dans cette penſée, & dans la crainte même qu'ils ne pouſſaſſent les choſes plus loin, il mit tout en uſage pour engager dans ſes interêts les Vénitiens, les Princes d'Italie, les Suiſſes & l'Empereur. D'Amboiſe le prévint & attacha les Suiſſes à la France. A l'égard des Vénitiens & des Princes d'Italie, comme ils avoient leurs interêts particuliers à menager avec les deux Rois, ils refuſerent d'embraſſer la querelle du Saint Pere, de ſorte qu'il ne lui reſta que l'Empereur, qui n'étoit gueres en état de le ſoutenir.

Jule ſe répentit d'avoir fait toutes ces démarches, & s'apperçut bientôt qu'il s'étoit trop livré à de vaines frayeurs. Mais il n'étoit plus tems. L'Empereur s'avançoit à la tête d'une armée pour le ſecourir, comme le Pontife l'en avoit ſollicité. Mais Jule, qui n'avoit plus beſoin de ſon ſecours, le fit prier de ſe retirer, & ſe ſervit à cet effet de l'entremiſe des Vénitiens.

L'Empereur irrité, parce qu'il crut qu'on le jouoit, s'en prit aux Véni-

tiens, tourna ſes armes contr'eux, & entra dans leur Pays. Alors Trivulce, par ordre du Roi, marche à leur ſecours à la tête de ſix mille hommes, & taille en pieces une partie de l'armée Imperiale. L'autre ſe ſeroit aiſément diſſipée, ſi les Vénitiens de leur propre mouvement, ſans y appeller Trivulce, ſans attendre même l'agrément du Roi, n'euſſent conclu, avec autant de ſecret que de précipitation, une tréve avec l'Empereur.

1508. Le Roi & le Cardinal, qui depuis long-tems étoient indiſpoſés contre ces Républicains, n'apprirent cette nouvelle perfidie, qu'avec une extrême indignation. D'Amboiſe, outre ces mécontentemens qui lui étoient communs avec le Roi, avoit en ſon particulier un ſujet de chagrin contre eux. Il ne pouvoit leur pardonner d'avoir traverſé ſon élection au Pontificat. A deſſein donc de profiter d'une circonſtance qui étoit favorable à ſon reſſentiment, il perſuada au Roi de prendre les armes pour abaiſſer l'orgueil de cette République, & de ſe liguer pour cet effet avec le Roi d'Arragon, l'Empereur & le Pape. Ce projet ayant été propoſé d'abord dans le

Conſeil, toute l'aſſemblée y applaudit, excepté le ſeul Etienne Poncher Evêque de Paris, qui eſſaya vainement d'en détourner le Roi.

L'Empereur, que les Vénitiens avoient offenſé tout recemment, accepta la propoſition avec joye, & d'Amboiſe ſe tranſporta à Cambrai, pour regler les Articles du Traité avec Marguerite d'Autriche fille de l'Empereur, Gouvernante des Pays-Bas. Cette démarche donna d'autant moins de ſoupçon aux Vénitiens, que le Cardinal avoit pris pour prétexte de l'entrevûe, la négociation d'une paix entre le Roi de France & l'Empereur, & le Réglement de quelques conteſtations qui s'étoient élevées entre le Duc de Gueldres, & le jeune Archiduc, Prince Souverain des Pays-Bas. Ligue de Cambrai.

Cette République, auſſi conſiderable par ſon ancienneté que par ſa puiſſance, s'étoit rendue odieuſe par ſes invaſions ; tout le monde lui redemandoit. Sa ruine paroiſſoit inévitable. Le Pape, l'Empereur, le Roi de France, celui d'Eſpagne, oubliant combien il leur importoit chacun en particulier, que cette Ville qui main-

tenoit l'équilibre en Italie, ne fût point détruite, conſpirerent à l'envi pour s'enrichir de ſes dépouilles.

La prudence des Vénitiens, Nation naturellement inquiéte & défiante, parut alors endormie, & ils n'eurent aucun ſoupçon de ce qui ſe tramoit contr'eux. Le Pape, qu'ils irriterent dans cette circonſtance, en rejettant avec mépris certaines propoſitions qu'il leur avoit fait faire ſecrettement, commença les premieres hoſtilités, par une Sentence d'interdit qu'il fulmina contre la Seigneurie. D'Amboiſe mit en peu de tems une armée ſur pied, & détermina le Roi, malgré les oppoſitions ordinaires de la Reine, à ſe mettre à la tête des troupes. Il partit lui-même le premier, quoique la goute & la fiévre ne lui laiſſaſſent aucun repos, & ſe rendit dans le Milanez, pour attendre le Roi, & faire la revue de l'armée; & il travailla ſi vivement aux préparatifs de cette guerre, qu'on ſe trouva en état d'ouvrir la campagne, au premier d'Avril.

La nonchalance des conféderés, qui n'avoient preſque point encore de troupes ſur pied, fit ſoupçonner leur bonne foi. Mais quoique l'armée Vénitienne

mienne fut plus forte, de dix à douze mille hommes, que celle des François, le Cardinal ennuyé des retardemens des Alliés, proposa de marcher à l'ennemi sans les attendre, & cet avis appuyé par de bonnes raisons, devint celui de tout le Conseil de guerre. D'Amboise sembloit prévoir que les troupes Françoises remporteroient seules la gloire de cette expédition.

Après s'être coroyé quelque tems, on en vint aux mains près de Vaïla, autrement dit Aignadel. L'Armée ennemie fit d'abord une assez vigoureuse résistance ; mais elle fut enfin rompue & taillée en piéces, & le peu qui en resta prit honteusement la fuite. D'Amboise, quoique malade, fut toujours à côté du Roi pendant la plus grande chaleur de l'action. En mémoire du gain de cette fâmeuse bataille, le Roi, par le conseil de son Ministre, fit construire une Eglise dans le même endroit, sous le titre de Notre-Dame de la Victoire. L'Armée Françoise, sans perdre le tems, profita de tous ses avantages, & pénétrant plus avant dans le Pays, elle prit en dix ou douze jours toutes les Places

Bataille d'Aignadel.

que le Roi redemandoit pour ſa part.

La République trembla à ces effrayantes nouvelles, que lui porterent les triſtes débris de ſon armée vaincuë : le Sénat crut que le meilleur parti étoit d'envoyer au plûtôt des Députés vers le Roi de France, & les autres Princes confédérés, pour leur demander humblement la paix, & de faire ſignifier un ordre à tous les Gouverneurs des Places que l'on reclamoit, par lequel il leur fût enjoint d'en ſortir inceſſamment avec leurs garniſons ; & de laiſſer aux habitans la liberté de ſe choiſir un Maître. Chacun des Princes alliés reprit alors ce qui lui appartenoit ; mais la nonchalance ordinaire de l'Empereur, qui ne vint pas aſſez à tems, pour ſe remettre en poſſeſſion de ce qui étoit à lui, & la modération du Roi, qui ne voulut pas s'en emparer, comme on le lui conſeilloit, donnerent le tems aux vaincus de ſe reconnoître, & rendirent inutiles les avantages que l'on avoit remportés.

Cependant d'Amboiſe appréhendoit que la reſtitution de toutes ces Places ne rompît la ligue, & que les Alliés, après avoir recouvré chacun ce

qu'ils croyoient leur appartenir, ne tournaſſent leurs armes contre la France. Sa crainte n'étoit pas ſans fondement. Ces Princes auſſi jaloux qu'étonnés de la victoire que le Roi de France venoit de remporter ſans leur ſecours, n'en étoient que plus diſpoſés à rompre avec lui, & à s'oppoſer à l'accroiſſement de ſa puiſſance en Italie. Peut-être les choſes ſeroient-elles effectivement arrivées, comme d'Amboiſe le conjecturoit, ſi ſon habileté n'eût trouvé le moyen de diſſiper leurs ſoupçons, & de calmer leurs jalouſies. Il fit plus : il leur perſuada de continuer la ligue, & de ne point écouter les offres des Vénitiens.

Jule, auſſi ſatisfait d'avoir recouvré ce qui appartenoit au Saint Siége, qu'appaiſé par les ſoumiſſions qui lui furent faites par les Ambaſſadeurs de Veniſe, au nom du Sénat & du peuple, étoit très-diſpoſé à leur accorder la paix. Mais les appréhenſions que d'Amboiſe ſçut lui donner à propos, que l'Empereur & le Roi de France ne laiſſaſſent reprendre les Places qui venoient de lui être reſtituées, s'il traitoit ſans leur participation, le firent rentrer promptement dans la ligue.

Pour assurer même le Roi & son Ministre, qu'il agissoit sincerement, il accorda à l'un ce qu'il avoit refusé jusqu'alors; c'est-à-dire, la nomination aux Bénéfices dans l'Etat de Genes & dans le Duché de Milan, & promit la pourpre à l'autre pour son neveu.

Pendant que le Ministre par ses
1509. Députés négocioit cette affaire à la Cour de Rome, il entreprit, bien que malade, le voyage de Trente, pour traiter avec l'Empereur. Les Vénitiens faisoient à ce Prince de grandes offres. Il étoit prêt de les accepter, & de leur accorder la paix, lorsque d'Amboise lui ayant représenté le peu de fond qu'il devoit faire sur ces promesses, le ramena au point qu'il souhaitoit. Cependant comme toute l'appréhension du Cardinal étoit que le Roi ne voulût retourner en France avant l'exécution de son projet, ainsi qu'il y paroissoit disposé, il lui ménagea une entrevûe avec l'Empereur, dans l'espérance que ce Prince l'engageroit à ne point quitter l'Italie, que la guerre ne fût entierement terminée. Les deux Monarques étoient convenus de se rendre chacun de leur

côté à Garda. Mais l'Empereur ayant manqué à ſa parole, d'Amboiſe ne put retenir le Roi plus long-tems. Il partit malgré toutes ſes inſtances.

Ce qu'il avoit craint ne manqua pas d'arriver. Les Vénitiens, devenus plus hardis par le départ du Roi, ſe mirent bientôt en état de faire tête à la nouvelle ligue, & rentrerent dans la plûpart des Places qu'on leur avoit repriſes. D'Amboiſe pour derniere reſſource, ſollicita l'Empereur de venir mettre le Siége devant Padoue, lui promettant à cet effet des ſecours de la part des confédérés, & même des Princes Allemands, auprès deſquels il ſe chargea d'agir. Sa prudence, jointe à l'argent qu'il ſçavoit répandre à propos, firent réuſſir toutes ſes démarches; l'Empereur vint à la tête d'une armée nombreuſe aſſiéger Padoue, dont la priſe eût été infaillible, ſi ce Prince plus actif & plus courageux ne ſe fût pas rebuté dès la premiere attaque. Malgré les remontrances des principaux Officiers de ſon armée, il leva honteuſement le Siége, & ſe retira à Trente.

Autant que cette retraite honteuſe des Impériaux releva le courage ab-

battu des Vénitiens, autant elle déconcerta d'Amboiſe, qui voyoit par-là tous ſes grands deſſeins réduits à rien. Les Républicains redoublerent leurs efforts, & firent des offres magnifiques au Pape, à l'Empereur & au Roi d'Aragon, pour les engager à rompre la ligue. D'Amboiſe, qui connoiſſoit la mauvaiſe intention du Pape pour la France, & la foibleſſe de l'Empereur, appréhendoit qu'enfin ils ne ſe laiſſaſſent gagner. Ce qui augmenta ſon embarras, fut que dans le même tems l'Empereur & le Roi d'Aragon le prirent pour arbitre du différend qui étoit entre eux, au ſujet de la perception des revenus de la Caſtille. Il ne pouvoit décider en faveur de l'un ſans indiſpoſer l'autre; il vouloit cependant les ménager tous deux. L'expédient qu'il trouva, fut d'aſſigner la perception des revenus au Roi Ferdinand, à condition qu'il payeroit chaque année une ſomme conſidérable à l'Empereur.

Cet accord ne plut ni au Pape ni aux Vénitiens. Ces derniers ſurtout n'avoient rien épargné pour le rompre. Le Pontife, qui avoit pris des meſures ſecettes pour faire ſa paix

avec eux, auroit fort ſouhaité que les deux Princes euſſent ſuivi ſon exemple, au lieu de s'en rapporter à d'Amboiſe. Il ſe repentoit plus que jamais d'avoir attiré l'Empereur & le Roi de France en Italie, où ils paroiſſoient vouloir s'établir. Il ſe hâta donc de conclure avec les Vénitiens, perſuadé que la conſervation de cette République lui importoit plus, qu'à perſonne. 1510.

L'Empereur & le Roi de France, qui avoient des vûes bien différentes, ajoûterent des ménaces aux remontrances, s'il ſe ſéparoit d'eux. Mais le Saint Pere, qui crut n'avoir rien à craindre, s'il avoit les Vénitiens pour lui, ne fut ni touché de leurs remontrances, ni effrayé de leurs ménaces. *D'Amboiſe* tenta inutilement de le faire revenir; toutes ſes intrigues ne lui ſervirent de rien, & l'on réſolut de traiter le Pape en ennemi.

Dès que les Venitiens eurent conclu leur traité avec la Cour de Rome, ceux-ci mirent ſur pied une armée nombreuſe, que le Saint Pere augmenta encore d'un renfort conſidérable. C'étoit ce qu'il falloit pour effrayer l'Empereur, & lui faire aban-

donner le deſſein de continuer la guerre. Auſſi le Pape & les Vénitiens, qui le connoiſſoient pour un Prince foible & timide, mirent-ils tout en uſage pour lui donner de la crainte; mais pour cette fois, ce fut inutilement. D'Amboiſe avoit ſi bien ſçû le raſſurer, que rien ne fut capable de l'ébranler. L'Empereur convoqua une diete, pour réſoudre la guerre qu'il alloit entreprendre. Le Pape par l'entremiſe de ſon Nonce renouvella ſes efforts, pour détourner l'orage qui le ménaçoit. Mais l'Empereur indigné de ce que le Nonce oſoit parler en faveur des Vénitiens, le fit chaſſer de l'aſſemblée; & déclara que la République ſeroit miſe au ban de l'Empire. Ce fut ainſi que la prudence du Miniſtre de la France triompha des intrigues du Pape, & des Vénitiens.

La maniere peu reſpectueuſe dont le Nonce avoit été reçû à la diete, ralluma la fureur du Saint Pere. N'ayant pû gagner les Allemands, il tâcha de ſoulever les Anglois, & les Suiſſes. D'Amboiſe le prévint encore, en gagnant les Suiſſes. A l'égard du Roi d'Angleterre, il refuſa de ſe déclarer contre la France, & fit même, à

la perſuaſion de d'Amboiſe un Traité, par lequel il déclaroit que le Roi de France & le Roi d'Angleterre ſeroient amis. Mais quoique pût faire le Cardinal, ce Prince ne voulut pas le ſigner, que Jule n'y fut compris. Jule, devenu plus hardi par la protection du Roi d'Angleterre, ſaiſit la premiere occaſion qui ſe préſenta, pour déclarer le premier la guerre à la France. Cependant d'Amboiſe rompit encore les méſures du Pape, par le parti qu'il avoit dans le Collége des Cardinaux: de ſorte que ce ne fut qu'après la mort du Miniſtre, que ce Pontife, implacable ennemi des François, mit ſes deſſeins à exécution.

D'Amboiſe tombe malade à Lyon.

Pendant que toutes ces affaires ſe traitoient de part & d'autre, l'armée de France, par les ſoins du Cardinal, avoit déja paſſé les Alpes. Le Roi & le Miniſtre partirent enſemble, preſque certains du ſuccès de la guerre. Mais la providence en avoit autrement diſpoſé. D'Amboiſe ſe trouva ſi mal en arrivant à Lyon, qu'il fut obligé d'interrompre ſa marche. Une fiévre lente, qui ne le quittoit point depuis un an, s'augmenta; la goutte & la colique qui lui donnoient ordinairement peu

de relâche, le reprirent avec tant de violence, qu'il ſe vit en peu de jours près de ſa fin. Le Roi, qui l'aimoit ſincerement, fut moins touché du retardement que cette maladie alloit apporter aux affaires, que de la crainte qu'il eut de perdre un ſi fidéle Miniſtre. Il répandit beaucoup de larmes dans le dernier entretien qu'ils eurent enſemble, & il ne put ſe ſéparer de lui, qu'avec une violence qui fit bien voir combien leur union étoit étroite.

D'Amboiſe conſerva dans ces derniers momens cette préſence d'eſprit & cette égalité d'ame, qui ne l'avoient
Sa mort. jamais abandonné. Il mourut comme il avoit vécu, en grand homme & en vrai Chrétien, le 25 Mai 1510. la 12e. de ſon Miniſtere, & la 50e. de ſon âge. On fit au Cardinal d'Amboiſe de magnifiques funérailles à Lyon & à Rouen. Le Roi aſſiſta à celles de Lyon. Son gendre le Comte d'Angoulême, qui regna depuis ſous le nom de François I. le Duc de Lorraine, & le Chancelier de France y menerent le deuil. Son cœur & ſes entrailles furent inhumés à Lyon au pied du grand Autel de l'Egliſe des Céleſtins. Son corps fut porté à Rouen, & enterré

dans l'Egliſe Cathédrale, où l'on voit ſon magnifique tombeau de marbre dans la Chapelle de la Vierge. Le plus grand ornement de ſa pompe funébre, fut la mémoire de ſes vertus, & la douleur ſincere de tous les Ordres du Royaume. Il fut en effet regretté de toute la France, dont il procura le bonheur & la gloire. Modéle des vrais Miniſtres, il ne fut ni avare, ni diſſipateur. Il ne fit tomber les graces de ſon Maître, que ſur des Sujets qui en étoient dignes, & ne fut jamais la dupe des femmes & des hypocrites. Eclairé & judicieux, il ne ſe laiſſoit point prévenir par les Flateurs de la Cour; il s'étudia ſurtout à faire de bons choix pour remplir les Bénéfices; il ne donnoit point ſa confiance à des ames viles, à de faux devots. Il eſtimoit & aimoit les Sçavans, qui honorent leur Patrie. Il ne regardoit pas les Lettres & les beaux arts, comme inutiles à l'Etat. Sous ſon Miniſtere les gens de bien ne furent point malheureux: en un mot, il fut un très-grand Miniſtre, non parce qu'il ne fit point de mal, mais parce qu'il fit beaucoup de bien.

Si nous n'avons rapporté que ce

qu'il a fait en qualité de Miniſtre, ce n'eſt pas qu'il ait rempli avec moins de fidélité & d'exactitude les devoirs de l'Epiſcopat. Au milieu des grandes & continuelles occupations que l'Etat lui cauſoit, il ne perdoit point ſon Diocèſe de vûe. Il ſe faiſoit rendre un compte exact de tout ce qui s'y paſſoit. Il ſeroit long de faire ici l'énumération des avantages ſpirituels & temporels qu'il lui a procurés. Il fit à ſon Egliſe Cathédrale de Rouen, les préſens les plus magnifiques. Cette fameuſe cloche qui porte ſon nom, & qu'il lui donna en 1501, eſt pour ainſi dire une voix éclatante, qui publie depuis plus de deux cens ans, ſa magnificence & ſa libéralité. * Comme Légat du Saint Siége, il reforma une infinité d'abus, que la licence avoit introduits dans le Clergé, & ſurtout dans quelques Maiſons Religieuſes. Quoique l'Univerſité de Paris ſe fût oppoſée aux Bulles de ſa Légation, il ne répondit à ſon oppoſition qu'avec une modeſtie qui édifia.

Cette cloche à 30. pieds de circonférence, 10 de diamétre, autant de hauteur : le battant péſe 710 livres, & le volume de la cloche près de 40000. C'eſt la plus groſſe cloche de l'Europe.

Entre autres biens que ſon Miniſtere produiſit au-dedans de l'Etat, nous n'oublirons pas l'abolition du Privilége des Aziles qui ne tendoit qu'à favoriſer le vice. Son zéle invariable pour ſa Patrie, ſon attachement ſincére à la perſonne de ſon Roi, ſa conduite prudente & modérée avec les Grands, & pleine de bonté avec les petits, ſon amour conſtant pour l'équité, ſon habileté dans le maniement des affaires, ſon économie dans la diſpenſation des deniers de l'Etat, qui fut cauſe qu'il ne ſurchargea jamais les Provinces, le mettent autant au-deſſus des plus grands Miniſtres, que le titre de Pere du peuple qu'il fit mériter à Louis XII. ſurpaſſe les titres les plus glorieux.

Actions particulieres de ce Miniſtre.

Nous rapporterons ici quelques circonſtances de la vie de ce grand homme, qui le concernent particuliérement; & dont le récit auroit interrompu le fil des affaires militaires & politiques, qui ſe ſont paſſées ſous ſon Miniſtere.

L'Ordre des Dominicains & celui des Cordeliers, étoient en ce tems-là les deux Ordres les plus accrédités. On retrouvoit parmi eux quelques traces des Belles-Lettres, partout ail-

leurs négligés ; leur ſçavoir les faiſoit déſirer ; on les trouvoit dans les meilleures compagnies. Mais pleins de l'eſprit du monde, que ces Religieux fréquentoient à leur gré, on les voyoit abandonner tout autre ſoin que celui d'être agréables, ſans ſe ſoucier d'être édifians. La morale du Cardinal d'Amboiſe en fut ſcandaliſée, & ſon autorité entreprit de reformer à la fois les Jacobins & les Cordeliers, malgré tous les obſtacles que pouvoit lui oppoſer la protection des perſonnes les plus conſidérables de l'Etat. Deux Evêques allerent donc de ſa part au Convent des Jacobins. Ils y trouverent une troupe nombreuſe d'Ecoliers, déterminés à ſoutenir les intérêts de leurs Maîtres, & à empêcher qu'on ne leur fît aucune violence. En ſorte que ces Prélats ne voulant point ſe compromettre, ſe retirerent. Mais le lendemain ſur leur rapport, le Cardinal les renvoya avec une eſcorte d'Archers, qui eut ordre de chaſſer les Religieux de cette Maiſon, pour y en mettre de nouveaux à leur place.

Il ne reſtoit plus que les Cordeliers. Inſtruits du traitement des Jacobins, ils ne jugerent pas à propos de réſiſter

ouvertement comme eux. Mais lorſque les Prélats commis par le Cardinal d'Amboiſe vinrent chez eux, ils les trouverent chantant des Hymnes & des Pſeaumes devant le Saint-Sacrement expoſé ſur le grand Autel de leur Egliſe ; les Cordeliers ne parurent faire aucune attention à l'arrivée des Evêques : ils continuerent de chanter, juſqu'à ce que ceux-ci rebutés d'un ſi long Office jugerent à propos de ſe retirer. Revenus le lendemain avec une groſſe eſcorte, ils trouverent les Religieux occupés comme la veille, à prier Dieu devant le Saint Sacrement. Pour cette fois ils jugerent à propos de les interrompre, & après leur avoir reproché avec beaucoup d'aigreur le déſordre de leur conduite, ils voulurent mettre en poſſeſſion de leur Convent cinquante Obſervantins, qu'ils avoient amenés avec eux. Les Cordeliers, après s'être juſtifiés de leur mieux, proteſterent qu'ils ne ſouffriroient jamais que d'autres occupaſſent leur place, & l'Egliſe retentit de leurs clameurs. Le nombre des Cordeliers étoit conſidérable ; il y avoit ſurtout beaucoup de jeunes Religieux, qui éclatoient en ménaces, & qui paroiſ-

ſoient ne redouter ni les Evêques, ni leur eſcorte : tous témoignerent être dans les mêmes ſentimens de défendre leur azile juſqu'au dernier ſoupir. Les domeſtiques de la Maiſon, zélés pour leurs anciens Maîtres, n'attendoient que le moment pour charger les aſſiégeans. Les Prélats refléchiſſant au ſcandale d'un combat, où des Prêtres ſe trouveroient aux priſes avec d'autres Prêtres & avec des Archers, & dont le champ de bataille ſeroit une Egliſe, où l'on voyoit le S. Sacrement expoſé, parurent ſe radoucir. On nomma le Cardinal d'Amboiſe, & l'un & l'autre parti l'accepterent pour juge du différend. Ce Miniſtre ſatisfait de la ſoumiſſion des Cordeliers ne parla plus de leur ſubſtituer d'autres Religieux ; il conſentit même à ne chercher des réformateurs, que dans leur propre Communauté, & il nomma vingt-quatre de leurs Religieux, pour chercher les moyens de rétablir ſans violence la diſcipline parmi eux. Quelques autres Ordres ſe ſoumirent d'eux-mêmes à la Réforme, & en peu de tems on vit revivre parmi les Moines l'eſprit de diſcipline, de piété, & d'édification.

Quelque douceur que le Cardinal d'Amboiſe eût apportée dans la conduite de cette affaire, elle lui fit des ennemis, qui eſſayerent de flétrir ſa réputation ; & peut-être fut-ce le ſeul motif du reproche qu'un Auteur lui a fait, d'avoir aimé le vin avec excès : mais aucun autre témoignage ne ſe joint à celui-ci. Des Hiſtoriens véridiques nous peignent au contraire le Cardinal d'Amboiſe, comme un Miniſtre vigilant, toujours appliqué à l'expédition des affaires, qui n'aimoit ni le vin, ni le jeu, ni les femmes, & qui voulant corriger les mœurs d'une Cour corrompue, étoit très-attentif à ſes démarches. Son humeur cependant n'avoir rien d'auſtére ; il ſçavoit ſe prêter aux recréations honnêtes, & ne condamnoit dans les plaiſirs que les excès dangereux. Miniſtre d'un Roi, que l'on pouvoit dire ſon ami depuis ſon enfance, il portoit ſeul le fardeau pénible du Gouvernement : jamais il ne parut fatigué de ſon poids ; les affaires les plus épineuſes maniées par cet habile Miniſtre prenoient toujours un tour heureux. Par ſa ſage prévoyance, les guerres que Louis XII. ſon Maître ſe vit obligé d'entreprendre, fu-

rent portées dans le ſein des Nations ennemies ; elles ſeules ſouffrirent tous les maux inſéparables de la guerre.

D'Amboiſe fit paroître ſa modération & ſon équité juſque dans la guerre qu'il fit aux Hérétiques. Les Albigeois, terraſſés par les guerres ſanglantes qu'ils avoient eu à ſoutenir, avoient caché les reſtes malheureux de leur ſecte, échapés aux combats & aux ſupplices, dans les montagnes & les rochers des Alpes ; là ils vécurent long-tems parmi les ours & les autres animaux féroces, craignant moins leur fureur que celle des hommes. Leur nombre s'étant augmenté, malgré l'affreuſe miſere où ils étoient plongés, ils deſcendirent peu à peu dans les vallées. Bientôt ces habitans laborieux ſçurent rendre fécondes par leur travail, une terre jugée ſtérile juſqu'alors. On y vit croître avec abondance toutes ſortes de ſemences; leurs plaines & leurs montagnes furent couvertes de troupeaux : on les appelloit Vaudois. Ayant commencé à s'étendre & à commercer avec leurs voiſins, ceux-ci devinrent bien-tôt jaloux des biens dont ce peuple jouiſſoit. Il ne le devoit qu'à la nature & à l'induſtrie : on

entreprit néanmoins de les lui enlever. Ainſi ces infortunés Vaudois éprouverent-ils la méchanceté des autres hommes, auſſi-tôt qu'ils eurent renoué quelque commerce avec eux.

Ayant été dénoncés au Cardinal d'Amboiſe, les Accuſés ſe crurent à l'abri de tout mauvais traitement, ſous un Miniſtre auſſi éclairé & auſſi humain, & avouerent qu'ils tenoient à honneur de deſcendre des anciens Albigeois, ſans avoir rien conſervé néanmoins de ce qui avoit occaſionné la proſcription de leurs Ancêtres. Bien loin de ſonger à fomenter de nouvelles héréſies, ou à conſerver d'anciennes erreurs, à peine ce peuple avoit-il une connoiſſance légere du Chriſtianiſme. Leur foibleſſe & leur ignorance leur ſervit d'appui auprès du Cardinal. Loin de vouloir les perdre, il ne ſongea qu'à les ſauver; il leur envoya l'Evêque de Ciſteron, qui les fit aſſembler & les interrogea. Ils écouterent avec avidité les ſages inſtructions de ce pieux Prélat; bientôt ils l'aimerent & le regarderent comme leur pere; & lorſqu'on leur demanda publiquement ce qu'ils croyoient, ils répondirent unanimement, qu'ils

croyoient tout ce que l'Evêque de Ciſteron leur avoit enſeigné. Tant de bonne foi & de docilité toucha le Cardinal ; il ordonna qu'à l'avenir on les laiſsât jouir paiſiblement des vallées qu'ils occupoient, & que leurs ſoins avoient rendues ſi fertiles.

Le Cardinal de Tournon, chargé quelque tems après du Miniſtere, n'eut ni la même modération, ni la même équité : Il les fit examiner avec rigueur, & ſon zéle, que le préjugé guidoit, les trouvant coupables, il chercha moins à les corriger qu'à les exterminer. Il ne leur fit point recevoir, comme d'Amboiſe, les vérités Catholiques, par la voye de la douceur & de la perſuaſion ; il ſe montra tout à coup leur ennemi, leur bourreau, comme nous le verrons dans l'Article de ce Miniſtre.

L'humilité du Cardinal d'Amboiſe égaloit ſes autres vertus. Oubliant qu'il étoit Cardinal & Légat, il aſſiſtoit aux Offices de ſon Egliſe, revêtu de l'habit commun aux autres Chanoines;ce Prélat ſe faiſoit auſſi un honneur de porter le nom du Diocèſe qu'il gouvernoit ; il ſuivoit en cela l'uſage ordinaire des autres Cardinaux

Evêques, qui par une eſpéce de Religion quittoient le nom de leur famille, comme trop prophane ; ainſi il ne ſignoit jamais *le Cardinal d'Amboiſe*, mais *le Cardinal de Rouen*. On remarque auſſi que ſe voyant revêtu de cet Archevêché, il ſe dépouilla de tous ſes autres Bénéfices, & depuis n'en poſſéda jamais d'autres.

Cet attachement louable pour ſon Egliſe ne l'empêcha point de faire examiner ſes priviléges & ſes franchiſes, ainſi que dans les autres Diocèſes. Un criminel évitoit le ſupplice, s'il étoit aſſez heureux pour gagner une Egliſe, un Palais, ou un Convent ; la Juſtice dès ce moment n'avoit plus aucun droit ſur lui. On avoit pluſieurs fois éprouvé les inconvéniens d'un pareil abus ; mais nul n'avoit oſé entreprendre de l'abolir ; les peuples trop épris de leurs anciennes prérogatives, paroiſſoient réſolus à les défendre. D'Amboiſe ſçut ſi bien concilier les eſprits, & démontrer les avantages d'une reforme ſi néceſſaire, que tout le monde y conſentit.

Le Cardinal reſpecta ſeulement le privilége qu'a l'Egliſe de Rouen de délivrer un meurtrier le jour de l'Aſ-

cenſion de Notre-Seigneur, en lui faiſant lever la Fierte ou Chaſſe de Saint Romain. Ce droit établi depuis mille ans & plus, conſtamment mis en pratique durant cette ſuite de ſiécles, avoit été confirmé tant de fois par des Chartres de nos Rois, par des Arrêts du Parlement, & autres Actes, que le Cardinal loin d'y vouloir donner atteinte, le fit confirmer par Louis XII.

Le peu de murmures qui ſuivirent l'abolition de tant de franchiſes, firent connoître combien le peuple aimoit & reſpectoit le premier Miniſtre. Ce n'étoit pas ſeulement à la multitude qu'il étoit devenu cher, les Grands mêmes, preſque toujours jaloux & mécontens des favoris, aimoient d'Amboiſe, & craignoient de le perdre; ce n'eſt pas qu'ils euſſent rien perdu de ce génie inquiet & ſéditieux qui leur avoit ſi ſouvent fait entreprendre contre l'Autorité Royale, ſous les regnes de Charles VI. VII. & Louis XI. La foibleſſe de Charles VIII. & le beſoin que Louis XII. étant Duc d'Orléans, avoit eu de leurs ſervices, avoient encore augmenté leur audace. Le Cardinal, né homme de qualité, & par là mieux inſtruit qu'un autre de la

façon de penſer de la haute nobleſſe, forma le deſſein, non de les abaiſſer juſqu'à l'anéantiſſement, mais de les contenir dans le reſpect & le devoir ſans les rebuter par trop de hauteur, ni les enorgueillir par trop de déference, il ſçavoit leur accorder de bonne grace les bien faits mérités, & rejetter avec fermeté les demandes injuſtes. On dit que le Cardinal entretenoit à la Cour des perſonnes affidées, qui lui rendoient un compte exact des diſpoſitions des Grands; il prenoit ſes meſures, ſuivant leur rapport, & il avoit ſoin de leur faire donner de tems en tems de bons conſeils; en ſorte que ſes émiſſaires reſſembloient plûtôt à des moniteurs charitables, qu'à des eſpions odieux.

Le Cardinal regardoit les Gentilshommes comme les guerriers naturels de la Nation, dont la politique peut oppoſer avec ſuccès la valeur & le nombre, non ſeulement aux ennemis de l'Etat, mais encore à la Nobleſſe qualifiée, en cas qu'elle voulût abuſer de ſes richeſſes, de ſa grandeur, & de ſon crédit. Il connoiſſoit la fidélité & la force de ces membres prétieux de l'Etat, de ces milliers de Gentilshom-

mes qui vivent dans les Provinces, & qui étant les défenſeurs nés du Roi & du Royaume, méritent une particuliere conſidération. D'Amboiſe les aimoit, & ſouvent ſes bienfaits alloient chercher ceux qui eſpéroient le moins de devenir l'objet de ſon attention & de ſes libéralités.

Il avoit fait conſtruire avec beaucoup de ſoins & de dépenſe la belle Maiſon de Gaillon ; mais il manquoit à ce Château une dépendance plus étendue. Un Gentilhomme voiſin, poſſeſſeur d'une terre, dont l'acquiſition eut beaucoup décoré celle du Cardinal, la lui fit propoſer par un de ſes principaux domeſtiques. Celui-ci voulant ſe faire valoir auprès de ſon Maître, lui parla du Gentilhomme, comme ſi lui-même l'avoit déterminé à la vente qu'il vouloit faire ; le Miniſtre donna ordre qu'on répondît que le Gentilhomme n'avoit qu'à le venir trouver. Celui-ci ne manqua pas de venir le ſaluer. Le Cardinal, après l'avoir fait dîner avec lui, lui demanda poliment quelle raiſon l'engageoit à ſe défaire de ſa terre : je pourrai, répondit le Gentilhomme, mériter par-là l'honneur de votre protection & de

de vos bonnes graces ; je me verrai en état d'établir avantageuſement ma fille, & du reſte de la ſomme, je me ferai une rente auſſi forte, que le revenu de ma terre entiere. Le Cardinal lui repréſenta alors, que ſans avoir recours à un moyen qui le dépouilloit tout à coup d'une terre ſi ancienne dans ſa maiſon, il auroit dû emprunter à longs termes & ſans interêts de quoi marier ſa fille. On ne trouve pas aiſément, reprit le Gentilhomme, de l'argent à emprunter de cette maniere. C'eſt moi repliqua le Cardinal, qui vous prêterai l'argent dont vous avez beſoin, & je vous accorderai un aſſez long terme, pour que vous puiſſiez me le rendre ſans vous incommoder, & ſans être obligé de vendre votre terre. Quelqu'un ayant demandé au Cardinal le ſuccès de cette affaire ; au lieu d'une terre, répondit d'Amboiſe, j'ai acquis un ami.

Parmi les reſſources, dont le Cardinal ſe ſervit pour augmenter les Finances de ſon Prince, ſans accabler les peuples, il ſongea à profiter de celles que fournit naturellement un commerce libre & protegé. La découverte des Indes Occidentales lui donna lieu

d'y envoyer le fameux Pilote Aubert, avec deux bons vaiſſeaux, pour reconnoître par quels moyens on pourroit ſe rendre maître de quelque partie du nouveau Monde, ſans donner de jalouſie aux Eſpagnols, avec leſquels on étoit alors en paix, & que l'on avoit interêt de ménager. Aubert en ſuivant exactement ſes inſtructions, fit voile pour l'Amérique, & prit terre d'abord au Midi de ce vaſte continent. Les Eſpagnols depuis dix ans qu'ils s'y étoient établis, avoient ſi bien fortifié leurs côtes, qu'on ne pouvoit les y forcer, quand même Aubert auroit eu ordre de l'entreprendre; il remonta donc ſur ſes vaiſſeaux, tourna du côté du Nord, & découvrit une partie de l'Amérique Septentrionale; mais il n'y put faire aucun établiſſement. Je ne finirois point, ſi j'entreprenois d'expoſer en détail toutes les bonnes actions du Cardinal d'Amboiſe, & tout le mérite de ſon ſage & vertueux Miniſtere.

Digitized by Google

JACQUE DE BEAUNE,

Baron de Semblançai, Vicomte de Tours, Baillif & Gouverneur de Touraine, Sur-Intendant des Finances ſous François I.

JACQUE de Beaune Seigneur de Semblançai, d'une famille diſtinguée en Touraine, poſſeda la Charge de Sur-Intendant des Finances ſous le regne de François I. Il étoit fils de Jean de Beaune, Argentier du Roi ſous Louis XI & Charles VIII, c'eſt-à-dire, Tréſorier général des Finances. La plûpart de nos Rois accordoient une grande confiance aux Sur-Intendans, dont la plûpart leur ſervoient de premiers Miniſtres, n'y ayant rien de plus important dans le Gouvernement d'un Etat, que la Finance. Le Cardinal Mazarin même voulut être

Grand créditde Semblançai.

Digitized by Google

Sur-Intendant ; mais la crainte d'augmenter le nombre de ſes envieux, l'obligea de ſe défaire de cette Charge, après ne l'avoir occupée que peu de tems. Semblançai poſſedoit l'eſtime & l'amitié de François I à un point, que ce grand Prince ne l'appelloit plus autrement que ſon pere. Il auroit conſervé cet avantage, ſi Madame Louiſe de Savoye mere du Roi, Princeſſe inſatiable, n'avoit employé pour le perdre le plus horrible des menſonges, comme on le verra dans la ſuite.

Guerre d'Italie.

Le Roi étoit entiérement occupé de la guerre d'Italie, où ſes troupes avoient déja conquis le Duché de Milan ; le Gouvernement de ce Duché, & le commandement de l'armée deſtinée à le défendre, avoient été donnez au Seigneur de Lautrec, de la Maiſon de Foix. L'exaltation du Pape Adrien, Précepteur de l'Empereur Charles V, ſur le Saint Siége, donna de nouveaux ennemis au Roi dans l'Italie. François Sforce, certain de l'affection que les habitans de Milan conſervoient pour ſa Maiſon, & sûr de recevoit de grands ſecours de l'Empereur, ſe prépara à rentrer dans ſa Capitale. Lautrec ayant
1522. demandé au Roi un renfort conſidéra-

Digitized by Google

ble, ce Prince lui envoya dix mille Suiſſes ſous les ordres du Bâtard de Savoye, du Maréchal de Chabanes, de Galeas de Saint Severin, & d'Anne de Montmorenci.

Proſper Colonne commandoit les forces ennemies. Ce Général actif, vigilant, & ſçachant parfaitement la guerre, ne perdoit aucune occaſion de faire des conquêtes ſur Lautrec. Il étoit dans ſon Pays; l'armée qu'il conduiſoit ſe trouvoit ſupérieure à celle des François, & les peuples étoient pour lui. Tous ces avantages qu'il avoit ſur Lautrec, n'empêchoient pas celui-ci de ſe ſignaler ſouvent; & s'il avoit eu autant de prudence & d'argent, qu'il avoit de courage & d'habileté, il auroit rendu vains tous les efforts de Proſper Colonne.

L'ambition des deux Généraux étoit de ſe rendre abſolument Maîtres de la Ville & du Château de Milan: du ſort de cette Ville dépendoit celui de tout le Duché, comme on l'avoit éprouvé dans les guerres de Charles VIII & de Louis XII. Lautrec étoit Maître du Château, & Proſper Colonne de la Ville; le premier s'avança pour joindre à la conquête du Château celle de

Digitized by Google

la Ville, & l'autre reſta dans la Ville pour s'emparer du Château. Celui-ci avoit fait conſtruire durant l'hyver de bons retranchemens, ſur-tout du côté
1521. de la Ville qui le regardoit. Lautrec en arrivant, les trouva garnis d'une nombreuſe artillerie, & hors d'état d'être attaquez. Proſper Colonne braqua lui-même une coulevrine contre une maiſon, où Lautrec étoit entré avec les Officiers les plus conſidérables de ſon armée, & entr'autres, avec Marc-Antoine Colonne, neveu du Général ennemi. Le coup tiré par Proſper perça la maiſon, tua le Bâtard du Maréchal de Trivulce, & bleſſa à mort Marc-Antoine Colonne. Lautrec ſe vit contraint de ſe retirer; mais avant de quitter les environs de Milan, il ravagea la campagne & ruina tous les moulins; enſuite il s'avança dans le deſſein d'empêcher la jonction de François Sforce avec Proſper Colonne, à quoi il ne put réuſſir. Pour ſe conſoler de ce mauvais ſuccès, il aſſiégea Pavie, où les ennemis jetterent un puiſſant ſecours qui l'obligea de lever le ſiége; ſa retraite fut belle & glorieuſe & il s'approcha de Milan. Proſper Colonne s'y rendit lui-même avec toute ſon ar-

Digitized by Google

mée, & ſe campa à la Bicoque, entre Milan & Monza. Le lieu qu'il choiſit, étoit un parc de très-grande étendue, où les anciens Ducs de Milan prenoient autrefois le plaiſir de la chaſſe ; il étoit entouré de foſſez plats & profonds, auſquels Colonne fit encore ajouter de nouvelles fortifications, & des cavaliers de diſtance en diſtance, pour y placer de l'artillerie ; enſorte qu'elle dominoit ſur toutes les campagnes voiſines.

Le Roi ordonne à Semblançai d'envoyer 400000 écus à Lautrec.

Lautrec ayant reconnu la ſituation avantageuſe de ce camp, & jugeant qu'il étoit impoſſible de le forcer, prit le parti de ſe retirer, plutôt que de riſquer une attaque ſi dangereuſe. Cette réſolution étoit la plus ſage, & il l'auroit ſuivie, ſans l'opiniâtreté des *Suiſſes*, qui voulurent abſolument le combat ; ils n'avoient reçû depuis long-tems aucune paye, & les Soldats de cette Nation, qui ne combattent que pour l'argent, ſe retirent dès qu'il n'y en a point. On avoit fait eſpérer aux Suiſſes une ſomme conſidérable, que Lautrec attendoit de France ; & François I ſur les demandes preſſantes de ce Général avoit donné ordre au Sur-Intendant Semblançai,

Digitized by Google

de lui envoyer quatre cens mille écus. Ce Miniſtre, dans la réſolution d'obéir, fit promptement cette ſomme, quelque conſidérable qu'elle fût.

Semblançai eſt obligé de donner cette ſomme à la Reine.

Il s'aprêtoit à l'envoyer à Lautrec, lorſque Madame, mere du Roi, le vint trouver, & la lui demanda, pour le payement de ce qui lui étoit dû de penſions, de gratifications, & de revenus du Valois, de la Touraine, & de l'Anjou, dont elle étoit Douairiere; le Sur-Intendant lui repréſenta, que toutes ces ſommes épuiſeroient l'épargne, & qu'elle ſçavoit bien l'ordre qu'il avoit du Roi, de faire tenir quatre cens mille écus à Lautrec; que ſa tête répondoit de ſon exactitude & de ſon obéiſſance, ſur un article auſſi important. Madame lui repliqua, qu'elle avoit aſſez de crédit pour le garantir de la colere du Roi, en cas qu'il conſentît à l'obliger; mais qu'elle auroit auſſi aſſez de puiſſance pour le perdre, s'il s'obſtinoit à lui refuſer ce qu'elle ſouhaitoit.

1522. Semblançai redoutant la vengeance d'une Ptinceſſe, qui pouvoit tout ſur l'eſprit du Roi, lui demanda ſon reçû, & lui délivra ſur le champ l'argent deſtiné pour Lautrec, à qui il n'en put envoyer. Madame n'avoit inſiſté pour re-

Digitized by Google

cevoir cet argent de Semblançai, que par haine pour Lautrec, que cette Princeſſe vindicative auroit voulu pouvoir faire périr en Italie, ou du moins empêcher d'acquerir de la gloire. Ainſi ce Général reſta dénué de tout ſecours, & n'eut plus d'eſperance qu'en une ſomme modique, déja arrivée à Arone, ſur le Lac majeur au-delà du Teſin; mais les ennemis en ayant eu avis, envoyerent un de leurs Officiers avec une forte troupe, qui ſe poſta entre le Lac & le camp des François; enſorte que l'argent ne put venir juſqu'à eux.

Les Suiſſes avoient pris patience dans l'eſperance d'en recevoir bientôt; mais ayant ſçû qu'ils n'y devoient plus compter, leurs Officiers allerent trouver Lautrec, pour lui déclarer qu'ils ne pouvoient attendre davantage leur payement. Ce Général, & les principaux Officiers François de ſon armée employerent toutes ſortes de moyens pour retenir les Suiſſes; ils leur repréſenterent qu'on leur reprocheroit éternellement d'avoir abandonné le Roi de France, dans le tems que ce Prince avoit le plus beſoin de leur ſecours; que s'ils ſe retiroient, le Milanez conquis avec tant de peine

Les Suiſſes veulent être payés.

alloit être, au moins pour un tems, enlevé à ce Monarque. Ils les aſſurerent que dans peu on leur feroit toucher non-ſeulement l'argent qui étoit en dépôt à Arone, mais encore une ſomme bien conſiderable que le Roi envoyoit de France. Lautrec en particulier fit connoître aux Officiers Suiſſes, que s'ils vouloient differer encore un peu, les ennemis manquant d'argent comme lui, ne pourroient tenir la campagne; & qu'alors, avec la gloire d'avoir triomphé de leurs effors, on ſeroit à portée de recevoir toute ſorte de ſecours. Il leur parla enſuite d'honneur, de gloire, &c. Mais ſourds à ces brillans motifs, les Suiſſes dirent à Lautrec, qu'ils ne pouvoient mieux prouver leur zele pour les interêts de ſon Maître, qu'en combattant pour lui; qu'ils demandoient la bataille, & que ſi on avoit peur d'expoſer trop les François, ils s'offroient de marcher aux premiers rangs. Lautrec voulut alors leur faire comprendre, qu'on ne pouvoit, ſans vouloir tout perdre, attaquer un camp inacceſſible de toutes parts. Leur derniere réponſe fut : *Monſieur, ou argent, ou congé, ou combat; nous combattrons demain, ſi vous le*

Digitized by Google

voulez ; mais nous partirons après demain , ſi vous ne le voulez pas.

Malheureuſement pour Lautrec, les Suiſſes compoſoient la meilleure partie de l'armée , & ſans eux les François n'étoient pas en état de tenir la campagne ; il fallut donc ſe réſoudre à attaquer Proſper Colonne , quoiqu'il fût moralement impoſſible de n'être pas vaincu. Crequi Seigneur de Pontdormi fut chargé d'aller reconnoître le camp ennemi ; il en fit le tour accompagné d'un grand nombre d'Officiers Suiſſes, à qui il montroit les difficultez inſurmontables qui ſe découvroient à chaque pas. Leur obſtination ne leur laiſſa rien voir qui la pût vaincre , & ils demanderent le combat avec plus d'ardeur encore qu'auparavant.

Les Suiſſes , qui avoient deſiré de combattre aux premiers rangs, obtinrent ce périlleux avantage, & le lendemain ayant été deſtiné pour l'attaque du camp ennemi , ils marcherent au nombre de huit mille, ſous les ordres de Montmorenci , pour forcer l'endroit du camp le plus difficile , s'y étant offerts eux-mêmes. Lautrec, le Maréchal de Chabanes, le Bâtard de Savoye , commandoient le corps de

Le combat eſt réſolu.

bataille, compoſé de la Gendarmerie, de l'Infanterie Françoiſe, & de quelques bataillons Suiſſes. Les troupes Vénitiennes, qui s'étoient jointes à l'armée de France, marchoient à l'arriere-garde, ſous la conduite de Franciſque Marie de la Rovere Duc d'Urbin; ce Général, qui connoiſſoit tout le danger d'une expédition ſi téméraire, refuſa d'y expoſer ſes gens. Il conſentit ſeulement à ſe tenir à l'arriere-garde, pour ſoutenir les Suiſſes & les François quand ils ſeroient vaincus. Pour empêcher les ennemis de faire des ſorties durant l'attaque, Pontdormi fut chargé d'y veiller à la tête d'un corps de réſerve. Le Maréchal de Foix, ſuivi de trois cens hommes d'armes & de quelques bataillons François & Suiſſes, fit un grand tour, & vint juſqu'à un Pont de pierre, par où l'on entroit dans le camp des ennemis. Pour les mieux ſurprendre, il avoit fait prendre à ſes ſoldats la Croix-rouge, qui étoit l'enſeigne des troupes de l'Empereur, eſpérant que les ennemis le croiroient à la tête d'un ſecours qu'on leur envoyoit, & que par ce moyen, il pourroit entrer dans leur camp. Mais Proſper Colonne, averti

Digitized by Google

de tout par ſes eſpions, prit également ſes précautions contre la force & contre la ruſe : le Maréchal de Foix malgré ſon déguiſement fut reconnu ; il ſe trouva de bonnes troupes en tête, & il n'eut pas un ſuccès plus heureux que les autres Chefs de l'armée.

Cependant Montmorenci arriva à un chemin creux, fort près des retranchemens, & où il étoit à couvert du canon ennemi ; il voulut profiter de ce poſte avantageux, pour attendre que le Maréchal de Foix fût arrivé près des ennemis, afin de diviſer leurs forces, en donnant deux aſſauts en même tems. Montmorenci avoit deſſein d'ailleurs d'attendre ſon canon, pour répondre à celui des ennemis, & renverſer une partie de leurs défenſes, avant que de commencer l'attaque. Les *Suiſſes* ne voulurent point lui en donner le tems ; rien ne put les arrêter, & ce Seigneur fut contraint de les mener à l'aſſaut ſur le champ. Auſſi-tôt qu'ils furent ſortis du chemin creux qui les déroboit à la vûe de leurs ennemis, ceux-ci les découvrant depuis les *piés juſqu'à* la tête, leur envoyerent des décharges de canon ſi terribles, que plus de mille Suiſſes en furent renver-

ſez. Les autres ſoutinrent un feu ſi meurtrier ſans s'ébranler, & étant arrivez au bord du foſſé, qui défendoit le camp des Impériaux, ils ſe jetterent dedans à corps perdu, cherchant des yeux quelque endroit, par où ils puſſent monter; mais toutes les entrées étoient exactement fermées, & ils pouvoient à peine atteindre du bout de leurs piques au haut des retranchemens: les ennemis au contraire, ne tiroient pas un coup en vain, & choiſiſſoient à leur gré ceux qui les attaquoient ſi témerairement.

Défaite de l'armée de Lautrec.

Les Suiſſes perdirent à cette attaque trois mille hommes, leur Commandant, & vingt-cinq à vingt-ſix de leurs Capitaines. Montmorenci lui-même fut renverſé, & ſi on ne ſe fût hâté de le retirer de deſſous un monceau de corps morts, il y auroit ſans doute été étouffé. Enfin les Suiſſes conſentirent à ſortir du foſſé, déja preſque rempli des corps de leurs compagnons tuez, & Lautrec leur fit faire retraite juſque hors de la portée du canon ennemi. La réſolution que ces troupes avoient témoignée avant l'aſſaut, ſe changea en déſeſpoir; elles voulurent abſolument s'éloigner, & refuſerent

Digitized by Google

de camper à la vûe de la Bicoque. Cependant le Maréchal de Foix avoit forcé la troupe, qui défendoit le Pont par où l'on pouvoit entrer dans les retranchemens ennemis ; mais n'étant point ſoutenu, & Proſper Colonne envoyant coup ſur coup de nouvelles troupes contre lui, ce Commandant fut obligé d'abandonner ſon avantage, & de ſe retirer comme les autres.

Lautrec bien plus déſeſperé que les Suiſſes, non-ſeulement à cauſe du grand nombre de ſoldats qu'il avoit perdus par leur faute, mais encore pour n'avoir pas été en état de ſeconder le Maréchal de Foix, & d'entrer avec lui dans le camp des Impériaux, Lautrec, dis-je, voyant le Duché de Milan perdu ſans reſſource pour le Roi, s'il laiſſoit la victoire aux ennemis, prit à ſon tour la témerité des Suiſſes, & leur déclara que s'ils vouloient le ſuivre, il donneroit demain un nouvel aſſaut aux ennemis ; ils le refuſerent. Alors le Général leur offrit de les mettre à l'arriere-garde, & de combattre avec les ſeules troupes Françoiſes, s'ils promettoient ſeulement de les ſoutenir. Les Suiſſes refuſerent toutes ſortes de propoſitions, & honteux d'avoir ſi mal

Les Suiſſes abandonnent l'armée.

Digitized by Google

réuſſi dans une entrepriſe, dont leur ſeule opiniâtreté avoit été la cauſe, ils quitterent l'armée Françoiſe & ſe retirerent dans leur Pays. Lautrec privé de la moitié de ſon armée, jetta le reſte dans les places les plus expoſées, pour avoir le moyen d'attendre, s'il étoit poſſible, un puiſſant ſecours de France, ſoit en hommes, ſoit en argent. Mais les ennemis ne lui en donnerent pas le tems ; le Marquis de Peſcaire s'empara de Lodi, & le Pont de bâteaux, qu'il avoit fait conſtruire ſur l'Adda pour avoir communication avec le Crémonois, ayant été rompu, près de trois mille hommes d'Infanterie, & trois cens hommes d'armes reſterent priſonniers des Impériaux.

Lautrec revient en France.

Ce nouvel accident détermina Lautrec à paſſer lui-même en France, autant pour ſe juſtifier de ſes pertes, que pour obtenir promptement les moyens de les réparer. On lui fit un très-mauvais accueil à la Cour, & le Roi refuſa long-tems de le voir. Enfin le Connétable lui ayant obtenu une audience, le Roi le reçut avec une froideur extrême. Lautrec prit la liberté de lui en demander la cauſe. *Puis-je voir avec plaiſir*, lui répondit ce Prince, *un hom-*

Digitized by Google

me coupable de la perte de mon Duché de Milan ? « Vous n'en devez, Sire, » accuſer que vous-même, repartit » Lautrec avec beaucoup de hardieſſe ; » votre Gendarmerie a ſervi dix-huit » mois entiers, ſans avoir rien reçû de » votre Majeſté ; les Suiſſes n'ont été » retenus ſi long-tems, que par mon » adreſſe ; je connoiſſois tout le dan- » ger du combat, qu'ils m'ont forcé » de livrer ; mais ils le vouloient, & » ils étoient les Maîtres, étant les » plus forts ; d'ailleurs ne recevant au- » cune paye de France, rien n'étoit » plus conforme à leur génie, que de » quitter le ſervice, & ils l'ont fait. Il ſe juſtifie.

» Quoi, repartit le Roi, n'avez-vous » pas reçû quatre cens mille écus que » j'ai donné ordre de vous envoyer ? » J'en ai reçû les Lettres, repliqua Lau- » trec, mais je n'ai jamais vû l'ar- » gent. » Le Roi, outré de colere, fit venir ſur le champ Semblançai, & lui demanda compte des quatre cens mille écus deſtinez pour l'armée d'Italie. Le Sur-Intendant avoua qu'il ne les avoit point envoyez, & qu'il n'avoit pû les refuſer aux inſtances & aux menaces de Madame, qui lui avoit répondu de tous les évenemens.

Colere du Roi, & menſonge horrible de ſa mere.

Le Roi ſe rendit dans la chambre de ſa mere, & lui reprocha la perte du Milanez, cauſée par ſon infidélité & par ſon avarice. Cette Princeſſe accoutumée à ſoutenir le menſonge du même air que la vérité, nia d'avoir reçû les quatre cens mille écus, & dit que ſi Semblançai lui avoit donné de l'argent, il le lui devoit, pour le revenu des terres qu'elle poſſedoit. Le Roi voyant une aſſurance égale dans la Princeſſe ſa mere, & dans Semblançai, ne ſçut qui des deux croire coupable. Cependant il voulut s'en éclaircir.

Semblançai condamné à être pendu.

Le Chancelier Antoine du Prat, ennemi de ce Miniſtre, & ſon concurrent dans la faveur du Roi, lui chercha des Juges dans tous les Parlemens du Royaume ; il prit ceux qu'il connoiſſoit les plus diſpoſez à ſervir ſa paſſion, & après quatre à cinq années de procédures, Semblançai ſe vit condamné à être pendu ; ce qui fut exécuté à Montfaucon l'année 1527, le neuviéme du mois d'Août.

1527.

Son innocence.

Toute la France ſe recria ſur l'injuſtice d'un pareil Arrêt, dans lequel on taxoit ſeulement le Miniſtre du crime de péculat, ſans faire aucune mention de Louiſe de Savoye mere du Roi, ni

Digitized by Google

de l'argent délivré à cette Princeſſe. Les preuves de l'innocence de Semblançai ſe multiplierent après ſa mort, & rendirent la mere du Roi plus odieuſe aux peuples. On prétend que Madame Louiſe avoit retiré la quittance, qu'elle avoit donnée au Sur-Intendant, par le moyen d'un nommé le Gentil, premier Commis des Finances, amoureux d'une de ſes filles d'honneur, qui exigea cette trahiſon de ſon amant *; ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'on ne trouva jamais Semblançai coupable d'une faute de ce genre avant l'accuſation de Madame; il eſt conſtant auſſi que cette Princeſſe haïſſoit également Lautrec & le Sur-Intendant; & ce qui prouve plus encore que tout le reſte, eſt que Madame étant morte pluſieurs années après, le

* Le P. Daniel dans ſon Hiſtoire de France, parlant de la mort de Semblançai, dit qu'il n'a rien trouvé dans les monumens, touchant les amours de le Gentil, avec une des filles de la mere du Roi, qui lui eſcamota la quittance, & il traite cela de petit conte. Mais il y a ſur ce point une Tradition bien fondée, puiſqu'immédiatement après la mort de Madame Louiſe de Savoye, le Gentil fut pendu. Il eſt aſſez viſible par cette circonſtance, que ce Commis avoit trahï le Sur-Intendant par la ſouſtraction de la quittance, & il n'y a rien que de fort vrai-ſemblable dans le commerce amoureux de ce le Gentil avec une fille d'honneur de la Reine, qui l'engagea à lui remettre la quittance.

Roi fit pendre le Gentil, premier Commis de Semblançai, ſans doute parce que Madame en mourant, déclara au Roi la part que ce traître avoit eu à la mort injuſte de ſon Maître.

Jugement ſur ſa conduite.

Semblançai au reſte ne pouvoit éviter ſa perte ; il couroit un riſque égal, en refuſant, ou en accordant à Madame ce qu'elle lui demandoit ; cette méchante Princeſſe avoit acquis un tel empire ſur l'eſprit du Roi ſon fils, que ce Miniſtre tôt ou tard en auroit été la victime. Cependant on le blâme avec raiſon, de n'avoir pas préferé de périr en faiſant ſon devoir.

Clement Marot, Valet-de-Chambre de François I, & le ſeul bon Poëte, qui eût paru juſqu'alors en France, convaincu, comme tout le reſte du Public, de l'innocence de Semblançai, & admirant la fermeté que ce Vieillard avoit témoignée, en allant à l'ignominieux ſupplice qui termina ſa vie, ſçut reprocher à Maillard, Lieutenant Criminel de Paris, un des Juges du Sur-Intendant, l'indignité de ſon jugement, par cette excellente Epigramme. Il étoit alors ordinaire de punir le vice public par le ridicule, & de peindre par des Vers ſatyriques

Digitized by Google

œux qui ſe peignoient eux mêmes aux yeux de tout le monde par leurs ſcandaleuſes actions.

Lorſque Maillard, Juge d'Enfer, menoit
A Montfaucon Semblançai l'ame rendre,
A votre avis, lequel des deux tenoit
Meilleur maintien ? Pour le vous faire entendre,
Maillard ſembloit homme que mort va prendre,
Et Semblançai fut ſi ferme Vieillard,
Que l'on cuidoit, pour vrai, qu'il menât pendre
A Montfaucon le Lieutenant Maillard.

Louiſe de Savoye, avoit encore une plus illuſtre Victime à immoler; après avoir fait frémir la France par la mort d'un Miniſtre innocent, elle voulut y ajouter la perte du Connétable de Bourbon. Ce Prince auroit paſſé ſans contredit pour un des plus grands hommes du monde, s'il n'avoit pas eu le malheur de vivre dans une Cour, où dominoit la plus méchante de toutes les femmes. Ennemie de la mere du Connétable, mais éperduement amoureuſe du Connétable même, elle lui fit propoſer de l'épouſer. Il rejetta bien loin cette offre & la traita de ridicule. Madame en fut ſi irritée, qu'el-

Méchanceté de Louiſe de Savoye.

Digitized by Google

le jura ſur le champ la perte de celui qui l'outrageoit. Ce Prince jouiſſoit de biens immenſes, dont perſonne ne s'étoit aviſé juſque-là de lui diſputer la poſſeſſion. Louiſe de Savoye entreprit de le faire; & comme ni les calomnies, ni les faux actes ne lui coûtoient rien, & que d'ailleurs les Juges redoutant ſon grand crédit, étoient déterminez à prononcer tel jugement qu'elle jugeroit à propos de leur dicter, le Connétable ne douta point qu'on ne le dépouillât bientôt de ſes biens. Ainſi il ſe retira auprès de l'Empereur Charles V. Cette retraite, dont la vengeance de la mere de François I fut la ſeule cauſe, coûta dans la ſuite la liberté à ce Monarque même, fit périr des milliers d'hommes, épuiſa durant pluſieurs années toutes les Finances de l'Etat; & ce qui peut être mis en paralelle avec tant d'évenemens fâcheux, changea en fléau de ſon Souverain & de ſa Patrie, celui qui étoit né avec tous les talens néceſſaires pour en être le défenſeur, & d'un Prince plein de vertu fit un ſujet coupable.

Deſcendans de Jacque de Semblançai.

Le Baron Semblançai, avoit épouſé Jeanne Ruſé, dont il eut Guillaume-Martin Archevêque de Tours,

Digitized by Google

& Jacque Evêque de Vannes. Guillaume de Beaune ſon fils aîné, épouſa Bonne Cathereau-Maintenon, dont il eut quatre enfans, Jacque Baron de Semblançai, Vicomte de Tours, Chevalier de l'Ordre de Saint Michel, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi ; Charlotte de Beaune, Dame d'Atour, favorite de Catherine de Médicis, qui épouſa en premieres nôces le Baron de Sauve, Sécretaire d'Etat ſous Charles IX, & en ſecondes François de la Tremouille, Marquis de Noirmonſtier. Les trois autres enfans de Guillaume furent 1° : le célebre Renauld de Beaune, Archevêque de Bourges, & puis de Sens. Il avoit été d'abord Conſeiller & Préſident au Parlement de Paris, Maître des Requêtes & Chancelier de François Duc d'Anjou, frere unique du Roi Henri III. Il fit éclater ſon zele & ſa religion dans la conference de Surenne. Ce fut lui qui eut l'honneur d'inſtruire Henri IV, de lui faire abjurer l'héreſie & de l'abſoudre publiquement dans l'Egliſe de Saint Denis. Ce Prince le fit Commandeur de ſes Ordres, & Grand Aumônier de France. Il mourut en 1606 à Paris, où il fut inhumé dans l'Egliſe

de Notre-Dame. 2°. Jean de Beaune, Sieur de la Tour d'Argi, pere de Marie de Beaune, femme d'Anne de Montmorenci, Marquis de Thury. 3°. Martin, nommé Evêque du Puis.

N

ANTOINE

Digitized by Google

ANTOINE DU PRAT.

ANtoine du Prat, ſieur de Nantouillet, Baron de Thiern & de Thonri, Maître des Requêtes, Premier Préſident au Parlement de Paris, Chancelier de France, Archevêque de Sens, Cardinal & Légat perpétuel en France, nâquit à Iſſoire en Auvergne, d'Antoine du Prat, & de Jacqueline Bohier, parente du Cardinal de ce nom. Si quelques Auteurs lui accordent une noble origine, d'autres diſent que né d'une famille obſcure, il gagna ſa vie durant ſa premiere jeuneſſe, à porter de l'eau benîte dans les maiſons; mais ce dernier ſentiment ne peut être reçû, n'y ayant aucune apparence que la famille de ſa mere l'eût laiſſé dans un état ſi mépriſable, ni qu'il y eût pû apprendre les ſciences néceſſaires à former un Avocat éloquent, tel qu'il le parut, étant encore

Origine & naiſſance de du Prat.

fort jeune, au Parlement de Paris, dans un tems peu éloigné de celui où on le ſuppoſe dans une ſituation ſi differente.

Commencement de ſa fortune.

Le rare talent qu'on remarqua dans le jeune du Prat, lui mérita la place d'Avocat Général du Roi au Parlement de Toulouſe, après avoir rempli avec honneur celle de Lieutenant Général au Bailliage de Montferrand. Quelque tems après Louis XII qui cherchoit à s'attacher les gens de mérite & de talent, content d'ailleurs de la maniere dont du Prat s'étoit comporté à ſon égard dans le Parlement de Toulouſe, lui donna une Charge de Maître des Requêtes de ſon Hôtel, vacante par la mort de Simon Dani, & l'envoya préſider en cette qualité aux Etats de Languedoc; il fut fait enſuite quatriéme Préſident du Parlement de Paris, & enfin Premier Préſident de cette auguſte Compagnie. Louis XII ne paroiſſoit ſonger qu'à la fortune & à l'élevation de ce Magiſtrat; tant il étoit ſatisfait du zele qu'en toute circonſtance il témoignoit pour ſes interêts. Du Prat ſe voyant certain de la faveur du Roi, voulut auſſi s'aſſurer de celle du Comte d'Angoulême, qui regna depuis ſous le nom de François I. Il en vint à bout,

1504.
1506.
1507.

Digitized by Google

& ce Prince étant monté ſur le Trône, le fit Chancelier de France, & lui donna les Sceaux que ſon Prédéceſſeur avoit confiez à Etienne Poncher Evêque de Paris.

Il eſt fait Chancelier & Garde des Sceaux.

On prétend que du Prat ne dut pas tant cette importante dignité à la haute opinion que François I avoit conçûe de lui, qu'au ſouvenir d'un conſeil ſalutaire qu'il en avoit autrefois reçû. Ce Prince étant encore Comte d'Angoulême fut envoyé par Louis XII ſur les frontieres de la Picardie, pour y recevoir Marie d'Angleterre ſœur d'Henri VIII que le Monarque François alloit épouſer. Le Comte d'Angoulême devint éperduement amoureux de cette Princeſſe, & en lui laiſſant connoître toute la vivacité de ſa paſſion, il réuſſit à s'en faire aimer. Marie d'Angleterre ſe plaignit alors à la fortune de l'avoir deſtinée à un vieux Roi, dont elle ſe formoit de plus en plus une idée déſagréable, & quelle que ſoit l'ambition naturelle des femmes, elle auroit volontiers attendu pour être Reine de France, que ſon amant en eût été Roi. François, jeune, ardent, entraîné par ſa tendreſſe, reconnoiſſant les diſpoſitions favorables de la Princeſſe d'An-

Conſeil que du Prat donne au Comte d'Angoulême.

gleterre, alloit ſe livrer à ſon penchant, & manquant à ce qu'il devoit à ſon Roi, travailler contre lui-même; mais Antoine du Prat lui fit faire des réflexions, & en lui repreſentant les inconvéniens préſens & futurs d'une conduite ſi inconſiderée, il vint à bout de calmer ſes premiers tranſports, & de lui faire rompre entiérement le commerce que ce Prince avoit commencé de former avec la nouvelle Reine. Le Comte devenu Roi ſe ſouvint de celui qui l'avoit empêché de ſe fermer à lui-même le chemin du Trône. *Il ne voulut*, dit l'Hiſtorien Pierre Matthieu, *récompenſer de moins que des Sceaux de France, le bon & ſalutaire conſeil, qu'Antoine du Prat lui donna, pour rompre un deſſein de jeuneſſe & d'amour, qui le pouvoit éloigner de la ſucceſſion de la Couronne.*

Il embraſſe l'Etat Eccléſiaſtique.

Devenu Chancelier, Garde des Sceaux, & occupant la place de premier Miniſtre, du Prat ſongea à profiter de la mort de ſa femme nommée Françoiſe Veini d'Arbouſe, pour ſe revétir des plus hautes dignitez de l'Egliſe. Il ſçavoit qu'en ce tems-là les François ſupportoient impatiemment les richeſſes exceſſives des Miniſtres de

Digitized by Google

leur Roi, & que ſouvent cette grande opulence avoit occaſionné de funeſtes cataſtrophes ; il crut donc devoir ſe mettre à l'abri ſous les privileges Eccléſiaſtiques, & ſe fit donner un Evêché. Il en poſſéda juſqu'à cinq ſucceſſivement, & quoique revêtu depuis long-tems de l'Archevêché de Sens, cet homme avide, qui l'avoit deſiré ſeulement pour jouir du revenu, n'avoit pas daigné en aller prendre poſſeſſion lui-même : cette céremonie s'étoit faite par Procureur. Ainſi lorſque, ſuivant la diſpoſition de ſon teſtament, on porta ſon corps après ſa mort dans la Cathedrale de cette Ville, ce fut réellement la premiere entrée de ce Prélat dans ſon Diocèſe. 1527.

Il eſt revêtu de cinq Evêchez ſucceſſivement.

La Cour du Rome, dont du Prat avoit recherché la bienveillance, & qui venoit de le faire Cardinal *, ne laiſſoit pas de le mépriſer, en ce qu'il montroit trop à découvert ſon ambition & ſon avarice ; cependant le nouveau Prélat tentoit toutes ſortes de moyens pour lui plaire, & à peine fut-il Evêque qu'il ſe déclara ouvertement, & ſans balancer, contre les nouvelles opinions qu'il n'entendoit

Il eſt fait Cardinal.

* Ce fut Clement VII qui lui envoya le Chapeau.

gueres. Il avoit raiſon d'être conſtamment attaché à l'ancienne doctrine de l'Egliſe ; mais il perſécuta avec fureur ceux qui ſuivoient ou favoriſoient celle de Luther : il aſſembla même à Paris, dans le Couvent des Grands Auguſtins, pluſieurs Evêques de ſes ſuffragans, & autres qui étoient à la ſuite de la Cour, devant leſquels il fit lire une Ordonnance qu'il avoit fait dreſſer pour l'explication de la foi, & pour la diſcipline Eccléſiaſtique, contre les erreurs de Luther, de Philippe Melancthon, d'Oecolampade, & de Zuingle, Calvin n'étant point encore connu. Cette Ordonnance, ou Mandement, de du Prat, fut la ſeule fonction d'Evêque qu'il fit durant tout le cours de ſa vie ; auſſi pour donner plus de force à ſon Ordonnance, il obtint du Roi un Edit rigoureux contre les Lutheriens ; ce qui le rendit ennemi d'un grand nombre de perſonnes conſidérables de la Cour. Le Clergé de France prit ombrage des grands airs qu'il affectoit, & lorſqu'on le vit fomenter la diſcorde entre Louiſe de Savoye mere du Roi, & le Connétable de Bourbon, le plus grand & le plus honnête homme de ſon tems,

Son zele contre les nouveautez.

Digitized by Google

tout le monde le regarda avec indignation, & ſe déchaîna contre lui.

Ce qui avoit encore beaucoup contribué à rendre ce Prélat odieux, étoit le conſeil qu'il avoit donné au Roi de rendre les charges venales, & de créer une nouvelle Chambre de Conſeillers au Parlement de Paris, (qui formerent depuis la Tournelle) pour avoir l'argent néceſſaire aux frais de la guerre d'Italie. Cette reſſource ne produiſant point aſſez, il inſinua à François I qu'il étoit le maître d'augmenter ſes tailles, & d'établir de nouveaux impôts, ſans attendre l'ordre des Etats, comme c'étoit l'ancien uſage du Royaume. Enfin s'étant trouvé à Boulogne en 1515 avec le Pape Leon X & le Roi, il fit entendre à ce jeune Prince qu'il étoit de ſon interêt d'abolir la Pragmatique Sanction, & de conclure le Concordat, par lequel le Pape remit au Roi le droit de nommer aux Evêchez & Abbayes de France. François de ſon côté accorda au Pape les annates de ces grands bénefices ſur le pied du revenu courant; le Pontife Romain ſe dépouillant par-là du prétendu droit de ſa puiſſance imaginaire, & le Roi conſentant que la meilleure

partie de l'argent réel de ſon Royaume paſsât dans une Cour étrangere.

Du Prat ſe vit depuis ce moment l'objet de la haine publique ; on lui reprocha d'avoir donné lieu par cette innovation, à de nouveaux déſordres de la part du Clergé, qui n'étoit déja que trop déreglé dans ſa conduite ; d'autres le juſtifierent au contraire, & François de Tournon Archevêque d'Embrun, depuis Cardinal, prit ouvertement ſon parti. Brantôme même ſoutient que le ſentiment commun, ſur-tout parmi les gens les mieux inſtruits, étoit que le Concordat avoit été néceſſaire au bien du Royaume ; le Roi François I ſelon lui, avoit coutume de dire que ce qui le porta à ſuivre en ce point l'avis de ſon Chancelier du Prat, fut la connoiſſance qu'on lui donna des abus, qui ſe gliſſoient dans les élections des Evêques, des Abbez, des Prieurs, &c. Ceux qui en étoient chargez *agiſſant ſans aucun égard de la ſuffiſance. Le pis étoit*, (ajoute-t'il), *quand ils ne ſe pouvoient accorder, qu'ils s'entrebattoient, ſe gourmoient, s'entrebleſſoient, & même s'entretuoient, &c. D'ailleurs ce grand Roi conſidérant les*

Mémoire de Brantome T. 1.

Du Prat Auteur du Concordat.

Digitized by Google

bons ſervices que ſa Nobleſſe lui faiſoit ordinairement, & ne la pouvant récompenſer de ſon Domaine, il trouva meilleur de récompenſer ceux qui l'avoient bien ſervi, de quelque Egliſe ou Abbaye, que de les laiſſer à des Moines cloſtraux, gens inutiles, diſoit ce grand Roi, qui ne ſervoient de rien qu'à boire, à manger, &c.

Quoiqu'on pût dire pour juſtifier le Concordat, cet acte ne laiſſa pas de cauſer de ſi grands inconvéniens dans l'Egliſe & dans l'Etat, qu'on jugea à propos d'y remédier, à l'Aſſemblée des Etats qui ſe tint à Orleans en 1560. Il y fut ordonné, „ que tous „ Archevêques & Evêques ſeroient „ déſormais élus & nommez, les Ar„ chevêques par les Evêques de la Pro„ vince & le Chapitre de l'Egliſe Ar„ chiepiſcopale, les Evêques par l'Ar„ chevêque & Evêques de la Province „ & Chanoines de l'Egliſe Epiſcopale, „ *appellez avec eux*, douze notables „ Gentilhommes, & douze notables „ Bourgeois ". Mais ce reglement ſi ſage en apparence, & ſi capable de prévenir les abus du Concordat, n'eut aucun lieu; & le Roi conſervant la nomination ſouveraine des Bénefices

de ſes Etats, les poſtulations & élections furent entierement abolies.

Toute la haine en rejaillit ſur le Cardinal du Prat qui s'en embarraſſa peu, ne ſongeant qu'à plaire au Roi & aux moyens de s'enrichir. Voulant même achever de ſoumettre à François I tous les Bénefices de ſon Royaume, il brûla les privileges de la plûpart des Egliſes, à qui le Concordat avoit conſervé le droit d'élection, après ſe les être fait donner, ſous prétexte de vouloir dreſſer un Regiſtre des Communautez indépendantes de la nomination du Roi. Enfin du Prat étoit tout dévoué au Pape. On remarque qu'étant à Boulogne avec le Roi, dans l'entrevue que ce Prince eut avec Leon X lui ſeul ſe mit à genoux devant le S. Pere, le Monarque s'étant tenu debout avec ceux de ſa ſuite, & ayant ſeulement fait une profonde révérence au Souverain Pontife.

Auberi.

Quoique le Cardinal du Prat parût extrêmement attaché au Roi ſon Maître, ce Prince étoit ſi perſuadé de ſes rapines, & du tort qu'il lui avoit fait, en occaſionnant la fuite du Connétable de Bourbon, qu'il ne ceſſoit d'en faire l'objet tantôt de ſes railleries,

Rapines de du Prat.

tantôt de ſes reproches. Du Prat ayant fait bâtir à l'Hôtel-Dieu de Paris cette ſalle qui regarde le Septentrion, & que l'on nomme encore aujourd'hui la ſalle du Légat; elle ſera bien grande, dit François I, ſi elle peut contenir tous les pauvres qu'il a faits. Brantôme.

En bute au mépris de ſon Roi, du Prat s'attira auſſi le reſſentiment du Parlement de Paris; ſon caractere de Cardinal, & ſa nouvelle dignité de Légat *à latere*, le garantirent heureuſement de ſes pourſuites. Ce fut pour l'appaiſer, que ce Prélat mécontent du Clergé de France, & le craignant bien moins que les Parlemens, leur fit attribuer la connoiſſance du crime d'Héreſie; *Parce*, diſoit-il, *qu'il y a du blaſphême.* Cette innovation fut accompagnée de pluſieurs commiſſions qu'il expedia, pour *condamner à la mort ceux qui contrediſoient la Religion Romaine.* Du Prat parvenu aux premieres dignitez de l'Egliſe & de la Magiſtrature, & ne voyant plus rien dans l'Etat qu'il pût ambitionner, s'aviſa de deſirer la Papauté. Pour cet effet ayant appris la mort de Clement VII, il alla ſe jetter aux pieds du Roi, le conjura de l'aider de ſa protection

1530. Henri Etienne. Apol. d'Herod.

Il ambitionne d'être Pape. 1534.

en une conjoncture ſi glorieuſe, lui proteſtant que ſi par ſon moyen il ſe voyoit la Tiare ſur la tête, il feroit en ſorte de la rendre dépendante de la Couronne de France, comme il avoit trouvé moyen d'en faire dépendre les Evêchez du Royaume. L'offre étoit avantageuſe; mais François I déſeſpérant du ſuccès d'une ſi étrange entrepriſe, chagrin d'ailleurs contre du Prat, qui lui avoit occaſionné un grand nombre de dépenſes ſuperflues, à deſſein de profiter du déſordre des Finances, ne goûta point la propoſition de ſon Miniſtre. Il n'étoit pas dans la diſpoſition de ſolliciter pour un de ſes ſujets le trône de S. Pierre, avec des efforts auſſi vains, que ceux avec leſquels il avoit autrefois ſollicité l'Empire pour lui-même: enfin ſe voyant preſſé par le Cardinal, il lui répondit;

Ibid. *Par ma foi, Monſieur le Légat, il faudroit que mes coffres fuſſent plus pleins qu'ils ne ſont, pour ſonger à une entrepriſe de ſi grande dépenſe que celle-là, & dont je craindrois que l'iſſue ne fut pas plus heureuſe pour vous, qu'elle ſeroit avantageuſe pour moi.*

Du Prat, tout brûlant du deſir d'être Pape, ne ſe rebuta pas de cette

Digitized by Google

réponſe du Roi, & lui répliqua inconſidérement, que bien loin que ce projet fut onéreux à Sa Majeſté, il lui offroit quatre cens mille écus. Il vous ſera aiſé, repartit le Roi, de trouver une ſi grande ſomme ; mais il vous ſera impoſſible de me déterminer à me mêler de cette affaire : *Je connois trop le grand appetit des Cardinaux.* Le Roi répeta pluſieurs fois avec étonnement la ſomme prodigieuſe que le Cardinal offroit de ſacrifier à ſon ambition d'être Pape ; ce qui chagrina ſi fort du Prat, qu'étant tombé malade d'inquiétude, il ſe retira dans ſon Château de Nantouillet. Le Roi ayant appris ſa retraite en ce lieu, fit ſaiſir ſur le champ une partie de ſes biens. Le chagrin que le Cardinal en conçut, augmenta conſidérablement ſon mal ; il s'écrioit de tems en tems, au ſouvenir du traitement qu'il recevoit du Roi : *Voilà ce que c'eſt qu'avoir ſervi le Roi de corps & d'ame !* On rapporta ce diſcours au Roi, qui répondit : *Le Cardinal a-t'il à ſe plaindre ? je ne lui fais que ce qu'il m'a toujours conſeillé de faire aux autres.* *Ibid.* *Ibid.*

Enfin du Prat mourut en ſon Châ-

teau de Nantouillet le neuviéme du
1535. mois de Juillet mil cinq cens trente-
Sa mort. cinq, dans la ſoixante & douziéme année de ſon âge : les derniers jours de ſa vie, ce Prélat reſſentit les plus vives inquiétudes & les plus cuiſans remords; le dépit s'y joignant encore, & n'ayant rien avec lui capable de le calmer, on prétend qu'il quitta la terre, ſans avoir rien fait ni rien dit, qui pût lui mériter grace dans le ciel; & qu'enfin, *il mourut je ne ſçai comment :* à la vérité ce ſentiment n'eſt pas géneral; d'autres aſſurant, qu'au chagrin près de ſe voir maltraité par le Roi même, chagrin auquel ce Prélat ſe montra trop ſenſible, il témoigna de grands ſentimens de pieté, & ordonna de faire beaucoup d'aumônes & de prieres pour le repos de ſon ame. Au reſte, il auroit pû, ſans témoigner qu'il déſeſperoit de la miſéricorde divine, ou qu'il ſe ſoucioit peu de l'invoquer, donner des marques de chagrin & d'impatience, reſſentant une vive douleur, des piqures mortelles d'une prodigieuſe quantité de vers qui lui rongeoient & lui perçoient l'eſtomac. Son cœur fut envoyé à Meaux, & ſon corps dans la Cathe-

Digitized by Google

drale de Sens, où, comme je l'ai déja dit, ce Prélat n'avoit jamais entré pendant ſa vie, quoiqu'il en fût Archevêque. Il laiſſa de Françoiſe Veini d'Arbouze ſa femme, deux fils, dont l'un fut Guillaume Evêque de Clermont & Fondateur du College de ce nom, que les Jeſuites occupent à Paris; l'autre fut Antoine Baron de Thyern & de Thonry, Seigneur de Nantouillet & de Rozai, Pere d'un autre Antoine du Prat, Seigneur des mêmes lieux & Prevôt de Paris, qui fit ériger l'Epitaphe ſuivante ſur le tombeau de marbre du Cardinal du Prat, dans la Cathedrale de Sens.

A la perpétuelle mémoire de la vertu & heureuſe fidélité de très Illuſtre & Reverendiſſime Monſeigneur Antoine, par la Permiſſion divine, Cardinal du Prat, Archevêque de Sens, Légat en France pour le ſaint Siége Apoſtolique, Chancelier de France, de Bretagne, de Milan, & de l'Ordre du Roi, lequel ayant été donné en ſes jeunes ans au bon Roi Louis XII pere de la Patrie, parvint aux honneurs & dignitez d'Ambaſſadeur & de Conſeiller au privé Conſeil: & depuis regnant le magnanime & très-Chrétien François I. Reſtaurateur des

Arts & Sciences, fut ledit Seigneur Reverendiſſime, Chancelier de Sa Majeſté, Chef de ſon Conſeil, & finalement le premier en ce Royaume, non-ſeulement en l'autorité de la Juſtice, mais auſſi en la ſuprême dignité du Pontificat, au tems du Pape Clement VII, &c.

A peine le Cardinal fut-il expiré, que le Roi informé de ſes grandes richeſſes, ſe fit donner à titre de prêt cent mille écus pas ſes héritiers, qui les délivrerent au Préſident Poyet, à condition qu'ils leur ſeroient rendus dans le terme de neuf années; mais cet engagement fut un de ceux que François I ſe piqua peu de remplir avec exactitude. Les héritiers de du Prat s'eſtimant trop heureux qu'on les laiſsât paiſibles poſſeſſeurs du reſte, ne jugerent pas à propos de preſſer un pareil créançier. Il eſt vrai-ſemblable que ce prêt étoit une honnête reſtitution, dont on étoit convenu avec les héritiers du Cardinal, pour ménager ſa réputation.

En diſant que du Prat fut ennemi déclaré des Héretiques, on conçoit aiſément combien il a dû paroître de Libelles contre lui. Le fameux Beze ſur-tout attaqua ſa mémoire: il accuſa

le Cardinal d'une ignorance craſſe, & dit qu'il étoit ſingulier de voir une Doctrine condamnée par un homme ſans lettres, qui n'ayant aucune notion de la langue latine, n'avoit pû que s'en rapporter à d'autres ſur les points conteſtez. Pour prouver cette prétendue ignorance du Cardinal Légat, Beze rapporte que le Roi d'Angleterre ayant envoyé à François I douze beaux Dogues, & la Lettre portant *duodecim Moloſſos*, du Prat demanda à ce Prince un de ces beaux *Mulets* qu'il avoit reçûs d'Angleterre; & ſur ce que le Roi, en ſouriant de ſon erreur, lui répondit qu'on lui avoit envoyé des Drogues & non des Mulets, le Chancelier s'excuſa en diſant, qu'il avoit crû entendre lire, *duodecim Muletos*. Cependant du Prat ayant été bon Avocat dans ſa jeuneſſe, & ayant exercé aſſez long-tems ce métier, il eſt étonnant qu'il eût oublié juſqu'à ce point une langue auſſi eſſentielle à cette profeſſion; cette raiſon n'eſt peut-être pas ſans réplique. Mais du Prat étant encore Maître des Requêtes, Louis XII l'envoya en Ambaſſade vers l'Empereur Maximilien, & lui donna deux Collegues. Du Prat fut chargé

Son ignorance craſſe.

Digitized by Google

ſeul de la Harangue qu'on devoit faire à ce Prince : il la compoſa en latin, au moins il la prononça lui-même, devant l'Empereur. Le Feron le qualifie ſouvent dans ſes Ecrits de *docte & fameux Juriſconſulte ;* j'ajoute que Sadolet le choiſit pour Cenſeur de ſes Oeuvres latines : il ne ſe pouvoit que Beze n'eût connoiſſance de ces faits ; mais il étoit ennemi déclaré de du Prat.

On oppoſe auſſi à ceux qui blâment l'ardent deſir que du Prat témoigna pour la Papauté, que ce Prélat ſe trouvoit alors dans une ſituation à n'y pouvoir prétendre, étant déja fort avancé en âge, & ſe voyant ſi gras & ſi replet, qu'on étoit obligé d'échancrer ſa table pour y faire place à ſon ventre ; un homme, qui ne ſe remuoit dans ſa maiſon que par le ſecours d'autrui, n'étoit guere en état, ſelon eux, d'ambitionner une place, où il faut avoir beaucoup d'activité. Mais qui ne ſçait pas que l'ambition nous maſque preſque toujours notre état & nos talens, & qu'il lui eſt ordinaire de porter nos deſirs bien au-delà des choſes poſſibles & raiſonnables ?

Varillas.

Digitized by Google

Les Hiſtoriens, qui ont écrit au ſujet de du Prat, n'ont pas dédaigné de parler de ſon goût biſarre pour la chair d'ânon, qui étoit, dit-on, ſon mets délicieux. Mécene fut le premier, qui mit cette viande à la mode; cependant on ne le trouva point ridicule en cela. Au reſte, ſi l'on reprocha à du Prat ce goût impertinent après ſa mort, au moins le ſuivit-on durant ſa vie; car preſque tous les Courtiſans, peuple eſſentiellement copiſte, l'imiterent, & à ſon exemple mangerent de la chair d'ânon; cette viande ceſſa d'être de mode, auſſi-tôt que du Prat eut ceſſé de vivre.

Biſarrerie de ſon goût.

Après tout, on eſt obligé de dire (& c'eſt par là que je finirai cet Article) que ſi le Cardinal du Prat fut exempt de quelques-uns des défauts que ſes ennemis lui ont reprochez, il en eut d'autres, qui le feront toujours regarder comme un méchant homme. Ce fut lui, qui cauſa tous les malheurs dont la France ſe vit affligée ſous le regne de François I, en reduiſant le Connétable de Bourbon, cruellement perſécuté, à chercher une retraite parmi les ennemis de l'Etat. Lui ſeul fut la cauſe de la diſgrace de Lautrec, &

Jugement ſur ce Miniſtre.

de la mort de Semblançai ; & de-là il eſt reconnu indirectement coupable de la perte de l'Italie, & de la mort de tant de milliers d'hommes qui y périrent. Les Rois de France lui ont néanmoins quelque obligation, ſi les Souverains doivent ſçavoir gré à des Miniſtres d'une intelligence bornée, qui leur ſuggerent les moyens de ſe ruiner eux-mêmes en ruinant leurs ſujets, & qui croyent les enrichir, lorſqu'ils tariſſent la ſource de leurs revenus.

Digitized by Google

FRANÇOIS DE TOURNON,

Archevêque d'Embrun, Cardinal, Miniſtre d'Etat ſous François I.

Naiſſance & éducation de François de Tournon.

FRANÇOIS DE TOURNON, fils de Jacque de Tournon & de Jeanne de Polignac, nâquit en 1489. Je ne m'arrêterai point à parler de ſon illuſtre origine. Tout le monde ſçait quelle étoit l'ancienneté de la Maiſon de Tournon actuellement éteinte. Il ſuffit de dire que François, dont il s'agit ici, ne démentit en rien la grandeur de ſa naiſſance : on peut même aſſurer que quoique cette Maiſon ait produit de grands hommes dans la guerre, & qu'on ait vû, même du vivant de François, quatre illuſtres Prélats de cette famille ſe diſtinguer par leur pieté & leur ſçavoir, nul ne lui a fait tant d'honneur, que celui dont nous allons

parcourir les principales actions.

Ses premieres années furent employées à l'étude des Belles-Lettres, & comme il avoit une facilité merveilleuſe, il fit en peu de tems des progrès extraordinaires. Mais ce ne fut pas ſeulement par ſon amour pour les Sciences, qu'il ſe rendit recommandable; on remarqua en lui dès ſa plus tendre jeuneſſe un grand fond de religion, qui ne ſe démentit point durant le cours de ſa vie.

Il eſt Religieux de S. Antoine de Viennois.

Il étoit le ſecond de huit enfans. Ses parens, qu'une ſi nombreuſe poſtérité mettoit hors d'état de les pourvoir tous avantageuſement, furent ravis de trouver dans le jeune François des diſpoſitions qui ſecondoient leurs vûes; car ils le deſtinoient à l'Etat Eccléſiaſtique. Il entra d'abord dans le Monaſtere de S. Antoine de Viénnois, célébre Abbaye de Chanoines Reguliers de S. Auguſtin; & quoiqu'il n'eût encore que douze ans, il fut jugé capable de recevoir l'habit de cet Ordre. Dans ce tems-là, les Monaſteres n'étoient pas ſeulement des aziles de pieté, contre les attraits ſéduiſans du monde; c'étoient encore des eſpéces d'Académies de Belles-Lettres, qui donnoient à l'E-

Digitized by Google

tat & à l'Egliſe des perſonnages auſſi ſçavans que pieux. C'étoit de ces doctes Séminaires qu'on tiroit les plus illuſtres Prélats : auſſi bien-tôt on n'y entra plus, qu'à deſſein d'en ſortir décoré du glorieux titre d'Evêque ou de Cardinal. Tel fut le principal motif qui engagea les parens de François de Tournon à lui faire embraſſer l'Etat Monaſtique, pour lequel d'ailleurs ſon tempérammment & ſon éducation chrétienne lui avoient donné ce penchant, qu'on appelle vocation. Ce fut donc dans le ſilence d'un Cloître obſcur, que le jeune Tournon, non-ſeulement fortifia ſa pieté, mais puiſa cette profonde connoiſſance de la Théologie Scolaſtique, qui dans la ſuite le rendit le fléau des nouvelles opinions.

Son mérite, plutôt que ſa naiſſance, lui procura bien-tôt des grades parmi ſes Confreres : dans un âge où le commun des hommes ſçait à peine obéir, il avoit déja appris à commander. Il fut d'abord revêtu de l'Abbaye de la Chaiſe-Dieu en Auvergne. Quelques-uns ont prétendu que ce fut de celle de Saint Antoine même ; mais c'eſt une erreur également contraire à la vérité de l'Hiſtoire & aux

lumieres du bon ſens. Comment auroit-on confié à un jeune homme de 14 ans la conduite d'un Ordre entier de Religieux, & ſur-tout dans un tems où l'on obſervoit encore à la rigueur les Loix de l'Egliſe ſur cet Article ? Dans la ſuite, il poſſéda ſucceſſivement pluſieurs autres dignitez Monaſtiques, toujours avec applaudiſſement, & donnant par-tout des marques d'une prudence peu commune. Il eſt vrai qu'on appercevoit déja en lui les ſemences d'un zele âpre & violent, où la charité étoit peu ménagée, zele qui lui attira bien des ennemis ſur la fin du regne de François I. Mais il avoit pour principe de ne jamais ſouffrir dans les autres ce qu'il ne ſe ſeroit point pardonné à lui-même. Au reſte, dans les plus grands excès de ſon zéle pour l'Orthodoxie, on reconnut toujours ſa droiture & ſon équité.

Il eſt élû Arch. d'Embrun.

Après avoir poſſedé les plus grandes dignitez du Cloître, François de Tournon fut jugé capable d'emplois plus importans pour la République & pour l'Egliſe. C'étoit encore l'uſage alors que le Clergé & le peuple d'un Diocèſe choiſiſſoient eux-mêmes leurs Prélats, & le choix tomboit preſque toujours

toujours ſur un perſonnage de mérite. Le Diocèſe d'Embrun frappé de la vertu de Tournon, dont il étoit le témoin oculaire, le choiſit pour ſon Archevêque. Le Prélat gouverna cette Egliſe pendant pluſieurs années, & répondit parfaitement à la bonne opinion qu'on avoit conçuë de lui.

Portrait de François I.

François premier regnoit alors. C'étoit un honnête homme. Doux, affable, clément, moderé, belliqueux, paſſionné pour la gloire, intrépide dans le danger, ami & protecteur du mérite, plein d'équité. Il eut des défauts conſidérables, qui l'empêcherent de regner heureuſement & avec gloire. Le principal fut ſon amour extrême pour le plaiſir, ſource de ſon inapplication aux affaires de ſon Royaume. Sa trop grande vivacité fut cauſe qu'il forma des projets mal conçus, & plus mal exécutez. On lui reproche auſſi d'avoir donné trop aiſément ſa confiance à des favoris, qui en abuſerent aux dépens de la tranquillité de l'Etat. Quoiqu'il fût un bon Juge du mérite, il ne laiſſa pas de faire ſouvent de fort mauvais choix, ſoit par rapport à ſes Généraux, ſoit par rapport à ſes Miniſtres. Mais le principe

de tous ſes malheurs, fut ſa trop grande condeſcendance pour Louiſe de Savoye ſa mere, qui l'aveugloit à un point, que quoique cette femme altiere & vindicative eût fait plus de mal à la France que ſes cruels ennemis, ſon reſpect pour elle ne ſe démentit jamais tant qu'elle vêcut : elle gouverna la France avec un pouvoir abſolu, ſans que ſon fils en fût jaloux.

Cette Princeſſe, par l'injuſtice la plus criante, venoit de priver la France du plus grand homme de guerre qu'elle eût alors, je veux dire, du fameux Connétable de Bourbon. Le Roi ne prévit pas les conſéquences de la perte d'un Sujet, & crut qu'un Prince de ſon ſang chez l'Etranger, n'étoit qu'un homme de moins dans ſon Royaume. Il ne vit le mal que lorſqu'il n'étoit plus tems d'y remédier; ou plutôt il ne le vit pas, puiſqu'il ne mit point celle qui avoit commis la premiere faute, hors d'état d'en commettre de nouvelles.

Tournon entre dans le Conſeil d'Etat du Roi.

Ce fut dans les circonſtances de la révolte du Connétable, que François de Tournon fut admis au Conſeil d'Etat du Roi. Ce Prince, qui connoiſſoit ſa religion & ſa prudence, voulut l'a-

voir auprès de ſa perſonne, & profiter de ſes lumieres. Mais, de même que les autres Conſeillers d'Etat, il ne donnoit ordinairement ſon avis, que conformément à celui de la Reine mere, qui dominoit dans le Conſeil. Cependant on ne le vit jamais approuver les conſeils violens de cette Princeſſe ; il s'y oppoſoit même quelquefois avec une fermeté adroite, qui eut beſoin de toute la protection du Roi, pour ne le pas faire chaſſer de la Cour. Mais un point eſſentiel de politique auquel il fut toujours fidele, ce fut de cultiver ou de s'aſſocier ceux que le Roi honoroit le plus de ſa bienveillance : ainſi il rechercha l'amitié du Chancelier Antoine du Prat, & entra même très-avant dans la confiance de cet ambitieux Miniſtre, qui avec pluſieurs bonnes qualités, n'eut jamais celle de Citoyen. Il ſçavoit combien il en avoit couté au malheureux Samblançai, dont le principal crime étoit d'être concurrent de du Prat dans l'amitié du Roi.

La révolte du Connétable Charle de Bourbon, ralluma le feu de la guerre. Ce Prince ayant pris le commandement des troupes de l'Empe-

reur, les employa d'abord contre la France. Il entra en Provence avec une nombreuſe armée; & habile comme il étoit, on s'attendoit qu'il y feroit bien du mal. Mais la jalouſie des Officiers de l'Empereur fut plus favorable à la France, que la bonne conduite de nos Généraux. Charle de Bourbon fut obligé de repaſſer les Alpes, ſans avoir rien exécuté de conſidérable, après avoir ruiné une très-belle armée : le Roi le voyant partir, réſolut de le ſuivre, & contre l'avis des plus ſages de ſon Conſeil, il paſſa de nouveau en Italie. Il fit d'abord des progrès; mais ſa prévention pour l'Amiral Bonnivet, dont il ſuivoit aveuglément les conſeils, lui fit bientôt commettre ces fautes qui couterent tant de ſang à la France & la liberté même à ſon Roi. On ſçait quel fut le ſuccès de la funeſte bataille de Pavie. Que cette malheureuſe journée n'eſt-elle effacée de nos faſtes! Mais une Nation ſi couverte de gloire & ſi chargée de lauriers avoit peut-être beſoin que la Providence lui ménageât cette triſte humiliation.

La priſe du Roi & la défaite de ſon armée jetta la France dans la conſter-

Digitized by Google

nation. L'Etat privé de ſon Chef, deſtitué de Capitaines & de ſoldats, épuiſé par les fréquentes guerres, ſur le point d'être attaqué par de nouveaux ennemis, &, qui pis eſt, déchiré par des factions, ſembloit être ſur le penchant de ſa ruine. Ses ennemis, acharnez à ſa perte, partageoient même déja les Provinces de ce Royaume ; & après les rudes ſecouſſes qu'il venoit d'eſſuyer, il ſembloit comme impoſſible qu'il ſe relevât. Mais les François ſçurent tirer du ſecours de leur propre foibleſſe ; & lorſqu'il paroiſſoit que tout concouroit à la perte du Royaume, on le vit peu à peu reprendre ſon ancien luſtre, quoiqu'avec des efforts prodigieux.

Triſte état de la France.

Louiſe de Savoye, que le Roi avoit nommé Régente du Royaume avant ſon départ de France, quoiqu'accablée de la captivité de ſon fils, ne ſe laiſſa point trop aller à ſa douleur. Comme elle étoit cauſe du mal, elle uſa de toute ſa prudence pour le réparer. On tint auſſi tôt un grand Conſeil, où chacun eut la liberté de dire ſon ſentiment. François de Tournon ayant parlé immédiatement après le Chancelier du Prat, conſeilla à la Ré-

Digitized by Google

gente de commencer par procurer la liberté à ceux qui avoient été faits priſonniers avec le Roi à Pavie. Ce projet, qu'on goûta & qu'on exécuta, fut d'une grande reſſource à l'Etat, & attira à la Régente l'affection de la Nobleſſe & du peuple. Mais lorſqu'elle mettoit tout en uſage pour remédier aux maux de la France, des ſujets mal intentionnés lui donnerent un nouveau ſujet d'inquiétude, d'autant plus fâcheux, qu'il regardoit ſa perſonne. Ces factieux, jaloux de l'autorité du Chancelier du Prat, conſeillerent au Duc de Vendôme, comme premier Prince du Sang, de prendre en main les renes du gouvernement. Mais ce Prince généreux, qui préferoit le repos de l'Etat à ſa propre élévation, quoiqu'il eût tout ſujet d'être mécontent de ce qu'on avoit enlevé les biens de ſa maiſon, pour en gratifier des favoris, ne voulut rien faire que conformément aux volontez de la Régente, qui charmée de ſon procedé, le fit Chef du Conſeil de la Régence. Elle aſſembla enſuite un Conſeil à Lyon, compoſé des principaux Officiers de la Couronne & de tous les Gouverneurs des places, & leur donna les ordres,

Digitized by Google

qu'elle crut néceſſaires dans les circonſtances préſentes pour la défenſe des Frontieres.

C'étoit du côté de la Picardie qu'il y avoit le plus à craindre : le Roi d'Angleterre Henri VIII, ligué avec l'Empereur, étoit ſur le point de paſſer la mer à la tête d'une armée. Comme ſa deſcente étoit ce qui inquiétoit le plus alors, ce fut auſſi ce qu'on s'empreſſa le plus de prévenir. La Régente ménagea ſi bien l'eſprit de ce Prince, jaloux des ſuccès de l'Empereur Charle V, qu'il lui promit de ne point l'accabler. Il conſentit même à ſe liguer avec cette Princeſſe, pour procurer la liberté de ſon fils. Mais pour ne pas contrevenir le premier aux Articles du Traité fait avec l'Empereur, il chercha un expédient qui pût le détacher honnêtement de ſon alliance. Il lui fit faire des propoſitions ſi exorbitantes, que l'Empereur n'eut garde de les accepter ; au contraire, croyant déſormais pouvoir ſe paſſer du ſecours des Anglois, il rejetta les demandes de Henri avec hauteur : c'étoit ce qu'on demandoit. Le Roi d'Angleterre après ce refus, ſe croyant dégagé, ſigna avec la Régente trois traitez, qui ten-

Traité fait avec le Roi d'Angleterre.

doient au bien du Royaume, & à la délivrance du Roi.

Tournon Ambaſſadeur à Madrid.

Louiſe de Savoye hors d'inquiétude de ce côté-là, ſongea à envoyer des Ambaſſadeurs à l'Empereur, pour ſçavoir à quel prix il rendroit la liberté à ſon fils. Une ſi importante commiſſion fut confiée à la Ducheſſe d'Alençon ſœur du Roi. François de Tournon, Jean de Selve premier Préſident, Chabot de Brion, & Gabriel de Grammont Evêque de Tarbes, lui furent donnez pour conſeil.

Cependant le Roi, dans l'eſpérance d'obtenir des conditions raiſonnables, en traitant immédiatement avec l'Empereur, avoit ſouhaité d'être transferé à Madrid; mais ſon attente fut vaine. Loin de trouver autant de franchiſe & de politeſſe dans Charles V qu'il en avoit lui-même, on le traita au contraire avec dureté, & de la maniere la moins ſupportable, même à un particulier. L'Empereur ſous differens prétextes refuſa de l'aller voir.

Le Préſident de Thou, dans ſon Hiſtoire, raconte une choſe particuliere, omiſe par les autres Ecrivains : c'eſt que le Vice-Roi de Naples, ayant de-

Digitized by Google

mandé les Galeres de France, pour tranſporter le Roi, d'Italie en Eſpagne, André Doria refuſa de donner les ſiennes. Il les arma au contraire, & attendit le Roi au paſſage, afin de procurer ſa délivrance. Il y auroit réuſſi, ſi le Roi qui craignit d'être poignardé par les Eſpagnols, comme on l'en ménaçoit, n'eût ordonné à Doria de ſe retirer. Il le fit à regret, & le chagrin qu'il eut à eſſuyer de la part de l'ingrate Cour de France, même à cauſe de cette action, ne ſervit pas peu à le détâcher du parti des François, & à offrir ſes ſervices au Pape.

Ce ne fut pas la ſeule occaſion, où le Roi penſa recouvrer ſa liberté; mais ſa généreuſe droiture lui en fit toujours rejetter les moyens. Ce Prince ayant débarqué en Eſpagne, les ſoldats de ſa garde ſe revolterent contre le Vice-Roi, faute de paye, & lui tirerent pluſieurs arquebuſades, dont le Roi même penſa être atteint. Le Vice-Roi prit la fuite, laiſſant à François I le ſoin d'appaiſer les mutins: il le fit avec ſon éloquence ordinaire; mais pluſieurs après le tumulte, lui firent entendre qu'elle avoit été mal placée en cette occaſion; qu'il auroit dû plutôt leur

promettre double paye, & qu'ils l'auroient conduit en ſon Royaume.

Cependant l'Empereur déliberoit dans ſon Conſeil, ſur la maniere dont il en uſeroit à l'égard du Roi de France. L'Evêque d'Oſme ſon Confeſſeur ouvrit un avis moderé, & conſeilla de rendre la liberté à ce Prince à des conditions raiſonnables, perſuadé que plus elles ſeroient onéreuſes, plus il ſe croiroit diſpenſé de les remplir. Le Duc d'Albe, qui parla enſuite, preſſentant les diſpoſitions de ſon Maître, ſe fit un devoir de dire ſon avis conformément à ſes diſpoſitions. Cet homme altier, dont l'humeur féroce & ſanguinaire fut depuis ſi terrible aux Flamans, conſeilla de rendre la liberté au Monarque François à des conditions ſi dures, & de réduire ſa Monarchie à un tel point d'abaiſſement, qu'il n'y eût plus déſormais de rivalité entre la Maiſon de France & celle d'Autriche. On ne vit que trop par la conduite que tint l'Empereur dans la ſuite, que ce conſeil violent étoit de ſon goût. Mais avant que de rien reſoudre, il attendit l'arrivée des Ambaſſadeurs de France qui étoient en chemin.

Ils ſe rendirent à Madrid ſur la fin

Digitized by Google

de Septembre 1525. Le Maréchal de Montmorenci qui les précéda, étoit parti en poſte pour aller porter au Roi la nouvelle du Traité fait avec le Roi d'Angleterre, dont ce Prince fut fort rejoui : mais ſa joye fut de courte durée. Les délais de l'Empereur, qui refuſoit toujours de le venir voir, ſous prétexte qu'il tenoit les Etats à Tolede, joints aux fatigues de la derniere campagne & à l'ennui de ſa priſon, le jetterent dans une langueur, qui le conduiſit à une maladie dangereuſe, & bientôt on déſeſpéra de ſa vie. Charle-Quint, plus intéreſſé que complaiſant, & plus politique que poli, s'empreſſa pour lors de venir viſiter le Roi, & par mille careſſes accompagnées de promeſſes flateuſes, tâcha de lui faire recouvrer une ſanté, qui lui étoit néceſſaire pour recueillir le fruit de ſa victoire. En effet, le Roi, ſéduit par cette apparence de cordialité, revint en peu de tems de ſa maladie. La Ducheſſe d'Alençon étant arrivée ſur ces entrefaites, ne ſervit pas peu, par ſes doux entretiens, à hâter la gueriſon de ſon frere, qui l'aimoit tendrement. L'Empereur, charmé de le voir rétabli, ne rabattit rien de ſa fermeté,

Négociation pour la liberté du Roi.

& continua de faire les mêmes propoſitions, qui étoient, qu'on lui cédât la Bourgogne ; que le Roi ſe déſiſtât de tous ſes droits ſur les terres que l'Empereur poſſedoit, & qu'on donnât au Duc de Bourbon le Dauphiné & la Provence à titre de Royaume, avec la Ducheſſe d'Alençon en mariage. L'Empereur ne fit cette derniere propoſition, qu'à deſſein de refuſer honnêtement au Connétable Eléonor Douairiere de Portugal, qu'il vouloit réellement faire épouſer au Roi de France, quoique ſon mariage avec le Duc de Bourbon fût un Article du Traité de ce Prince avec l'Empereur : mais on rejetta bien loin cette propoſition; ce qui fit que les négociations reſterent quelque tems ſuſpendues, par l'opiniâtreté de l'Empereur à demander le Duché de Bourgogne, que le Roi s'obſtinoit à refuſer. On fut donc contraint de prendre d'autres voyes.

La Régente entra alors dans une ligue formée entre toutes les puiſſances d'Italie, pour rendre la liberté à ce Pays opprimé par l'Empereur. Le Marquis de Peſcaire devoit y entrer, & pour prix de ſa défection du parti de l'Empereur, on devoit le procla-

Digitized by Google

mer Roi de Naples. Jamais deſſein ne fut mieux concerté ; il étoit l'ouvrage de Jerôme Moroné Chancelier de Milan, le plus habile politique de ſon ſiécle, & proprement l'ame de tous les mouvemens qui s'étoient faits en Italie depuis l'arrivée de Louis XII en ce Pays. Quelque bien conduit que fût ce projet, il n'eut aucun lieu, & fut découvert à l'Empereur par celui-même qui avoit plus d'interêt qu'il réuſsît, je veux dire, par le Marquis de Peſcaire, que cette double trahiſon rendit également odieux aux Eſpagnols, & à ſes compatriotes. Il ſurvêcut peu à cette action, ayant été empoiſonné preſqu'auſſi-tôt après ſon aveu, ſoit par les Impériaux, ſoit par les Italiens.

Cette entrepriſe ayant manqué, on reprit les négociations, & l'Empereur cette fois fut plus traitable. Car quoique la ligue d'Italie eût mal réuſſi, elle lui fit faire réflexion qu'il alloit s'attirer toute l'Europe ſur les bras. D'ailleurs l'évaſion du Roi de Navarre, qui avoit été auſſi fait priſonnier à la bataille de Pavie, lui fit craindre que quelque ſujet fidéle ne trouvât le même moyen de lui enlever le Roi de

France.. On ſçait que Jean de Gaſſion ayant traité de la rançon de ſon Maître le Roi de Navarre, les Miniſtres Eſpagnols la fixerent à trente un mille écus : il étoit prêt de livrer cette ſomme, lorſque quelques chicannes ſurvenues lui firent entreprendre un projet hardi. Il alla de Bearn à Pavie, où ce Prince étoit gardé, & d'une partie de l'argent deſtiné à ſa rançon, il en corrompit les Gardes, & fit évader ſon Maître, tandis qu'étant reſté dans ſon lit à ſa place, il s'expoſoit à la vengeance des Officiers Impériaux qui n'étoient point du complot. On dit que ſon action génereuſe ne fut payée que d'ingratitude, comme il arrive ſouvent. Cependant elle fit faire des réflexions ſérieuſes à l'Empereur, & le rendit moins difficile aux propoſitions du Roi ; mais comme les conditions qu'il exigeoit étoient encore exorbitantes, la Ducheſſe d'Alençon convint avec le Roi qu'elle retourneroit en France ; elle partit en effet, munie d'un écrit de ſon frere, qui permettoit au Dauphin de ſe faire ſacrer Roi.

Elle laiſſa à Madrid, pour continuer les négociations, l'Archevêque d'Em-

Digitized by Google

brun & le Préſident de Selve. Le Conſeil d'Eſpagne croyant que François I avoit réellement envie de paſſer le reſte de ſes jours en priſon, conſeilla à l'Empereur d'être plus moderé dans ſes prétentions; mais il n'en voulut rien rabattre, & le Roi ſe vit enfin obligé d'en paſſer par tout ce qu'il plut au Vainqueur d'exiger. On conclut enfin le traité de Madrid, tel que l'on ſçait, par lequel il étoit évident qu'on faiſoit violence au Roi, & que de pareilles conditions n'avoient pû être acceptées, que par un priſonnier accablé de la longueur de ſa captivité. Auſſi ce Traité fut-t'il compté pour rien, lorſque le Roi ſe vit libre, excepté l'Article de ſon mariage avec la ſœur de l'Empereur, comme nous le verrons ci-après.

Tournon reſte à Madrid, pour conclure le Traité.

Avant la concluſion du Traité de Madrid, il ſe paſſa une choſe qui fit voir combien Charles V, ou ſi vous voulez, ſon Conſeil, avoit peu de probité & d'honneur. Ce Prince voyant la Ducheſſe d'Alençon partie, & craignant de perdre le fruit de ſa victoire, voulut la faire arrêter. Il prétendoit pouvoir le faire avec juſtice, puiſque le ſauf-conduit de cette Prin- 1526.

ceſſe alloit expirer. Charles de Bourbon, qui avoit encore un cœur François, & qui n'étoit ennemi que du Roi, & non de la Nation, informé de cette infâme réſolution de l'Empereur, en avertit ſecrettement l'Archevêque d'Embrun, qui ſur le champ dépêcha un Courrier à la Ducheſſe d'Alençon, pour l'informer du danger où elle étoit. Elle avoit encore un grand eſpace de chemin à faire, & ſon paſſeport devoit expirer le lendemain. Elle fit une ſi grande diligence, qu'elle arriva heureuſement ſur les Frontieres de France, une heure avant l'expiration de ſon paſſe-port.

Cependant le Roi ſigna le traité de Madrid, où l'on fit peu mention des interêts du Duc de Bourbon. Ce ne fut pas là le ſeul chagrin qu'il eût à eſſuyer, & il eut tout le tems de ſentir que les plus grands motifs de mécontentement ne juſtifient jamais une révolte contre ſon Prince, ni un traité avec les ennemis de ſa Patrie. Le Roi ſe fiança avec la Reine Eleonore, & ſe diſpoſa à partir d'Eſpagne, pour retourner dans ſes Etats. Il ſortit de Madrid le 21 de Février, accompagné de l'Archevêque d'Embrun & du Pré-

Le Roi eſt mis en liberté.

Digitized by Google

ſident de Selve, & ſe rendit ſur la Frontiere, où la Régente étoit arrivée avec les enfans de France, qui devoient ſervir d'ôtages. L'échange ſe fit au milieu de la petite Riviere d'Andaye, qui ſert de borne à l'un & à l'autre Royaume ; on dit que le Roi n'eut pas même la permiſſion de témoigner ſa tendreſſe à ſes enfans. Il ſe retira d'abord à Bayonne & enſuite à Bordeaux, où la premiere choſe qu'il fit, fut d'écrire au Roi d'Angleterre, pour le remercier de la maniere généreuſe dont il en avoit uſé à ſon égard. Il alla enſuite à Coignac, lieu de ſa naiſſance, où il penſa perdre la vie par la chute de ſon cheval. Il ſongea enſuite à recompenſer les Seigneurs qui avoient témoigné le plus de zele, ſoit à la bataille de Pavie, ſoit pendant ſa priſon. Le Maréchal de Montmorenci fut fait grand Maître de ſa maiſon; Philippe Chabot ſuccéda à Bonnivet dans la Charge d'Amiral.

Tournon eſt élû Arch. de Bourges.

François de Tournon ne fut pas oublié dans cette occaſion. Le Roi voulant lui procurer une récompenſe digne de ſes ſervices, fit inſtance auprès de Clement VII, pour qu'il lui accordât le Chapeau de Cardinal,

mais il ne l'obtint que deux années après. La voix du peuple fut plus prompte à ſeconder les ſouhaits du Roi. François de Bueil Comte de Sancerre étant mort, le Clergé de Bourges, ſelon l'uſage conforme à l'ancienne diſcipline de l'Egliſe qui encore ſubſiſtoit, élut François de Tournon pour ſon Succeſſeur. Tournon avant de prendre poſſeſſion de ſon nouvel Archevêché, abdiqua celui d'Embrun, ſuivant en cela une conduite toute oppoſée à celle de pluſieurs Prélats ſes contemporains, qui ſans honte, & ſans reſpect pour les Loix Eccléſiaſtiques, demeuroient ſans façon aſſis ſur pluſieurs Siéges à la fois, & Paſteurs de pluſieurs troupeaux, n'en conduiſoient aucun. A peine eut-il pris poſſeſſion de ſa nouvelle dignité, qu'il aſſembla un Synode pour remédier aux maux de ſon Diocèſe, où l'héreſie de Luther commençoit à s'introduire; il la pourſuivit avec tant d'ardeur, qu'il la bannit entierement. Après avoir donné ces marques de ſon zele, il fut appellé à la Cour, où ſa préſence & ſes conſeils étoient néceſſaires.

Le Roi, qui ne ſongeoit à rien moins

Digitized by Google

qu'à exécuter le traité de Madrid, laiſſa long-tems l'Europe en ſuſpens ſur ce qu'il alloit faire ; enfin il déclara ſa volonté. Comme l'oppreſſion étoit manifeſte dans le traité de Madrid, & que le Roi n'avoir paru conſentir aux Articles onéreux, que pour ſe tirer d'une dure & longue captivité, il ne s'empreſſa pas beaucoup de les mettre à exécution. Il répondit même aux Envoyez de l'Empereur, qui le preſſoient d'accomplir ſa promeſſe, que pluſieurs Articles ne dépendoient pas de lui, mais des Etats Géneraux du Royaume ; qu'il alloit inceſſamment les aſſembler, & qu'il ſatisferoit, autant qu'il étoit en lui, aux autres Articles du traité. En même tems arrivérent les Députez du Duché de Bourgogne, qui repréſenterent au Roi avec une noble hardieſſe, qui ſans doute avoit été concertée avec le Miniſtre, qu'il n'étoit pas le Maître de les faire ainſi paſſer ſous une domination étrangere ; que ſi on vouloit les y contraindre, ils en appelleroient aux Etats généraux du Royaume, & que ſi la juſtice leur étoit refuſée par les Etats, ils ſe la feroient eux-mêmes, & ſe porteroient aux dernieres extrêmitez, plu-

Inexécution du Traité de Madrid.

Digitized by Google

tôt que de changer de Maître. Le Roi charmé de leur attachement, ne les preſſa pas beaucoup de répondre à ſes engagemens avec l'Empereur. Le Vice-Roi de Naples voyant clairement où tendoit ce refus des Bourguignons, propoſa au Roi de retourner priſonnier en Eſpagne, pour ne point manquer à ſa parole Royale, & d'imiter en cela l'exemple du Roi Jean. Le Roi lui répondit que le traitement de l'un & de l'autre avoit été bien different : qu'au reſte pour faire voir qu'il agiſſoit de bonne foi, il offroit deux millions d'or pour le rachât de ſes enfans.

La guerre recommence entre l'Empereur & la France.

L'Empereur, informé de tout ce qui ſe paſſoit, vit bien que la guerre alloit recommencer. C'eſt pourquoi il s'empreſſa d'aller ſe faire couronner en Italie, & à ſon retour il ſe mit en état de n'être pas ſurpris. On publia bientôt en France une ligue avec le Roi d'Angleterre & les Princes d'Italie : mais les méſures furent ſi mal priſes de part & d'autre, que cette ligue fut très préjudiciable aux puiſſances alliées. Le Roi d'Angleterre en fut pour ſon argent ; il en couta au Roi ſes plus braves ſoldats, & pluſieurs

Digitized by Google

de ſes Géneraux. Le Pape vit les Terres de l'Egliſe, ainſi que tout le reſte de l'Italie, en proie aux fureurs des Impériaux, qui ſous la conduite du Connétable de Bourbon, prirent & ſacagerent Rome, & tinrent le Pape même priſonnier dans le Château Saint-Ange. Il eſt vrai que ce fut le dernier exploit de ce Géneral, Prince auſſi à plaindre que coupable, qui fut tué au ſiége de cette Capitale du monde Chrétien. Les Vénitiens, qui avoient le plus profité de cette guerre, eurent auſſi le plus à reſtituer, lorſqu'il fut queſtion de faire la paix.

François de Tournon, de retour à la Cour, eut part aux évenemens de la guerre d'Italie, & ſe trouva à diverſes aſſemblées convoquées par le Roi, entr'autres, à celle du Palais, qui ſe tint pour recevoir le Hérault d'armes de l'Empereur, envoyé pour accepter le défi du Roi propoſé à ce Prince pour un combat ſingulier. Cette auguſte aſſemblée, compoſée de tout ce qu'il y avoit de plus grand & de plus ſage dans le Royaume, n'eut garde de ſouffrir que le Roi ſatisfit au Cartel; ainſi il n'eut aucun lieu. Cependant la guerre, qui continuoit avec fu-

reur en Italie, & les pertes ſouffertes de part & d'autre, dégouterent également le Roi & l'Empereur. Marguerite d'Autriche, qui ſollicitoit ſans ceſſe Charles ſon neveu de ſe reconcilier avec la France, & Louiſe de Savoye travaillant de même auprès de ſon fils, elles obtinrent qu'on commenceroit des conferences, pour la paix, dont elles furent elles-mêmes les Plénipotentiaires. Cette paix, qui s'appella la paix des Dames, fut conclue à Cambrai, lieu des conferences, & fut obſervée plus religieuſement que le Traité de Madrid, dont on rappella les principaux Articles, à l'exception du Duché de Bourgogne. Les Vénitiens y furent ſacrifiez : ce qu'fit dire en ce tems-là, que Cambrai, étoit le purgatoire des Vénitiens, parce que c'étoit la ſeconde fois qu'on s'y aſſembloit, pour leur faire rendre pluſieurs places qu'ils poſſedoient en Italie, & leur faire expier leurs uſurpations.

La paix des Dames.

Comme la tendreſſe du Roi pour ſes fils étoit le plus puiſſant motif qui l'eût fait reſoudre à la paix de Cambrai aux dépens même de ſes alliez, on s'empreſſa de les retirer des mains de

Digitized by Google

l'Empereur. Cette commiſſion fut encore confiée à François de Tournon, qui conjointement avec le Maréchal de Montmorenci, alla ſur la Frontiere pour les recevoir ; il avoit avec lui l'argent deſtiné pour la rançon des fils de France. Le Roi le ſuivit bientôt & ſe rendit à Bordeaux, où malgré ſon impatience de revoir ſes enfans, il les attendit encore près de quatre mois, par les chicanes & les méfiances continuelles des Eſpagnols: enfin ils furent livrez dans le mois de Juin, & avec eux Eleonore Douairiere de Portugal, ſœur de l'Empereur, que le Roi devoit épouſer. Si-tôt que ce Prince eut appris qu'ils étoient en chemin, il alla au-devant d'eux, ſuivi d'une nombreuſe & brillante Cour, & ils ſe rencontrerent à une Abbaye des filles de S. Clair, nommée Captiaux, proche du Mont-de-Marſan *, où le Roi épouſa Eleonore. François de Tournon fit la céremonie du mariage. Cette rencontre fut heureuſe pour l'Abbaye. Le Roi informé par Tournon de la pauvreté de ce Monaſtere, ne voulut point quitter ce lieu, ſans avoir donné aux

* Le P. Daniel dit que ce fut auprès de Roquebort-de-Marſan, qui eſt une Ville differente.

Religieuſes des marques de ſa religion & de ſa généroſité. On partit, & en peu de tems le Roi arriva à S. Germain en Laye, où il attendit que les préparatifs que l'on faiſoit à Paris & à Saint Denis, pour le Couronnement & l'entrée de la Reine ſon épouſe fuſſent prêts. Tout s'y paſſa avec une magnificence extraordinaire. François de Tournon prit part à la joye publique, & fut pourvû de l'Abbaye de S. Germain des Prez.

La fin de l'année précedente avoit été fâcheuſe à Tournon, par la mort de Jean de Selve ſon Collégue dans le traité de Madrid, & avec qui il avoit lié une amitié étroite. Mais ſi les plus grandes dignitez peuvent nous conſoler de la perte d'un ami, à ſa douleur ſuccéda la joye d'être enfin revêtu du Chapeau de Cardinal, qu'il reçut en même tems que le Chancelier du Prat. Tous deux le mériterent, mais differemment ; l'un par des ſervices réels rendus à l'Etat & à l'Egliſe * ; &

* Sadolet, qui fut depuis Cardinal, commence ainſi ſa Lettre de congratulation à Tournon : *Gratulor, tibi, & valde gratulor ; quod iſtum gradum honoris ampliſſimi ita es conſecutus, ut non laus in illo honore poſita ; ſed fortuna virtutem tuam ſecuta videatur, &c. Epiſt. Sadol.*

l'autre

l'autre par ſa complaiſance pour le Pape, qui lui fit renverſer l'ancien ordre de ſuccéder aux Bénefices.

La fin de l'année précedente 1531 fut glorieuſe à Tournon, en ce qu'elle augmenta ſon crédit dans le Royaume, & le mit plus à portée de témoigner ſon zele pour le bien de l'Etat. Louiſe de Savoye étant morte, & le Cardinal du Prat ayant été éloigné de la Cour, le Roi chercha à qui il pourroit donner dignement ſa confiance. Anne de Montmorenci étoit alors dans une grande faveur ; ſes importans ſervices avoient mérité l'amitié du Roi ; mais comme il étoit obligé d'aller à la guerre, on ne crut pas devoir lui remettre entierement le ſoin des affaires. Le Cardinal de Tournon fut jugé plus capable de remplir cette importante place, & le Roi ne voulut plus ſe conduire que par ſes conſeils. Les diverſes négociations dont on l'avoit chargé, lui avoient appris à manier les eſprits ; ainſi il n'eut pas beaucoup de peine à remplir dignement le poſte qu'on lui confioit. Ce qui l'y ſoutint principalement, fut qu'il tâcha toujours de ménager l'amitié des Grands, ſans négliger celle du peuple.

Comme les années qui ſuivirent la paix de Cambrai furent aſſez tranquilles, le Cardinal de Tournon en profita pour employer au bien de la Religion le tems que les affaires d'Etat pouvoient lui laiſſer : il travailloit avec un zele infatigable à l'extirpation de l'héreſie, & ſollicitoit en même tems le Roi d'employer l'autorité des loix à la punition des Novateurs, qui s'inſinuoient chaque jour dans le Royaume. Ce Prince religieux & qui aimoit la tranquillité & le bien de ſon peuple, ſuivit les conſeils de Tournon. Si ſous ſon regne, la nouvelle Religion entra en France, elle s'y tint toujours très-cachée : elle ne leva la tête que ſous les regnes ſuivans, où elle profita de l'ambition des Grands & de la politique de Catherine de Médicis.

Zele de Tournon contre les Héretiques.

Le Roi d'Angleterre dégouté de Catherine d'Arragon, Princeſſe qui cherchoit peu à plaire, & devenu éperdûment amoureux d'Anne de Boulen, réſolut de répudier la premiere pour épouſer la ſeconde : pour cela il falloit un prétexte. Le Cardinal Volſei & d'autres favoris ne manquerent pas d'en trouver un ; & pré-

Affaire du divorce de Henri VIII.

Digitized by Google

tendirent que ſon mariage avec la tante de l'Empereur étoit nul, parce qu'elle avoit été auparavant femme de ſon frere Artur. Le Pape informé de cette réſolution, vouloit à l'inſtigation de l'Empereur, agir à toute rigueur & excommunier Henri. François I prit en main ſes interêts & pria le Pape de ſuſpendre ſa Sentence, & de prévenir le plus grand malheur qui pût arriver à la Chrétienté; nul ne fut jugé plus capable d'une commiſſion ſi délicate que les Cardinaux de Tournon & de Grammont. Ils partirent en diligence pour Rome, & obtinrent en effet un délai.

Mariage du Dauphin avec Cat de Médicis.

Ce n'étoit pas la ſeule affaire qu'ils euſſent à traiter avec ſa Sainteté. Le Roi étoit informé de bonne part que l'Empereur faiſoit tous ſes efforts pour attirer le Pape dans ſon parti, & lui faire ſigner une ligue contre la France. On avoit interêt de rompre ce coup; & pour y réuſſir, les Ambaſſadeurs avoient ordre de propoſer à ſa Sainteté le mariage de Catherine de Médicis ſa niéce avec Henri Dauphin. Le Pape goûta fort cette propoſition, & quelque inſtance que lui fit Charles V, il ne put rien gagner ſur ſon eſprit: in-

formé du motif qui le rendoit ſi ferme, il fut le premier à le lui conſeiller, s'imaginant que le Roi n'avoit nulle envie de tenir ſa parole, & que ce ſeroit un moyen de les rendre ennemis irréconciliables. Mais il fut cette fois la dupe de ſa politique. Les Cardinaux de Tournon & de Grammont avoient auſſi ordre de ménager une entrevue entre le Pontife & le Roi. Le Pape voyant par-là qu'on agiſſoit ſincerement, témoigna tout l'empreſſement poſſible pour ce qu'on lui demandoit. Les Articles du mariage furent bientôt dreſſez, & l'on convint que Marſeille ſeroit le lieu de la conference. Le Pape s'y rendit en effet ſur les galeres de France, & y célebra le mariage de ſa niéce avec le Dauphin.

Henri VIII renonce à l'obéiſſance du Pape.

Henri VIII, ennuyé des longueurs de la Cour de Rome, étant prêt d'éclater, le Roi fit tous ſes efforts pour prévenir ce coup; mais la vivacité du Pape gâta tout, & ayant excommunié publiquement Henri, ſans vouloir entendre aux propoſitions d'accommodement, le Roi d'Angleterre fut ſi irrité du procédé du Pape, que ſur le champ il leva le maſque, épouſa publiquement Anne

Digitized by Google

de Boulen, deffendit à tous ſes ſujets d'avoir aucun commerce avec Rome, & ſe déclara le Chef de l'Egliſe Anglicane, quant à la diſcipline & à l'extérieur de la Religion. Le Roi fut très-affligé de cette révolution mémorable, & confera avec le Cardinal de Tournon, pour trouver quelque reméde, à ce qui lui paroiſſoit un très-grand mal; mais les choſes étoient pouſſées ſi loin de part & d'autre, qu'il ne fut jamais poſſible de reconcilier les eſprits. Le Pape ſurvêcut peu à ce malheur, étant mort cette même année & Cathérine d'Arragon auſſi. 1534.

Le Roi après avoir viſité les Provinces au-delà de la Loire, & fait ſon entrée à Toulouſe, s'en revint à Paris accompagné du Cardinal de Tournon, qui en chemin perdit ſon Collégue le Cardinal de Grammont. A peine fut-il arrivé à Paris, qu'il en partit pour ſe rendre à Rome, afin d'aſſiſter à l'élection du nouveau Pape qui fut Paul III. Après l'inſtallation de ce Pontife, il revint en France, où il jouiſſoit toujours de la même autorité. Il en profita pour pourſuivre l'héreſie, ſon ennemie irréconciliable; & à ſon inſtigation le Roi fit pluſieurs exem-

ples de ſéverité à l'égard des Novateurs ; & publia pluſieurs Edits contre eux. Il eſt vrai qu'on blâma le Cardinal d'avoir uſé de trop de rigueur ; & les Princes d'Allemagne en écrivirent même au Roi. Le Cardinal n'en fut point ébranlé, & continua de faire ſes efforts pour étouffer le Calviniſme naiſſant.

Inſolence du Duc de Milan.

La guerre étoit ſur le point de recommencer ; le Duc de Milan à l'inſtigation de l'Empereur venoit de violer le droit des gens dans la perſonne de Merveille envoyé du Roi auprès de ce Prince : François Sforce lui avoit fait trancher la tête, ſous prétexte d'un meurtre auquel il n'avoit eu aucune part : il chercha enſuite à s'excuſer, & envoya vers le Roi, Taverna un des plus éloquens perſonnages de ſon tems. Cet Orateur qui avoit préparé un diſcours, commença par juſtifier ſon Maître, en diſant que loin qu'il prît Merveille pour un Ambaſſadeur, il ignoroit qu'il fût de la Maiſon du Roi, ni même connu de Sa Majeſté. Le Roi lui ayant allégué l'exécution faite de nuit, & comme ſecrettement ; Taverna interdit, & ne voulant pas néanmoins de-

Digitized by Google

meurer court, répondit inconſidérément, que c'étoit par conſidération pour Sa Majeſté, & de peur de lui faire injure. Le Roi convaincu par la bouche même de cet Ambaſſadeur, que le Duc avoit ſçu ce qu'il feignoit d'ignorer, ſongea à tirer vengeance de cet affront ; cependant comme il avoit peine à ſe réſoudre à reprendre les armes, il attendit une occaſion favorable. Il la trouva dans le mécontentement de quelques Princes d'Allemagne, avec qui il ſe ligua. Mais Charles V ſembloit avoir enchaîné la victoire & la fortune. Non-ſeulement ſon expédition d'Afrique entrepriſe dans ce tems-là, lui avoit ſuccedé heureuſement, mais à ſon retour trouvant une partie de l'Allemagne ſoulevée, il la ſoumit & s'acquit autant de gloire par ſes victoires, qu'il ſe couvrit de honte, par le traitement indigne & contraire à ſa parole & à toutes les loix, qu'il fit au Landgrave de Heſſe, & à l'Electeur de Saxe ſes priſonniers. Sa perfidie & ſa dureté révolterent contre lui tout le Corps Germanique qui lui fit la guerre avec ſuccès ; mais tous ces évenemens n'arriverent que dans l'eſpace

de ſix ou ſept années ; & comme ils ſont abſolument étrangers à mon ſujet, je ne m'étendrai point ſur ce qui les concerne.

Le Cardinal de Tournon, nommé depuis peu Gouverneur du Lyonnois, eut ordre d'aller à ſon Gouvernement faire les préparatifs néceſſaires pour l'entrepriſe de Milan, dont la France vouloit s'emparer. Le Roi l'y ſuivit bientôt, où à peine fut-il arrivé, que le Duc François Sforce, la cauſe de cette guerre, mourut. Le Roi qui ſe voyoit à la tête d'une belle armée, ne voulut pas qu'elle fût inutile. Il attaqua le Duc de Savoye, dont il avoit ſujet d'être mécontent. Ses troupes s'emparerent en peu de tems des Etats de ce Duc, mais il empêcha qu'on ne paſsât outre, voulant, avant d'en venir à une rupture ouverte avec l'Empereur, employer toutes les voyes de conciliation. Pour cet effet, il envoya Jean Cardinal de Lorraine, lui demander l'inveſtiture du Duché de Milan, pour le Duc d'Orleans ſon ſecond fils, à qui il devoit appartenir. L'Empereur après pluſieurs délais, refuſa nettement ce qu'on lui demandoit ; il fit même à Rome en

plein conſiſtoire un diſcours injurieux au Roi ; mais craignant les ſuites de ſa déclaration, il ſe rétracta le lendemain.

Le Cardinal de Tournon qui étoit toujours à Lyon, fit paſſer à l'armée au-delà des Alpes, les ſecours dont elle avoit beſoin. Cette armée fit quelques progrès dans le Milanez ; mais bientôt il fallut changer le plan de la guerre. Le vainqueur des Maures fier de ſes ſuccès en Afrique, crut qu'il lui ſeroit poſſible de conquerir la France, ou au moins d'enlever quelques-unes de ſes Provinces. Charles V vint donc fondre ſur la Provence. Le Roi informé de ſon deſſein ſe prépara à le bien recevoir. Il tint un Conſeil avec le Cardinal de Tournon & le Maréchal Anne de Montmorenci. Ces deux grands hommes qui partageoient la confiance du Souverain, avoient toujours agi de concert pour le bien de l'Etat ; ſemblables à Mecene & à Agrippa, ils gouvernoient tous deux, l'un le cabinet, l'autre les armées. Comme le Cardinal de Tournon connoiſſoit la ſupériorité de Montmorenci dans les affaires de la guerre, il lui laiſſa tout le ſoin de former le plan de la campagne de

L'Empereur attaque la Provence.

1536.

Provence ; & ce Capitaine expérimenté s'y conduiſit avec tant de prudence, que l'Empereur qui étoit entré en France à la tête de cinquante mille hommes, fut obligé d'en ſortir couvert de honte, & avec perte de plus de la moitié de ſon armée. La joye que cauſa à toute la France le ſuccès de cette Campagne, fut bientôt ſuivie d'une triſteſſe générale de tous les François, qui pleurerent la mort du jeune Duc d'Orleans, empoiſonné, comme on le crut alors, par ordre de l'Empereur, ou par la noire perfidie de ſes Généraux, gens ſans religion & ſans mœurs. Ce jeune Prince mourut dans la Ville de Tournon.

Après l'expédition de Provence, le fort de la guerre fut tranſporté en Picardie, où la prudence de Montmorenci fut encore ſalutaire au Roi. Après différens ſuccès, l'Empereur ennuyé de la guerre, & d'ailleurs vivement attaqué par Soliman II Empereur des Turcs, ſongea à faire la paix. On s'aſſembla à Leucate, & le Roi y envoya ſes Plenipotentiaires, qui furent le Cardinal de Lorraine & le Maréchal de Montmorenci. Mais

Digitized by Google

après bien des conteſtations & pluſieurs conferences, on ne conclut qu'une Trévé de ſix mois. Au retour de Leucate, le Maréchal de Montmorenci vit enfin ſes importans ſervices récompenſez par l'épée de Connétable, qui depuis la défection du Connétable de Bourbon n'avoit été donnée à perſonne. Pour le Cardinal de Tournon, quoiqu'il eût eu quelque part aux opérations de la Campagne, il ne reçut rien de plus; ce fut moins par oubli que par une eſpece d'impuiſſance d'augmenter ſa fortune. Il avoit la confiance de ſon Roi, il poſſédoit les plus riches Bénefices du Royaume & en très-grand nombre; car à meſure qu'il en vaquoit ils lui étoient auſſi-tôt offerts, & il les acceptoit.

1538. Anne de Montmorenci eſt fait Connétable.

Paul III occupoit alors le Siége Pontifical. Ce Pontife plein de vertu & de zele pour la Chrétienté, ne voyoit qu'avec douleur les diviſions des Princes Chrétiens. Plus d'une fois il eſſaya d'appaiſer leurs querelles, pour les réunir enſuite contre l'ennemi commun, qui profitant de leurs déſunions, faiſoit chaque jour de nouveaux progrès. Voyant que le Roi

Digitized by Google

& l'Empereur paroiſſoient ſouhaiter la paix, il profita de cette ardeur pour leur propoſer une entrevue à Nice. Ces deux Potentats promirent de s'y trouver ; mais ni l'un ni l'autre ne tint ſa parole. Le Pape ſeul, quoiqu'âgé de plus de 70 ans, ſe trouva au rendez-vous, le Roi lui députa auſſi-tôt le Cardinal de Tournon pour s'excuſer & pour traiter en ſon nom.

Tournon confere avec l'Empereur & le Pape.

Ce Prélat eut pluſieurs conferences avec le Pape & l'Empereur qui s'étoit arrêté à quelques lieues de Nice, & il eut occaſion de faire connoître ſon mérite à l'un & à l'autre; mais toutes les conferences n'aboutirent qu'à une tréve de dix ans. Tournon revint à la Cour, remportant l'eſtime de l'Empereur & du Pape. Ce dernier ſur-tout n'oublia aucunes careſſes, pour lui faire gouter un projet de ligue contre les Turcs. Le Cardinal s'employa en effet pour réunir les Princes Chrétiens; mais il ne put y réuſſir.

L'Empereur qui avoit refuſé de voir le Roi à Nice partit d'Italie, après que la tréve eut été ſignée pour retourner en Eſpagne : mais le vent contraire l'ayant pouſſé ſur les côtes

Digitized by Google

de France, il ſouhaita alors de voir le Roi. Ce Prince ſe rendit ſur ſa flote au Port d'Aigue-morte ; ils ſe donnerent de ſenſibles marques d'amitié, & leur reconciliation parut ſincere ; elle l'étoit au moins du côté du Roi de France, incapable de diſſimulation ; l'Empereur lui demanda le paſſage par ſes Etats pour aller punir les Gantois revoltez. On ne peut trop admirer la généroſité de François I en cette rencontre, & elle eſt d'autant plus digne de louange, qu'il avoit affaire à un Prince, dont le but n'avoit jamais été que de le tromper.

Les Gantois ſe ſentant opprimez par les Gouverneurs Eſpagnols, s'étoient ſoulevez, & afin que leur révolte eut un heureux ſuccès, ils s'étoient offerts au Roi de France, pour être ſes ſujets ; mais ce Prince non-ſeulement avoit refuſé leur offre, mais même il avoit averti l'Empereur de toutes leurs intrigues ; ce qui étoit à mon gré trop faire. Non content de cela ; le Roi offrit, dit-on, encore ſes deux fils pour ſervir d'ôtage, pendant que l'Empereur ſeroit dans ſes Etats ; offre contraire aux Loix de la politique, de la bienſéance, du bon ſens ; &

qui par cette raiſon n'eſt pas croyable. On ajoute que Charles le refuſa, & qu'en affectant la même franchiſe, il dit qu'il ne vouloit que la parole du Roi ſon frere. Il avoit ſçû gagner auparavant le Connétable de Montmorenci, qui en cette occaſion oublia ſa prudence, & ſe fia mal à propos aux promeſſes d'un Prince dont il devoit mieux connoître le caractere.

Charles V vient à Paris. Lorſque l'Empereur fut à Paris, le Cardinal de Tournon preſſa le Roi d'obliger l'Empereur à lui laiſſer par écrit la promeſſe qu'il avoit faite pluſieurs fois de lui donner l'inveſtiture du Duché de Milan ; mais le Connétable s'y oppoſa fortement, prétendant que cette promeſſe paroîtroit forcée, & dit même imprudemment au Roi qu'*il en répondoit.* Cette parole lui couta cher. A peine l'Empereur ſe vit-il hors de France, qu'il refuſa nettement l'inveſtiture qu'on lui demandoit. Le Roi en fut ſi chagrin, que ſur le champ il bannit de la Cour le Connétable qui ſe retira dans ſa terre de Chantilli, d'où il ne fut rappellé que ſous le regne d'Henri II.

Le Cardinal de Tournon reſta quelque tems ſeul chargé du Miniſtere :

Digitized by Google

mais bientôt fatigué d'un poids, auquel il eſt ſi difficile qu'un ſeul homme puiſſe ſuffire, il fut ravi que le Roi lui aſſociât le Maréchal d'Annebaud, Seigneur auſſi recommandable par ſa ſageſſe que par ſa valeur. Cependant il fut moins regardé comme un Miniſtre, que comme un favori, auquel le Roi donnoit ſa confiance. Les expéditions étoient toutes adreſſées au Cardinal de Tournon, qui par politeſſe & par ménagement, les communiquoit à d'Annebaud. Tous deux prenoient enſuite les meſures néceſſaires pour le bien de l'Etat.

Le Maréchal d'Annebaud aſſocié au Cardinal.

Le Royaume avoit alors deux ſortes de guerres à ſoutenir, l'une contre l'héreſie, & l'autre contre Charles V. Ce Prince qui ſe faiſoit un jeu de violer tous ſes traitez, venoit d'enfreindre celui de Nice, en refuſant ſatisfaction d'un crime énorme commis par le Marquis du Guaſt. Ce Géneral informé que deux Ambaſſadeurs du Roi paſſoient ſur le Pô, les fit aſſaſſiner & enleva leurs dépêches. Le Roi irrité d'un attentat ſi inoui, en écrivit à tous les Potentats de l'Europe, & ſe prépara à venger cette injure ſanglante,

Digitized by Google

que le ſupplice de ſes infâmes auteurs devoit ſeul expier.

1541. Cependant le Cardinal de Tournon ne donnoit point de relâche à l'héreſie ; il lui portoit de tems en tems des coups dont elle avoit peine à ſe relever. Les Novateurs entreprirent de gagner le Roi François I, leurs méſures ne pouvoient être mieux priſes. Ils ſe ſervirent de Marguerite d'Alençon & de la Ducheſſe d'Etampes, qu'ils avoient imbues de leurs opinions. Ces deux Dames qui avoient beaucoup d'eſprit, ſe ſervant de l'aſcendant, qu'elles avoient ſur l'eſprit du Roi, l'engagerent à aller entendre le Sermon de le Coq Curé de S. Euſtache, partiſan zélé de la nouvelle Doctrine, mais qui cachoit adroitement ce qu'il penſoit. Un extérieur auſtere, joint à de véhementes déclamations contre Luther & ſes ſectateurs, le faiſoient paſſer pour un pieux & ſçavant Docteur, pour un Prédicateur orthodoxe. Informé que le Roi vouloit l'entendre, il ne manqua pas de préparer un diſcours qui pût mériter l'attention d'un tel Auditeur. Il s'étendit beaucoup ſur l'Euchariſtie, & des raiſons ſpécieuſes,

Digitized by Google

jointes à beaucoup d'éloquence & à un grand talent, jetterent quelque doute dans l'eſprit du Roi. Après le Sermon, le Prince le fit venir dans ſon cabinet, où ils s'entretinrent long-tems enſemble. C'étoit fait de l'orthodoxie du Monarque, ſi le Cardinal de Tournon n'eut prévenu l'effet de la ſéduction. Informé de cette intrigue des Dames de la Cour, il ne fut point tranquille qu'il ne l'eût entierement rompue. Il ſapa le mal dans ſa racine, & joint au Cardinal Jean de Lorraine, qui avoit beaucoup d'éloquence, ils n'entreprirent pas moins l'un & l'autre que de ramener & de convertir le Coq. On ignore la maniere dont ils s'y prirent, car il y a bien des façons de faire changer de ſentiment en matiere de Religion : ce qu'il y a de certain, eſt qu'ils y réuſſirent, & que le Curé parut depuis auſſi zélé Catholique qu'il avoit montré auparavant de penchant pour la nouvelle Doctrine.

Les Luthériens ſongerent alors à faire jouer un nouveau reſſort : la paſſion qu'avoit le Roi de voir les Lettres fleurir dans ſon Royaume, y attiroit par ſes largeſſes tout ce qu'il y avoit de gens ſçavans & de beaux eſprits

dans les Pays étrangers. Il y avoit parmi eux un grand nombre d'hommes de Lettres, zélez pour les opinions nouvelles, qui ne manquerent pas de les repandre dans le Royaume. Tournon s'oppoſa par toutes ſortes de voyes au progrès de leur Doctrine, ſon zéle ſur-tout fut d'empêcher que l'Univerſité de Paris ne prît du goût pour elle : zéle qui eût été plus digne d'éloge & plus conforme à l'eſprit de notre Sainte Religion, dont la douceur & la charité ſont la baſe, s'il n'eut employé contre l'erreur que les armes de la perſuaſion. Il commit pluſieurs violences, qui ne lui firent pas d'honneur, il n'appartient qu'aux infidéles de répandre le ſang Chrétien, & qu'aux Barbares de prétendre dominer ſur la croyance particuliere. On ne peut nier cependant que l'erreur qui dogmatiſe hautement, ne doive être reprimée, même par la puiſſance temporelle, pourvû qu'elle n'y employe ni le glaive ni l'homicide, ni les tourmens cruels que l'Egliſe abhorre.

Cependant la Ducheſſe d'Alençon prenant le Roi par ſon foible, l'engagea à attirer le fameux Philippe Mé-

Digitized by Google

lanchton à ſa Cour. Elle lui peignit ce Théologien, comme un homme dont la politeſſe & la douceur égaloient la ſcience profonde, & qui abhorrant la Doctrine de Luther & de Zuingle, tenoit un ſage milieu entre l'ancienne & la nouvelle Religion, ne reprochant à l'Egliſe Romaine que quelques abus ſur la diſcipline, aiſez à corriger. Le Roi charmé d'un portrait ſi avantageux, lui fit écrire ſur le champ une Lettre, par laquelle il l'invitoit à venir dans ſon Royaume, afin de prendre avec les Théologiens François, les méſures néceſſaires pour rétablir l'ancienne diſcipline de l'Egliſe. Les Catholiques informez de cette Lettre du Roi, en furent auſſi allarmez que les Luthériens en reſſentirent de joye & en conçurent d'eſpérance. Ces derniers regarderent l'arrivée de Mélanchton en France, comme un coup déciſif pour leur parti, parce qu'ils eſpéroient que l'eſprit ſimple, adroit & inſinuant de ce Docteur d'Allemagne, ſon ſçavoir, ſa politeſſe & ſon bel eſprit, acheveroient de gagner le Roi déja ſi prévenu en ſa faveur. Cependant leur eſpoir fut trompé, le Cardinal de Tournon ſçut encore préve-

nir le coup d'une façon ſinguliere. Sa coutume étoit d'aller tous les matin rendre ſes devoirs au Roi, & de tenir enſuite conſeil. Un jour il y alla tenant l'Ouvrage de Saint Irenée contre les héreſies ; & il le liſoit avec beaucoup d'application, en attendant le lever de Sa Majeſté. Le Roi ne manqua pas ſi-tôt qu'il le vit, de lui demander quelle étoit cette lecture à laquelle il paroiſſoit ſi attaché, le Cardinal lui expoſa le ſujet du Livre & lui en donna une haute idée; il lui en lût même quelques endroits des plus beaux, où par pluſieurs paſſages de l'Apôtre Saint Jean & de Saint Policarpe, Irenée fait voir combien on doit haïr l'héreſie : il ajouta qu'ayant entendu dire que Malanchton devoit bientôt venir à la Cour, il étoit ſurpris que Sa Majeſté voulût ſeulement permettre à ce dangereux Théologien l'entrée de ſes Etats ; que ſon indulgence ſeroit blâmée par tous les Catholiques : enfin il parla avec tant de force, qu'il excita dans le cœur du Roi des ſentimens très-contraires à ceux que la Reine de Navarre lui avoit inſpirez. Heureuſement la Lettre du Roi n'étoit point encore partie,

elle fut déchirée, & le Roi déclara que jamais il n'auroit de commerce qu'avec des vrais Catholiques.

Tandis que le Cardinal de Tournon travailloit avec un zéle infatigable à l'extirpation de l'héreſie, ou du moins à en empêcher les progrès, (car c'eſt tout ce que peut faire l'autorité) les troupes Françoiſes s'oppoſoient avec courage aux entrepriſes des ennemis de l'Etat, & puniſſoient leur attentat. L'Empereur étoit de retour de ſon expédition d'Afrique, après y avoir perdu honteuſement une puiſſante flote & une nombreuſe armée. Pour le conſoler de ce funeſte revers, la France juſtement irritée, & brûlant de venger l'aſſaſſinat de ſes deux Envoyez, lui déclara la guerre par terre & par mer. La campagne de 1542 fut glorieuſe pour nous, & le Roi fit pluſieurs conquêtes ; mais l'Empereur ayant trouvé moyen d'attirer dans ſon parti le Roi d'Angleterre, les choſes commencerent à changer de face. Les Vainqueurs furent obligez de ſe tenir ſur la deffenſive, & d'être ſpectateurs des ſuccès de l'ennemi qui auroient été plus conſidérables, s'il lui en eut couté moins de ſoldats, car l'Empe-

reur perdit ſes meilleures troupes dans cette campagne. Après pluſieurs avantages reciproques, les deux partis ennuyez de la guerre ſe réunirent enfin par un traité de paix conclu à Crépi : mais le Roi d'Angleterre refuſa d'entrer dans le traité ; ainſi la guerre continua contre ce Prince.

Pour la faire avec plus de vigueur, le Roi fit venir ſes troupes de Piémont, devenues inutiles par la paix conclue avec l'Empereur. Elles repaſſerent les Alpes ſous la conduite du Baron de la Garde ; mais en paſſant par la Provence, elles firent une ſanglante exécution qui ne fit guere d'honneur, ni à l'humanité ni à la Religion du Cardinal de Tournon : on eſſayeroit envain de le juſtifier ſur cet Article. On auroit beau alléguer l'ardeur du zéle qui l'embrâſoit, cette barbare action ſera une tache éternelle pour ſa mémoire ; & nul prétexte ne la pourra pallier. Il s'agit du maſſacre horrible, & de la deſtruction inhumaine d'un peuple paiſible & innocent, appellé les Vaudois. Ces malheureux Montagnards, étoient les reſtes des anciens Albigeois échapez au carnage qui en fut fait autrefois dans

Digitized by Google

le Languedoc, par ordre d'un Pape. Leurs erreurs à part, c'étoient des hommes ſans reproche, pratiquant la Morale Chrétienne, vivant dans l'ignorance & dans la ſimplicité, pauvres gens qu'il falloit inſtruire & non maſſacrer, malgré leur averſion pour nos cérémonies. Leur douceur naturelle pourroit faire croire qu'il n'eut pas été impoſſible de les ramener peu à peu dans le ſein de l'Egliſe, par les moyens qui ont été autrefois établis, je veux dire par la prédication & par les bons exemples. On prit une voye oppoſée; on eut recours à la force, & on vouloit le fer, & le feu à la main, les rendre Catholiques, comme ſi la foi ſe pouvoit commander comme une action extérieure. Tel étoit l'aveuglement & la folie de ce ſiécle-là. Le zéle des Puiſſances Chrétiennes eſt aujourd'hui, graces au Ciel, plus éclairé, plus humain, plus édifiant, plus efficace même.

Pour avoir un prétexte ſpécieux d'attaquer les Vaudois, on les accuſa de rébellion, d'impiété & de divers autres crimes. Le Cardinal de Tournon, ſans trop examiner la vérité des faits, preſſa le Roi de publier un Edit

rigoureux contre ces miſérables. Il le fit, & on envoya ordre au Parlement de Provence de procéder contre les Vaudois à toute rigueur. Ce Tribunal fougueux, rendit un Arrêt dans le mois de Novembre 1540, qui ordonnoit leur entiere deſtruction ; mais l'exécution en fut retardée d'une façon aſſez ſinguliere. Le Préſident de Chaſſané, chargé de mener les troupes contre les Vaudois, communiqua ſes ordres à un de ſes amis nommé Dallens, qui lui fit ſentir l'injuſtice de ce jugement, & lui rappellant la cauſe des rats, que ce Préſident avoit défendue dans ſa jeuneſſe, il fit une peinture ſi touchante du ſort des Montagnards, pour qui on avoit moins d'égard que pour de vils animaux, que le Préſident attendri ſur le ſort de ce malheureux peuple, changea de ſentiment, & tant qu'il vêcut ils ne furent point inquiétez : pluſieurs perſonnes intercéderent auſſi pour eux : entr'autres le Seigneur de Langey & l'illuſtre Sadolet, Evêque de Carpentras, depuis Cardinal.

Mais après la mort du Premier Préſident de Chaſſané, le Baron d'Oppede qui lui ſuccéda, homme violent & avide, dans le deſſein de s'enrichir des dépouillez

dépouilles de Vaudois, donna de faux avis à la Cour, les accuſa de commettre des déſordres affreux dans la Provence, & d'avoir tenté de ſurprendre Marſeille, au nombre de ſeize mille hommes en armes. La Cour, prévenue par le premier Magiſtrat de la Provence, auquel elle eut tort de s'en rapporter ſi légerement dans un cas de cette importance, commanda auſſitôt qu'on exécutât l'Arrêt autrefois porté contre eux. On ſuivit ces ordres, ou plutôt d'Oppede, & l'infâme Guerin, Avocat Général, ſuivirent leur exécrable paſſion, & firent tout ce qu'on pouvoit attendre de deux Scélérats puiſſans & autoriſez. Le ſoldat, qui eſt toujours ſoldat, n'épargna ni le ſexe ni l'âge, & excité par l'exemple du ſanguinaire Baron, paſſa tout au fil de l'épée; les vieillards, les enfans, les jeunes vierges, les femmes enceintes, rien ne fut épargné. Pluſieurs même mirent à profit l'occaſion de ce maſſacre de commande, pour ſe venger de leurs ennemis particuliers, quoique Catholiques, après avoir ſaccagé, brûlé, & détruit entiérement pluſieurs Bourgs & Villages. Le ſoldat las de tuer, & rougiſſant

1543.

Maſſacre des Vaudois.

preſque de ſa barbarie, s'arrêta; mais ce ne fut que pour être le ſpectateur d'une plus grande fureur de leurs Chefs, qui ayant pris pluſieurs de ces malheureux proſcrits, ne les garantirent de l'épée, que pour leur faire ſouffrir une mort plus inhumaine : Pluſieurs furent brûlez vifs & à petit feu. On inventoit de nouveaux ſupplices pour les faire ſouffrir plus long-tems & plus vivement. Enfin, tout ce qu'une infernale cruauté peut ſuggérer de plus horrible & de plus odieux, fut employé contre ces miſérables Citoyens, hommes innocens, & ſujets fidéles. Le Baron de la Garde en ſauva une partie, pour les faire ſervir ſur ſes Galeres; après quoi il s'embarqua avec ſes troupes, pour aller joindre la Flotte de France, qui étoit ſur le point de faire une deſcente en Angleterre.

Le Préſident d'Oppede & les complices de ſon crime, prévoyant bien que le Roi ſeroit un jour informé de ce qui s'étoit paſſé, & connoîtroit qu'on l'avoit trompé, ſongerent à ſe mettre à couvert des pourſuites. Ils préſenterent à Sa Majeſté une Requête, que notre Cardinal ſéduit par eux appuya de ſon crédit. Dans cette Requête, ils chargerent de tant de crimes

ceux qui avoient été la victime de leur inhumanité, que le Roi, ſuivant les impreſſions de ſon Miniſtre, qui trompé lui-même trompoit ſon Souverain, donna une Déclaration, par laquelle il approuvoit tout ce qui avoit été fait contre les Vaudois. Munis de cette piéce, ces monſtres de barbarie ſe crurent à couvert ; mais la vengeance Divine, quoique lente quelquefois, ne laiſſe jamais certains crimes impunis, même ſur la terre ; il eſt vrai qu'elle n'éclata que ſous le regne d'Henri II, où l'on fit enfin juſtice de ces Scélérats.

Cependant les Anglois étoient pouſſez avec vigueur dans la Flandre, & on leur avoit pris pluſieurs Villes ; mais le Roi, peu ſatisfait de ces conquêtes, voulut entreprendre quelque choſe de plus conſidérable. Il fit équiper une puiſſante Flotte, qu'il envoya ſous la conduite de l'Amiral d'Annebaud, pour faire une deſcente en Angleterre ; la Flotte Angloiſe s'y oppoſa ; mais comme elle étoit moins forte que celle de France, elle n'oſa paroître en pleine mer, quelque choſe qu'on fît pour l'attirer au combat. Ainſi les deux armées s'étant obſervées mutuellement pendant pluſieurs jours, celle de France fut

obligée de rentrer dans ſes ports, ſans avoir fait autre choſe que de ravager l'Iſle de Wigth. La guerre continua encore quelque-tems. Enfin la paix ſe fit dans le mois de Juin 1547, à l'avantage des deux partis.

Mort d'Henri VIII.

Henri VIII Roi d'Angleterre ſurvêcut peu à ce traité, étant mort au commencement de l'année ſuivante, dans une funeſte incertitude par rapport à la Religion; Schiſmatique, dans un vrai ſens, & flottant réellement entre le Proteſtantiſme & la Catholicité. Cette mort frappa François I, & lui fit faire des réflexions ſérieuſes ſur ſes déſordres paſſez: il rentra en lui-même, & le peu de tems qu'il ſurvêcut au Roi d'Angleterre, il l'employa ſi chrétiennement, que tout ſon Royaume en fut édifié. Il ſe repentit ſurtout d'avoir été trop facile à permettre l'exécution contre les Vaudois, & dans l'inſtruction qu'il donna à ſon fils en mourant, il l'exhorta à rendre juſtice aux malheureux reſtes de ces miſérables. Cependant, loin d'en ſçavoir mauvais gré au Cardinal de Tournon, comme naturellement il le devoit (puiſqu'il n'eſt pas pardonnable à un Miniſtre d'être trompé, lorſque la ma-

Digitized by Google

tiere eſt importante, & qu'il lui eſt aiſé d'approfondir la vérité) il le recommanda à ſon fils, avec l'Amiral d'Annebaud, comme deux Miniſtres fidéles & prudens; après quoi ſentant ſa derniere heure approcher, il reçut les Sacremens de l'Egliſe, & expira à Rambouïllet le dernier de Mars 1547. Mort de François I.

La derniere volonté des Rois, eſt ordinairement ce qu'on s'empreſſe le moins d'exécuter. Malgré la recommandation du Roi François I, le Cardinal de Tournon vit ſon pouvoir tomber avec ce Prince. Henri II ſon ſucceſſeur n'eut aucun égard aux importans ſervices de ce Miniſtre, qui fut éloigné de la Cour avec l'Amiral d'Annebaud, auſquels on ſubſtitua le Connétable de Montmorenci, & le Comte François d'Aumale, de la Maiſon de Lorraine. Les Guiſes, contre le ſentiment du feu Roi, furent en grand crédit ſous ce regne, & jetterent les fondemens de cette puiſſance énorme, qui devint dans la ſuite formidable au Souverain même. Le Cardinal de Tournon ne fut pas le ſeul qui ſe reſſentit de la mort du Roi. Preſque tous ceux que ce Miniſtre avoit mis en place, furent éloignez & 1547.

obligez de remettre leurs Charges.

Le Cardinal de Tournon eſt envoyé en Italie.

Le Cardinal de Tournon ſe retira d'abord dans l'Abbaye de.... où il ſe repoſa quelques tems des longues fatigues qu'il avoit eſſuyées dans ſon adminiſtration. Mais bientôt il fut tiré de ſa retraite, pour rendre de nouveaux ſervices à la Couronne, qui ne pouvoit ſe paſſer de lui. Les nouveaux favoris qui redoutoient ſon habileté, propoſerent au Roi de l'éloigner davantage de la Cour, mais d'une maniere qui fût honorable à l'Eminence. Ils conſeillerent de l'envoyer à Rome avec les Cardinaux, pour tâcher de maintenir cette Cour dans les intérêts de la France. Il partit en effet avec ſix Cardinaux François, & aſſiſta à la promotion du Pape Jule III, qui ſuccéda à Paul III. On profita de ſon abſence, pour achever de perdre les créatures qui lui reſtoient à la Cour ; & lui-même reçut un affront, dont il auroit pû ſe venger, ſi les intérêts de ſa Patrie ne lui euſſent pas été plus chers que les ſiens propres. Charles de Lorraine, Archevêque de Reims, le fit dépouiller de la qualité de Chancelier de l'Ordre de Saint Michel.

Digitized by Google

Il fut moins ſenſible à cette mortification, qu'au Procès que les Vaudois intenterent au Parlement de Provence. Informez de la chûte du pouvoir du Cardinal de Tournon, ils oſerent demander juſtice au nouveau Roi. L'affaire fut portée au Parlement de Paris, & plaidée avec beaucoup de chaleur & un grand concours de peuple. Elle fut jugée au déſavantage de Tournon, quoique par ménagement, on ne voulût point punir corporellement aucun de ceux qui à ſon inſtigation avoient eu part à l'exécution des Vaudois. Le ſeul Avocat Guerin, pour qui le Cardinal de Tournon refuſa d'intercéder, eut la tête tranchée. D'Oppede, par le moyen de ſes amis & d'une terre qu'il céda au Cardinal de Lorraine, évita le ſupplice qu'il méritoit.

Les Vaudois ſont vengez.

Le Roi, qui n'avoit eu égard qu'à la juſtice dans le Procès des Vaudois, craignit cependant d'avoir mécontenté le Cardinal de Tournon. Pour le ſatisfaire en partie, il lui donna ſa confiance, & le chargea du ſoin des affaires de France au-delà des Alpes. Il n'y avoit que trop d'apparence que le nouveau Pape étoit porté pour l'Empereur, quoiqu'il affectât un grand

zéle pour le bien de la Chrétienté ; & le Cardinal de Tournon fut chargé de deux affaires également épineuſes, l'une de faire ſes efforts pour gagner le Pape, & l'autre de travailler à aſſembler le Concile de Trente, qui avoit été le ſujet de pluſieurs négociations avec l'Empereur. Il réuſſit heureuſement dans l'une & dans l'autre. Il fit conſentir le Pape à un traité avec le Roi, & le Concile fut indiqué pour le premier jour de Mai de l'année 1551. Mais comme la guerre continuoit en Allemagne, & que le Concile étoit convoqué pour ce Pays-là principalement, parce que c'étoit où l'héréſie avoit fait le plus de progrès, les choſes allerent très-lentement. Le ſuccès, qui ſuivoit ordinairement les entrepriſes de Tournon, le rendit également cher au Pape & au Roi. L'un lui donna l'Evêché d'Albe & l'autre l'Archevêché de Lyon. Il eſt à croire que s'il fût revenu en France dans ces circonſtances, il auroit recouvré ſon ancienne autorité dans l'Etat ; mais le Roi & les favoris, quoique par differens motifs, avoient trop d'intérêt qu'il reſtât en Italie. Après s'être mêlé des affaires Eccléſiaſtiques

Digitized by Google

en ce Pays-là, on le chargea des affaires politiques, pour leſquelles il avoit une égale habileté.

Le Roi avoit ſujet de ſe défier de Charles V. La part que François I avoit eue dans la guerre d'Allemagne, avoit fort irrité l'Empereur contre la France ; mais il voulut avant de lui déclarer la guerre, achever de pacifier les affaires de l'Empire. Henri profitant de ce tems, l'employa à rendre inutiles les deſſeins de l'Angleterre ſur le Royaume d'Ecoſſe ; il y envoya des troupes, & fit amener en France la jeune Marie Stuart, héritiere de cette Couronne, pour la faire épouſer à ſon fils aîné, qui lui ſuccéda ſous le nom de François II. Prévoyant bien que les Anglois animez contre lui s'allieroient avec l'Empereur, il ſe diſpoſa à bien recevoir ces deux Puiſſances armées ; il fortifia ſes Frontieres & mit de nouvelles troupes ſur pied. Non content de s'être précautionné au-dehors, il voulut auſſi que ſon Royaume fût en ſureté au-dedans. Pour cet effet, il renouvella les Edits contre les Novateurs, & ratifia l'établiſſement de la Chambre inſtituée à l'inſtigation du Cardinal de Tournon : Cette Chambre, nommée

le Chambre Ardente, étoit proprement une Inquiſition contre les Hérétiques. Les Guiſes pour ſe rendre plus puiſſans, augmenterent le pouvoir de cette Chambre, & par-là ils s'attirerent la haine du peuple, que le Cardinal de Tournon avoit toujours au moins tâché de ménager.

Pendant que le Roi travailloit ainſi à l'affermiſſement de l'ancienne Religion, & à la tranquillité de ſon Royaume, le Cardinal de Tournon tâchoit de lui gagner des Partiſans en Italie, ſur laquelle il avoit des deſſeins. Il y réuſſit: Horace & Octave Farneſe, petits-fils du feu Pape, craignant d'être ſacrifiez à l'Empereur par le nouveau Pontife, eurent recours au Roi de France, qui leur donna des troupes: ils les reçurent dans leurs Places, & s'étant mis en devoir de venger l'aſſaſſinat de leur pere tué par les Impériaux, ils commirent ſur les terres de l'Empereur des hoſtilitez, qui furent regardées comme une déclaration de guerre: Ainſi elle ſe fit de part & d'autre, mais à l'avantage de la France. Le Pape penchoit d'abord pour l'Empereur, & le Cardinal de Tournon ayant eſſayé en vain de le gagner, s'étoit retiré à Ve-

Digitized by Google

niſe, où il s'arrêta quelque-tems, tandis que les François faiſoient des conquêtes ſur les terres de l'Empereur. Le Pape intimidé de leur ſuccès, envoya un Légat à la Cour de France ; & le Cardinal de Tournon ayant eu ordre du Roi de ſe rendre auprès du Pape, ménagea l'eſprit du Pontife avec tant d'adreſſe, qu'il le fit conſentir à un traité avec le Roi. L'Empereur en fut très-chagrin, & craignant que la fortune ne l'abandonnât, s'il ſe meſuroit avec un Prince, dont on louoit la valeur & l'habileté, il lui fit demander une tréve de deux ans pour l'Italie.

La guerre continua donc ſeulement du côté de l'Allemagne, avec grand avantage du côté du Roi, qui étoit ligué avec pluſieurs membres du Corps Germanique. Des Electeurs irritez contre Charles V, du mauvais traitement qu'il continuoit de faire eſſuyer au Lantgrave de Heſſe & au Duc de Saxe, qu'il avoit fait priſonniers, ſe révolterent contre lui, entr'autres Maurice, nouvel Electeur de Saxe & ſon Général d'armée. L'Empereur fut contraint de fuir honteuſement, & d'accepter la paix, qui fut conclue à Paſſau, à l'avantage des Luthériens d'Allemagne.

Cependant le Cardinal de Tournon travailloit avec ardeur tant à faire continuer le Concile de Trente, qu'à mettre les Princes d'Italie dans les intérêts du Roi ſon Maître. Quant au premier article, il ne put en venir à bout, ſoit par l'animoſité des membres qui devoient compoſer cette Aſſemblée, ſoit par les fureurs de la guerre allumée de toutes parts. Cependant, avant que le Concile fût interrompu, on avoit tenu pluſieurs ſeſſions; &
1551. dans le mois de Septembre, Jacque Amyot, Abbé de Bellozanne, perſonnage auſſi illuſtre par la beauté de ſon eſprit, que par l'intégrité de ſes mœurs, y fut envoyé par le Cardinal de Tournon. Cet Abbé fit aux Peres du Concile une harangue magnifique, que le Préſident de Thou nous a conſervée; mais comme les affaires de ce Concile célebre, qui eſt aujourd'hui le bouclier & la bouſſole du Catholique Romain, ne regardent point le ſujet que je traite, je n'en dirai que ce qui a rapport au perſonnage dont je décris les principales actions. La guerre de Parme qui ſurvint, obligea les Peres du Concile de ſe diſperſer, pour ſe raſſembler en partie à Boulo-

Digitized by Google

gne. Ce fut dans l'intervalle de cette guerre, que le Cardinal de Tournon ſe retira à Veniſe, d'où par ſes pratiques ſecrettes & ſes intrigues délicates, il rendit autant de ſervices aux partiſans de la France, que les troupes & les Généraux qu'on envoya à leur ſecours. Il obtint d'abord de la République de Veniſe, que le paſſage ſeroit libre ſur les terres de la Seigneurie aux troupes Suiſſes, que le Roi envoyoit pour ſoutenir le Duc d'Urbin, contre les injuſtes prétentions du Pape & des Impériaux. Mais le Pontife qui aimoit le repos, s'ennuya bientôt d'une guerre dont il ſoutenoit la principale dépenſe, & qui n'avoit été entrepriſe, que pour ſatisfaire l'ambition d'autrui. Ainſi trouvant le Roi de France dans des diſpoſitions favorables, il lui fit propoſer un traité, que le Cardinal de Tournon reçut auſſi-tôt ordre de conclure, au préjudice de l'Empereur. De ce traité, s'enſuivit la rupture du Concile de Trente, que le Roi déſaprouvoit, à cauſe des circonſtances des affaires préſentes. Charle V en fut très-fâché & fit des plaintes au Pape ſur ſa conduite; mais elles furent inutiles. Il eut ſujet 1552.

d'être encore plus mécontent, lorſqu'il vit le Roi joindre ſes armes à celles des Princes Allemands confédérez pour la liberté de l'Allemagne ; mais après une guerre auſſi honteuſe pour lui, que celle contre l'Electeur de Saxe lui avoit été glorieuſe, il eut aſſez de bonheur pour la terminer à ſon avantage. Il eſt vrai qu'on y ſacrifia les intérêts de la Religion, auſſi bien que ceux du Roi de France. Comme la guerre étoit commencée, Henri la continua ſeul avec avantage, prit pluſieurs Villes, entr'autres Metz, Toul & Verdun, & ſe rendit formidable à l'Empereur.

Négociations du Cardinal en Italie.

Cependant le Cardinal de Tournon n'étoit pas oiſif : comme ſon Maître n'avoit pris les armes que pour de juſtes cauſes, il ne craignit point de lui aſſocier quelques Puiſſances d'Italie. Il eſſaya d'abord de gagner le Sénat de Veniſe ; mais ſes efforts furent inutiles auprès d'une Nation, dont la généreuſe politique eſt de ne ſe déclarer jamais que tard, & pour le parti qui prévaut. Il fut plus heureux auprès de pluſieurs petits Princes d'Italie, qu'il fit déclarer contre l'Empereur. Il les raſſembla enſuite tous à

Digitized by Google

Chioggia ; & de concert avec les Ambaſſadeurs du Roi, il tint conſeil ſur les moyens de faire la guerre en Italie avec fruit. On mit en délibération ſi on attaqueroit d'abord Milan ou le Royaume de Naples. Le Prince de Salerne, qui avoit beaucoup de Partiſans dans ce Royaume, étoit d'avis qu'on allât à Naples ; & alléguoit de fortes raiſons pour faire goûter ſon ſentiment ; mais ni l'un ni l'autre ne fut ſuivi, & on forma une autre entrepriſe, qui pourtant n'eut pas lieu pour lors, par la diligence de Côme de Médicis, qui ſoutenoit le parti de l'Empereur. C'étoit de rendre la liberté aux Siennois, que les Eſpagnols tenoient dans l'oppreſſion. Informez du deſſein des François & des intrigues du Cardinal de Tournon, ils pourvurent ſi bien à la ſureté de la Ville de Sienne, par une nombreuſe garniſon, qu'elle n'oſa remuer.

Le Cardinal de Tournon voyant que la ruſe lui avoit mal réuſſi, prit une route oppoſée. Il tâcha de gagner Côme de Médicis, en lui repréſentant qu'il étoit de ſon intérêt, comme de celui de tous les autres Princes d'Italie, d'empêcher la puiſſance des

Impériaux de s'accroître dans leur Païs. Il le fit enſuite réſoudre, premiérement à faire retirer la garniſon Impériale de la Ville de Sienne, enſuite à confier la garde de la Citadelle aux Habitans mêmes. Ainſi Côme, le plus fin politique de ſon ſiécle, fut cette fois la dupe de l'habileté du Cardinal de Tournon; car à peine les Siennois furent-ils hors de crainte du côté des Impériaux, qu'ils traiterent avec la France, reçurent chez eux garniſon Françoiſe & ceſſerent d'avoir des ménagemens pour Côme : en quoi on fit une grande faute ; car ce Prince puiſſant par ſes richeſſes & par ſon habileté, pouvoit beaucoup faire pencher la balance pour l'un ou pour l'autre parti. Les Siennois ayant levé des troupes, attaquerent celles de l'Empereur, & les délogerent de la plûpart des Forts, qu'ils occupoient autour de Sienne. L'Empereur voulant arrêter leurs progrès, & empêcher que la puiſſance du Roi ne s'affermît davantage, envoya une armée contre les Siennois. Comme le Roi s'étoit engagé à les ſoutenir, il leur envoya des troupes ſous la conduite de Pierre Strozzi, parent de la Reine, & la guerre ſe fit avec chaleur de part & d'autre ; mais

au déſavantage des François, qui ne recevant aucun ſecours de France, après de vains efforts, furent obligez d'abandonner les Siennois à leur mauvais ſort : ils ſe ſoumirent à l'Empereur qui les remit ſous l'autorité de Côme de Médicis.

Tandis que les Siennois tâchoient de maintenir leur liberté, & que le Cardinal de Tournon s'efforçoit de les ſeconder dans leurs deſſeins, les differens voyages qu'il avoit été obligé de faire par ordre du Roi, avoient fort altéré ſa ſanté. Pour la rétablir il alla, ſelon l'avis des Médecins, prendre les eaux de Lucque, où s'étant arrêté quelque-tems, il apprit la mort de Jule III, Pape moû & indolent, & qui n'évitoit rien avec tant de ſoin, que l'exercice des fonctions de ſon Miniſtere. Marcel II, qui lui ſuccéda, paroiſſoit auſſi ardent pour le bien de l'Egliſe, que Jule avoit été froid pour remédier à ſes maux, & on eſpéroit de ſon Pontificat toute ſorte d'avantages pour la Chrétienté, lorſque la mort l'enleva inopinément. Le Cardinal de Tournon, qui ſe diſpoſoit à venir au Conclave, apprit l'élection & la mort du nouveau Pape preſqu'en même-tems. Il ne laiſſa

pas de ſe mettre en chemin, afin de travailler avec les autres Cardinaux François à mettre ſur le ſiége Pontifical un Pape qui fût favorable à cette Couronne. Il n'y réuſſit que trop ; & Jean Pierre Caraffe qui fut élû, & qui prit le nom de Paul IV, en témoignant du penchant pour les François, fit renaître dans la ſuite les inimitiez & la guerre entre l'Empereur & le Roi de France.

1555. Ces deux Princes, ennuyez de la guerre, avoient déja tenté d'accorder leurs differends par une bonne paix ; mais l'animoſité des deux partis avoit fait rompre les négociations, chaque fois qu'on les avoit entamées. Cependant les playes commençoient à ſe fermer, lorſque l'ambition du Pape Paul IV, ou plûtôt de ſes neveux, vint les rouvrir. Ce ne fut pas néanmoins contre Charles V que la guerre recommença. Ce Prince venoit d'abdiquer ſes Couronnes ; il avoit cédé l'Empire à Ferdinand ſon frere, & Philippe ſon fils venoit de prendre poſſeſſion du Trône d'Eſpagne. Charles, retiré au Monaſtere de Saint Juſt en Eſpagne, ne ſongeoit plus qu'à appaiſer la Juſtice Divine, qu'il avoit irritée, moins par des foibleſſes pardon-

Digitized by Google

nables, que par des actions contraires aux premieres regles de l'humanité, de la probité & de l'équité naturelle. Ce qu'on appelle violence dans les Souverains, eſt ce que dans les Particuliers on regarderoit comme le comble de l'iniquité & de la ſcélérateſſe.

Cependant le Cardinal de Tournon ſçachant bien que les Novateurs avoient profité de ſon abſence, pour répandre leurs erreurs, s'empreſſa, dès qu'il ſe vit libre, de venir viſiter ſon troupeau. Avant de partir, le Pape lui donna l'Evêché de Sabine, à la place de celui d'Albe. Il arriva enſuite à la Cour de France, où il fut reçu ſelon le mérite de ſes ſervices. Il eut pluſieurs entretiens avec le Connétable Anne de Montmorenci, qui lui témoigna ſa douleur, de ne pouvoir, autant qu'il le ſouhaitoit, travailler à maintenir l'ordre dans le Royaume. Le Cardinal de Tournon, qui avoit des ſentimens trop nobles pour faire ſa cour à la Ducheſſe de Valentinois, Maîtreſſe du Roi, s'empreſſa de ſortir de la Cour, où la plûpart des graces n'étoient diſpenſées que par le canal de cette femme ambitieuſe. Il ſe rendit dans ſon Diocèſe, où il donna

Le Cardinal revient en France.

ſes ſoins aux affaires ſpirituelles, ne négligeant point les temporelles, en qualité de Gouverneur du Lyonnois.

Zèle de Tournon contre les Calviniſtes de ſon Diocèſe.

Le voiſinage de Genêve, où Calvin avoit fixé le ſiége de ſon héréſie, donna la facilité à cet ingénieux & ſéduiſant Héréſiarque de faire des conquêtes dans le Lyonnois. Le venin de l'erreur s'y étoit gliſſé par differens chemins; les Ecoles ſurtout en étoient infectées. Calvin, qui ſçavoit combien la jeuneſſe de France manquoit alors de Maîtres pour enſeigner, y envoyoit de ſes Diſciples les mieux inſtruits, qui, décorez du titre de Sçavans, ſe faiſoient aiſément reſpecter, & trouvoient par-là une grande facilité à faire goûter leur pernicieuſe Doctrine. Déja on s'appercevoit d'un grand changement dans les eſprits; & de ſi heureux commencemens promettoient à Calvin de voir bien-tôt ſa nouvelle Doctrine généralement reçue. Mais le Cardinal de Tournon ſçut détruire ſes eſpérances. Il s'appliqua avec un ſoin infatigable, & avec tant de ſuccès à combattre l'Héréſie, à prévenir ou à retarder ſes progrès, que bien-tôt foible & tremblante, elle n'oſa plus ſe montrer à découvert dans ſon

Diocèſe. Les Eccléſiaſtiques, à l'exemple de leur Prélat, ne ceſſoient d'inſtruire ou de menacer les peuples, & de leur donner de l'horreur pour les nouvelles opinions.

Notre Cardinal zèlé ne ſe borna pas aux ſeules armes ſpirituelles; il jugea le glaive plus efficace que l'inſtruction. Chaque Hérétique qu'il découvroit, étoit auſſi-tôt pris & condamné au feu : tel étoit ſon Apoſtolat. Le Roi excité par ſes conſeils, & emporté par l'ardeur d'une eſpéce de Muſulmaniſme chrétien, ſuivit le même exemple, fit empriſonner les Novateurs, publia contre eux des Edits rigoureux, & en fit périr pluſieurs dans les ſupplices. Cependant les Princes d'Allemagne & les Suiſſes, auſquels Calvin avoit écrit pluſieurs Lettres touchantes, au ſujet des perſécutions que ſes Diſciples ſouffroient en France, intercéderent en leur faveur. Le Cardinal de Tournon, de peur de rallumer la guerre contre ces Princes, prit un milieu politique pour les ſatisfaire. Il conſeilla au Roi de leur rendre leurs Sujets, mais de ne faire grace à aucun François : ce qui fut exécuté rigoureuſement, & ce qui attira au Cardinal

l'indignation & la haine d'un grand nombre de perſonnes judicieuſes & modérées, & même de pluſieurs Seigneurs de la Cour. Enfin ſa vigilance à découvrir les Hérétiques, & ſa ſéverité à les punir, furent telles, que les Partiſans de la nouvelle Doctrine regarderent le Pays de Lyon avec horreur.

Que cette conduite fut differente de celle que tint long-tems après, dans une ſemblable occaſion, Jean Hennuyer Evêque de Lizieux. Ce Prélat, auſſi recommandable par ſa douceur que par ſa ſcience, avoit été Confeſſeur du Roi Henri II. Après la mort de ce Prince, on lui donna l'Evêché de Lizieux. Il y avoit déja douze ans qu'il gouvernoit ſon Diocèſe en vrai Paſteur, lorſqu'il apprit l'ordre cruel que le Roi avoit donné à tous les Gouverneurs de Places, de maſſacrer les Huguenots. Il en fut informé par le Lieutenant du Roi qui lui communiqua les ordres de la Cour. Cet Evêque proteſta qu'il ne ſouffriroit jamais une pareille exécution, ſi contraire à toutes les loix divines & humaines; que la voix de la perſuaſion étoit la ſeule que Dieu eût permiſe d'em-

ployer pour la converſion des ames, & qu'il ne ſe ſerviroit jamais que de ce moyen pour ramener ſes brebis égarées. Le Lieutenant de Roi le voyant réſolu à s'oppoſer au maſſacre, & à en avertir même ceux qui étoient en péril, exigea pour ſa décharge, que le Prélat lui donnât par écrit le refus qu'il faiſoit de le laiſſer agir. Hennuyer le lui donna ſans héſiter, ſe mettant peu en peine de tout ce qui pourroit en arriver. Cette conduite toucha tellement tous les Proteſtans de ſon Diocèſe, que la plûpart, gagnez par ſa douceur perſuaſive, rentrerent dans le ſein de l'Egliſe. Le fameux Maréchal de Matignon a mérité par une pareille modération les éloges éternels de la poſterité. Malgré les ordres qu'il avoit reçûs de la Cour pour le maſſacre des Huguenots, les Proteſtans d'Alençon & de S. Lo lui furent non-ſeulement redevables de la vie, mais même toute la Baſſe-Normandie ſe reſſentit de ſon humanité. La cruelle exécution de la Saint Barthélemi, où périt tant de milliers d'hommes dans toute la France, ne ſe fit ſentir que dans quelques Villes de la Haute-Normandie.

Il y avoit deux ans que Tournon s'occupoit des ſoins de ſon troupeau, & qu'il le repaiſſoit de menaces, de fureurs & de ſuplices, lorſqu'il s'en vit encore ſéparé. Il reçut ordre de ſe rendre à Rome, où ſa préſence étoit néceſſaire, & le Cardinal Charles de Lorraine lui fut donné pour adjoint. Mais pour être inſtruit du ſujet de cette nouvelle Ambaſſade, il eſt néceſſaire que je reprenne les choſes d'un peu plus haut.

Le Pape Paul IV, à ſon avenement au Pontificat, avoit fait eſperer un gouvernement doux, paiſible, & conforme au caractere qu'il avoit montré juſqu'alors. Il en arriva tout autrement, & on ne vit que trop qu'il cachoit ſous des dehors auſteres une grande ambition & un extrême deſir d'aggrandir ſa famille, à quelque prix que ce fût. Il commença par dépouiller de leurs biens ceux que les Papes ſes Prédéceſſeurs avoient gratifiez de quelques Seigneuries dans le patrimoine de S. Pierre, & il en revêtit ſes neveux. Cependant ces vexations ne regardoient que des particuliers, & la paix de l'Italie n'en eût pas été troublée, ſi le Cardinal Charle Caraffe ſon neveu, qui portoit ſes vûes plus loin qu'on ne

ne croyoit, ne l'eut enfin pouſſé à rompre avec l'Empereur.

Ce Cardinal étoit dans la vigueur de ſon âge, plus capable d'être à la tête d'une armée que d'un Clergé, homme de mérite d'ailleurs, & d'une grande pénétration d'eſprit, mais le plus ambitieux de tous hommes. Son oncle venoit de lui donner le Chapeau de Cardinal, avec la dignité de Légat de Boulogne. Peu ſatisfait de ces honneurs, & voulant ſe procurer un état à l'abri de tous les revers, il réſolut de profiter des avantages attachez au titre de Cardinal neveu, préſageant bien que la mort d'un oncle octogenaire le remettroit bientôt au niveau des autres Cardinaux Italiens. La haine qu'il avoit contre les Eſpagnols, ne lui permettoit pas de ſuivre le parti de cette Couronne; il ne vit donc que la France qui pût favoriſer ſes projets, & il réſolut de ſi bien meriter d'elle, qu'il en pût être recompenſé extraordinairement. Il ſçavoit que le Roi, Prince guerrier & ambitieux, ne ſouhaitoit rien tant que d'acquerir de la gloire; ainſi il ne deſeſpera pas de lui inſpirer le même goût que ſes Prédeceſſeurs avoient eu

pour la conquête du Royaume de Naples, où sa famille étoit considérable, & où le Roi auroit interêt de la rendre puissante. Il mit donc tout en usage pour rendre le Pape son oncle, & le Roi, ennemis irréconciliables de l'Empereur, qui n'étoit pas encore alors confiné dans sa retraite de Saint Just. Les Espagnols du reste ne donnerent que trop de sujet au Pape de les haïr.

Carraffe croyant qu'il étoit tems d'agir, envoya en France un Florentin nommé Annibal Ruxellaio, pour informer le Roi de ce qu'on faisoit en sa faveur, & pour lui faire goûter le projet. Le Connétable de Montmorenci, dont l'expérience consommée ne goûtoit que les projets raisonnables, & rejettoit toutes les entreprises hazardeuses, s'opposa fortement à celle-ci; mais voyant que le Roi entraîné par son penchant belliqueux & par l'éloquence du Cardinal de Lorraine, n'étoit pas de son avis, il fit semblant de consentir; le Président de Thou * dit que ce qui faisoit parler si fortement le Cardinal de Lorraine en faveur de l'entreprise d'Italie, étoit l'espérance

* Thuani, Hist. L. 16.

de voir ſon frere le Duc de Guiſe non-ſeulement commander l'armée en cette occaſion, mais encore en état d'acquerir des domaines conſidérables, qui rendroient leur Maiſon auſſi puiſſante qu'elle étoit ancienne; quelques-uns ont avancé qu'il ne déſeſpéroit pas même de voir un jour la Couronne de Naples ſur la tête de ſon frere; mais ce ſoupçon n'eſt fondé que ſur l'idée de ſon ambition qui étoit ſans bornes.

Sage conduite de Tournon.

Le Cardinal de Tournon, chargé d'aller à Rome exécuter le Traité de Ligue avec le Pape contre l'Empereur, chercha quelque honnête prétexte pour éluder une commiſſion où il s'agiſſoit de l'honneur & de la tranquillité de ſa Patrie; il fit dire au Roi qu'il ne pouvoit ſans ſe compromettre, paroître à la Cour de Rome, où il ſe verroit obligé de céder le pas au Cardinal du Bellai, devenu Doyen du Sacré Collége, quoique Tournon fût ſon ancien; mais de nouveaux ordres du Roi le firent partir ſans repliquer. Il ſe rendit donc à la Cour de Rome, en répandant des larmes ſur les maux de la France, & déteſtant hautement l'ambition d'un particulier,

qui alloit de nouveau expoſer ce Royaume aux plus funeſtes malheurs ; & pour garantir ſa mémoire des reproches de la poſtérité, il proteſta qu'il n'avoit aucune part à ce projet, & il en prédit le funeſte événement.

1556. Sur ces entrefaites, l'Empereur atténué, voulant donner à ſon frere & à ſon fils le tems d'affermir leur nouvelle puiſſance, fit propoſer au Roi une tréve pour cinq ans. Ce Prince qui la croyoit contraire à ſes projets, répondit qu'il ne l'accepteroit qu'à condition que les choſes demeureroient dans le même état qu'elles étoient alors. Il s'attendoit à être refuſé ; mais l'Empereur qui vouloit une tréve à quelque prix que ce fût, pour les raiſons que j'ai dites, accepta la propoſition du Roi, au grand étonnement de ce Prince, qui ne pouvant trouver de ſubterfuge, ſigna la tréve. Le Cardinal de Tournon en fut ravi, & avec lui tous les bons Sujets du Roi ; mais leur joye fut de courte durée. Les Cardinaux de Lorraine & Carraffe, qui regardoient cette tréve comme contraire à leurs ambitieux projets, ſe firent un jeu de la faire rompre. Ils commencerent par conclure avec le

Digitized by Google

Pape le traité de Ligue, que le Cardinal de Tournon ſigna à regret ; après quoi il ſe retira dans l'Umbrie ; fuyant en quelque ſorte ſa Patrie, où il ne voyoit que des ſujets de triſteſſe. Pour le Cardinal de Lorraine, il parcourut toute l'Italie, tâchant par-tout d'y ſouffler l'ardeur de la guerre ; mais il ne fut écouté nulle part, & il s'en revint en France, ſans autre fruit de ſes travaux, que d'avoir engagé le Roi dans une entrepriſe mal conçue, qui ne préſageoit que des malheurs.

Cependant le Cardinal de Tournon, que ſon amour pour ſa Patrie empêchoit d'être tranquille, écrivoit au Roi Lettre ſur Lettre, pour l'exhorter à obſerver fidélement la tréve avec l'Empereur. Le Connétable de Montmorenci, qui ſe dépouilloit de tems en tems du perſonnage de Courtiſan, pour ſe revêtir de celui de Sujet zélé & de bon Citoyen, appuya les Lettres du Cardinal de Tournon des remontrances les plus vives. Le Roi ceda enfin à la ſolidité de leurs raiſons, & le Cardinal de Tournon reçut ordre d'aller informer le Pape de la tréve que le Roi venoit de conclure, & des raiſons qui l'y avoient

porté. Ce Pontife en fut au déſeſpoir : il avoit fait des préparatifs que les Eſpagnols n'ignoroient pas, & il ſe voyoit à la veille d'être ſeul victime de la haine de cette Nation altiere & vindicative. Ainſi il ne vit point d'autre reméde, que de tâcher de rompre la tréve entre le Roi & la Maiſon d'Autriche ; mais avant d'en venir à cette extrêmité, il tenta la voye de la négociation.

Ferdinand, frere de Charles-Quint, étoit alors ſur le Trône Impérial, & Philippe ſon fils gouvernoit le Royaume d'Eſpagne. Ce dernier en héritant des Etats de ſon pere, ſembla auſſi avoir hérité de cette fortune, qui avoit accompagné Charles V dans ſa jeuneſſe. Le Roi Henri II, par une bizarrerie de cette même fortune, ſemblable à celle de l'Empereur, fut heureux dans les commencemens de ſon regne ; mais ce bonheur l'abandonna ſur la fin de ſa vie, pour ſuivre le parti du jeune Monarque Eſpagnol, qui gouverna ſon Royaume avec tant d'ordre & de prudence, qu'on douta lequel de lui ou de ſon pere étoit le plus grand dans l'art de regner. Ce fut à ce nouveau Roi, que le Pape Paul

IV, inquiet des ſuccès des Impériaux en Italie, envoya une célebre Ambaſſade, ſous prétexte de ménager une paix entre lui & le Roi, mais en effet pour gagner du tems, & voir comment les choſes tourneroient du côté de la France.

Il avoit déja envoyé dans ce Pays le Duc de Somme, pour ſe plaindre au Roi du traité fait avec les Eſpagnols à l'inſçu de ſes Alliez. Mais ſçachant que le Roi étoit réſolu d'obſerver religieuſement la tréve, il ne s'y oppoſa point pour lors, & demanda ſeulement au Roi qu'il lui remît les Places qu'il poſſedoit en Toſcane, afin d'être tiré d'inquiétude du côté des Impériaux, qui n'auroient plus aucun prétexte de lui nuire, & qui chercheroient au contraire à ſe rendre le Pape favorable. Ces plaintes furent inutiles & on n'y eut aucun égard. Mais le Cardinal Carraffe, plus habile que ſon oncle, prit des voyes plus efficaces. Il connoiſſoit la foibleſſe du Roi pour la Ducheſſe de Valentinois, & il connoiſſoit en même tems le caractere de cette femme ambitieuſe, auſſi avide d'argent que de gloire : il ne déſeſpera point de la gagner, ſur-tout étant ſecondé du Car-

dinal de Lorraine, qui la ſervoit en Eſclave, & pour qui elle avoit beaucoup de déference; ainſi il réſolut de ſe rendre en France, pour agir plus efficacement par lui-même. Il lui fut aiſé d'obtenir de ſon oncle, gouverné par ſes neveux, la Légation de France; & il ne fut plus queſtion que de lui préparer un train magnifique, digne du faſte des Rois que ſon oncle affectoit d'imiter.

Le Cardinal de Tournon, toujours attentif à prévenir ce qui pouvoit être préjudiciable à ſa Patrie, ayant été informé de la réſolution du Cardinal Carraffe, alla le trouver, & par ſes inſtances, obtint enfin qu'il ne partiroit pas. Pour lui mieux perſuader de reſter à Rome, il le prit par ſon foible, & flatta ſa vanité, en lui repréſentant que les affaires du Pape, & par conſéquent celles du Roi, demandoient ſa préſence en Italie. Le Cardinal de Tournon, croyoit avoir beaucoup fait, en détournant cet eſprit inquiet & turbulent d'aller en France pour y ſouffler la diſcorde; mais il ne l'arrêta que pour un tems. Ce Prélat ne recevant point de réponſe à pluſieurs Lettres qu'il avoit écrites à la

Cour, & l'incertitude des évenemens le tourmentant beaucoup, il voulut abſolument partir. Le Cardinal de Tournon eut beau déployer ſon éloquence pour l'en diſſuader, il ſe mit en chemin, & arriva en peu de tems à Fontainebleau, où il eut tout ſujet d'être content de la réception qu'on lui fit.

C'eſt ici proprement que commencerent les malheurs qui accablerent la France durant pluſieurs années. Le Cardinal Carraffe vit ſa remontrance trop bien appuyée, pour n'en pas eſperer un heureux ſuccès, parce que le Roi étoit trop facile pour ne pas céder à ceux qui l'obſedoient : ainſi pour le malheur du Royaume & à la honte du Roi, la tréve avec les Eſpagnols fut rompue ; & comme ſi la fortune eût paſſé du côté des ennemis avec la juſtice, ce ne fut pendant pluſieurs années de leur côté qu'avantages ſur avantages. Deux batailles perdues, grand nombre de Villes forcées, nos meilleurs ſoldats pris ou tuez, & les richeſſes du Royaume entiérement diſſipées, furent les ſuites funeſtes de la tréve violée ; enſorte que la France fut enfin obligée d'ac-

Malheurs de la France.

cepter la paix à des conditions très-honteuſes. Enfin pour ſurcroît de malheur, le Roi ayant ordonné un tournoi, il y fut bleſſé mortellement par le Comte de Montgomeri. La mort de ce Prince fut extrêmement funeſte à la France dans les circonſtances préſentes, quoique ſa vie & ſon regne euſſent été la ſource des plus grands malheurs.

Cependant Carraffe étoit retourné à Rome où il jouiſſoit du fruit de ſa pernicieuſe négociation, tandis que Tournon ſpectateur de la perte du courage des François en Italie, ne ceſſoit de gémir ſur les maux de ſa Patrie, & de déteſter l'ambition des particuliers qui la plongeoient dans ces calamitez déplorables. Voyant néanmoins que le Pape partageoit les pertes de la France, & en ſouffroit pour le moins autant, il n'en fut pas fâché, comptant bien que le Pontife ſe dégoûteroit bientôt de la guerre. Sa conjecture fut juſte. Le Pape voyant ſes Finances épuiſées & l'Etat de l'Egliſe ruiné, demanda & obtint la paix, quoiqu'à des conditions auſſi onéreuſes que la France. C'eſt ainſi que Philippe II acquetoit des lauriers & éta-

bliſſoit ſa puiſſance ſur la ruine de celle de ſes ennemis. Le Cardinal Carraffe ne fut pas à l'abri des revers qu'il avoit taché de prévenir. Le Pape ſon oncle ouvrit enfin les yeux ſur la conduite de ſes neveux, & leur diſgrace ſuivit la paix qui fut donnée à l'Italie. Le Pontife auſſi ferme en cette occaſion, qu'il avoit été facile juſqu'alors, les chaſſa de Rome & leur ôta enfin les moyens de nuire.

Après la mort de Paul IV Pontife peu regretté, on tint le Conclave pour l'élection d'un nouveau Pape. Le Cardinal de Tournon étoit alors occupé à parcourir l'Italie, autant pour ſa ſanté, que pour ſe diſtraire de la douleur que lui cauſoient les malheurs de la France. Il réſolut même de chercher un lieu de retraite, où il pût achever paiſiblement ſa carriere, loin du tumulte des affaires publiques, pour ne ſonger qu'à celles de ſa conſcience.

Il y avoit déja un an qu'il jouiſſoit d'un repos, qu'il avoit preſqu'ignoré juſques-là, lorſqu'il apprit la mort du Pape Paul IV. Cette nouvelle ne l'auroit point fait changer de vie, ſi les Lettres preſſantes, & les vives inſtances de ſes amis, ne l'euſſent enfin tiré

de ſa ſolitude, pour venir travailler avec eux au choix d'un Pape, également moderé, impartial, & zélé pour le bien de la Chrétienté. Il ſe rendit donc à Rome, & s'enferma dans le Conclave au mois de Septembre de l'année 1559. Les Cardinaux ſe partagerent ſelon leurs inclinations, & il y eut bien des brigues à l'ordinaire, chacun voulant mettre ſur le Siége Pontifical un Pape, ou de ſon Pays ou au moins favorable à ſa Nation. Les Eſpagnols ſur-tout cabalerent pour avoir un Pape Eſpagnol, ou dont la naiſſance fût ſi médiocre & le crédit ſi foible, qu'il n'osât troubler la paix d'Italie, faute de partiſans. Les Cardinaux Charles & Alphonſe Carraffe, qui craignoient à juſte titre, qu'on ne leur imputât les vexations & les ravages qu'avoit ſouffert le Peuple Romain ſous le dernier Pontificat, employerent leur crédit & celui de leurs amis, pour faire tomber la tiare ſur la tête de quelque Cardinal, qui leur étant redevable de la Papauté, les ſoutiendroit contre leurs ennemis. Pluſieurs mois ſe paſſerent ainſi en brigues & en cabales, au grand ſcandale de la Chrétienté.

On ptopoſa le Cardinal de Tournon, perſonnage qui paſſoit pour vertueux. Pluſieurs approuverent d'abord ce choix, & une partie des voix ſe réunit en ſa faveur. Mais le Cardinal Charles Carraffe, qui redoutoit autant la ſéverité de Tournon, qu'il eſtimoit ſa vertu, n'eut garde de ſouſcrire à un pareil choix; il aima mieux donner ſon ſuffrage au Cardinal Ange Medechino, qui par l'obſcurité de ſa naiſſance, quoiqu'il affectât depuis de ſe dire de la Maiſon des Médicis, ſe trouva du goût des Eſpagnols. A ſon inſtallation il prit le nom de Pie IV. Pour répondre à l'opinion qu'on avoit conçue de lui, il ſe montra d'abord doux, humain, libéral, zélé pour la paix de l'Egliſe, & diſpoſé à remédier à ſes maux. Mais ſon caractere dur & hautain ſe montra bientôt à découvert; & les Carraffes, à qui il devoit ſon élevation, furent les premieres victimes de ſon avarice & de ſon ingratitude. Ils méritoient la mort, mais il ſembloit qu'elle dût leur être donnée par une autre main que de celle de Pie.

Quant au Cardinal de Tournon, il

fallut que ſa vertu le conſolât de ſe voir exclus de la Papauté : le nouveau Pape, qui l'eſtimoit, & qui connoiſſoit ſon habileté dans le maniment des affaires, contribua par les dignitez dont il le combla à lui faire oublier la préference qu'il avoit obtenue. Le Cardinal Jean du Bellay étant mort dans ce tems-là, François de Tournon lui ſuccéda à l'Evêché d'Oſtie, & à la dignité de Doyen du Sacré Collége. Tournon oubliant ſa Patrie, pour laquelle il ſe croyoit déſormais inutile, ne ſongea plus qu'à ſe rendre digne de la bienveillance du Pape, qui lui donnoit toute ſa confiance. Ce Pontife en effet, ne ſe gouvernoit plus que par les conſeils de notre Cardinal ; & ſi la premiere année de ſon Pontificat fut recommandable par quelques ſages Reglemens, on peut dire, qu'ils furent le fruit des avis de Tournon. Il eſt vrai que la ſuite ne répondit pas à ces heureux commencemens ; mais Tournon n'en partagea point la honte, puiſqu'il n'étoit plus à portée de s'y oppoſer, comme il eſt à croire qu'il l'eût fait, s'il fût reſté à la Cour de Rome.

Après la mort funeſte de Henri II,

les Guiſes s'étant emparez de toute l'autorité, éloignerent ceux qui avoient eu le maniment des affaires ſous le regne précedent, & ne conſerverent dans leurs poſtes, que ceux qui voulurent s'attacher à leur fortune & qui leur étoient dévouez. Le Connétable de Montmorenci fut du nombre des diſgraciez. Le Maréchal de Saint André, qui s'attendoit à un pareil revers, ne s'en garantit que par une baſſeſſe indigne de la grandeur d'ame qu'il avoit montrée juſqu'alors. La plûpart des Charges n'étant ainſi occupées que par des créatures des Guiſes, ces nouveaux Maîtres, ou plûtôt ces tyrans de la France, ne virent perſonne qui oſât ſe meſurer avec eux. Tout plia ſous leur puiſſance, réunie à celle de la Reine mere Catherine de Médicis.

Cependant, contre toutes les apparences, on vit reparoître à la Cour notre Cardinal de Tournon. Ce Prélat, dont la probité égaloit l'habileté dans le maniment des affaires, avoit été éloigné de la Cour, par les intrigues du Cardinal Charles de Lorraine, auquel il portoit ombrage; & il y avoit apparence que ſon exil auroit

été de longue durée, ſi les néceſſitez de l'Etat n'euſſent produit ſon rappel. Les Guiſes s'y oppoſerent d'abord ; mais comme ils ſçavoient qu'il n'aimoit pas le Connétable de Montmorenci, ils conſentirent à partager avec ce Prélat le ſoin de gouverner l'Etat ; & quoiqu'ils craigniſſent ſon habileté, l'interêt preſent les fit conſentir à le voir remis en faveur, bien réſolus de ne lui laiſſer prendre qu'autant d'autorité qu'il en faudroit pour nuire aux Montmorencis, & non pour donner de l'ombrage au crédit de la Maiſon de Lorraine.

On dépêcha donc divers Couriers à Rome, qui obtinrent avec peine du Pape, qu'il ſe privât d'un Prélat qui étoit l'ame de tous ſes conſeils, & dont les ſages avis lui étoient ſi néceſſaires. Tournon partit de cette Capitale du monde Chrétien, & ſe rendit à Civita-Vecchia, où le Général Poulin, Baron de la Garde, l'attendoit avec les Galeres de France. Enfin après une aſſez heureuſe navigation, il revit ſa chere Patrie, qui lui avoit cauſé tant d'allarmes & tant de travaux. Mais il la revit plus malheureuſe que jamais. La premiere nouvelle

Digitized by Go

qu'il reçut, fut qu'un de ſes propres parens, révolté contre l'Egliſe & contre l'Etat, étoit en armes dans le Dauphiné, & troubloit la tranquillité de cette Province. Pour l'intelligence de ce fait, qui fut comme une ſuite de la conjuration d'Amboiſe, où les Proteſtans montrerent pour la premiere fois juſqu'où pouvoit aller la fureur de l'eſprit de parti. Il eſt néceſſaire de reprendre les choſes d'un peu plus haut.

Differentes factions.

Les circonſtances de la mort d'Henri II, comme je l'ai déja remarqué, ne pouvoient être plus fâcheuſes. Un Roi à peine majeur, des Miniſtres ambitieux & avides, une Cour remplie de cabales & de diviſions inteſtines, & déja une grande partie du Royaume imbue des nouvelles opinions, ne faiſoient que trop craindre pour l'avenir. Trois ſortes de factions partageoient alors la Cour. Celle des Guiſes ſoutenue de l'autorité Royale, & unie à Catherine de Médicis, étoit ſans contredit la plus forte & la plus redoutable. Le Connétable de Montmorenci en formoit une dès le regne d'Henri II; mais elle fut preſque comptée pour rien ſous ſon Succeſſeur. La

troiſiéme étoit compoſée des Princes du Sang, & avoit à ſa tête le Prince de Condé, parce que le Roi de Navarre, ſon frere aîné, ſuivant ſon humeur paiſible & ſon caractere foible & pareſſeux, n'avoit voulu prendre aucun parti. Le Prince de Condé indigné de voir l'autorité dans des mains étrangeres, à l'excluſion des Princes du Sang, à qui elle appartenoit de droit, & ſe voyant traité indignement par les Guiſes, réſolut de s'en venger; & pour que ſa colere ne fût pas impuiſſante, il ſe mit à la tête des Novateurs, qui, ſous prétexte de la liberté de conſcience, qu'on leur refuſoit, crurent pouvoir ſans ſcrupule prendre les armes, & demander juſtice le fer à la main. Mais leur premiere tentative eut un malheureux ſuccès; les Guiſes toujours heureux, ayant bravé la fameuſe conſpiration d'Amboiſe, n'épargnerent ni peines ni ſupplices, pour épouvanter quiconque oſeroit tenter de pareilles entrepriſes, & étendirent leur odieuſe vengeance juſques ſur le Prince de Condé, qu'ils oſerent faire condamner à mort; mais la Sentence ne fut point exécutée. Le Roi de Navarre, quoiqu'in-

nocent, ſe reſſentit auſſi de la fureur de ces Tyrans, qui couvroient leur ambition du manteau de la Religion, & de celui de l'autorité Royale.

La rigueur exceſſive étant le plus mauvais moyen pour ramener les eſprits, on peut croire que le ſupplice des conjurez d'Amboiſe, loin d'épouvanter les autres Proteſtans, ne ſervit qu'à les irriter. Ce qui d'abord n'étoit en eux que zéle devint fureur, lorſqu'on les eut pouſſez à bout. Ils s'aſſemblerent publiquement dans pluſieurs Provinces, principalement dans le Dauphiné; & le Duc de Guiſe ayant envoyé des troupes contre eux, ils prirent les armes & repouſſerent la force par la force. Charles du Puy-Monbrun étoit à leur tête; c'étoit un jeune Seigneur de la plus haute Nobleſſe du Pays, qui avoit épouſé la niéce du Cardinal de Tournon. Comme il joignoit beaucoup de courage à une grande habileté, il remporta pluſieurs avantages ſur les troupes du Roi, jointes à celles du Pape tirées du Comtat Venaiſſin, & s'empara de pluſieurs Villes. Il alloit pouſſer plus loin ſes conquêtes, lorſque le Cardinal de Tournon arrivé à Lyon, entreprit par ſes exhor-

tations de lui faire mettre les armes bas, & de le reconcilier avec la Cour. Il y auroit réuſſi par les bonnes diſpoſitions qu'il ſçut inſpirer à ſon neveu ; mais Gondrin vieil Officier, Lieutenant Général de la Province, fâché d'avoir eu du deſſous en cette guerre, & croyant ſa réputation perdue s'il ne ſe vengeoit, s'empreſſa d'attaquer Monbrun avec une armée de cinq à ſix mille hommes. Celui-ci, qui avoit déja congedié une partie de ſes troupes, ne laiſſa pas d'attendre ſon ennemi de pied ferme, & joignant le courage à l'adreſſe, il ſçut ſi bien poſter cinq à ſix cens hommes qui lui reſtoient dans un défilé, qu'il remporta une victoire complette. Cependant ſe croyant perdu ſans reſſource du côté de la Cour, il ſortit de France, malgré les prieres de ſon oncle qui lui promettoit d'obtenir ſa grace.

Ce ne fut pas là le ſeul chagrin que Tournon eut à eſſuyer en arrivant en France. Mais comme il s'y étoit préparé, il y fut moins ſenſible. Sa libéralité lui avoit fait fonder un magnifique Collége dans la Ville de Tournon, pour l'inſtruction des peuples de ce canton. Il fit choix pour y donner

des Leçons publiques, de perſonnes recommandables par leurs mœurs & leur ſçavoir. Mais quelle fut ſa douleur, lorſqu'il vit en arrivant ces doctes Profeſſeurs infectez des nouvelles opinions, les enſeigner publiquement à la jeuneſſe qui venoit les entendre ? Saiſi d'une juſte indignation, il les chaſſa auſſi-tôt ; & pour réparer le ſcandale, il leur ſubſtitua les nouveaux Religieux de la Compagnie de Jeſus, qui par leur vie exemplaire, leur ſçavoir, & leur amour pour les Lettres, commençoient alors à ſe faire eſtimer en tous lieux. Jacques Lainez, qui fut Général de l'Ordre après Saint Ignace, vint en prendre poſſeſſion au nom de la Société ; & dès le mois de Mai 1560 ; les Diſciples d'Ignace commencerent à donner des Leçons publiques, ayant ainſi obligation au Cardinal de Tournon, de leur avoir donné leur premier établiſſement dans le Royaume. Il fit plus, il les peignit dans la ſuite au Roi Charles IX comme des Sujets abſolument néceſſaires à l'Etat, eu égard aux conjonctures. Cet Ordre ayant été reçu en France par ſon crédit, devint bientôt l'Ordre le plus accrédité & le plus floriſ-

Il introduit les Jéſuites en France.

ſant de tout le Royaume.

Après ces premiers ſoins, le Cardinal de Tournon arriva à la Cour, qui étoit plus que jamais remplie de troubles & de confuſion, & où tout tendoit à une révolte prochaine. Il fut reçu par la Reine mere, comme un perſonnage dont les conſeils lui étoient néceſſaires, & les Guiſes à ſon exemple le comblerent d'honneurs, apparemment pour effacer la mémoire de ſon éloignement de la Cour, & le conſoler de lui avoir ôté la dignité de Chancelier de l'Ordre de Saint Michel, dont Charles de Lorraine s'étoit emparé.

Dans une Cour ſi agitée & ſi remplie de factions, il étoit bien difficile de ne pas prendre parti. Notre Cardinal ſçut cependant s'en défendre ; voulant uniquement le bien du Royaume, il ſe contentoit de donner des conſeils moderez, prenant fort peu de part aux réſolutions violentes du Cardinal de Lorraine, qui inſpiroit les mêmes ſentimens au Duc de Guiſe ſon frere. Diverſes exécutions ſanglantes augmenterent alors la haine qu'on avoit conçûe contre les Miniſtres: elles rappellerent le cruel maſſacre des Vaudois, dont le Cardinal de Tournon

avoit passé pour l'auteur. On lui imputa donc ces nouvelles violences, quoiqu'il n'y eût aucune part. Differens discours qu'on lui rapporta, lui firent bien sentir que les plus grands services sont aisément effacez par les moindres fautes contre les interêts du peuple. Ces discours injurieux à son honneur lui firent faire de sérieuses réflexions sur sa conduite passée : il vit avec douleur qu'il ne méritoit que trop la haine qu'on lui portoit ; il se rappella les cruautez qui avoient souillé la fin du regne de François I. Les Arrêts contraires aux libertez de la Nation, qui avoient été le fruit de ses rigoureux conseils, les Vallées de Merindol & de Cabrieres encore fumantes du sang innocent, lui reprochoient les fureurs de son zéle trop ardent, où il ne voyoit plus alors que de la cruauté. Il se reprocha cent fois de n'avoir pas gardé un judicieux tempéramment, entre une séverité salutaire & une pernicieuse indulgence.

Cependant les Guises, sous prétextes de remédier aux maux de l'Etat, mais en effet pour assurer davantage leur autorité, convoquerent les Etats à Orleans. Ils y menerent le Roi avec

des troupes, & inviterent le Prince de Condé & le Roi de Navarre ſon frere à s'y trouver. La réſolution étoit déja priſe de perdre ces deux Princes, qui étoient les ſeuls obſtacles qui s'oppoſoient à leur puiſſance, & peut-être à leur ambition d'envahir le Trône, comme on les en a ſoupçonnez. Quant au Prince de Condé, ils pouvoient le faire condamner par les Loix avec une apparence de juſtice. Ce Prince n'avoit donné que trop de ſujet de le croire porté à la révolte. Le Roi de Navarre, par ſon humeur douce & tranquille, étoit à l'abri de leurs ſoupçons; mais il n'étoit pas innocent aux yeux de leur ambition: il s'agiſſoit de conſerver leur autorité. Le Maréchal de Saint André, qui ne s'étoit maintenu à la Cour que par une lâche complaiſance pour le Cardinal de Lorraine, complotta avec lui de tuer le Roi de Navarre; & le Prélat ſanguinaire ſçut même obtenir le conſentement du Roi. Mais ce déteſtable projet n'eut point lieu, par l'attention & les ſoins du Cardinal de Tournon, qui avertit le Roi de Navarre du danger qui le menaçoit. Ce Prince irréſolu, mais courageux & intrepide, ennuyé de

de tant d'allarmes & de tant d'inquiétudes, ne voulant point ſe mettre en devoir de parer le coup, perſuadé que ſes efforts ſeroient inutiles: il réſolut ſeulement de mourir en homme de cœur, l'épée à la main, au milieu des aſſaſſins. Un de ſes intimes amis fut ſeul informé de ſa réſolution, & le Prince le pria que s'il périſſoit, il gardât ſes habits pour les montrer un jour à ſon fils, qui fut depuis le Grand Henri IV, afin de l'exciter à la vengeance. Il entra donc dans la chambre du Roi, où devoit s'exécuter le complot. Mais les choſes étoient changées. Le Cardinal de Tournon voulant ſauver à ſon Prince l'opprobre d'un ſi exécrable aſſaſſinat, lui en peignit l'horreur avec tant de force, que François II qui avoit été ſéduit, changea de ſentiment, & reçut bien le Roi de Navarre.

C'eſt ainſi que le Cardinal de Tournon s'expoſoit à voir de nouveau ſon pouvoir renverſé, tandis que les Guiſes par leur ambition entraînoient à grands pas le Royaume vers ſa ruine. Mais la mort du Roi, qui arriva bientôt après, les jetta dans de grandes inquiétudes, & ébranla leur pouvoir. 1560.

Cependant ils l'eurent bientôt raffermi par de nouveaux forfaits. Pour le Cardinal de Tournon, appuyé de ſa ſeule vertu, il n'eut beſoin ni d'intrigues ni de cabales pour ſe maintenir, & il fut auſſi honoré ſous le regne de Charles IX que ſous les regnes précédens.

Regne de Charles IX.

La premiere choſe que l'on fit après le Couronnement du Roi Charles IX, fut d'aſſembler les Etats à Orleans, pour trouver quelque reméde à l'état des affaires qui alloient toujours de mal en pis. Tournon aſſiſta à cette aſſemblée, où le Chancelier de l'Hôpital fit un diſcours pathétique & plein de feu, ſur les maux de l'Etat & ſur les moyens d'y remédier. Mais quelqu'envie qu'on eût de voir revivre la paix dans le Royaume, on ne put jamais faire ceſſer les inimitiez
1561. des Grands, ni arrêter les progrès de l'héréſie, qui acquerant de jour en jour de nouvelles forces, en devenoit plus inſolente. François de Tournon, qui par ſa modération avoit gagné l'eſtime de tous les Grands, fut employé par la Reine mere à reconcilier le Connétable avec les Bourbons, & ceux-ci avec les Guiſes : ſouvent il ſuſpendit leurs querelles. Mais de vieil-

les haines ſe guériſſent rarement ; ainſi à la moindre occaſion, on s'appercevoit que les politeſſes qu'ils ſe faiſoient, étoient purement des politeſſes. Le Roi de Navarre vouloit l'éloignement des Guiſes, & la Reine Catherine, qui ne pouvoit conſerver ſon pouvoir, ſi elle laiſſoit un parti l'emporter ſur l'autre, n'avoit garde d'empêcher les Guiſes de contrebalancer le Roi de Navarre. Cependant, pour contenter ce dernier & ſe le concilier, elle le fit déclarer Lieutenant Général du Royaume. Le Cardinal de Lorraine croyant alors que ç'en étoit fait de ſon crédit, voulut céder au tems : ſous prétexte d'aller viſiter ſon Diocèſe, il ſe retira à Reims dont il étoit Archevêque, d'où néanmoins il revint bientôt, dès que ſon frere eût repris le deſſus.

Ce Seigneur, joint au Maréchal de Saint André, diſputoit au Prince de Condé & aux Colignis, à qui attireroit le Connétable dans ſon parti. Il y réuſſit par l'averſion qu'Anne de Montmorenci avoit pour les Novateurs, & ils compoſerent tous trois ce qu'on appella le Triumvirat. La Reine mere qui ne vouloit prendre aucun parti, &

qui cherchoit à balancer le crédit des Grands, juſqu'à ce que le Roi ſon fils fût majeur, fut fort fâchée que le Triumvirat eût mis un frein à ſon autorité. Elle eſſaya de rétablir l'égalité qui lui étoit favorable, & engagea le Roi de Navarre à préſenter une Requête au nom des Proteſtans. Cette Requête adreſſée au Parlement n'eut point le ſuccès qu'on en attendoit, & produiſit au contraire le fameux Edit de Juillet, très-rigoureux pour les Novateurs, ſi la Reine n'y eût apporté divers tempéramens.

Quelques efforts que fît la Reine Catherine pour ſe ménager les deux partis, elle les aliena tous deux; voulant néanmoins en ramener un à quelque prix que ce fût, elle s'adreſſa à l'Amiral de Coligny, qu'elle eut bientôt regagné, en lui promettant de propoſer dans le Conſeil, & de tâcher de faire approuver une conférence publique des Miniſtres Proteſtans avec les Docteurs Catholiques. Un peu auparavant cette conférence, le Cardinal de Tournon avoit aſſiſté à une célébre aſſemblée des Chambres du Parlement de Paris, où fut rendu un Arrêt en faveur du Prince de Condé, qui malgré

l'Arrêt de mort porté contre lui à Orleans, fut déclaré innocent de tous les crimes qu'on lui avoit imputez ſous le regne précédent. Enſuite on le chargea de reconcilier ce Prince avec le Duc de Guiſe, & il engagea le premier à ſe trouver à une aſſemblée ſolemnelle de tous les Grands du Royaume, où il embraſſa publiquement le Duc.

Tout le monde témoigna de la joye de cette reconciliation ; & on ne ſongea plus qu'à continuer l'aſſemblée des Etats, commencée à Orleans, & 1561.
transferée à Pontoiſe : mais l'ouverture s'en fit à Saint Germain dans le mois d'Août, & chacun ſongea à s'y rendre. On avoit préparé une magnifique ſalle, où le Roi parut ſur un Trône élevé. La Reine mere étoit à ſa gauche, & Marguerite ſa ſœur à ſa droite ; plus bas le Roi de Navarre, qui avoit le Connétable vis-à-vis de lui ; le Duc de Guiſe, qui étoit Grand Maître de la Maiſon du Roi, étoit couché par terre, ſelon la coutume, tenant à la main un bâton ſemé de fleurs-de-lys d'or ; & le Chancelier de l'Hôpital étoit aſſis devant eux. Lorſqu'on vint à placer les Cardinaux, il y eut des conteſ-

tations ; le Cardinal de Tournon accoutumé à avoir le pas ſur les Princes du Sang, prétendit le faire paſſer en coutume, & voulut que lui & ſes Collégues jouïſſent de leurs prétendues prérogatives ; mais on ne voulut jamais lui céder. Ainſi pour ne point compromettre ſa dignité, il ſortit de l'Aſſemblée, ſuivi des Cardinaux Charles de Lorraine & de Guiſe, qui approuverent la démarche de leur Doyen. Ceux de Châtillon & d'Armagnac furent moins ſcrupuleux, & prirent le rang qu'on leur offroit ; comme le Cardinal de Tournon n'aſſiſta point à cette Aſſemblée, les réſolutions qu'on y prit ne le regardent point, & ſont étrangeres à mon ſujet.

Un peu avant l'aſſemblée des Etats, la Reine mere, pour ſatisfaire à la promeſſe qu'elle avoit faite à l'Amiral de Coligny, propoſa dans le Conſeil de regler les conteſtations de la Religion, par une Aſſemblée publique des Théologiens de l'un & de l'autre parti, qui auroient la liberté de dire chacun leur avis. Le Cardinal de Tournon, qui trouvoit indécent d'oppoſer les Miniſtres Proteſtans, gens la plûpart d'une naiſſance obſcure, ſans titre, & ſans

autre qualité que celle de Sçavans en Grec & en Hébreu, à ce que la France avoit alors de plus illuſtres Prélats, parla avec tant de force contre cette réſolution de la Reine, qu'elle auroit changé de ſentiment, ſi le Cardinal de Lorraine, encore plus éloquent, n'eût ramené le Conſeil à ſon avis, & ne l'eût fait conſentir à l'Aſſemblée. On ignore quel motif fit parler de cette ſorte le Cardinal de Lorraine; pluſieurs ont cru que le deſir de faire briller ſon éloquence y avoit eu beaucoup de part. Quoiqu'il en ſoit, l'Aſſemblée fut réſolue & convoquée à Poiſſi.

Cependant l'Aſſemblée des Etats s'étant rompue à Saint Germain-en-Laye, fut convoquée de nouveau à Pontoiſe. On s'y aſſembla dans le mois d'Août, & les ennemis du Cardinal de Lorraine tâcherent d'y affoiblir ſon crédit; mais il ſçut éluder leurs intrigues, en promettant au Roi, au nom du Clergé, ſix années de décimes. On mit auſſi ſur le tapis l'affaire de la Régence, qu'on vouloit ôter à la Reine mere: cette propoſition n'eut aucun effet, & ne fut pas même écoutée.

Enfin le jour arriva, auquel on devoit entendre les Miniſtres Proteſtans.

Colloque de Poiſſi.

Les ſaufsconduits leur ayant été expédiez, ils arriverent les uns après les autres ; & dès le mois de Septembre on fut en état de part & d'autre d'entrer en lice. Comme ce fut le Cardinal Charles de Lorraine qui joua le plus grand rolle dans cette fameuſe Aſſemblée, je renvoye le Lecteur à l'Article qui le concernera dans la ſuite, me bornant à ne dire ici que ce qui a directement rapport au Cardinal de Tournon. Je dirai donc que Théodore de Beze, ſi connu par la beauté de ſon eſprit, fut chargé de ſoutenir la cauſe des Proteſtans. Lui & le Cardinal de Lorraine furent les Tenans dans cette eſpéce de combat. Tournon, qui n'en prévoyoit rien d'avantageux pour la Religion, s'y étoit oppoſé de toutes ſes forces ; mais le Cardinal de Lorraine, par pure vanité, voulut que le Colloque eût lieu. L'Aſſemblée ſe tint dans le grand réfectoire de l'Abbaye de Poiſſi. Le Roi, la Reine mere, tous les Princes qui étoient alors à la Cour, quantité de Seigneurs, les Cardinaux de Bourbon, de Tournon, de Lorraine, de Guiſe, de Châtillon, d'Armagnac, & environ quarante Prélats s'y trouverent, & prirent ſéance chacun ſelon

leur rang. Le Roi parla le premier, & témoigna en peu de mots l'envie qu'il avoit de voir la paix rétablie dans l'Egliſe ; après quoi le Chancelier de l'Hôpital, qu'on ſoupçonnoit un peu d'Huguenotiſme, fit un diſcours d'une éloquence admirable, mais où il confirma l'opinion qu'on avoit de ſes ſentimens.

Lorſque le Chancelier eut fini ſon diſcours, le Cardinal de Tournon, comme Doyen des Cardinaux, ſe leva, & après avoir remercié le Roi, la Reine & les Princes du Sang, d'avoir bien voulu être préſens au Colloque, il loua le diſcours du Chancelier de l'Hôpital, & dit au nom des autres Prélats, que puiſqu'on les avoit aſſemblez pour remédier aux maux de la Religion, il travailleroient avec zéle à rétablir la véritable, qu'on avoit alterée ; mais que les choſes ſur leſquelles on exigeoit qu'il décidât, étant de la plus grande conſéquence, elles demandoient une mure délibération ; qu'ainſi avant de les traiter, il falloit communiquer par écrit à lui & à ſes Collégues le diſcours du Chancelier. Ce Magiſtrat, qui craignit quelque artifice, refuſa de conſentir à la de-

mande de Tournon ; & quoique celui-ci inſiſtât, il ne put rien gagner, par l'appréhenſion qu'avoit le Chancelier qu'on ne lui prouvât un jour, par ſon propre écrit, ſon peu d'Orthodoxie.

Théodore de Beze, qui parla enſuite, fit d'abord un diſcours aſſez moderé ; mais enſuite, emporté par ſa vivacité, & par la chaleur de la diſpute, il excita bientôt l'indignation de l'Aſſemblée, & principalement celle du Cardinal de Tournon, qui eut aſſez de peine à ſe contenir. Enfin, quand on fut venu à l'Article de l'Euchariſtie, il dit hardiment, que le corps de J. C. étoit auſſi éloigné du pain & du vin, que le Ciel l'eſt de la terre. A ces mots, le Cardinal de Tournon tranſporté de colere, & oubliant lui-même les regles de la prudence, s'adreſſa au Roi, & lui dit, que ſans un ordre exprès de Sa Majeſté, aucun des Prélats qui étoient préſens ne ſe ſeroit trouvé à cette Aſſemblée, où leurs oreilles & leurs conſciences étoient bleſſées par les diſcours impies des nouveaux Evangeliſtes : Que ſans le reſpect dû à Sa Majeſté ils ſeroient déja ſortis de l'Aſſemblée, & auroient bien empêché qu'on eût continué de ſemblables

diſcours : la Reine lui répondit que l'on n'avoit rien fait en cela, que de l'avis des principaux de l'Etat ; qu'il n'étoit pas queſtion de faire des changemens dans la Religion, mais d'appaiſer les troubles qui naiſſoient chaque jour, en tâchant de ramener dans le ſein de l'Egliſe ceux qui s'en étoient ſéparez. Elle ajouta, comme pour l'adoucir, qu'elle remettoit à ſa prudence & à celle des autres Prélats, à trouver un tempérament raiſonnable, qui pût réunir les deux partis. De Thou.

De Beze chercha depuis à excuſer ce qu'il avoit dit. Le lendemain de cette premiere ſéance on en tint une ſeconde, où le Cardinal de Lorraine ſatisfit pleinement ſon amour propre, en prononçant le diſcours qu'il avoit préparé depuis long-tems, & pour lequel il avoit tant ſouhaité cette Aſſemblée. Il réfuta aſſez ſolidement, mais avec emphaſe, les principaux points du diſcours de Beze. Dès qu'il eut fini, le Cardinal de Tournon ſe leva de nouveau ; & après avoir fait l'éloge du Cardinal de Lorraine, il déclara au nom des Prélats, qui ſe trouvoient à préſens, qu'ils approuvoient tout ce qu'ils venoient d'entendre du

diſcours du Cardinal de Lorraine ; qu'ils le ſigneroient même de leur ſang, s'il le falloit, & que leur réſolution étoit de vivre & de mourir dans la créance qu'on venoit d'expoſer. Il invita enſuite le Roi à demeurer ferme dans la Religion de ſes peres, de la proteger même de ſon autorité ; que cependant il conſentoit qu'on continuât les Conférences, pourvû que les Novateurs acceptaſſent la Doctrine propoſée par le Cardinal de Lorraine ; que s'ils refuſoient, il étoit du zéle & de la piété du Roi d'empêcher que les Religionnaires ne continuaſſent des diſputes, dont on ne verroit jamais la fin ; qu'il devoit au contraire les bannir de ſes Etats, où leur ſéjour étoit ſcandaleux & préjudiciable à la Religion.

On tint encore dans la ſuite diverſes Conférences, mais qui n'aboutirent qu'à prolonger le tems, ce que les Miniſtres Proteſtans ſouhaitoient. Ils propoſerent une formule de foi, qui par des termes équivoques, & d'une Catholicité apparente, éblouit bien des gens. Le Cardinal de Lorraine y fut pris lui-même & l'approuva : mais ayant été communiqués au Cardinal

de Tournon, il la porta à la Faculté de Théologie, & l'examina avec eux ; elle fut déclarée insuffisante, captieuse, hérétique, & remplie de plusieurs erreurs contre le Mystere de l'Eucharistie. Après cette censure, on dressa une nouvelle formule de foi, que le Cardinal de Tournon fut chargé de présenter au Roi. En même-tems il représenta à Sa Majesté qu'il n'y avoit rien à espérer de toutes ces Conférences ; qu'il falloit contraindre les Ministres Protestans à accepter la formule, que les Théologiens Catholiques venoient de dresser, formule claire, précise, & sans nulle équivoque ; qu'en cas de refus, le meilleur parti étoit de les chasser du Royaume, où ils pervertissoient tous les jours beaucoup de personnes. Ce conseil fut suivi, & l'on congédia les Ministres de la nouvelle Religion. Ainsi se termina le fameux Colloque de Poissi, dont le peu de succès étonna bien des gens. Le Pape l'avoit fort appréhendé.

Retraite du Cardinal.

Ce fut la derniere action considérable, à laquelle le Cardinal de Tournon eut part : il ne fut plus en quelque sorte que spectateur des extrêmitez affreuses, auxquelles se porterent

dans la ſuite les Catholiques & les Proteſtans, armez les uns contre les autres. La Cour diviſée plus que jamais, & où regnoit l'eſprit de trouble & de révolte, n'offroit à ſa prudence que des ſoins infructueux. On le conſultoit, & il donnoit des conſeils, mais qui devenoient inutiles par l'opiniâtreté des deux partis. Après avoir reſté encore quelque tems à la Cour, accablé d'années & de fatigues, il ſe retira dans ſon Palais Abbatial de Saint Germain-des-Prés, où il ſe prépara à la mort. Sentant bien qu'elle approchoit, il voulut occuper le peu de tems qui lui reſtoit à des actions pieuſes, & il fit pluſieurs donations à des Couvens.

Sa mort. Enfin il mourut comme il avoit vêcu, toujours occupé des maux de ſa Patrie, qu'il voyoit ſur le penchant de ſa ruine, & auſquels il ne pouvoit plus remédier. Il voulut que ſon corps fût inhumé dans le Collége de Tournon, où les Jéſuites par reconnoiſſance lui firent de magnifiques obſeques.

Ainſi mourut à l'âge de près de 80 ans * François Juſte de Tournon, homme comparable à peu de perſonnes, par ſa prudence merveilleuſe,

* A 73 ans ſelon Vincent Laure.

par ſa grande expérience, par ſon extrême amour pour ſon Pays, & plus encore par ſon zéle ardent pour la Religion. Sous le regne de François I, il avoit eu l'adminiſtration des affaires, & s'en étoit acquitté avec une ſatisfaction égale, & du Roi, & du peuple qui le chériſſoit. Après la mort de ce Prince, il céda, plutôt qu'il ne fut ſupplanté par le Cardinal de Lorraine, qui reſpecta tellement l'ombre de ſon pouvoir paſſé, que dans le fameux Procès intenté au ſujet du maſſacre des Vaudois, les coupables ſçurent ſe garantir de l'orage, en reclamant la protection du Cardinal de Tournon. On l'a accuſé d'avoir été trop violent ennemi des Proteſtans ; mais en cela, il agiſſoit plus par amour pour le bien du Royaume, que par haine pour ce parti, puiſqu'il eſt impoſſible de rien innover dans la Religion, ſans troubler la tranquillité publique. Il eſt vrai qu'il donna quelquefois des marques trop vives de ſon zéle outré, non-ſeulement en introduiſant en France une odieuſe & pernicieuſe Inquiſition, mais encore en perſuadant au Roi d'agir à toute rigueur contre les Religionnaires ; &

ce fut par ſon conſeil qu'on les punit du ſupplice du feu. Cependant on ne put trop le louer dans la ſuite de ſa grande retenue : il ſembla avoir mieux compris l'eſprit du Chriſtianiſme, qui ne doit ni s'établir ni ſe ſoutenir par la contrainte. On le vit donc chercher les moyens les plus propres à rétablir la paix dans l'Egliſe & entre les Grands du Royaume. Durant trente années qu'il fut employé dans les affaires ; ſoit de l'Etat, ſoit de la Religion, la confiance que les Rois eurent en lui, ne ſe démentit jamais. Pour marquer l'étendue de ſon pouvoir, le Chancelier de l'Hôpital parle ainſi dans ces Vers.

Cujus conſilio res omnis publica noſtra
Dirigitur foris, atque domi, quæcumque gerantur.

On peut voir par deux autres Vers du même Auteur, quelle étoit ſon application aux affaires,

Sed quâ te vacuum deprehendet nuntius horâ
In tanto quæ te circonſtant agmine rerum ?

On ne peut diſconvenir que ſi François I mérita, par ſon amour pour les

Lettres, le titre de Reſtaurateur des Lettres en France, François de Tournon ne ſervît auſſi beaucoup à lui inſpirer ce goût ſi digne d'un Souverain. Lui-même avoit toujours à ſa ſuite un certain nombre de Sçavans, que ſes grandes richeſſes le mettoit en état d'entretenir honorablement. Lambin, Muret, Vincent Laure & François de Villars étoient de ſa Maiſon. Ces deux derniers poſſederent de grandes dignitez dans l'Egliſe, ſur-tout Vincent Laure, qui après avoir été long-tems l'ame du Conſeil d'Antoine de Navarre, fut fait Cardinal, & penſa être élu Pape. Notre Cardinal avoit fondé, comme j'ai déja dit, un magnifique Collége à Tournon, qu'il donna aux Diſciples d'Ignace de Loyola, dont il connoiſſoit la capacité & les talens pour l'inſtruction de la jeuneſſe. Cet Ordre lui a obligation de ſon entrée en France, où il fut reçu à ſa recommandation, & à certaines conditions. Auſſi les Jéſuites le regardent-ils non-ſeulement comme le Fondateur d'un riche Collége, mais encore comme le pere & le protecteur de tout leur Ordre en France. Enfin ce fut un Prélat conſidérable de toutes manieres. Il fut honoré

des principales dignitez de l'Egliſe : Doyen des Cardinaux, Archevêque d'Embrun, d'Auch, de Bourges, de Lyon, Evêque d'Albe, de Sabine, d'Oſtie, Abbé d'Ambonai, de la Chaiſe-Dieu, d'Aunai, de S. Germain des Prés, de Saint Antoine de Viennois, de Saint Jean du Moutier, &c. Il eut une très-grande autorité dans l'Etat ſous les regnes de François I, Henri II, François II & Charles IX. Car après avoir été premier Miniſtre, il reſta Gouverneur de Lyon, du Lyonnois, du Forêt, du Beaujolois, &c. Enfin quelque grand qu'il ait été, il ne fut jamais accablé de ſon rang.

CHARLES DE LORRAINE,

Cardinal, premier Miniſtre ſous François II & Charles IX.

CHARLES, Cardinal de Lorraine, fils de Claude de Lorraine premier Duc de Guiſe, & d'Antoinette de Bourbon, nâquit le 17 Février 1519. Il eut pour frere le fameux François Duc de Guiſe, aſſaſſiné depuis au ſiége d'Orleans par un Gentil'homme nommé Jean Poltrot. François I commençoit à ſe défier de la Maiſon de Lorraine; tous les Princes qui la compoſoient alors, étoient autant de Héros en differens genres; leur interêt étoit le même; ils alloient auſſi au même but; la ſplendeur de leur naiſſance; les ſervices que quelques-uns d'eux avoient rendus à l'Etat; le haut rang qu'ils tenoient à la Cour; ces avantages joints à un grand courage &

Ambition des Princes de la Maiſon de Lorraine.

à une ambition démeſurée, les mettoient à portée de tout oſer avec ſuccès.

Quoique François I ſemblât prévoir que la grandeur de cette Maiſon cauſeroit un jour la ruine de la ſienne, il aimoit néanmoins le jeune Charles de Lorraine. La douceur de ce Prince, les progrès rapides qu'il faiſoit dans ſes études, ſa vivacité, une certaine élévation de génie qu'on remarquoit déja en lui, des manieres inſinuantes & flatteuſes, une phiſionomie heureuſe, un air noble & grand, tout cela plaiſoit au Roi. Ainſi quoique Charles n'eut que quinze ans, il lui donna l'Archevêché de Reims *. Mais peu de tems avant ſa mort, le Roi ſembla ſe repentir d'avoir mis de nouvelles dignitez dans une Maiſon déja trop élevée, & il recommanda expreſſément à Henri II ſon Fils & ſon Succeſſeur, de travailler à l'abaiſſement des Princes Lorrains, de les éloigner de ſes Conſeils, &, s'il ſe pouvoit, de ſa Cour.

Charles Archevêque de Reims à 15 ans.

Il en arriva tout autrement. François I avoit des défauts capables de détruire l'effet des plus hautes vertus;

Caractere de François I.

* Il fut fait Cardinal par Paul III ſous le regne de François I.

paſſionné pour les femmes, ardent pour toutes ſortes de plaiſirs, il les préféroit aux affaires les plus eſſentielles ; le gain d'une bataille l'intereſſoit moins que la conquête d'un cœur ; & l'on eut d'autant moins d'égard pour les conſeils de ſa politique, qu'il avoit paru durant toute ſa vie n'en point avoir du tout. A peine fut-il expiré, que l'on vit changer toute la face de la Cour. Le Cardinal François de 1547.
Tournon & le Maréchal d'Annebaut, ſi avant dans la confiance du feu Roi, & qui gouvernoient l'Etat ſous ſon nom furent renvoyez ; le Connétable de Montmorenci, exilé à Chantilli, ſe vit rappellé auſſi-tôt pour remplir la place du premier. Le Cardinal de Tournon n'eut plus d'entrée dans les conſeils. Le Duc d'Aumale, frere du Duc de Guiſe & de l'Archevêque de Reims ſuccéda à ſon crédit. Alors la Maiſon de Lorraine ſe vit dans le plus haut dégré de faveur. Il ſe fit appercevoir même avant ce grand changement, ſur-tout à la cérémonie du Sacre de Henri, où le Duc de Guiſe eut le pas ſur le Duc de Montpenſier, quoique Prince du Sang, ſeulement parce que le Duché de Guiſe

Grand crédit des Lorrains.

Digitized by Google

étoit plus ancien de quelques années que celui de Montpenſier. Charles de Lorraine, comme Archevêque de Reims, ſacra le nouveau Roi.

Le Prélat avoit alors vingt-huit à vingt-neuf ans; on ne voyoit perſonne dans le Royaume, plus capable de le bien gouverner; le Clergé avoit pour lui une vénération particuliere; du ſçavoir, de la vivacité, de la hardieſſe, de l'éloquence, le faiſoient regarder comme un des principaux appuis de la Religion, alors vivement attaquée. Si Charles eut de grand talens, jamais circonſtance des tems ne fut plus propre à les faire briller.

L'abdication de Charles V en faveur de Philippe II ſon fils, l'Empire cédé à Ferdinand, la Savoye enlevée à ſon Souverain; tout cela avoit conſidérablement changé la diſpoſition des
1555. affaires de l'Europe, & diminué la puiſſance de la Maiſon d'Autriche. Jean Pierre Caraffe, ſous le nom de Paul IV, étoit Souverain Pontife, & on le ſçavoit dans des ſentimens fort contraires à Charles V & à ſa Maiſon redoutable. Ce Pontife avoit deux neveux, le Comte de Montorio, & Charles Caraffe; le premier ſoutenoit

les Eſpagnols, & l'autre étoit dans les interêts de la France.

Charles Caraffe, le plus jeune des fils d'Alphonſe Comte de Montorio frere du Pape, fut d'abord Chevalier de Malte, & ſervit dans les armées de l'Empereur, commandées par le Marquis du Guaſt, & par Octave Farneze. Mais s'étant apperçu que l'averſion qu'on avoit pour ſon oncle à la Cour de Charles-Quint, rejailliſſoit juſques ſur lui, il quitta le ſervice de l'Empereur, & ſe mit dans les troupes de France. Il avoit ſervi ſous Octave Farneze dans la guerre de Parme, depuis que ce Duc s'étoit déclaré contre Charles-Quint, & ſous Strozzi Général des troupes Françoiſes durant la guerre de Sienne. Enfin s'étant déterminé à quitter la profeſſion des armes, pour embraſſer l'Etat Eccléſiaſtique, il fut fait Cardinal à 38 ans. Dans un âge où l'ambition a plus d'empire ſur les hommes, le nouveau Cardinal, par l'élévation de ſon oncle au Pontificat, ſe vit dans la diſpoſition la plus propre à la ſatisfaire. Aux avantages de ſa naiſſance & de ſon rang, il joignoit beaucoup d'eſprit, d'agrément & d'éloquence, une pénétration

Ch. Caraffe neveu du Pape ſe donne à la France.

Il eſt fait Cardinal.

ſubtile, un génie propre aux affaires; & ce qui arrive rarement, il ſembloit fait exprès pour ſa nouvelle ſituation.

Mais il étoit queſtion d'agir rapidement, & de marcher à un but ſolide; l'âge du Pape, qui touchoit à ſa quatre-vingt-uniéme année, ne laiſſoit aucun tems à perdre au Cardinal Caraffe. Le Domaine de l'Egliſe, déja démembré par deux Pontifes, pour l'élévation de leur famille, n'offroit plus rien à Paul IV dont il pût diſpoſer en faveur de la ſienne. Le Cardinal Caraffe porta ſes vûes plus loin; Henri II faiſoit la guerre avec ſuccès en Italie: il ſe flatta de déterminer aiſément ce Prince à tenter la conquête du Royaume de Naples. Alors le Monarque ne pouvoit manquer d'accorder dans cet Etat les plus grands établiſſemens à ſa famille, qui y tenoit dès-lors un des premiers rangs, & qui lui devenoit néceſſaire, pour s'en emparer avec plus de facilité.

Il porte Henri II à tenter la conquête du Royaume de Naples.

Il eſt vrai que ſi les François avoient trouvé des Papes conſtans à ſoutenir leurs interêts, le Royaume de Naples une fois conquis leur ſeroit demeuré; mais la plûpart de ces Papes, après s'être déclarez en faveur de cette Nation, s'étoient

s'étoient auſſi-tôt après tournez contre elle. Paul IV. même, quoiqu'extrêmement prévenu contre la Maiſon d'Autriche, trouvoit de grands inconvéniens à lui déclarer la guerre ; & il falloit tout le crédit du Cardinal Caraffe ſur ſon eſprit, pour le déterminer à une rupture ; mais il ſurvint des circonſtances qui l'aiderent puiſſamment à réuſſir dans ſon projet.

Le Roi des Romains, ſur ces entrefaites, fit à la diette d'Ausbourg un accommodement avec les Proteſtans d'Allemagne ; l'état de ſes affaires l'exigeoit : mais on n'y eut aucun égard à la Cour de Rome, où cette démarche fut regardée comme très-préjudiciable à la Religion Catholique. Le Pape en parut d'autant plus irrité, que dans le même tems le Roi de France donnoit pour le même ſujet les plus grandes marques de zele, par des Edits ſéveres, qu'il faiſoit publier contre ceux de la Religion prétenduë réformée. Un autre incident acheva d'aigrir le Pontife. Un des Sforces s'étoit mis au ſervice de la France, quoique tous ſes freres fuſſent dans le parti de l'Empereur ; à leur ſollicitation, il réſolut de prendre

le même parti, & voulant en obtenir une plus haute récompenſe, le traître ſe réſolut à livrer aux Impériaux trois Galeres armées, qu'il tenoit du Roi de France. Pour exécuter ce projet, il complota avec ſes freres, & s'étant rendu dans un des Ports du Pape, ceux-ci feignant de lui vouloir rendre une viſite, allerent à ſon bord avec une nombreuſe ſuite de Domeſtiques portant des armes ſous leurs habits, qui ſe rendirent maîtres des trois Galeres. Ils ſe préparoient à les emmener; mais le Gouverneur de la Ville s'y oppoſa, alléguant qu'il étoit comptable au Pape d'une telle violence exercée dans un de ſes Ports.

Zele du Cardinal Caraffe pour les interêts de la France.

Alors la faction d'Autriche eut recours au Comte de Montorio, neveu du Pape, & frere du Cardinal Caraffe, qui obtint un ordre de rendre les Galeres; mais le Cardinal en ayant été inſtruit preſqu'auſſi-tôt, il ſe plaignit amerement à ſon oncle, d'une conduite capable non-ſeulement de le rendre ennemi de la Cour de France, mais encore de le faire paſſer dans toute l'Europe pour un Pape foible, ſur qui la Maiſon d'Autriche avoit un pouvoir abſolu, & qui n'o-

ſoit s'oppoſer aux violences que cette fiere Maiſon entreprenoit de commettre dans ſes Etats, & preſque à ſa vûe.

Les Miniſtres du Roi à Rome, ſûrs de l'appui du Cardinal Caraffe, allerent trouver le Pape, & ſe plaignirent avec chaleur de l'attentat des Sforces. Paul IV, déja indiſpoſé contre eux, fit venir le Cardinal de Santafioré leur frere, & lui déclara que ſi les Galeres enlevées au Roi de France n'étoient promptement reſtituées, ſa tête lui en répondroit. Santafioré repréſenta vainement qu'il n'avoit eu aucune part au complot de ſes freres, & que les Galeres étant alors entre les mains des Eſpagnols, il n'étoit pas en ſon pouvoir de les retirer de leurs mains. En même-tems croyant intimider le Pape, il aſſembla durant la nuit, dans ſon Palais, les principaux de la faction Impériale, pour délibérer avec eux des moyens qu'on pourroit employer dans une conjoncture ſi délicate. Il ſe tint en cette occaſion des diſcours très-ſéditieux contre le Pontife; quelques-uns propoſerent de prendre les armes; & d'autres de lui diſputer la Tiare, offrant de prouver

que ſon élection n'étoit pas canonique. Les partiſans de la Maiſon d'Autriche étoient plus en état d'imaginer de tels moyens, qu'en pouvoir de les exécuter. Le Pape ayant appris le réſultat de cette Aſſemblée nocturne, fit mettre les Cardinaux de Santafioré, & Camille Colonne au Château Saint Ange; d'autres eurent défenſe de ſortir de Rome, ſous peine de la vie, & le Pape s'aſſura des Places que poſſédoit dans l'Etat Eccleſiaſtique le jeune Paul Jourdain des Urſins, dont le Cardinal de Santafioré étoit le tuteur.

Le Cardinal Caraffe triomphoit. En agiſſant avec tant de vivacité & de hauteur, le Pape ſe rendoit irréconciliable avec l'Empereur, & de cette déſunion dépendoit la réuſſite des grands projets qu'il avoit formés. Alors il ne balança plus, & craignant que le Pape, ſatisfait de la reſtitution des Galeres qu'on venoit de lui faire, ne s'accommodât avec la Maiſon d'Autriche, il ſe hâta de traiter immédiatement avec la Cour de France, ſans avoir davantage recours aux Agens qu'elle tenoit à Rome. Il envoya donc au Roi Henri II. Annibal Ruccellaïo,

Florentin. Le Cardinal ne pouvoit choiſir un ſujet plus propre à faire réuſſir les affaires dont il étoit chargé. Au génie négociateur, qui eſt naturel aux Italiens, Ruccellaïo joignoit ſon interêt particulier. Ennemi du grand Duc, ce Prince avoit chaſſé ſa famille de Florence; & il ne pouvoit eſpérer ſon rétabliſſement, qu'en fomentant de nouveaux troubles en Italie.

Caraffe envoye Ruccellaïo à la Cour de France.

Ruccellaïo chargé des ordres du Cardinal Caraffe partit donc pour la Cour de France. Henri II, qui regnoit alors, plus occupé de ſes amours que des affaires de ſon état, en avoit abandonné la conduite au Cardinal de Lorraine; celui-ci étoit ſecondé du Duc ſon frere, & l'un & l'autre poſſédoient abſolument l'eſprit de Diane de Poitiers, Maîtreſſe de Henri, ce qui les rendoit les plus forts à la Cour. Cependant l'autorité leur étoit ſouvent diſputée par le Connétable de Montmorenci, que ſon grand âge, ſon expérience, le zele qu'il avoit toujours témoigné pour le bien de l'Etat, les ſervices qu'il lui avoit rendus, l'éclat d'une haute naiſſance, d'immenſes richeſſes, & l'avantage d'une famille nombreuſe, toute compoſée de ſu-

jets déja célébres par leurs belles actions, rendoient reſpectable au Roi même ; en ſorte que ce Monarque, malgré ſon penchant pour la Maiſon de Lorraine, s'en rapportoit plus ſouvent au Connétable, lorſqu'il s'agiſſoit d'entrepriſes hazardeuſes.

Il propoſe une ligue avec le Pape.

Ruccellaïo, bien inſtruit de cette diſpoſition de la Cour de France, obtint audience du Roi. Il repréſenta à ce Prince les avantages qu'il tireroit de ſa ligue avec le Pape ; que c'étoit un moyen ſûr de ſe venger des inſultes du Duc de Florence, & non-ſeulement de rétablir la réputation des armes Françoiſes en Italie, mais encore de conquérir le Royaume de Naples, & peut-être le Milanès. Un projet ſi brillant ne manqua pas de faire un grand effet ſur l'eſprit d'un jeune Roi naturellement guerrier ; mais ayant demandé l'avis du Connétable, ce Seigneur déclara que les offres de Ruccellaïo ne devoient point être acceptées : il repréſenta que le Pape âgé de quatre-vingts ans, ne pouvoit former de ligue durable ; qu'après ſa mort, les diſpoſitions de ſon Succeſſeur ſeroient ſans doute différentes des ſiennes, & qu'alors la France reſ-

Digitized by Google

teroit ſeule chargée d'une guerre onéreuſe, & qui jamais n'avoit eu qu'une iſſue funeſte pour la Nation.

Ces réflexions, ſurtout dans un tems où l'Empereur offroit une tréve avantageuſe, ébranlerent l'eſprit du Roi : mais le Cardinal de Lorraine vint au ſecours de Ruccellaïo. Le Pape avoit fait un Article exprès, pour demander qu'en cas que la ligue fût concluë, on envoyât pour Général des troupes en Italie le Duc de Guiſe, frere du Cardinal. L'ambition de Charles ne pouvoit qu'être flattée par un choix, qui mettoit ſa Maiſon à portée de reclamer pour elle-même le Royaume de Naples, comme iſſuë en droite ligne des Rois de Naples de la Maiſon d'Anjou, ou au moins d'obtenir les plus grands établiſſemens en échange de ſes prétentions. Quelques-uns même veulent que le Cardinal Charles de Lorraine forma alors le projet de faire couronner ſon frere Roi de Naples, & de ſe mettre en même-tems la Tiare ſur la tête. Il ſoutint donc Ruccellaïo de tout ſon crédit ; & le Roi l'ayant conſulté à ſon tour, Charles lui repréſenta la facilité qu'il y auroit à pénétrer dans le Royaume de

Le Card. de Lorraine appuye le projet du Cardinal Caraffe.

Naples, par la proximité de l'Etat du Pape, & par les ſecours que fourniroient ſans doute les reſtes de la faction Angevine : Que ranimée à la vûë d'une armée Françoiſe, elle ſe détermineroit aiſément à prendre les armes contre les Eſpagnols, généralement haïs dans ce Royaume, à cauſe de leur exceſſive fierté : Qu'à l'égard de l'âge du Pape objecté par le Connétable, il étoit certain, que ſi ce Pontife avoit encore deux années à vivre, la conquête du Royaume de Naples ſe verroit achevée avant ſa mort ; qu'on en avoit une preuve dans la facilité qu'on avoit eue par le paſſé à exciter des révolutions ſubites dans cet Etat. Qu'à la vérité les François n'avoient jamais pû conſerver les conquêtes qu'ils avoient faites en Italie ; mais qu'à préſent on avoit pour s'y maintenir l'expérience du paſſé, qui manquoit alors. Le Cardinal ajouta qu'étant parfaitement inſtruit des cauſes, qui avoient ſi ſouvent contraint les François d'abandonner l'Italie, on pourroit aiſément y remédier ; & que d'ailleurs les circonſtances n'ayant jamais été ſi heureuſement ménagées, le Roi ne devoit point craindre à cet égard

ſes mêmes diſgraces que ſes Prédéceſſeurs. Le Cardinal de Lorraine conclut ſon diſcours, par de grandes loüanges de la ſageſſe de Henri; il repréſenta les victoires qu'il avoit remportées avant d'être ſur le Trône, contre un ennemi puiſſant, preſque toujours Vainqueur de François I ſon pere, & il finit en diſant, que ſa gloire exigeoit qu'il triomphât en Italie du même ennemi qu'il avoit vaincu en France.

Le Card. de Lorraine envoyé à Rome.

L'éloquence du Cardinal de Lorraine l'emporta ſur les ſages remontrances du Connétable; d'ailleurs Montmorenci prévoyant que le mauvais ſuccès de cette entrepriſe retomberoit ſur la Maiſon de Guiſe, ennemie de la ſienne, ceſſa de s'y oppoſer. Alors on ne ſongea plus qu'à conclure avec le Pape; & le Cardinal de Lorraine eut ordre d'aller lui-même à Rome pour achever le traité. Le Cardinal de Tournon, Archevêque de Lyon, qui devoit avoir plus d'expérience que le premier, ſurtout pour ce qui regardoit la façon de traiter avec la Cour de Rome, differa long-tems de s'y rendre, pour n'être pas obligé de céder le pas au Cardinal du Bellai, qui,

quoique moins ancien dans le Sacré Collége, avoit néanmoins le pas ſur lui, comme Evêque d'Oſtie, & Doyen des Cardinaux. Il ſe réſolut néanmoins à faire le voyage.

1555. Diſpoſition du Pape Paul IV.

L'une & l'autre Eminence trouverent le Pape plus animé que jamais contre la faction Impériale, ſoupçonnée d'avoir voulu faire empoiſonner le Cardinal Caraffe ſon neveu. C'étoit en vain qu'on alléguoit l'eſprit de modération & de piété qu'on remarquoit depuis quelque-tems dans Charles-Quint, bien éloigné ſans doute de vouloir ſe ſouiller d'un crime ſi horrible, lui qui ne ſongeoit qu'à ſe démettre de ſes Etats, pour ſe retirer enſuite dans une ſolitude. Le Cardinal Caraffe s'étoit mis en poſſeſſion de faire recevoir au Pape tout ce qu'il jugeoit à propos de lui dire; & lorſque l'Ambaſſadeur de France ſe préſenta devant ce Pontife, pour l'aſſurer que ſon Maître n'épargneroit ni ſes Soldats, ni ſes Finances, pour ſoutenir les interêts du Saint Siége, & ceux de ſa Maiſon en particulier, le Pape lui répondit, qu'il eſpéroit donner lieu au Roi de France de ſe louer de ſa conduite, & qu'il verroit bien-

tôt un de ſes fils ſur le Trône de Naples, & peut-être un autre en poſſeſſion du Duché de Milan.

Telles étoient les diſpoſitions du Pape, lorſque le Cardinal de Lorraine arriva à ſa Cour : il ne pouvoit les ſouhaiter plus favorables; auſſi le traité de Ligue fut-il bien-tôt conclu ; le Roi de France, d'une part, devoit prendre le Saint Siége ſous ſa protection, ainſi que le Pape & toute ſa famille. Le Pontife & le Roi s'engageoient par un autre Article, le premier à conſigner cent cinquante mille écus, & le Monarque trois cens cinquante mille pour le commencement de la guerre. A l'égard des troupes, le Pape promettoit juſqu'à ſeize mille hommes, tant Infanterie que Cavallerie, de l'Artillerie & des vivres à proportion. Le Roi ne fourniſſoit au contraire, qu'environ onze mille hommes, avec un Général qui auroit le titre de Prince. Le Cardinal de Lorraine eut ſoin de faire déſigner le Duc de Guiſe ; mais ſans vouloir le nommer. Ce traité, en apparence, ſi avantageux à la France, fut ſigné par le Pape & par les Cardinaux de Lorraine & de Tournon au nom du Roi.

Traité entre le Pape & le Roi de France.

Le premier quitta auſſi-tôt la Cour de Rome, comme s'il en avoit été mécontent, & ſe rendit à Veniſe; il vouloit par-là donner le change aux Eſpagnols, qui paroiſſoient fort inquiets de ſon arrivée à Rome; mais ils avoient éclairé de trop près ſes démarches, & il ne put venir à bout de les tromper; ils découvrirent que la ligue entre le Pape & le Roi de France étoit enfin conclue, & que ſi on ne ſe hâtoit d'en prévenir les ſuites, elle ne pouvoit qu'être funeſte à la Maiſon d'Autriche. L'Empereur réſolut donc de propoſer une tréve à Henri, comme le ſeul moyen qui lui reſtoit, ou pour prévenir les coups qu'on s'apprêtoit à lui porter, ou pour ſe mettre en état de les repouſſer. Les Princes Lorrains & leurs partiſans étoient les ſeuls à la Cour, qui déſiroient la guerre en Italie; tous les autres s'y oppoſoient. Les Miniſtres ſubalternes voyant le Cardinal de Lorraine éloigné, profiterent de ſon abſence pour perſuader au Roi qu'il étoit de ſon interêt d'accepter la tréve, lui repréſentant que s'il la refuſoit, toute l'Europe ſeroit convaincuë, que lui ſeul vouloit la guerre, & s'en prendroit à

Tréve propoſée au Roi par la Maiſon d'Autriche.

lui de tous les maux, qui en alloient réſulter. Le Roi touché de ces raiſons, écrivit au Cardinal de Lorraine, pour lui donner ordre de communiquer au Pape les diſpoſitions de l'Empereur & du Roi d'Eſpagne pour une tréve.

Elle étoit trop contraire à ce qu'il avoit dit au Pape, & à ſes intérêts particuliers, pour qu'il ſe chargeât avec plaiſir d'une commiſſion pareille; par-là, il voyoit l'expédition de Naples, ſi non abandonnée, du moins differée pour long-tems. Le Duc de Guiſe ſon frere, ſe trouvoit déchu du Généralat, avant d'avoir vû aſſembler ſon armée; & toutes ces brillantes eſpérances, fondées ſur la promptitude de l'entrepriſe, ſe voyoient évanouies par un retardement ſi ineſpéré. Auſſi le chagrin qu'il en eut, ne lui permit pas de voir le Pape à ce ſujet; il en chargea le Cardinal de Tournon, & ſe preſſa de revenir en France, pour rétablir par ſa préſence le déſordre que ſon abſence avoit mis dans les affaires, & déterminer le Roi à reprendre ſa premiere réſolution.

Mécontentement du Card. de Lorraine.

Cependant le Cardinal de Tournon parla de la tréve au Pape; ce Pontife témoigna à ce ſujet plus de ſur-

Préparatifs du Pape.

priſe, que d'inquiétude, s'imaginant que l'Empereur & le Roi d'Eſpagne ne l'avoient propoſée que pour gagner du tems, & ne pouvant croire qu'ils ſe ſoumettroient jamais aux conditions que le Roi exigeoit d'eux. Sur cette prévention, il continua ſes préparatifs de guerre ; on leva par ſon ordre juſqu'à ſix mille Fantaſſins dans la Marche d'Ancône, & dans l'Ombrie ; le Duc d'Urbin les devoit commander ; le Comte de Montorio, neveu du Pape, quoiqu'on dût prévoir qu'il ne ſe réſoudroit pas ſans peine à combattre contre les Impériaux ſes amis, fut cependant nommé Généraliſſime de toutes les troupes de l'Egliſe. Enfin le Pape avoit muni ſes Places de garniſons nombreuſes ; tout étoit prêt pour l'attaque & pour la défenſe, lorſqu'on apprit à Rome la concluſion de la tréve, entre la France & l'Eſpagne.

Plaintes de Paul IV.

Ce fut un coup de foudre pour le Pape, qui au lieu de ces armées Françoiſes, dont il ſe promettoit tant d'avantages, craignoit à chaque inſtant de voir fondre ſur ſes Etats toutes les forces des deux Princes irritez. Il manda l'Ambaſſadeur de France, &

le Cardinal de Tournon, & leur fit des plaintes ameres, ſur la légereté de leur Maître, qui abandonnoit ainſi ſes meilleurs Alliés à la vengeance de leurs ennemis. Ils lui répondirent, que le Roi avoit été obligé d'en agir ainſi, pour ne point s'attirer le reproche de préferer la guerre à la paix; ils ajouterent, que Sa Sainteté avoit toujours paru ſouhaiter elle-même cette paix, & qu'on avoit eu ſoin de la faire comprendre dans la tréve. Le Cardinal Caraffe, plus inquiet encore que le Pape, ſur une affaire où ſon crédit & la fortune de ſa Maiſon couroient un riſque égal, écrivit ſur le champ à l'Agent du Pape à la Cour de France, & lui recommanda de faire tous ſes efforts, pour empêcher la ratification de la tréve; mais le Connétable & ceux de ſa faction l'emporterent ſur le penchant que le Roi avoit à une nouvelle rupture, & la tréve fut ratifiée.

Politique du Pape.

Alors le Pape, pour ſe tirer du péril, & agir néanmoins avec une dignité convenable à la place qu'il occupoit, prit un autre tour. La paix le mettoit à couvert de toute inquiétude; il réſolut de la propoſer, & d'en-

voyer pour cela deux Légats, l'un à l'Empereur & au Roi d'Eſpagne, l'autre au Roi de France : de cette façon il devenoit Médiateur ; & loin de ſe voir expoſé à la vengeance des Eſpagnols, il ſe rendoit, pour ainſi dire, arbitre de leur ſort. Le Pontife avoit encore un autre but, ſuppoſé qu'il ne pût arriver au premier, c'étoit de détacher Henri de la tréve par le moyen du Légat, qui ne manqueroit pas de lui repréſenter, en cas que les Eſpagnols ne vouluſſent point la paix, qu'ils n'avoient donc ſollicité une tréve, que pour avoir le tems de ſe préparer mieux à la guerre.

Le Cardinal Caraffe vient en France.

Le Cardinal Caraffe ſe chargea lui-même de la Légation de France. Dans la diſpoſition préſente des affaires, nul ne pouvoit s'en acquitter mieux que lui. Le titre de neveu du Pape, & l'ardeur qu'il avoit témoignée en tout tems pour les interêts de cette Couronne, l'aſſuroient d'une réception favorable. Il voulut encore avoir avec lui Pierre Strozzi, qui par ſes grands ſervices, & en qualité de parent de la Reine, avoit un grand crédit à la Cour. Auſſi-tôt que le Légat y fut arrivé, il propoſa publiquement au Roi la

médiation du Pape pour la paix, & le rétabliſſement du Concile, non pas à Trente; mais à Rome, dans le Palais de Saint Jean de Latran. Henri accepta l'offre, & promit d'envoyer les Evêques de France, auſſi-tôt que le Concile ſeroit convoqué. Caraffe ſe hâta alors de ſonder les ſentimens de l'Empereur; & il chargea l'Ambaſſadeur de ce Prince à la Cour de France de lui écrire, que la paix ne dépendoit plus que de lui; que les deux Monarques n'avoient qu'à expoſer leurs prétentions, & que Sa Sainteté en décideroit. En même-tems le ſecond Légat parloit haut à la Cour de l'Empereur, le menaçant de la part du Pape, d'employer contre lui toute la puiſſance ſpirituelle dont il étoit revêtu, s'il refuſoit d'entendre à la paix.

Conduite vigoureuſe du Pape à l'égard des Impériaux.

Tandis qu'on y ſembloit diſpoſé, dans les Cours de l'Empereur & du Roi de France, tout concouroit à la guerre au-delà des Monts. On arrêta un Courier, qui portoit des Lettres au Duc d'Albe, par leſquelles ce Général étoit preſſé par l'Agent du Roi d'Eſpagne, d'entrer à main armée ſur les terres Eccléſiaſtiques. Le Pape in-

capable de crainte, & voulant au contraire ſe faire redouter, s'abandonna aux mouvemens de ſon génie impérieux, & fit arrêter Jean Antoine de Taſſis, Géneral des Poſtes de l'Empereur ; ſon Ambaſſadeur étant venu pour s'en plaindre, on arrêta preſque à ſes yeux l'Agent du Roi d'Eſpagne, & on lui refuſa à lui-même l'entrée du cabinet du Pape. Aſcagne Corneo & le Cardinal du même nom, neveu du Pape Jule III, virent tous leurs biens confiſquez, & le Prélat fut mis au Château Saint Ange, ſeulement pour avoir voulu ſoutenir la faction Impériale.

Les Eſpagnols n'attendoient pas de l'âge du Pape, & de ſon titre de Médiateur, un procédé ſi fier & ſi vigoureux. L'Ambaſſadeur de l'Empereur demanda ſon Audience de congé, & on la lui accorda. Un Envoyé du Duc d'Albe s'étant préſenté, ſe vit très-maltraité du Pontife, qui, quoiqu'il ne parût alors avoir ni troupes, ni argent, ſe conduiſit avec autant de hauteur & de fierté, que ſi toutes les armées de l'Europe avoient été en ſa diſpoſition. Le Duc d'Albe, à la tête d'une armée nombreuſe, ſe trouvoit

en état de venger ſes Maîtres ; mais la ſituation des affaires avoit changé de face.

Les Princes Lorrains l'avoient emporté à la Cour de France ; auſſi-tôt qu'on vit le Pape menacé, le Maréchal Strozzi, & le brave Montluc, parurent en Italie à la tête d'un corps de troupes peu conſidérable à la vérité, mais qui devoit être bien-tôt ſuivi d'une puiſſante armée, ſous les ordres du Duc de Guiſe. Strozzi & Montluc ſe rendirent à Rome, pour raſſurer le peuple de cette grande Ville, contre la crainte des Eſpagnols qui s'approchoient. En effet, le Duc d'Albe s'étoit déja ſaiſi de pluſieurs Places, lorſque l'arrivée du Duc de Guiſe, à la tête de vingt mille hommes, l'obligea d'arrêter le cours de ſes conquêtes. Pluſieurs des Géneraux de cette armée avoient été d'avis d'attaquer d'abord le Milanès ; c'étoit le parti le plus ſûr, & le plus convenable aux interêts du Roi ; mais il ne convenoit point à ceux du Duc de Guiſe, ni aux intentions du Pape ; cependant on dépêcha au Roi, pour recevoir ſes ordres à ce ſujet. Le Connétable de Montmorenci parla d'abord pour la con-

1556. Le Roi envoye des troupes en Italie.

quête du Milanès ; mais le Cardinal de Lorraine fit agir ſi fortement la Reine, & la Ducheſſe de Valentinois, que le Roi conſentit à faire marcher ſon armée droit à Rome. On craignit qu'il ne changeât d'avis une ſeconde fois ; tant ce Prince étoit accoutumé à ſe laiſſer gouverner par ceux qui l'approchoient ; & pour cela, la Reine & la Ducheſſe de Valentinois, obtinrent que le Conſeil, où l'ordre de conduire l'armée à Rome devoit être expédié, ſe tiendroit à la pointe du jour. Le Maréchal de Saint André, partiſan du Connétable, inſtruit de cette précaution, donna ordre à l'Envoyé de l'armée, de ſe trouver tout botté, & prêt à partir dans l'antichambre du Roi, avant que ce Prince entrât dans ſon Conſeil. Cet Envoyé fit tous ſes efforts ſur l'eſprit du Monarque, pour le déterminer à embraſſer un autre parti ; mais Henri perſiſta dans la premiere réſolution qu'on lui avoit fait prendre ; & tout ce qu'on put gagner pour les autres troupes d'Italie, que le Duc de Guiſe ne commandoit pas, fut un ſomme très-modique, qu'on envoya au Maréchal de Briſſac leur Géneral. Le Cardinal de Lorraine

épuiſoit l'épargne pour ſoutenir l'armée de ſon frere.

Le Duc de Guiſe, ſuivant les ordres qu'il avoit reçus du Roi, prit ſa route vers Rome, où il entra fort chagrin de ne trouver aucun veſtige de cette grande armée, que le Pape avoit promis de joindre à la ſienne. Le Pape s'excuſa ſur les groſſes garniſons qu'il avoit été obligé de mettre dans ſes Places Frontieres du Royaume de Naples; mais cette raiſon ne diſſipa point les ſoupçons que le Duc avoit conçus contre le Pape & ſes neveux. En effet, le Cardinal Caraffe même ſongeoit à s'accommoder avec le Roi d'Eſpagne; & il apprit avec joye que l'armée Françoiſe avoit été obligée de lever le Siege de Civitella, à l'arrivée du Duc d'Albe. Pour ſe conſoler de ce mauvais ſuccès, le Duc préſenta le combat au Géneral Eſpagnol; mais celui-ci, qui ſçavoit que l'armée Françoiſe s'affoibliſſoit tous les jours, n'eut garde de s'expoſer au haſard d'une bataille, bien certain qu'il triompheroit dans peu ſans combattre.

Le Pape ne tient point ſa parole.

Le Duc de Guiſe comprenoit comme lui le danger où il ſe trouvoit, de ſe voir abandonné du Pape, du

Embarras du Duc de Guiſe.

Cardinal neveu, & même de ſa propre armée, ſans avoir rien fait en Italie, qui répondît à cette haute réputation, dont il jouiſſoit en France. Il écrivit donc à la Cour pour être rappellé; mais ayant reçu ordre de demeurer, il menaça le Pape de ſe retirer, ſi on ne lui donnoit pas plus de ſecours que par le paſſé: il demanda en même-tems qu'on lui donnât pour ſureté les Villes de Perouſe, d'Ancone, & de Civitta-Vecchia, ou bien qu'on envoyât en ôtage en France le fils du Duc de Paliano.

Le Pape étoit trop voiſin du Duc d'Albe, pour qu'il n'eût pas tout à craindre de la retraite du Prince Lorrain. D'ailleurs le Cardinal Caraffe n'avoit point encore terminé ſon accommodement avec les Eſpagnols; & l'éloignement de l'armée Françoiſe expoſoit toute ſa famille & lui-même au reſſentiment de ces dangereux ennemis; ainſi on accorda au Duc de Guiſe tout ce qu'il jugea à propos d'exiger. Le Pape refuſa le tribut ordinaire du Royaume de Naples, qui lui fut offert de la part du Roi d'Eſpagne, & le fils du Duc de Paliano fut remis entre les mains du Maréchal

Strozzi, qui le conduiſit en France. Alors le Duc de Guiſe déclara au Pape l'ordre qu'il avoit de demeurer à ſon ſervice avec l'armée Françoiſe; mais la foibleſſe de cette armée le mit hors d'état de rien entreprendre par rapport au Royaume de Naples, & Henri loin de ſe voir en ſituation de ſonger à de nouvelles conquêtes, ſe trouva en ce tems-là réduit au point de pouvoir à peine défendre ſes propres Etats.

Le Duc de Guiſe eſt rappellé.

Malgré ſes engagemens avec le Pape, & la condeſcendance de ce Pontife, le Duc de Guiſe fut rappellé; ſon armée étoit preſque la ſeule reſſource qui reſtoit au Roi, expoſé à voir ſes ennemis faire des courſes, juſqu'aux portes de ſa Capitale. Une révolution ſi triſte & ſi ſubite fut la ſuite de la malheureuſe journée de Saint Laurent, ou de Saint Quentin. Comme ce grand événement influa beaucoup ſur la fortune du Cardinal de Lorraine & du reſte de ſa Maiſon, qu'il fut occaſionné par le conſeil que ce Prélat donna au Roi de faire la guerre en Italie, que ce fut la naiſſance de ces grandes diviſions qui regnerent entre les Lorrains & les Colignis, que cette

bataille fut la cauſe fatale de cette grande autorité que le Roi d'Eſpagne eut depuis en France, de l'étroite liaiſon qu'il forma avec les Guiſes, & enfin qu'elle occaſionna cette Ligue funeſte, coupable du meurtre de deux de nos Rois, je me crois obligé d'en rapporter le détail.

Bataille de S. Quentin. Dans le même-tems que le Roi envoyoit une armée au Pape, pour faire la guerre au Roi d'Eſpagne dans le Royaume de Naples, il réſolut de l'attaquer auſſi dans les Pays-Bas. Les ſurpriſes de Villes étoient alors fort à la mode. Henri ordonna à l'Amiral de Coligny, Gouverneur de Picardie, de faire une tentative ſur Douai; ce Seigneur s'avança la veille des Rois, juſqu'aux pieds des murailles de la Ville, ſans être apperçu de qui que ce fût, les Bourgeois & les Soldats de la garniſon étant occupez à ſe divertir; mais une femme paſſant par hazard à l'endroit où l'on commençoit à planter les échelles, donna l'allarme à toute la Ville; les Soldats & la garniſon parurent en foule ſur les murailles, & obligerent les François à ſe retirer; ceux-ci rabatirent ſur la petite Ville de Lens, devenue fameuſe par une bataille

bataille ſanglante que le Grand Condé gagna depuis dans les plaines qui l'environnent ; ils pillerent la Place, & la brûlerent enſuite ; enſorte qu'elle n'eſt plus aujourd'hui qu'un Village. Le Roi d'Eſpagne s'empreſſa alors, pour faire venir des troupes dans les Pays-Bas ; elles ſurpaſſerent bientôt en nombre celles que Henri fut en état d'y envoyer, & on reconnut alors quelle avoit été la ſageſſe des conſeils du Connétable, lorſqu'il s'étoit oppoſé à la guerre d'Italie. En effet, à peine les François purent-ils aſſembler environ vingt-cinq mille hommes, contre cinquante mille hommes d'Infanterie, & treize mille chevaux, que Philippe II fit marcher aux environs de Givets ſur les bords de la Meuſe, ſous les ordres d'Emmanuel Philbert Duc de Savoye, Prince d'autant plus propre à faire la guerre aux François, qu'à de grands talens il joignoit ſon interêt particulier, ſa Principauté de Piémont étant encore entre leurs mains.

Après avoir quitté Givets, le Duc de Savoye s'avança vers les Villes de Rocroi & de Mariembourg ; les laiſſant derriere lui, il tourna enſuite du

côté de Guiſe, comme s'il eût eu deſſein de l'aſſiéger ; mais détachant ſubitement toute ſa Cavalerie légere, il envoya inveſtir Saint Quentin, Place aſſez forte par elle-même, mais dégarnie de troupes, & habitée par des Bourgeois, plus diſpoſez à la céder aux ennemis, qu'à ſe défendre. L'Amiral de Coligny ne balança pas néanmoins à s'y jetter ; il y amena avec lui pluſieurs Seigneurs, & environ quatre à cinq cens hommes, tant Cavalerie que gens de pié. Ce ſecours & ſa préſence raſſurerent les eſprits, ſur-tout quand on eut été témoin des précautions qu'il prit pour faire une vigoureuſe réſiſtance. L'Amiral, par ſon extrême bravoure & ſa haute capacité, auroit ſans doute conſervé Saint Quentin à ſon Maître, & prévenu le funeſte malheur qui arriva aux armes Françoiſes peu de jours après ; mais ſes ſages conſeils furent négligez ; on ſuivit mal ſes projets, & ſi la France penſa devoir ſon ſalut à ſon courage & à ſa prudence, la ſuffiſance & la hauteur du fier Connétable, mit le Royaume à deux doigts de ſa perte. Ce Seigneur étoit alors campé à la Fere, à la tête d'une armée de vingt-

deux mille hommes de pié, & de ſix mille chevaux ; celle des ennemis une fois plus nombreuſe, & bien couverte de ſes retranchemens, ne lui laiſſoit aucun moyen de pouvoir la combattre avec ſuccès, & il ne lui reſtoit que l'eſpérance de ſecourir la garniſon de la Place aſſiégée, en la rendant la plus nombreuſe qu'il lui ſeroit poſſible. Il tenta d'abord de lui-même d'y jetter une troupe d'Arquebuſiers, dont Coligny manquoit ſur-tout ; mais ayant mal pris ſes meſures, d'Andelot, frere de l'Amiral, chargé de la conduite du ſecours, fut repouſſé avec perte d'un grand nombre de ſes Soldats.

Coligny, qui en avoit plus beſoin que jamais, imagina de faire faire des ſaignées dans un marais voiſin de la Ville, que les ennemis jugeoient impraticable ; par ces ſaignées, l'Amiral vint à bout de deſſécher une partie du terrain, & de frayer un paſſage à travers du Marais. Auſſi-tôt il envoya au Connétable une deſcription exacte des lieux, l'avertiſſant qu'il tiendroit des petits batteaux tout prêts, pour traverſer un ruiſſeau peu large, mais aſſez profond, qui couloit d'un

bout à l'autre du marais. Le Connétable ayant examiné la choſe par lui-même, trouva que tout étoit conforme aux inſtructions de l'Amiral, & il fit promettre à ce Seigneur, qu'il ſe trouveroit au lieu marqué à quatre heures du matin ; mais ce qui gâta tout, fut que Montmorenci voulut marcher avec l'armée entiere, pour donner, diſoit-il, plus de facilité au ſecours d'entrer dans la Place, pendant qu'il donneroit l'allarme au camp des Eſpagnols, en feignant de vouloir l'attaquer. Le Maréchal de Saint André repréſenta que par-là on expoſeroit trop l'armée Françoiſe, qui ne pourroit faire qu'une retraite périlleuſe devant des ennemis ſupérieurs des deux tiers. Le Connétable s'emporta contre le Maréchal de Saint André ; il dit que le ſoin de l'armée n'étoit confié qu'à lui, & qu'il avoit aſſez d'expérience pour ſçavoir ce qu'il y avoit à faire. Perſonne ne repliqua, & le jour de Saint Laurent, le Connétable ſe mit en marche avant le jour ; mais au lieu d'arriver à quatre heures, comme il s'y étoit engagé avec l'Amiral, il ne parut qu'à neuf. Par le déſordre qu'on remarqua à cette heure dans le

camp ennemi, on jugea de la facilité qu'il auroit trouvé à faire paſſer le ſecours dans la Ville, s'il s'y étoit pris plutôt.

En effet, le Duc de Savoye fut ſurpris ; & les François enleverent deux compagnies Eſpagnoles. En même tems le Connétable ayant fait venir quelques piéces de canon, tira ſur le camp ennemi avec tant de furie, que la tente du Duc de Savoye fut renverſée, & lui-même ſe vit contraint de ſe ſauver preſque nud dans le quartier du Comte d'Egmond. Ce Général aſſembla promptement ſa Cavalerie, & fut à ſa tête forcer un paſſage que le Connétable avoit fait garder par une troupe de Cavalerie Allemande armée de piſtolets ; on le blâma depuis de n'avoir pas plutôt choiſi des Arquebuſiers, qui en tirant de plus loin, auroient été plus en état d'arrêter l'ennemi ; mais ce jour ne devoit être marqué que par des fautes du Connétable, qui ne vouloit jamais écouter de conſeils contraires au parti qu'il avoit une fois réſolu de ſuivre. Voyant toutes les forces ennemies prêtes à fondre ſur lui, il ſongea à la retraite ; mais il la commença trop

tard, & le Comte d'Egmond étoit prêt à le joindre ; alors ſongeant aux maux qui alloient ſuivre ſa défaite, il ſe tourna d'un air troublé vers le Capitaine d'Oignon, vieux Officier, Lieutenant de ſa Compagnie de Gens-d'Armes, & lui dit : *Bon homme que faut-il faire ? Je n'en ſçai rien*, répondit d'Oignon ; *mais il y a deux heures que je le ſçavois bien*, reprochant par-là au Connétable de l'avoir conſulté trop tard. Cependant le Comte d'Egmond, & bientôt après le Duc de Savoye, ſe montrerent à découvert avec toute leur Cavalerie ; ils examinerent quelque tems le Connétable ; & ſes troupes témoignerent d'abord tant de réſolution & de fierté, qu'ils balançoient à l'attaquer, lorſque les Vivandiers & les Goujats de l'armée Françoiſe, effrayez de voir les eſcadrons ennemis couvrir toute la plaine, prirent la fuite à travers leurs troupes & les mirent en déſordre. Le Duc de Savoye l'ayant remarqué, chargea auſſi-tôt les François, & culbuta au premier choc toute la Cavalerie de leur arriere-garde : le Duc de Nevers accourut au ſecours ; mais les fuyards s'étant trouvez devant lui, ils rompirent ſes rangs,

& le contraignirent de fuir comme eux, après qu'il eut fait tous ſes efforts pour rallier ſes gens, & qu'il eut reſté long-tems expoſé au feu des ennemis. La défaite entiere de l'arriere-garde conſterna le Connétable; mais rappellant tout ſon courage, il continua ſon chemin toujours en bataille, à la tête de toute ſon Infanterie. Soutenue par l'intrépidité de ſon Chef, elle témoigna tant de fierté, que la Cavalerie Eſpagnole n'oſa entreprendre de l'attaquer juſqu'à l'arrivée de quelques piéces de canon, que le Duc de Savoye fit braquer contre elle. Alors cédant à un ennemi, contre qui le courage & la force ſont également inutiles, cette brave Infanterie fut obligée de ſe rendre. Le Connétable déſeſpéré, & ne voulant point ſurvivre à une défaite, dont la ſeule obſtination étoit la cauſe, continua de combattre, & quoique bleſſé à la hanche, il ſe défendit comme un Lion, juſqu'à ce que pluſieurs Officiers s'étant jettez à la fois ſur lui, il fut ſaiſi, & arrêté. Avec lui furent faits priſonniers Jean de Bourbon Duc d'Enguien, frere du Prince de Condé, & Louis de Bourbon Duc de Montpen-

ſier. Celui-ci voyant ſon guidon enlevé par les ennemis, ſe fit jour l'épée à la main à travers leurs rangs, joignit & tua celui qui l'emportoit & le reprit; mais environné de toutes parts, ce Prince reſta lui-même priſonnier. François de la Tour Vicomte de Turenne, Léonor Duc de Longueville, Gabriel de Montbrun, fils du Connétable, la Noue & pluſieurs Gentilshommes, au nombre de trois cens, furent pris, & avec eux tout ce qui reſtoit de l'Armée Françoiſe.

L'Amiral de Coligny défend Saint Quentin.

Le Duc de Savoye, après une ſi belle victoire, ramena ſes troupes au camp devant Saint Quentin, ne doutant point que Coligny, inſtruit de la défaite du Connétable, ne ſe rendît auſſi-tôt; mais ce grand homme, qui ſe ſignala depuis tant de fois, par la fermeté & la réſolution qu'il ſçut témoigner après les plus fâcheux événemens, jugeant que s'il ſe rendoit, l'armée victorieuſe n'auroit plus rien qui pût l'empêcher d'aller juſqu'à Paris, ranima par ſon exemple le courage de ſa garniſon. Il réſolut de s'enſevelir avec elle ſous les ruines de la place, & témoigna plus de fermeté que jamais. La réſolution qu'il témoigna en

cette occaſion, fut le ſalut de la France; le Roi eut le tems de lever de nouvelles troupes, & de former une ſeconde armée, en joignant les débris de la premiere. Il prit de nouvelles sûretez pour la conſervation des Villes de Guiſe & de la Fere, & fit faire des retranchemens autour de la Ville de Paris du côté de Montmartre. En un mot, l'Amiral en continuant d'arrêter les ennemis devant Saint Quentin, fit un bien à la France, qui peut être comparé aux maux que ce Général occaſionna depuis à ce Royaume.

Le Roi d'Eſpagne, après la bataille de Saint Laurent, vint au camp devant Saint Quentin. Cette grande victoire lui cauſa tant de joye, qu'il fit un vœu de bâtir le célébre Monaſtere de Leſcurial, qu'il dédia depuis à S. Laurent. Ce Prince croyoit bientôt être en état de pouſſer plus loin ſes avantages & de venir ſurprendre Paris; c'étoit là le motif qui l'avoit engagé à venir ſe rendre devant Saint Quentin. Mais après la priſe de cette Place, la ſaiſon ſe trouva ſi avancée, les troupes traitées avec tant de dureté & ſi mal payées, que les Anglois qui en compoſoient une partie, deman-

Les Eſpagnols ne retirent aucun fruit de leur victoire.

derent à ſe retirer ; la plûpart des Allemands ſe mutinerent, & un grand nombre vint ſe rendre aux François ; enſorte que le Roi d'Eſpagne, voyant accourir de tous côtez la Nobleſſe Françoiſe au ſecours de ſon Prince, la campagne couverte de partis, les Villes bien munies, Paris même fortifié, une armée puiſſante qui ſe formoit, ſépara ſes troupes, renvoya les Anglois, & ſe retira lui-même à Bruſſelles. Telles furent les ſuites de la bataille de Saint Quentin, funeſte ſeulement à la France, par la quantité de gens de marque qui reſterent entre les mains des ennemis, par la frayeur qu'elle cauſa, & par la réputation qu'elle donna aux armes Eſpagnoles ; car au reſte, leur victoire n'aboutit qu'à les rendre Maîtres d'une Ville moins conſidérable que bien d'autres, dont ils s'étoient emparez les campagnes précédentes, & dont on n'avoit preſque point remarqué la perte.

Le Duc de Guiſe rappellé d'Italie.

L'Amiral de Coligny avoit été fait priſonnier à la priſe de Saint Quentin, & le Connétable à la journée de Saint Laurent ; il ne reſtoit plus en France de Capitaines renommez, que les Ducs

de Briſſac & de Guiſe ; le Roi avoit deſſein de rappeller le premier, pour lui donner le commandement de ſon armée dans les Pays-Bas. Pluſieurs avantages qu'il venoit de remporter en Italie, avec des troupes bien inférieures en nombre à celles des ennemis, parloient en ſa faveur, & lui avoient gagné la confiance de Henri ; mais le Cardinal de Lorraine, Maître abſolu du Gouvernement depuis la priſe du Connétable, voyant, au train que prenoient les affaires, & au dénuement où l'on étoit de Chefs accréditez, que la perte de la bataille de Saint Quentin pouvoit devenir plus utile à la grandeur de ſa Maiſon, que la conquête du Royaume de Naples, perſuada au Roi, qu'en rappellant Briſſac auprès de ſa perſonne, il privoit le Piémont du ſeul homme qui fût en état de le conſerver. Henri le crut, & ordonna même à Briſſac de garder auprès de lui les troupes qu'il lui avoit auparavant demandées.

Le Cardinal de Lorraine ne vouloit voir en France d'armée de de-là les Monts, que celle que ramenoit ſon frere, afin que tout le Royaume eût les yeux ſur lui, & qu'on l'attendît

comme un Libérateur. Pour cela, il tira de l'épargne des ſommes conſidérables, & les lui envoya, afin de le mettre en état de recruter & d'habiller ſes troupes, les voulant faire paroître toutes differentes de celles que les autres Généraux avoient comme lui ramenées d'Italie. En effet, la comparaiſon qu'on fit du bon état de celles-ci, avec le mauvais état des autres, fut infiniment glorieuſe au Duc de Guiſe. On le regarda dès lors comme le Reſtaurateur de l'Etat ; & le Roi ſollicité à la fois par le Cardinal de Lorraine, par la Ducheſſe de Savoye, par la Reine même, le déclara en arrivant Lieutenant Général du Royaume ; dignité paſſagere à la vérité, mais qui étoit au-deſſus de celle de Connétable même, qui rappelloit celle de Dictateur chez les Romains, & qui ne ſe conferoit d'ordinaire que dans des tems de Régence & de Minorité.

Le Duc de Guiſe dut cette dignité, non-ſeulement aux recommandations du Cardinal ſon frere, & à ſes amis ; mais encore à la haute idée qu'on avoit de ſes talens Militaires. Tout le Royaume ſe plaignoit du Connétable, mal-

heureux & mauvais Général, dont l'aveugle obſtination, ſeule cauſe de la défaite de Saint Quentin, avoit mis en deuil toutes les Grandes Maiſons du Royaume. On ſe promettoit au contraire les plus grands avantages de l'habileté & de la prudence du Duc de Guiſe, qui n'avoit jamais rien donné au hazard dans toutes les expéditions dont on l'avoit chargé, & qui avoit ménagé ſes troupes dans le fond de l'Italie, à cinq cens lieues de ſon Pays, comme ſi de leur conſervation avoit dépendu celle de la Capitale du Royaume. Au reſte, par l'éloignement du Connétable, & par la ſituation des affaires, ſa fortune ſe trouva à un ſi haut point, que ſon fils, qui voulut dans la ſuite s'élever davantage, ne put le faire ſans ſe rendre coupable: ſon pere ne lui avoit rien laiſſé de légitime à ſouhaiter pour l'accroiſſement de ſa grandeur.

Priſe de Calais par le Duc de Guiſe.

Le Duc de Guiſe voulant effacer le ſouvenir des mauvais ſuccès qu'il avoit eus en Italie, & juſtifier les grandes eſpérances qu'on avoit conçues de ſon retour, entreprit de faire le ſiége de Calais, Place reputée imprénable, & qui depuis plus de deux cens ans étoit

ſous la domination des Anglois. Pluſieurs Rois de France, durant le cours de leurs proſpéritez, avoient tenté de la reprendre ; mais tous avoient
1557. échoué, & il n'y avoit aucune apparance que Henri réuſsît, ni même qu'il osât former un pareil projet, dans le tems qu'on le croyoit tout au plus en état de ſe défendre. Cependant le Duc de Guiſe prit la place, & cette conquête ſi avantageuſe au Royaume le couvrit de gloire, & acheva de lui gagner l'amour & la confiance des peuples.

Etats aſſemblez à Paris. Le Roi profita de la circonſtance de ce ſiége, pour tenir à Paris les Etats, qu'il avoit convoquez dans le deſſein de leur demander de prompts & d'extraordinaires ſecours. Les Etats autrefois n'étoient compoſez que de deux ordres ; le Roi Jean en ajouta un troiſiéme, qu'on appella l'*ordre commun*, *le tiers état*, ou l'*ordre du peuple* : Les Parlemens, les autres Cours, & tout ce qu'on appelloit Gens de Juſtice, étoient de cet Ordre ; mais Henri II ſur les repréſentations qu'ils lui firent, voulut bien les en ſéparer ; & en cette occaſion ils compoſerent un quatriéme Ordre, qui précéda celui du peuple.

Le peuple étoit déja accablé d'im- 1558.
pôts ; & pour en exiger de nouveaux, il étoit néceſſaire de rendre compte aux Etats de l'emploi qu'on avoit deſſein d'en faire ; ainſi le Roi parla lui-même. Il dit que depuis ſon avénement à la Couronne il avoit mis toute ſon application à témoigner à tous ſes Sujets un amour paternel, & digne de leur affection ; mais qu'une guerre auſſi inévitable qu'elle avoit été longue & cruelle, l'avoit réduit à la dure néceſſité de ſurcharger ſon peuple d'impôts ; que néanmoins il comptoit plus que jamais ſur ſon zéle pour obtenir de nouvelles ſommes, ſon deſſein étant de les employer à lever des troupes ſi nombreuſes, & à faire la guerre avec tant de vigueur, qu'il eſpéroit venir enfin à bout de contraindre les ennemis à faire la paix. Le Roi ajouta, qu'il n'ignoroit pas les déſordres dangereux qui regnoient alors dans ſon Etat, & qui étoient encore plus onéreux au peuple, que les ſubſides dont il le chargeoit ; mais qu'on devoit les attribuer à la licence des tems, & non à ſa négligence ; qu'il y mettroit ordre auſſi-tôt que la paix lui en auroit donné le moyen ; qu'il

en donnoit ſa parole, & que le Dauphin qui étoit préſent, avoit moins aſſiſté à l'Aſſemblée des Etats, comme un témoin de ce qui s'y alloit paſſer, que comme un garant de ſa promeſſe, qu'il s'engageoit lui-même d'exécuter.

Le Cardinal de Lorraine, qui parloit pour le Clergé, ſe leva & commença un diſcours, où l'on trouva plus d'éloquence que de ſolidité. Son deſſein étoit d'engager le Clergé à faire en faveur du Roi un effort extraordinaire; & comme lui ſeul dirigeoit tous les mouvemens de ce corps, aucun des membres qui le compoſoient, ne s'oppoſa à la promeſſe qu'il fit de donner un million outre les décimes. L'Ordre compoſé du Parlement & des autres Juriſdictions du Royaume conſentit à tout ce qu'on voulut, en faveur de la diſtinction qu'on lui avoit accordée. A l'égard de la Nobleſſe, elle proteſta de vouloir ſacrifier ſes biens, ſon ſang, & ſa vie au ſervice du Roi. Pour l'Ordre du peuple, le Cardinal de Lorraine prit les Députez en particulier, & il ſçut tellement les engager, que quoique cette ſomme fût exorbitante, il en tira

deux millions. La nouvelle de la priſe de Calais les conſola de les avoir donnez.

Mariage du Dauphin avec Marie Stuart niéce des Guiſes.

Pendant que toute la France ſe réjouiſſoit de cette conquête, le Duc de Guiſe, dont elle étoit l'ouvrage, & ſur-tout le Cardinal de Lorraine, penſerent à donner un nouveau luſtre & un nouvel appui à leur Maiſon, en mariant François Dauphin de France, avec Marie Stuart Reine d'Ecoſſe, fille de Jacque V & de Marie de Guiſe leur ſœur. Ils réuſſirent, & les nôces en furent célébrées avec une magnificence extraordinaire à la Cour de France, où aſſiſterent le Cardinal de Lorraine, le Duc de Lorraine lui-même, & les Ducs de Guiſe & d'Aumale : un grand nombre de Seigneurs Ecoſſois y parurent auſſi avec beaucoup d'éclat ; mais n'ayant pas voulu accorder au Dauphin la Couronne & le titre de Roi d'Ecoſſe, ils ſe virent contraints de ſortir promptement de France : pluſieurs moururent en chemin, non ſans ſoupçon que les Guiſes, mécontens de leur réſiſtance, les avoient fait empoiſonner. Les Etats d'Ecoſſe furent moins difficiles que les Ambaſſadeurs : ils envoyerent en grande

pompe leur Couronne au Dauphin ; & depuis ce tems-là, du conſentement de Henri ſon pere, on ne le nomma plus que le Roi Dauphin.

Ambition du Duc de Guiſe.

Les politiques de l'un & l'autre Royaume conjecturerent que cette nouvelle alliance auroit des ſuites funeſtes, ſur-tout en France, par le prodigieux accroiſſement de la puiſſance des Guiſes, qui n'avoient plus ni le Connétable, ni l'Amiral de Coligny pour la balancer. Dès-lors le Duc de Guiſe jetta des yeux avides ſur toutes les Charges de l'Etat. Se promenant un jour avec le Roi, & voulant ſonder ſes diſpoſitions, il lui dit que ſi le Connétable venoit à manquer, il eſpéroit que Sa Majeſté n'accorderoit point à d'autres la Charge de grand Maître de ſa Maiſon. Le Roi, picqué de ſe voirdemander les dépouilles d'un homme encore vivant, & qu'il aimoit, répondit qu'en cas que le Connétable vînt à mourir, il ne manquoit pas de ſujets en France, dignes d'être revêtus de ſes grands emplois.

Le Duc de Guiſe ne ſe rebuta point ; ſecondé par le Cardinal ſon frere, il perſiſta dans le deſſein d'accumuler les dignitez ſur ſa tête, ſur-tout pour le

Militaire, voulant réunir en ſa perſonne toute la puiſſance des armes. Pour cet effet, il commença par accuſer d'héréſie tous ceux qu'il déſiroit dépouiller. D'Andelot, frere de l'Amiral de Coligny, fut de ce nombre; c'étoit aſſez de ce nom pour le rendre ennemi des Lorrains. D'ailleurs depuis la priſon de ſon frere, & celle du Connétable, il avoit acquis beaucoup de crédit ſur l'eſprit du Roi; & ce Prince charmé de ſa probité & de ſon zéle, ſe conſoloit avec lui du chagrin & de l'inquiétude que commençoient à lui cauſer l'ambition deméſurée des Guiſes. Outre cette faveur qui étoit un crime auprès d'eux, d'Andelot poſſedoit la Charge de Colonel de la Cavalerie Françoiſe: elle excitoit depuis long-tems l'envie du Duc de Guiſe; & celui-ci ayant déliberé avec le Cardinal ſon frere, ſur les moyens de la lui ôter, ils n'en trouverent point de plus sûr, que celui d'accuſer d'Andelot d'héréſie; ils ſe perſuadoient que l'extrême franchiſe de ce Seigneur confirmeroit bientôt leur témoignage. D'Andelot étoit reconnu de toute la Cour pour un homme incapable de diſſimuler la vérité, même en ce qui

Les Guiſes veulent perdre d'Andelot.

pouvoit lui être déſavantageux.

Il étoit néanmoins néceſſaire de ſe conduire en cela avec beaucoup d'adreſſe & de ménagement, pour ne point ſe donner le titre odieux de délateur, & ne pas riſquer de découvrir leur avidité inſatiable, au lieu du zéle qu'ils vouloient témoigner. La circonſtance la plus favorable vint au ſecours des Princes Lorrains. J'ai dit que le Chef de leur Maiſon (le Duc de Lorraine) étoit à la Cour de Henri. Chriſtierne ſa mere ſuivoit au contraire celle de Philippe Roi d'Eſpagne. Elle demanda à voir ſon fils; non que l'ame de cette Princeſſe, auſſi cruelle que ſon pere, fût touchée des ſentimens de la nature; mais parce que Philippe n'avoit que ce moyen pour reconnoître de plus près les ſentimens des Guiſes, & voir ce qu'il pouvoit attendre d'eux. Le Roi conſentit à l'entrevûe, ignorant ſans doute qu'elle dût avoir des ſuites ſi funeſtes. Chriſtierne & le Duc de Lorraine ſon fils, s'aboucherent à Péronne. La premiere amena avec elle Antoine Perrenote Evêque d'Arras, & le jeune Prince fut accompagné du Cardinal de Lorraine.

Après les complimens ordinaires en de pareilles entrevûes, l'Evêque d'Arras & le Cardinal entrerent en matiere. Perrenote aſſura celui-ci, que Philippe ſon Maître, quoique toujours victorieux, ſouhaitoit la paix avec autant d'ardeur, que s'il eût été vaincu; que ſa principale ambition étoit de rendre le repos à l'Europe, & de voir enfin les Eſpagnols réunis avec les François, tourner tous leurs efforts contre l'ennemi commun de la Chrétienneté. " Mais, ajouta Perrenote, les Turcs ne ſont plus maintenant les plus redoutables ennemis de la Religion; nous en avons de plus voiſins & de plus dangereux. Ils exiſtent dans le ſein du Royaume de France, & s'apprêtent à le déchirer. Le Roi mon Maître, quoique votre ennemi, frémit du péril des François. Il ſuffit que la Religion ſoit en danger, pour qu'il ſacrifie ſans peine à ſa ſureté, & le fruit de ſes victoires paſſées, & les nouveaux avantages qu'il pourroit tirer des troubles préſens. Au reſte, continua l'Evêque d'Arras, c'eſt ſur vous ſeul & ſur votre frere le Duc de Guiſe, que le Roi mon Maître

Conférence du Cardinal de Lorraine avec Perrenote Evêque d'Arras.

» a jetté les yeux ; il connoît votre
» zéle, & remet à vos ſoins l'hon-
» neur de conclure une paix dura-
» ble entre les deux Couronnes ; par-
» là vous mériterez les éloges & la
» reconnoiſſance des peuples, & vous
» raffermirez la Religion ébranlée.
» Mais votre pénétration vous décou-
» vre ſans doute des obſtacles ſans
» nombre, & preſqu'invincibles. Mon
» Maître les a prévus : vous ne pou-
» vez eſpérer de rétablir la paix, ſi
» vous n'éloignez de la Cour du vô-
» tre tous ceux dont l'interêt deman-
» de la guerre. Dans le deſſein où
» vous êtes d'employer au bonheur
» de deux puiſſantes Nations le pou-
» voir dont vous êtes revêtu, au-
» gmentez ce pouvoir en dépouillant
» de leur autorité tous ceux que vous
» connoiſſez capables d'en abuſer.
» Votre illuſtre naiſſance, le rang
» que vous tenez dans l'Egliſe & dans
» l'Etat, les ſervices importans du
» Duc de Guiſe votre frere, méritent
» bien qu'il n'y ait dans le Royau-
» me que le Roi ſeul au-deſſus de
» vous. »

L'Evêque d'Arras remarquant l'im-preſſion que faiſoit ſon diſcours ſur le

Cardinal de Lorraine, bien inſtruit d'ailleurs des diſpoſitions de ce Prélat & de ſon frere, au ſujet de d'Andelot, continua ainſi. « Il ſemble que la pro-
» vidence ait voulu vous élever à une
» ſi haute fortune, pour vous mettre
» en état de travailler efficacement au
» grand ouvrage de la paix, & à l'ex-
» tinction de l'héréſie. Pour vous en
» faciliter le ſuccès, elle a livré entre
» nos mains le Connétable & l'Ami-
» ral de Coligny, ces ſoutiens de l'er-
» reur, & ces ennemis de votre illuſ-
» tre Maiſon. D'Andelot, ſeul reſte
» de cette faction dangereuſe, ne
» pourra ſubſiſter long-tems, ſi vous
» faites connoître au Roi votre Maî-
» tre, combien ſa conduite eſt perni-
» cieuſe. A peine s'eſt-il vû échappé
» de nos mains, qu'il s'eſt occupé à
» corrompre l'eſprit de vos gens de
» guerre, en parlant avec impiété de
» la Religion de nos peres ; il en a
» déja ſéduit pluſieurs. En faut-il da-
» vantage, pour être en droit de l'ac-
» cuſer, & de demander ſon éloigne-
» ment ? Le Roi mon Maître eſt trop
» convaincu de votre haute ſageſſe,
» pour douter un moment du ſuccès
» de cette affaire, ſi vous voulez vous

„ en charger. Il ne demande d'autre „ garant que votre amitié : je ſuis „ chargé de vous promettre la ſienne, „ & de vous aſſurer de ſa part, qu'il „ n'épargnera jamais rien de ce qui ſe- „ ra néceſſaire, pour ſoutenir votre „ illuſtre Maiſon dans la même ſplen- „ deur où elle eſt aujourd'hui, & mê- „ me, s'il eſt poſſible, pour en augmen- „ ter l'éclat. „ L'Evêque d'Arras ajouta, que comme la conduite des projets qu'il venoit de lui communiquer, exigeoit un grand ſecret, il agiroit enſorte que ſes ennemis n'en pourroient jamais rien ſoupçonner.

Perrenote ajouta à ce diſcours tout ce qu'il crut de plus propre à faire impreſſion ſur l'eſprit du Cardinal ; celuici lui promit tout, & il prit dès-lors avec le Roi d'Eſpagne, des engagemens qui nuiſirent alors à la fortune de pluſieurs particuliers du Royaume, & qui devinrent dans la ſuite ſi funeſtes à tous les François. Le Cardinal de Lorraine, ayant quitté l'Evêque d'Arras, revint à la Cour, l'eſprit rempli des idées que lui avoient fait naître les diſcours du Miniſtre Eſpagnol. Il répandit dans le Public, que Chriſtierne avoit propoſé quelques projets de

de paix, ſans rien conclure. Mais quand il fut queſtion de rendre compte au Roi des conférences qu'il avoit eues avec l'Evêque d'Arras, il lui répéta mot pour mot, tout ce que ce Prélat lui avoit dit par rapport à l'héréſie, dont d'Andelot faiſoit en quelque ſorte ouvertement profeſſion. Le Cardinal connoiſſoit la délicateſſe du Roi ſur tout ce qui touchoit la Religion. Ce Prince croyoit que ſouhaiter de bien faire, étoit un mérite ſuffiſant pour un Roi, & que le mal qu'il puniſſoit dans autrui, réparoit celui qu'il commettoit lui-même.

Le rapport du Cardinal de Lorraine le toucha d'autant plus, qu'on le flattoit d'une paix prochaine, dont il avoit une extrême beſoin; cependant comme il étoit doux & modéré, & qu'il aimoit d'Andelot, il voulut le voir & l'interroger lui-même. Il donna donc ordre au Cardinal de Chatillon ſon frere, & à François de Montmorenci ſon couſin, de le faire venir à la Cour, & de lui recommander ſurtout d'y apporter un eſprit de paix & de douceur, promettant qu'on avoit deſſein de le favoriſer, & que ce qu'on ſouhaitoit le plus, étoit de le trouver

Le Roi mande d'Andelot

dans des ſentimens contraires à ceux qu'on lui imputoit.

D'Andelot, avec le courage naturel aux Colignis, étoit fier, altier, indifférent ſur les grandeurs, & ſur les richeſſes, & par-là incapable de rien faire pour y parvenir ou pour les conſerver. Il avoit été nourri au milieu des armes & des combats; & toujours Militaire, il ignoroit le métier bas de Courtiſan. D'ailleurs ſes freres, même le Cardinal, penſoient comme lui ſur l'Article de la Religion; ils approuvoient également la Doctrine de Calvin. L'amitié qu'ils avoient l'un pour l'autre étoit ſi forte, qu'ils auroient plûtôt ſouffert la mort, que de ſe ſéparer jamais d'intérêt ni de ſentimens.

Fermeté de d'Andelot.

D'Andelot, ſur l'avis du Cardinal de Châtillon & de François de Montmorenci, ſe rendit à Monceaux où le Roi étoit alors. Ce Prince ſe mettoit à table lorſqu'il ſe préſenta devant lui; il le reçut d'un air ouvert, & pour l'engager à ſe défaire pour un inſtant de cette généreuſe audace, qu'il portoit même juſqu'aux pieds du Trône, Henri lui parla d'abord avec une douceur extrême; & venta ſurtout les im-

Digitized by Google

portans ſervices qu'il avoit rendus à l'Etat. Je vous en ſçai tout le gré poſſible, ajoûta le Roi; cependant ſi vos ſentimens ſont conformes à ce qu'on m'en a dit, je ſongerai moins à vous récompenſer qu'à vous punir. En même-tems il lui ordonna de déclarer ce qu'il penſoit de la Doctrine de Calvin. Je l'approuve, répondit d'Andelot, & la crainte de me voir enlever des biens frivoles que je mépriſe, ne m'engagera jamais à trahir ma conſcience. A l'égard des récompenſes, je n'en veux point d'autre que celle d'être reconnu par tout le monde pour un homme qui ſacrifie tout à la vérité. D'Andelot ajoûta, que ſes emplois, ſes dignitez, ſes biens dépendoient de ſon Prince, qu'il les lui abandonnoit ſans regret; qu'au reſte il ne croyoit pas lui manquer de reſpect, mais qu'il devoit à Dieu plus qu'il ne devoit au Roi. Henri fut ſi irrité de cette réponſe, que prenant un baſſin pour le jetter à d'Andelot, il en frapa le Dauphin qui étoit aſſis au-deſſous de lui. En même-tems il quitta la table, & ordonna au Maître de ſa Garde-Robbe d'arrêter ce Seigneur. On le garda quelque tems dans la

maiſon Epiſcopale de Meaux ; enſuite on le transfera dans le Château de Melun, où il fut exactement gardé.

Autre entrepriſe du Cardinal de Lorraine.

La Charge de Colonel Général de l'Infanterie, vacante par la priſon de d'Andelot, fut offerte à Montluc, qui la refuſa. Cet Officier, qui s'étoit élevé par ſon courage aux plus hauts grades de la guerre, n'avoit pas moins de politique que de valeur ; il craignit, en acceptant cette Charge, de s'attirer le reſſentiment de la Maiſon de Montmorenci. Le Cardinal de Lorraine chagrin de ce ménagement, de la part d'un homme qui devoit tout à la faveur de ſon pere, de ſon frere & de ſes oncles, ſongea à attaquer de nouveau les Montmorencis, ſe propoſant de les réduire au point qu'on n'eût plus à l'avenir rien à craindre de leur part, lorſqu'on ſe verroit protegé par lui. Pour cela il embraſſa la querelle de Françoiſe d'Amboiſe, veuve du Comte de Senighen, accuſée d'avoir facilité l'évaſion du Duc d'Arſcot. Jean Munier, Lieutenant Civil, ſe rendit ſa partie, & ſuborna, dit-on, des témoins, qui dépoſérent contre elle. Le Connétable ſouhaitoit de trouver la Dame de Senighen coupable, & pro-

tégeoit ouvertement Munier ; en ſorte que Françoiſe d'Amboiſe n'oſoit entreprendre de le pourſuivre. Le Cardinal de Lorraine l'encouragea, lui promit de la ſoutenir ; & alors cette Dame attaqua le Lieutenant Civil. On lui fit ſon procès ; & les Juges l'avoient déja condamné à la mort, lorſqu'ayant ordonné au Greffier de lire l'Arrêt, ils virent que les ſoupirs & les ſanglots l'empêchoient de lire. Un d'entre eux lui arrachant le Regiſtre qu'il tenoit, trouva ce qu'il venoit d'écrire preſque effacé par ſes larmes : lui en ayant demandé le ſujet, il répondit qu'ayant été autrefois Secrétaire de Munier, il n'avoit pû ſe voir obligé d'écrire la condamnation de ſon ancien Maître, ſans reſſentir cette vive douleur dont on le voyoit pénétré. Les Juges, à cette marque d'un cœur ſenſible & reconnoiſſant, ſe ſentirent eux-mêmes touchez. On remit à Munier la peine de mort, & on ſe contenta de le reléguer dans l'Iſle de Rhé. Tout le monde plaignit ſon ſort ; on l'avoit reconnu juſque-là pour un Magiſtrat incorruptible, & aimant ſon devoir, qu'il rempliſſoit avec beaucoup d'intégrité. Le Cardinal de Lorraine & ſes Partiſans ne manquerent D. Thou.

pas d'accuſer le Connétable d'avoir corrompu ce Juge, plus par la crainte de ſon pouvoir, que par aucun motif d'intérêt. Ces diſcours parvinrent juſqu'au Roi, & firent impreſſion ſur l'eſprit de ce Prince. Le Connétable toujours priſonnier chez les Eſpagnols en fut inſtruit ; il écrivit qu'il reviendroit inceſſamment, & il arriva en effet à la Cour de France, dans le tems qu'on l'y attendoit le moins. Sa préſence rappella dans le cœur du Roi les ſentimens d'amitié qu'il avoit autrefois eus pour lui. Il écouta tout ce que le Connétable voulut lui dire au ſujet de Munier ; & ce vieillard vénérable lui ayant recommandé ſes enfans & ſa famille, qui ne pouvoient que ſouffrir beaucoup de ſa longue abſence, expoſez comme ils étoient à la fureur de leurs ennemis, le Roi en fut ſi touché, que le Duc de Guiſe étant venu après le départ du Connétable, lui propoſer de diſpoſer de ſes Charges & ſes Emplois, Sa Majeſté lui répondit, que Montmorenci lui avoit rendu de ſi grands ſervices, qu'il ne diſpoſeroit jamais de ce qui lui appartenoit, qu'en faveur de ſa famille.

Le Cardinal, avec un ambition égale à celle de ſon frere, avoit encore plus de fierté. Il ne put ſouffrir que la Maiſon de Montmorenci entrât en concurrence avec la ſienne, & que les ſervices importans que le Duc de Guiſe rendoit tous les jours à la France, ne l'emportaſſent pas ſur le ſouvenir de ceux du Connétable. Il eut bientôt lieu d'être ſatisfait; l'affection du Roi pour la Maiſon de Montmorenci lui devint infructueuſe; & malgré les précautions de ce Prince, les affaires prirent un tour ſi inattendu, & on vit naître tout à coup des événemens ſi étranges & ſi funeſtes, que le Roi lui-même, ſes enfans, la France entiere, en furent les triſtes victimes, & que pendant un certain nombre d'années, on ne vit d'heureux & de grand dans le Royaume, que la ſeule Maiſon de Guiſe.

Philippe & Henri depuis long-tems deſiroient également la paix; mais les intérêts divers de ces deux Princes, mêlez avec ceux des Ducs de Savoye & de Lorraine, en avoient juſque-là retardé la concluſion. Ce grand ouvrage ſe termina enfin; le Duc de Lorraine épouſa Madame Claude, ſeconde fille

du Roi ; & Emmanuel Philibert Duc de Savoye, ſe rendit à la Cour de France, pour épouſer Marguerite ſa ſœur. On commençoit à goûter les douceurs de la paix, lorſque la fureur des Guiſes fit renaître les déſordres.

Le Cardinal inſpire au Roi l'eſprit de perſécution.

Le Cardinal de Lorraine, plus aigri que jamais, par la froideur que lui témoignoit depuis un tems la Ducheſſe de Valentinois, & par le commerce qu'elle entretenoit avec le Connétable, réſolut de le pouſſer à bout, & de le perdre avec tous les Châtillons. Il repréſenta donc au Roi, qu'après avoir pacifié les troubles du dehors, on devoit s'occuper de ceux du dedans ; que la Doctrine de Calvin ſe répandoit comme un torrent dans toutes les Provinces de ſon Royaume ; & que s'il n'en arrêtoit promptement le cours, ſa perſonne même ſe verroit expoſée, n'y ayant pas d'apparence que les ennemis de Dieu, les deſtructeurs des Autels, euſſent plus de reſpect pour leur Souverain. La Ducheſſe de Valentinois aida en cela le Cardinal ; non qu'elle ne fût toujours choquée de ſon eſprit
De Thou. hautain & impérieux ; mais parce qu'elle ſe promettoit la confiſcation des biens des Proſcrits. Malgré leurs

Digitized by Google

conſeils, le Roi ne pouvoit ſe réſoudre à devenir perſécuteur. Il ſe défioit de ſon peu de lumiere en matiere de Religion; & peut-être en ne voyant nul effet de cet eſprit de ſédition, dont on accuſoit les Proteſtans, ſe doutoit-il qu'on lui en impoſoit ſur leur compte. Il croyoit donc devoir attendre pour les punir, non qu'on les lui peignît coupables, mais qu'ils le fuſſent en effet.

Mauvais conſeils de Gille le Maître, Premier Préſident.

Le Cardinal de Lorraine fit jouer une nouvelle batterie. A ſon inſtigation Gille le Maître, premier Préſident du Parlement, accompagné de pluſieurs autres, vint faire des remontrances au Roi. Ils lui repréſentérent, que ſi on ne ſe hâtoit de prévenir le mal, toute la puiſſance des Magiſtrats ne feroit qu'un vain effort; qu'on ſeroit contraint de lever des Soldats, & de renouveller ces tems funeſtes, où l'on vit une partie de la France armée contre l'autre, répandre des torrens de ſang, pour détruire l'héréſie des Albigeois. Le Roi oppoſant au premier Préſident, qu'on avoit déja exécuté pluſieurs perſonnes, accuſées de ſuivre la Doctrine de Calvin; ce Magiſtrat répondit, ſuivant les intentions du Cardinal de Lor-

raine, que quelques-uns du peuple avoient en effet été punis ; mais qu'on alloit rarement chercher des exemples dans la multitude, & que pour déraciner un mal ſi dangereux, il étoit néceſſaire d'exercer la ſévérité de la Juſtice ſur les Grands, comme ſur le peuple : Qu'il falloit ſurtout commencer par certains Magiſtrats, dont les uns, par la faveur qu'ils accordoient en ſecret aux Sectaires, & les autres en ſuivant eux-mêmes les maximes de l'héréſie, en hâtoient les progrès. Alors le Maître propoſa à Sa Majeſté de venir inopinément au Parlement, qu'il trouveroit aſſemblé à l'occaſion de la Mercuriale. Le Roi preſſé de tous côtez, ſuivit ce conſeil, & ſe rendit aux Auguſtins, où le Parlement s'étoit aſſemblé, le Palais étant embarraſſé par les préparatifs pour le mariage du Duc de Savoye avec la Princeſſe Marguerite.

Le Roi vient au Parlement.

Le Roi avoit amené avec lui pluſieurs des Princes de ſon Sang, François de Lorraine, Anne de Montmorenci, & les Cardinaux de Lorraine & de Guiſe. Ce dernier qui étoit neveu de l'autre, eſt celui qui fut tué aux Etats de Blois. Le Roi parla, & comme

on l'avoit fort irrité contre la plûpart des Magiſtrats, il eut peine à ſe contenir. Il dit qu'ayant enfin donné la paix à ſon Royaume, il vouloit ſçavoir quels étoient les ſentimens de ſes Officiers de Juſtice, & ſurtout de ceux du Parlement, par rapport aux affaires de la Religion ; qu'au reſte il leur ordonnoit du continuer à délibérer. La plûpart furent émus ; mais d'autres conſervant toute la liberté de leur eſprit, & mépriſant le péril qui les menaçoit, parlerent, avec une hardieſſe extrême, contre les mœurs de la Cour de Rome, contre les pernicieuſes maximes qui y étoient adoptées, & les erreurs qui y dominoient. Ils dirent que de-là ſeulement étoient nées les ſectes différentes qu'on voyoit s'élever de toutes parts ; qu'il étoit aiſé de le reconnoître, parce qu'il avoit donné naiſſance à l'héréſie en Allemagne, puiſque s'il n'y avoit jamais eu d'*Indulgences*, on n'auroit jamais entendu parler, ni de Luther, ni de Calvin.

En conſéquence de ces refléxions, il opinérent à agir avec douceur, juſqu'à l'Aſſemblée d'un Concile général, qui en corrigeant la Diſcipline de

l'Egliſe, termineroit les différends de la Religion. Anne du Bourg, Conſeiller au Parlement, témoigna plus de fermeté encore que ſes Confreres; il dit que tout devoit obéïr à la Loi Divine; qu'il y avoit un grand nombre d'abus & de crimes qui ſe commettent fréquemment, & qu'on ne pouvoit trop ſévérement punir, comme les blaſphêmes, les parjures & les adultéres; que cependant loin de les réprimer, on ſembloit au contraire les protéger, en leur accordant l'impunité, & en les laiſſant regner à la Ville & à la Cour, ſous les yeux des Magiſtrats, & à la vûe du Souverain; que cependant on inventoit chaque jour des tourmens nouveaux, contre des gens de bonne foi, éloignez de toute idée de troubles & de déſordres, attachez à leur devoir, aimant leur Souverain, exacts obſervateurs des Loix, ſeulement parce qu'ils avoient embraſſé certaines maximes reputées nouvelles, contraires véritablement à l'eſprit dépravé de la Cour de Rome; mais conformes à celui de l'Evangile.

Colere & violences du Roi.

Le Roi, après avoir entendu ces diſcours, dit qu'il voyoit enfin de ſes

yeux ce qu'il avoit juſques-là refuſé de croire ; que la plus grande partie des Conſeillers de ſon Parlement de Paris ſoutenoit l'héreſie, & étoient hérétiques eux-mêmes ; qu'ils mépriſoient le Pape, & n'avoient pas ſans doute plus de reſpect pour lui ; qu'au reſte, il les aſſuroit que ces ſentimens leur ſeroient funeſtes, & qu'il les puniroit avec tant de rigueur, qu'elle ſuffiroit pour retenir les autres dans le devoir. En même tems il donna ordre à Gabriel de Montgomeri d'arrêter pluſieurs Conſeillers, qui furent conduits à la Baſtille. Cette affaire fit beaucoup de bruit, tant au-dedans qu'au-dehors du Royaume. Quelques-uns approuverent la démarche du Roi ; mais le plus grand nombre ſe récrierent ſur la violence de cette conduite ; & les Princes d'Allemagne envoyerent des Ambaſſadeurs à Henri, pour le prier d'agir avec plus de modération, & de ſe laiſſer moins prévenir par les conſeils des Guiſes. Ils lui firent repréſenter qu'il étoit plus à propos de choiſir des Eccléſiaſtiques éclairez, qui connuſſent ſans paſſion d'une affaire ſi délicate ; qu'auſſi-tôt qu'on

verroit ceſſer les empriſonnemens, les exils, & les autres mauvais traitemens dont on accabloit les Proteſtans, ils ſe porteroient d'eux-mêmes à tout ce qui pourroit prouver leur attachement au Roi & à la vraie Religion.

Henri fut peu ſenſible aux remontrances des Ambaſſadeurs Proteſtans; & par ſon ordre on continua d'inquiéter, non-ſeulement les gens ſuſpects d'héréſie, mais encore leurs parens, leurs amis, & ceux mêmes qui témoignoient de la pitié pour eux. Ainſi on ne voyoit que malheureux traînez aux Tribunaux des Juges, qu'empriſonnemens, que confiſcations de biens, que ſupplices même à cauſe de la Religion. Tout retentiſſoit de plaintes & de murmures. Les uns avoient vû mourir leurs plus proches parens; les autres ſe voyoient exilez de leur Patrie. Par un contraſte ſcandaleux, la Cour étoit tranquille & riante; on ne s'y occupoit que de Fêtes, que de plaiſirs, que de galanteries criminelles, peu dignes de ce zele Religieux, qui faiſoit couler le ſang des Réformés. Mais ces jeux & ces plaiſirs eurent une fin bien funeſte.

Le Roi ayant voulu dans un tournois près la Porte Saint Antoine, courir une lance contre le Comte de Montgomeri, reçut un coup dans l'œil, dont il mourut peu de jours après. On rapporte, qu'un moment après avoir reçu ſa bleſſure, il tourna les yeux vers la Baſtille, & que les fixant ſur ſes murs, qui lui retracerent ſa tyrannie & ſes violences, il dit qu'il craignoit bien d'y avoir fait enfermer des innocens. Ce Prince entendoit par-là le Conſeiller du Bourg & ſes Confreres. Le Cardinal de Lorraine, qui étoit alors auprès du Roi, le raſſura, en lui diſant qu'une telle penſée lui venoit du Démon.

Regne de François II. Régence de Catherine de Médicis.

François II. ſuccéda à Henri ſon pere. Alors au Cardinal de Lorraine, & au Duc de Guiſe on vit ſe joindre un troiſiéme Tyran, plus entreprenant, plus dangereux encore au repos de la France, que ces deux hommes ambitieux : la Cour ſe trouva plus que jamais remplie d'intrigues & de cabales, & l'on y vit regner ſeulement le trouble, le déſordre, la violence & la cruauté. C'eſt ainſi que Catherine de Médicis ſignala les commencemens de ſa Régence. Le Connétable de Mont- 1559.

morenci, délivré depuis quelque tems des mains des Eſpagnols, ſe vit encore une fois diſgracié. En même tems les Lorrains lui envoyerent eux-mêmes redemander le cachet du feu Roi, qu'il avoit encore. Ce fut en vain, qu'ayant parlé à la Reine, ce vieillard vénérable la ſupplia d'examiner avec plus d'attention les perſonnes qu'elle vouloit honorer de ſa faveur. Le Cardinal de Lorraine ſe vit conſervé dans la place de premier Miniſtre, & les Ducs de Guiſe & d'Aumale ſe trouverent encore plus conſidérez que jamais.

La Ducheſſe de Valentinois est chaſſée de la Cour.

La Ducheſſe de Valentinois au contraire fut abandonnée de tout le monde; & Catherine de Médicis, qui devoit mépriſer une ennemie hors d'état de l'offenſer à l'avenir, s'attacha à la perſécuter. Après lui avoir fait ôter des pierreries de grand prix, qu'elle tenoit du feu Roi, elle la chaſſa honteuſement de la Cour. Le Duc d'Aumale ſon gendre, s'employa d'abord vivement en ſa faveur; il vouloit abſolument la retenir, & ne pouvoit ſouffrir qu'on traitât avec tant d'indignité, ſa belle-mere, devant qui toute la France, & le Roi même, avoit peu de tems au-

Digitized by Google

paravant fléchi les genoux. Mais tous les Guiſes s'oppoſerent à ſes efforts ; & le Cardinal de Lorraine l'ayant pris en particulier, lui repréſenta qu'il ſe piquoit en vain de généroſité & de reconnoiſſance, à l'égard d'une femme que la Reine vouloit éloigner ; qu'il ne devoit point s'étonner du mépris que le public avoit pour elle, la concubine d'un Roi ne méritant aucuns égards, & étant bien juſte qu'elle payât par un ignominieux traitement tout le pouvoir dont elle avoit abuſé, & tant d'honneurs qu'elle avoit reçus, dont elle étoit indigne ; qu'à l'égard du lien qui l'uniſſoit à elle, il devroit le regarder comme une tache faite à ſa gloire, & à l'honneur de ſa Maiſon, ſi les biens immenſes qu'il en avoit retirez, & dont il avoit beſoin pour ſoutenir l'éclat de ſa haute naiſſance, n'aidoient à le juſtifier.

La Ducheſſe de Valentinois ne fut pas la ſeule exilée. On éloigna, entre les amis & les parens du Connétable, le Cardinal Bertrandi, à qui on ôta les Sceaux, pour les rendre au Chancelier Olivier. Le Cardinal de Lorraine le voulut ainſi, parce qu'il ſçavoit qu'Olivier étoit agréable au peu-

ple & aux Courtiſans, & que parmi tant de ſujets de plaintes, il deſiroit leur donner quelque lieu de ſe louer de lui. Au reſte, quoique tout le monde murmurât tout bas, perſonne n'oſoit ſe déclarer. Catherine de Médicis ſoutenoit les Guiſes par politique; & Marie Stuart leur niéce, Reine de France & d'Ecoſſe, femme de François II. les protégeoit par reſpect. Le Roi même les aimoit beaucoup; eux ſeuls avoient ſa confiance; tous les autres lui étoient ſuſpects. Cependant ils eſſuyerent une légére mortification, qu'ils vengerent bien dans la ſuite, mais qu'ils furent pour lors obligez de ſouffrir. Je veux parler du rappel du Cardinal de Tournon, le même à qui François I. avoit confié quelque tems avant ſa mort l'adminiſtration des affaires, de concert avec le Maréchal d'Annebaud. La Reine mere, qui avoit dès-lors formé ſon plan de gouvernement, vouloit avoir le Cardinal de Tournon auprès d'elle, moins à cauſe de ſa grande expérience dans les affaires, que parce que n'étant ni attaché aux Lorrains, ni à leurs ennemis, il pourroit lui donner des conſeils ſalutaires ſur la façon dont elle devoit

ſe comporter à l'égard des uns & des autres. Dans le même tems que les Guiſes éprouvoient ce petit chagrin, ils gagnerent d'un autre côté le Maréchal de Saint André, un des favoris du feu Roi. Ce Seigneur avoit toujours paru contraire tout à la fois au Connétable de Montmorenci & aux Guiſes ; mais craignant alors de ſe voir dépouillé des biens immenſes qu'il avoit acquis par ſes violences & ſes uſurpations, pour les conſerver, il propoſa au Duc de Guiſe de lui faire l'honneur d'accepter ſa fille unique, pour celui de ſes fils qu'il jugeroit à propos de lui accorder pour elle. Le Duc de Guiſe y conſentit, & le Maréchal de Saint André donna à ſon gendre la propriété de tous ſes biens, ne s'en réſervant que l'uſufruit.

Cependant le Connétable ſongeoit à ſe rétablir à la Cour : il ne le pouvoit qu'en oppoſant les Princes du Sang aux Guiſes ; & c'eſt ce qu'il entreprit de faire. Il manda à Antoine de Bourbon, Roi de Navarre, premier Prince du Sang de France, de ſe hâter de venir auprès du Roi, pour y occuper le rang dû à ſa naiſſance ; que la Régence du Royaume ne pouvoit

regarder que lui ; & qu'il l'obtiendroit, s'il vouloit ſeulement faire la démarche de la demander ; qu'en tout cas, ſi Cathérine, comme mere du Roi, venoit à bout de conſerver la Régence, la Nobleſſe & le Parlement n'héſiteroient pas à le nommer Lieutenant Général du Royaume, titre, qui lui donneroit un pouvoir au-deſſus de celui de la Régente, s'il vouloit en faire valoir les droits.

Caractere d'Antoine de Bourbon.

Lorſque le Roi de Navarre reçut cette Lettre, il étoit avec le Prince de Condé ſon frere : ce Prince l'exhorta vivement à ſe rendre à la Cour. Mais Antoine, quoique né avec un grand courage, n'en avoit que pour ce qui regarde la guerre. Intrépide, téméraire dans les combats, foible, timide partout ailleurs, les projets, les complots, les intrigues, étoient à ſes yeux autant de monſtres qui l'effrayoient ; ennemi de toutes ſortes de démelez, il auroit cédé l'adminiſtration des affaires, non-ſeulement à la Reine mere & aux Guiſes, mais à quiconque auroit oſé entreprendre de la lui diſputer. Au reſte, il penſoit ainſi moins par philoſophie, que par indolence. Ce défaut ſi conſidérable dans un Prin-

ce, obligé par ſa qualité à remplir certains devoirs, qu'il ne peut négliger ſans honte, ſous quelque prétexte que ce ſoit, le dominoit juſqu'au point de le rendre l'objet du mépris de ſes ennemis. Le Prince de Condé ſon frere avoit au contraire l'ame noble & généreuſe; jaloux des prérogatives de ſa naiſſance, rien n'étoit capable de l'arrêter, lorſqu'il étoit queſtion de la ſoutenir. Avec cette bravoure de Soldat, qui étoit une des qualitez du Roi de Navarre, le Prince de Condé poſſédoit ces talens ſupérieurs, qui conſtituent le bon Général; ajoûtez à cela une candeur, & une probité à toute épreuve, & une amitié tendre pour tous ceux qui s'attachoient à ſa perſonne. Jamais il n'oublia un ſervice qui lui avoit été rendu; & ſi la médiocrité de ſa fortune ne le mit pas à portée de récompenſer avec éclat tous ceux à qui il fut obligé, ils trouverent au moins dans les ſentimens de ſon cœur de quoi s'en conſoler.

Caractere du Prince de Condé.

Je viens de dire qu'il preſſoit le Roi de Navarre de ſe rendre à la Cour; celui-ci n'oſant ouvertement déclarer la haine qu'il avoit pour les Guiſes, differoit ce voyage de jour en jour; il repré-

Foibleſſe d'Antoine de Bourbon.

ſentoit à ſon frere que la Nobleſſe du Royaume, dont il pouvoit eſpérer du ſecours, fatiguée des troubles qui régnoient à la Cour, s'étoient retirez dans ſes terres, pour y attendre tranquillement quel tour prendroient les affaires : Que le Clergé, la premiere & la plus puiſſante portion de l'Etat, étoit abſolument dévoué au Cardinal de Lorraine, dont il n'abandonneroit jamais les intérêts, non plus que ceux du Duc de Guiſe ſon frere. Qu'à l'égard du Parlement, cette Cour, ainſi que la plûpart des Tribunaux du Royaume, depuis la journée de la Mercuriale, étoit, ſinon dévouée aux Lorrains, du moins dans la diſpoſition de faire par crainte tout ce qu'ils jugeroient à propos de leur preſcrire. Que les choſes étoient dans un tel état qu'il faudroit combattre, s'il prenoit le parti de ſe rendre à la Cour, le Roi ayant hautement confié l'adminiſtration des affaires au Cardinal de Lorraine, & la conduite des armes au Duc de Guiſe. En effet, lorſque le Parlement, ſelon la coutume, envoya des Députez au Roi, pour l'aſſurer de ſon obéiſſance, Sa Majeſté leur
1559. déclara qu'il avoit choiſi le Cardinal de

Lorraine, pour ſon premier Miniſtre, & le Duc de Guiſe pour le Chef de ſes armées, leur enjoignant de les conſulter & de leur obéïr à l'avenir ſur tout ce qui concerneroit la guerre & les Finances.

Après une déclaration ſi autentique, il n'y avoit pas d'apparence de diſputer le Miniſtere avec ſuccès, à moins qu'on n'en voulût venir aux armes; & c'étoit là ce que le Roi de Navarre craignoit le plus. Le Prince de Condé brûloit au contraire de venger avec éclat le mépris que les Guiſes faiſoient des Princes du Sang. Pour échauffer le courage d'Antoine, il lui mene à ſa Maiſon de Vendôme le Prince de la Roche-ſur-Yon ſon couſin, François d'Andelot de Coligny, & un grand nombre de Nobleſſe. Tous enſemble preſſent Antoine de quitter ſa retraite, & de venir au ſecours du Connétable, trop foible contre les Guiſes, ſi on l'abandonnoit, mais qui étoit en état de l'emporter bien-tôt ſur eux, pour peu qu'il ſe vît ſoutenu des Princes du Sang. Le Roi de Navarre, après avoir écouté avec froideur tout ce qu'on lui put dire, déclara qu'il ne pouvoit ſe réſoudre à ſe rendre à la

Cour, pour y eſſuyer des traverſes ; & qu'il vouloit attendre encore, avant de faire cette démarche.

Alors les Princes de Condé & de la Roche-ſur-Yon ſe retirerent, emmenant avec eux toute la Nobleſſe, qui les avoit accompagnez. Plus hardis que le Roi de Navarre, ils parurent à la Cour ; mais leur peu de bien les mettant hors d'état de s'y montrer avec cette magnificence, qui attire plus les yeux du public que la naiſſance & le rang même, ces deux Princes eſſuyerent d'abord tous les déſagrémens inſéparables de la mauvaiſe fortune. Cependant le courage avec lequel ils les ſoutinrent, inquiéterent les Guiſes. On penſa à les éloigner : tous deux furent envoyez en Eſpagne ; le Prince de la Roche-ſur-Yon, pour renouveller au nom du nouveau Roi la paix conclue entre feu Henri II & Philippe ; le Prince de Condé, pour porter à ce Monarque le cordon de l'Ordre de Saint Michel. On ne lui donna que mille écus pour faire ce voyage, ſomme pareille à celle qu'on aſſigneroit aujourd'hui à un Courrier du Cabinet. Le Cardinal de Lorraine chargé du maniement des Finances, en

en uſa ainſi, pour cauſer un nouveau déſagrément au Prince de Condé, qui étant fort pauvre par lui-même, ne put ſe montrer à la Cour d'Eſpagne, avec la magnificence convenable en une pareille occaſion.

Le Roi de Navare choiſit cette fâcheuſe circonſtance pour venir à la Cour. Mais au lieu d'aller au-devant de lui, ſuivant l'uſage, le Duc de Guiſe mena le Roi à la chaſſe, & lui fit prendre un chemin oppoſé à celui d'Antoine de Bourbon. Il ne voulut pas même conſentir à lui céder ſon appartement, qui de droit appartenoit à ce Prince; en ſorte qu'il ſe ſeroit trouvé ſans logement, ſi le Maréchal de Saint André ne lui avoit donné le ſien. Le Duc de Guiſe étoit incapable de lui-même d'une conduite ſi impérieuſe. C'étoit le Cardinal de Lorraine qui la lui inſpiroit: il ne pouvoit ſouffrir de compétiteur; & lorſqu'il vit que la Cour, indignée, murmuroit hautement contre les mauvais traitemens que recevoit ce Roi, premier Prince du Sang de France, il menaça du plus violent reſſentiment ceux qui oſeroient en murmurer. Tout ſe tut alors; le Roi de Navarre

Hauteur & inſolence du Cardinal de Lorraine.

même ceſſa de paroître irrité. Chabot
1559. étoit le ſeul homme de courage qui reſtoit auprès de lui, depuis le départ des Princes de Condé & de la Roche-ſur-Yon ; mais ſes conſeils généreux étoient ſans force auprès d'un Roi ſans courage.

Le Cardinal de Lorraine ne crut pas néanmoins devoir ſe fier à cette ſécurité ; & ſe ſouciant peu de perdre le Royaume pourvû qu'il y dominât, il propoſa à la Reine mere d'implorer le ſecours du Roi d'Eſpagne ; lui faiſant entendre que cette démarche n'auroit rien de honteux auprès d'un grand Prince, mari de ſa fille, engagé par cette alliance à ſoutenir l'Etat, contre ce qu'il appelloit les Rebelles, qui trembleront, ajouta le Cardinal, auſſi-tôt qu'ils apprendront votre union avec Philippe. Catherine de Médicis, dont l'humeur étoit auſſi violente que celle de ſon Miniſtre, conſentit ſans peine à s'adreſſer au Monarque Eſpagnol. Cette Princeſſe ignoroit ſes liaiſons avec les Princes Lorrains ; & n'étant dans leurs interêts que par la crainte de leur puiſſance, elle eſpéroit, par le moyen de Philippe, être en état de la braver & de gouverner ſeule.

Digitized by Google

Ce Prince charmé des avances de la Reine, l'assura qu'à l'avenir il se chargeoit de contenir dans le devoir les séditieux du Royaume ; que la cause du Roi de France, son beau-frere, deviendroit la sienne, & qu'il employeroit en sa faveur toute la puissance de ses armes, contre quiconque oseroit lui manquer de respect, & résister à ses Ministres. Au reste, les Lettres qu'il écrivit à ce sujet, étoient remplies d'ostentation & d'orgueil, & jamais stile ne fut plus semblable à celui dont se servent les Sultans, lorsqu'ils assurent de leur protection, ou le Roi de Tunis, ou le Roi d'Alger. Elles exciterent à un tel point l'indignation du public, que le Cardinal de Lorraine, appréhendant pour sa vie, fit faire un Edit, par lequel on défendoit aux particuliers de porter, ni pistolets, ni poignards, ni manteaux longs, ni chausses larges.

Intrigues & supercheries du Cardinal de Lorraine.

Tandis qu'il ôtoit ainsi la liberté de porter les armes dans la Ville, il se permettoit toutes les injustices qui pouvoient inspirer le désir d'attenter à sa vie. Après le Sacre du Roi, il recommença à persécuter les Protestans. Deux jeunes hommes se présenterent

De Thou. au Curé de leur Paroiſſe, & ſous prétexte d'obtenir le pardon du crime qu'ils avoient commis en embraſſant une nouvelle Doctrine, ces deux impoſteurs déclarerent qu'ils avoient ſouvent aſſiſté à des Aſſemblées nocturnes, où l'on avoit commis les plus grandes impiétez ; après avoir éteint les lumieres, les hommes & les femmes ſe livroient, diſoient-ils, aux plus grands excès de débauche. Un de ces deux jeunes hommes aſſura qu'en une pareille occaſion, on lui avoit livré la fille d'un Avocat. Les deux impoſteurs furent préſentez au Cardinal de Lorraiae, qui les encouragea à ſoutenir
1559. devant la Reine mere ce qu'ils venoient d'avancer; enſuite il les préſenta lui-même à cette Princeſſe. Prenant la parole pour eux, il rapporta leurs calomnies avec autant d'aſſurance, que s'il avoit été témoin oculaire des faits horribles qu'ils dépoſoient. La Reine ne put en entendre achever le récit, & dit que de tels ſcélérats méritoient l'indignation de tout le monde.

Cependant le Chancelier Olivier, qui ſe doutoit, comme Catherine de Médicis, de la calomnie, confronta l'Avocat, ſa femme & ſa fille, avec les

deux impoſteurs qui les accuſoient ; ceux-ci ſe troublerent à leur vûe ; ils ſe couperent enſuite, & ils ſe contredirent enfin ſi ouvertement, qu'on reconnut clairement leur menſonge, & l'innocence des accuſez. Le Cardinal de Lorraine empêcha qu'ils ne fuſſent punis ; au contraire, ce Miniſtre fit mettre en priſon tous ceux que ces deux fourbes lui déſignerent, comme tenant des Aſſemblées chez eux.

Il y en avoit un entre autres, nommé *Vicomte*, qui demeuroit dans le Fauxbourg Saint Germain, alors, communément appellé la petite Généve. Cet homme avoit loué une grande maiſon dans la rue des Marêts, du même Fauxbourg ; & c'étoit-là que s'aſſembloient les Proteſtans du Quartier. Par ordre du Cardinal de Lorraine, le Lieutenant Criminel alla inveſtir cette maiſon, à la tête d'une nombreuſe troupe d'Archers ; ſeize perſonnes qui s'y trouverent, n'oſant réſiſter, ſe ſauverent ; & il ne reſta que deux Gentilshommes d'Anjou, freres, nommés Soubſelles, Domeſtiques du Roi de Navarre. Ceux-ci ayant mis l'épée à la main, fondirent ſur les Archers, en bleſſerent un grand nombre,

& mirent le reſte en fuite. Le Lieutenant Criminel même ne ſe ſeroit ſauvé de leurs mains, ſi le Vicomte croyant par-là ſe mettre à couvert, ne l'avoit dérobé à la fureur des deux Soubſelles. Cependant le Lieutenant Criminel ne lui en tint point compte, & l'ayant fait arrêter, ce malheureux mourut dans un cachot. A l'égard des Soubſelles, un des deux ayant redemandé avec hardieſſe quelques hardes, que les Archers lui avoient priſes, le Cardinal de Lorraine qui le craignoit, le fit prendre par les Archers de la Garde, & l'envoya priſonnier à Vincennes, ſans s'inquiéter du reſſentiment que pourroit en témoigner le Roi de Navarre.

1559. Ecrit contre les Guiſes.

Mais ſi l'on n'oſoit ſe plaindre ouvertement des entrepriſes du Cardinal de Lorraine, ſes adverſaires ſoulageoient leurs chagrins par des écrits, reſſource ordinaire du parti le plus foible. Il en parut un en ce tems-là, où l'on développoit avec beaucoup d'art & de fineſſe tous les reſſorts que le Cardinal avoit fait mouvoir depuis le commencement du regne de Henri II, pour élever ſa Maiſon au point de grandeur où on la voyoit

alors. On lui reprochoit d'avoir ſuſcité la derniere guerre, parce qu'il eſpéroit, ou que ſon frere le Duc de Guiſe ſe feroit Roi de Naples, ou que les affaires de France allant en décadence, le Roi ſe verroit obligé de le préférer à tous les autres Seigneurs du Royaume, pour lui donner le ſuprême commandement des armées ; que pour cela il avoit rendu ſuſpects à Henri le Connétable, l'Amiral, d'Andelot ſon frere, & le Maréchal de Briſſac. On ajoutoit qu'après la mort de Henri, ils avoient revêtu Catherine de Médicis de la Régence, parce qu'étant étrangere, & n'ayant jamais eu aucune part dans les affaires, ils étoient ſûrs de conſerver l'avantage de l'adminiſtration. On ſe recrioit ſurtout à l'égard du traitement qu'ils avoient fait à Antoine de Navarre ; & on reprochoit au Duc de Guiſe, de trancher de l'égal d'un premier Prince du Sang de France, portant le titre de Roi, lui qui n'étoit que le parent éloigné d'un des plus petits Souverains de l'Europe, qui avoit bien moins de puiſſance dans ſes propres Etats, que ſes Collateraux n'en a-

voient dans le plus puiſſant Royaume de la Chrétienté.

Tyrannie des Guiſes.

Le Cardinal de Lorraine, & ſon frere, répondirent à ce libelle, par l'empriſonnement de pluſieurs perſonnes ſuſpectes, & ils firent ajouter un corps de Soldats Italiens à la garde ordinaire du Roi. Alors continuant de ne garder aucun ménagement, & craignant que parmi cette foule d'Officiers réformez & autres, qui ſuivoient la Cour, pour tâcher d'obtenir la récompenſe de leurs ſervices, il ne s'en trouvât quelqu'un au déſeſpoir, qui entreprît contre leur vie, le Cardinal de Lorraine fit dreſſer une potence au milieu de Fontainebleau, où la Cour étoit alors; & en même-tems on fit publier que tous ceux qui ſe trouvoient à la ſuite de la Cour pour ſolliciter des graces, euſſent à ſe retirer dans vingt-quatre heures, ſous peine d'être pendus. Un ordre ſi extravagant & ſi inhumain ſouleva & indigna tout le monde, & ſurtout ces vieux Militaires, qui tout couverts de bleſſures, demandoient, ſi c'étoit par une mort infâme qu'on vouloit récompenſer leurs ſervices. Cependant ils furent obligez

De Thou.

Digitized by Google

de ſe retirer, & on ne vit plus à la Cour que des créatures des Guiſes.

La ſanté du Roi toujours incertaine les inquiétoit beaucoup; ils avoient peur que ſi ce jeune Monarque venoit à mourir, on ne profitât du commencement d'un nouveau regne, pour réparer les déſordres du gouvernement, & que Marie Stuart qui les ſoutenoit en partie, n'ayant plus elle-même d'autorité, ils ne ſe viſſent en même-tems abandonnez de Catherine de Médicis, qui ſongeoit plus à rendre ſon pouvoir indépendant, qu'à reconnoître les ſervices qu'elle avoit reçus. Le Cardinal de Lorraine étoit parfaitement inſtruit de l'averſion ſecrette qu'elle avoit pour les Lorrains; & il étoit perſuadé, que ſi la Régente avoit crû trouver autant de courage & d'habileté dans Antoine de Bourbon, qu'en témoignoit le Prince de Condé ſon frere, elle n'auroit pas balancé à préferer ce Prince aux Guiſes. Il ne lui reſtoit qu'un moyen pour ſe maintenir contre tous les événemens: c'étoit de rendre cette Princeſſe irréconciliable avec les Princes du Sang, & avec les autres protecteurs des Huguenots. 1559.

Violences du Cardinal.

Pour cet effet, le Cardinal fit recommencer les pourſuites contre Anne du Bourg, ce Conſeiller du Parlement, que Henri II avoit fait arrêter dans le Convent des Auguſtins. Il avoit appellé de la Sentence rendue contre lui par l'Evêque de Paris, à l'Archevêque de Sens, & de lui à l'Archevéque de Lyon: l'un & l'autre le condamnerent, & le renvoyerent à ſon premier Juge. Il avoit depuis, ſuivant l'ancien uſage, appellé comme d'abus de la Sentence de ſon Evêque au Parlement de Paris; mais le Cardinal de Lorraine & l'Archevêque de Sens firent caſſer cet Appel. Du Bourg fut dégradé de ſon caractere de Prêtre, & condamné à la mort. L'Electeur Palatin envoya exprès demander ſa grace au Roi, & on la lui auroit accordée, ſi du Bourg avoit eu un ennemi moins ardent & moins autoriſé que le Cardinal de Lorraine. Le Préſident Antoine Minart, un des Juges de du Bourg, & que ce priſonnier avoit recuſé, ayant é é aſſaſſiné ſur ces entrefai:es, le Cardinal inſinua que ce meurtre avoit été commis par des émiſſaires de du Bourg. En même-tems il preſſa ſon jugement avec une nouvelle vivacité,

De Thou.

Digitized by Google

prétendant que la mort de ce Magiſtrat hérétique importoit à la mémoire de Henri, & que ſi on le laiſſoit vivre, à la recommandation du Prince Palatin, il n'y auroit point de coupable, qui par ſon crédit ou par ſes amis, ne ſe ſauvât à l'avenir du ſupplice qu'il auroit mérité. Enfin on prononça à du Bourg ſa Sentence de mort : il l'écouta ſans témoigner aucun trouble, & conſerva toute ſa fermeté juſqu'au dernier moment. Son corps après avoir été pendu, fut brûlé en Place de Gréve. Tout le monde plaignit le ſort du Magiſtrat, & déteſta la fureur peu Chrétienne qui avoit dicté l'Arrêt de ſa mort. Les ennemis même de du Bourg ne purent s'empêcher de rendre juſtice à ſon intégrité, à ſon courage, & à la pureté de ſes mœurs. Du Bourg fut la premiere victime illuſtre, immolée en apparence à la Religion, & réellement à l'ambition des Guiſes. Ils pourſuivirent les autres, & pluſieurs ſubirent encore une mort honteuſe. Robert Stuart même, quoique proche parent de la Reine, fut appliqué à la queſtion, comme accuſé d'avoir formé une conjuration. La fermeté avec laquelle il ſoutint les tourmens

lui ſauva la vie ; mais on le retint en priſon, les Princes Lorrains craignant qu'il ne ſe vengeât de ce qu'ils lui avoient fait injuſtement ſouffrir.

1559. Ce fut alors que le Cardinal de Lorraine propoſa, comme un moyen ſûr de diſtinguer les Religionnaires d'avec les vrais Catholiques, de mettre dans les rues & dans les carrefours des Villes de France, & ſurtout à Paris, des Images de la Vierge & des Saints. Le peuple, à qui cette nouveauté plut beaucoup, orna les Images auſſi-tôt qu'elles furent poſées, & alluma devant elles des bougies, qui brûlerent jour & nuit. Le ſoir on s'aſſembloit pour chanter des Pſeaumes & des Hymnes devant ces Images. La plûpart des aſſiſtans étoient, ou des Valets, ou des crocheteurs, qui ayant à la main des petites boëtes, importunoient les paſſans pour en recevoir quelques piéces de monnoye. Si quelqu'un refuſoit de payer cette eſpéce de tribut, ou qu'il paſſât ſans ſaluer les Images, la populace le ſaiſiſſoit auſſi-tôt, l'accabloit de coups, l'appelloit Hérétique, & le conduiſoit en priſon. Pluſieurs de ceux qui y furent mis de cette ſorte, n'en ſortirent

que pour aller au ſupplice.

Tant de violences ſi ſouvent réitérées ne pouvoient qu'augmenter l'animoſité des Proteſtans. Ils furent ſurtout indignés des Images placées au coin des rues ; leur nombre augmentoit chaque jour, & ils prenoient de la fierté, à meſure qu'ils ſe voyoient plus en état de ſe ſoutenir ; ainſi leurs plaintes n'étoient plus ſi ſecrettes, & les Guiſes qui leur avoient impoſé ſilence pendant un tems, les entendoient murmurer de nouveau avec plus de hardieſſe. Aſſez forts pour parler, les Proteſtans étoient encore trop foibles pour agir ; il s'agiſſoit néanmoins de penſer à leur ſureté. On les attaquoit de tous côtez, & ils ne ſe défendoient en aucune maniere. Les Principaux d'entre eux penſerent donc à trouver des moyens de ſureté, proportionnez à leurs forces & à leur ſituation. Ils tramerent alors une conſpiration contre les Guiſes, après avoir proteſté qu'ils n'en vouloient ni à la perſonne ſacrée du Roi, ni aux Reines, ſa femme & ſa mere. Les Miniſtres de la réformation furent conſultés avec ſoin à ce ſujet ; ils approuverent le deſſein des Conjurez, pour-

La conjuration d'Amboiſe.

vû qu'il ne regardât que la tyrannie du Cardinal de Lorraine & du Duc de Guiſe. Comme cette conjuration fut faite directement contre le Cardinal & ſon frere, je ne puis me diſpenſer de la raconter ici en peu de mots.

Le Prince de Condé fut le Chef ſécret de cette entrepriſe, & Godefroi Barri de la Renaudie, dit de la Forêt, fut le ſeul qu'on montra d'abord aux conſpirateurs. Ce jeune homme plein d'eſprit & de courage, banni du Royaume à l'occaſion d'un grand Procès, s'étoit réfugié à Genéve, où il avoit trouvé toute ſorte de ſecours. Les Proteſtans de cette Ville lui avoient inſpiré des ſentimens de vengeance contre les Guiſes, perſécuteurs des Religionnaires de France. Revenu dans le Royaume avec ces diſpoſitions, il forma un parti de gens déterminez, & complotta avec eux de lever tout à coup des troupes, & après s'être rendus aux lieux où le Roi ſeroit alors, d'enlever ce Prince des mains des Guiſes, & de les punir en même-tems de tous les maux qu'ils avoient commis depuis le commencement de leur adminiſtration.

Digitized by Google

Les Conjurez ſe rendirent à Nantes à un jour marqué, ſous prétexte d'aſſiſter au jugement d'un grand Procès, & à la célébration d'un mariage. La Rénaudie les viſita tous les uns après les autres ; & enſuite les ayant aſſemblez, il leur repréſenta le danger que couroient leurs freres ; il leur dit, que les Guiſes, étrangers dans le Royaume, le gouvernoient avec un empire abſolu ; qu'on entendoit parler chaque jour de leurs violences, & que ces ennemis des François, ſous le prétexte de la Religion, tendoient à accabler à la fois le Roi & ſes Sujets ; qu'il falloit prévenir ce malheur, & aller à Blois où la Cour étoit alors ; que pour mieux tromper les Guiſes, & toucher le cœur du Souverain, on lui envoyeroit d'abord une multitude déſarmée, pour lui demander la liberté de conſcience ; que pendant ce tems-là, une forte troupe de Soldats environneroient Blois, & y entreroient enſuite pour accabler les Guiſes, s'ils refuſoient de quitter pour jamais la Cour. 1560.

Tous les Conjurez applaudirent au projet de la Renaudie, & ils ſe ſéparerent pour aller dans differentes Pro-

Digitized by Google

vinces, préparer toutes les choſes néceſſaires au ſuccès de l'entrepriſe. Cependant la Renaudie vint à Paris, où il ſe confia à un nommé Avenelles Avocat; celui-ci qui paroiſſoit d'abord approuver le complot, en fut effrayé enſuite, & alla trouver de Vouzai, Maître des Requêtes, chargé des affaires du Cardinal de Lorraine, à qui il découvrit toute la conſpiration. Milet Secretaire du Duc de Guiſe lui mena en poſte Avenelles; & le Duc ayant déja reçu pluſieurs avis conformes à ce que lui diſoit l'Avocat, mena le Roi à Amboiſe, ſe croyant plus en ſureté dans cette Ville, que dans Blois. On manda auſſitôt l'Amiral de Coligny, d'Andelot & le Cardinal de Chatillon leur frere, ne doutant point qu'ils n'euſſent quelque part à la conjuration.

Catherine de Médicis, qui en fut extrêmement effrayée, s'enferma avec eux dans ſon cabinet, & les interrogea. L'Amiral répondit avec beaucoup de reſpect; mais en même-tems avec une hardieſſe, à laquelle cette Princeſſe ne s'attendoit pas; il blâma ouvertement la violence & les autres abus de l'adminiſtration préſente, &

Digitized by Google

dit à la Reine, qu'après la conduite qu'on avoit tenue, elle ne devoit pas s'étonner qu'il y eût dans le Royaume des gens au déſeſpoir, qui cherchaſſent à ſe venger. Il parla auſſi des énormes abus qu'il croyoit voir dans la Diſcipline Eccléſiaſtique. Son diſcours ayant été rapporté au Cardinal de Lorraine & au Duc de Guiſe, ils conſentirent à faire rendre un Edit, par lequel on accordoit la liberté de conſcience, juſqu'à ce qu'un Concile libre eût terminé tous les differends de la Religion.

Pendant ce tems-là le Duc de Guiſe écrivoit dans toutes les Provinces pour faire des levées, ordonnant à la Nobleſſe de ſe rendre auprès du Roi, & aux Gouverneurs des Places, d'arrêter tous les gens armez qui prendroient le chemin d'Amboiſe. Le Prince de Condé, qui ſongeoit alors à ſe rendre à la Cour, continua ſon voyage, quoiqu'on l'eût aſſuré que la conſpiration étoit découverte. La Renaudie plus expoſé encore que le Prince témoigna le même courage, & tous ſes complices l'imiterent; mais leur réſolution ne les ſauva pas d'un mauvais ſuccès. Caſtelnau, un des principaux Chefs de

l'entrepriſe, qui avoit abandonné le Château de Noizai, ſur la parole du Duc de Nemours, fut arrêté avec les ſiens, malgré la foi donnée; pluſieurs autres ayant été auſſi arrêtez en même-tems, furent pendus aux creneaux du Château d'Amboiſe.

La Renaudie inſtruit du malheur des ſiens, s'avança toujours vers Amboiſe, à la tête d'un corps de Cavalerie. Pardaillan envoyé contre lui par les Guiſes le rencontra. La Renaudie pouſſa ſon cheval contre Pardaillan, & le bleſſa d'un coup d'épée; mais pendant qu'il étoit aux mains, un Valet ſurprit la Renaudie & le tua: ſa troupe ſe débaucha auſſi-tôt, & ſon corps ayant été porté à Amboiſe, on le pendit à côté des autres. Ce qui reſtoit de Conjurez ne ſe rebuta pas, & dans le tems qu'on les croyoit conſternez, une nouvelle troupe entreprit de forcer le Château. Par le retardement d'un des leurs, ils furent encore repouſſez; mais plus heureux que les premiers, ceux-ci eurent le tems de ſe retirer. Auſſi-tôt on dépêcha des Cavaliers de tous côtez, qui prirent un grand nombre de Religionnaires; & ſur ce que le peuple murmuroit de

Digitized by Google

tant d'empriſonnemens & d'exécutions, on donna la liberté à quelques-uns. Le Maître particulier des Eaux & Forêts eut ordre de courir le Pays, & de faire tuer ſur le champ, ſans aucune information, tous ceux qu'il trouveroit en armes. Pluſieurs Marchands & autres Voyageurs opulens, furent la victime de cet ordre barbare.

Le Prince de Condé, qui étoit venu imprudemment à Amboiſe, fut arrêté; & on redoubla encore la garde du Roi, pour que perſonne ne pût entreprendre de rendre la liberté au Prince. Chaque jour alors fut marqué par une nouvelle exécution; les creneaux du Château d'Amboiſe n'offroient aux yeux que des cadavres. Caſtelnau, homme d'une des plus illuſtres Maiſons du Royaume, quoiqu'il eût ſauvé la vie au Prince Charles frere de François II, qui fut depuis Roi ſous le nom de Charles IX, & qu'un de ſes freres eût été tué en le défendant contre des Payſans, qui l'avoient attaqué ſans le connoître, Caſtelnau, dis-je, ayant obtenu ſa grace de la Régente, ne put l'obtenir des Guiſes; il fut envoyé au ſupplice avec les autres. Un d'entre eux, trempant ſes mains dans

le ſang de ceux qu'on avoit déja fait mourir, les leva vers le Ciel. *Voilà*, dit-il, *ô grand Dieu, le ſang innocent des tiens, tu ne le laiſſeras pas ſans vengeance.*

Enfin les ſupplices ceſſerent pour un tems, & cet intervalle fut employé par les Guiſes à faire faire des informations contre le Prince de Condé. Le Cardinal de Lorraine ſurtout ſe ſervoit contre lui de tout ce que ſa haine implacable, & la noire malignité de ſon eſprit pouvoient lui offrir de plus propre à le perdre, & à déraciner du cœur des François cette tendre vénération qu'ils ont toujours témoignée pour les Princes du Sang de leurs Rois. Les moindres préſomptions étoient par lui rapportées au Roi & à la Régente; comme des témoignages certains contre le Prince. Il preſſoit Catherine de Médicis d'aller au-devant des prétendus maux qui s'aprêtoient, diſoit-il, à fondre ſur la France, & à accabler les ſéditieux, par un exemple d'autant plus frappant, qu'on n'en auroit jamais vu de ſemblable. Par-là, il demandoit la mort du Prince de Condé.

Cependant la Régente, qui le regar-

Digitized by Google

doit comme pouvant la ſervir un jour contre les Guiſes, ſe contenta de le faire venir devant elle, & lui reprocha, comme un crime, les bruits fâcheux qui couroient ſur ſon compte. Le Cardinal de Lorraine préſent à ce diſcours prit la parole, & exhorta le Prince de Condé à profiter des conſeils d'une Reine, qui aimoit le repos du Royaume & les Princes du Sang Royal. Il ajouta que s'il doutoit que les coupables le chargeaſſent en effet, on alloit faire venir ceux qui reſtoient; & qu'en ſe cachant derriere une tapiſſerie, il pourroit entendre tout ce qu'ils diroient. Le Prince de Condé répondit fierement, qu'il ne convenoit point à un homme de ſa naiſſance de ſe cacher, pour quelque ſujet que ce fût; & ayant demandé à parler publiquement devant le Roi, il dit à ce Prince, que s'il y avoit quelqu'un qui oſât l'accuſer en face d'avoir tenté la fidélité des Villes, ſollicité les François contre le Roi, ni fait aucune démarche qui pût le rendre coupable envers ſon Souverain, il offroit de défendre ſon innocence par les armes, ſans avoir égard à ſa dignité de Prince du Sang. Ce diſcours fit une vive im-

preſſion ſur l'eſprit des Courtiſans, & des Ambaſſadeurs étrangers qui formoient l'Aſſemblée. Le Duc de Guiſe le remarqua, & ſoit qu'il blâmât en effet les démarches de ſon frere en cette occaſion, ſoit qu'il crût abſolument néceſſaire de ſe diſculper à ce ſujet, & de ſe dérober à l'indignation du public, à quelque prix que ce fût, il s'y prit avec beaucoup d'adreſſe, & d'une maniere même qui éblouit l'Aſſemblée. Il s'écria, qu'en effet le Prince de Condé ſe plaignoit avec raiſon de ſes calomniateurs ; qu'on ne devoit point ſouffrir leur témérité ; que pour lui, bien loin de les appuyer, ſi quelqu'un d'eux oſoit accepter le combat propoſé par le Prince, il le prioit très-humblement de le prendre pour ſon ſecond. Le Prince de Condé ſurpris de l'offre du Duc de Guiſe, qui dans le fond étoit une ironie, finit en conjurant le Roi de compter ſur ſa fidélité & ſur ſon obéiſſance.

Quelques jours après les Colignis ſe retirerent de la Cour, ne s'y croyant point en ſureté. On apprit en même-tems que pluſieurs des priſonniers de Blois s'étoient ſauvez, ainſi que Robert Stuart, Soubſelles, &c. Ils écri-

Digitized by Google

virent au Cardinal de Lorraine, pour lui mander qu'ayant appris la fuite des premiers priſonniers, ils s'étoient échappez eux-mêmes ; qu'ils eſpéroient les rejoindre bien-tôt, & les lui ramener en nombreuſe compagnie. Le Cardinal, plus timide à meſure qu'il commettoit plus de forfaits, s'épouvanta de leurs menaces. Il fit publier deux Edits, par leſquels le Roi promettoit le pardon des fautes paſſées à ceux des Proteſtans qui voudroient rentrer dans le giron de l'Egliſe Romaine, remettant pour l'avenir la connoiſſance de ces cauſes aux Tribunaux ordinaires, & l'attribuant ſeulement aux Evêques. On vit auſſi le Cardinal plus doux à l'égard des Miniſtres ſubalternes, dont il commença à écouter les avis. Il conſentit même à une Aſſemblée des Princes & des plus grands Seigneurs de l'Etat, ſous prétexte de les conſulter ſur les moyens de lui rendre ſa premiere tranquillité.

Cette apparence de douceur ne trompa perſonne ; on vit bien que le Cardinal de Lorraine l'accordoit au tems, & parce qu'il voyoit Catherine de Médicis chercher les moyens de

l'éloigner du Miniſtere. Il alloit de ſon côté au-devant de tous ceux qui pouvoient, ou lui rendre la confiance de cette Princeſſe, ou le mettre en état de s'en paſſer. Pour cela il s'appliquoit à ſe faire de nouvelles créatures : & le Maréchal de Briſſac étant revenu de Piémont, indiſpoſé contre les Lorrains qui l'avoient long-tems tenu comme exilé dans ce Pays, ils le regagnerent en lui accordant le gouvernement de Picardie, refuſé peu de tems auparavant au Prince de Condé même.

Ce Prince s'étoit retiré dans le Duché d'Albret, auprès du Roi de Navarre ſon frere. Les Guiſes eurent peur qu'ils n'entrepriſſent quelque choſe contre leurs intérêts, & on leur envoya un ordre du Roi, qui leur enjoignoit de ſe rendre à la Cour, pour aſſiſter à une grande Aſſemblée de Princes & de Seigneurs, qui devoit s'y tenir. L'un & l'autre refuſerent d'y venir, ſous differens prétextes ; mais le Connétable ayant été mandé comme eux, obéït. Il y parut à la Cour avec les trois Colignis, le Comte de Villars ſon beau-frere, & une ſuite de près de mille Cavaliers. Les Guiſes

ne

ne s'attendoient pas à un cortege ſi nombreux, qui fut encore augmenté par pluſieurs perſonnes de qualité, plus attachez encore au mérite du Connétable, qu'à la faveur des Princes Lorrains.

Le Cardinal de Lorraine n'approuva jamais aucune aſſemblée, que dans le deſſein d'y faire briller ſon éloquence. Tout le monde ſçait qu'il auroit éloigné ſans cela, l'aſſemblée dont il étoit queſtion alors, & le Colloque de Poiſſi ; & que ce fut auſſi ce qui le fit réſoudre à ſe rendre au Concile de Trente, où durant tout le tems qu'il y fut, il ne chercha qu'à parler. On s'étonna dès ce tems-là, qu'un homme ſi ambitieux ſe laiſsât dominer par cette ſorte d'amour-propre, plus convenable à un Rhéteur, qu'à un Politique, & qu'il perdît à la compoſition de ſes harangues un tems conſidérable, qu'il auroit pû employer plus avantageuſement pour ſon élévation. Le Prélat parla beaucoup en cette occaſion-ci, & affecta de rendre un long compte des Finances du Royaume ; aſſurant qu'il les avoit employées avec beaucoup de circonſpection, & toujours à l'avantage de l'Etat. Quel-

ques autres ayant auſſi parlé, l'Amiral de Coligny s'avança vers le Roi, & lui préſenta une Requête au nom des Proteſtans de France, par laquelle ils demandoient le libre exercice de leur Religion. Coligny ajouta qu'en lui donnant cette Requête, on l'avoit aſſuré qu'elle ſeroit ſignée de cent mille hommes, ſi on avoit beſoin de ce grand nombre de témoignages. Le Duc de Guiſe repliqua hautement qu'un million de Catholiques s'oppoſeroient, s'il le falloit, aux demandes injuſtes des Huguenots. Le Cardinal de Lorraine fut d'avis, qu'on ne leur accordât rien juſqu'à l'Aſſemblée d'un Concile, ou Général, ou Nationnal ; & ayant conclu à la convocation des Etats du Royaume, on ſe ſépara, en apparence dans le deſſein de ſuivre cette derniere opinion.

Le Royaume jouit pendant quelque tems d'un repos ſouhaité avec tant d'ardeur. Les Huguenots en profiterent pour ſe fortifier, & les Guiſes pour attaquer de nouveau le Prince de Condé. Pluſieurs perſonnes, qui lui avoient été attachées, furent miſes à la queſtion, & ſur les accuſations de ceux-là, d'autres ſe virent enfermez à

Digitized by Google

la Baſtille. Le Prince de Condé ſe récria ſur une conduite plus injurieuſe encore à ſon égard, que celle qu'on avoit déja tenue à Amboiſe. Une tentative qu'on fit en ce tems-là ſur Lyon, & dont on le crut l'Auteur, rendit la Reine ſourde à ſes plaintes, & on lui fit ſçavoir que s'il vouloit qu'on le crût innocent, il devoit ſe rendre à la Cour. La Douairiere de Roye, bellemere de ce Prince, manda à la Reine qu'il s'y rendroit en effet, ſi on lui permettoit d'avoir une ſuite capable de le mettre en ſureté contre les entrepriſes des Guiſes. On répondit avec aigreur à cette propoſition ; & les créatures du Prince de Condé ſe virent perſécutées avec une nouvelle fureur, parce que l'on trouva le projet d'une nouvelle conjuration contre les Guiſes ſur l'enveloppe d'une Lettre adreſſée au Prince de Condé par le Vidame de Chartres.

L'intention des Guiſes, auſſi bien que celle de la Régente, étoit d'attirer le Roi de Navarre & le Prince de Condé à la Cour, ſe promettant alors de trouver aiſément le moyen de perdre le dernier, & peut-être le Roi de Navarre lui-même. Pour cela on leur

envoya le Cardinal de Bourbon leur frere, & le même qui porta depuis le nom de Roi au commencement du regne de Henri IV. Le Cardinal d'Armagnac ſe joignit à lui, & il vint enfin à bout de déterminer les deux Princes à le ſuivre. Les Guiſes ayant appris qu'ils étoient en marche, eurent ſoin de leur interdire l'entrée des grandes Villes, qui ſe trouvoient ſur leur paſſage. Le Roi de Navarre s'inquiéta de cette défiance, & ſe retira à Luzignan; mais on le regagna à force de politeſſes, & il ſe rendit enfin à la Cour, répondant à ſes amis, qui cherchoient à le retenir, qu'il n'avoit rien à craindre; & que d'ailleurs, on ne pouvoit faire pis à un Prince de ſa ſorte, que de le reléguer dans ſes terres. Enfin il arriva à Orleans où étoit le Roi. Il s'apperçut, en entrant dans cette Ville, du traitement qu'on lui préparoit; perſonne ne parut au-devant de lui. Le Duc de Montpenſier, & le Prince de la Roche-ſur-Yon, tous deux de la Maiſon de Bourbon, & ſes couſins, furent les ſeuls qui l'accompagnerent, & lorſqu'il voulut entrer à cheval dans la cour du logis qu'occupoit le Roi, ſuivant l'uſage

ordinaire, on le fit deſcendre, & il entra par le guichet avec le Prince de Condé ſon frere. L'un & l'autre s'étant rendus dans la chambre du Roi, le Cardinal de Lorraine & le Duc de Guiſe reſterent inſolemment dans leur place, ſans ſe lever, ni ſans leur faire aucune civilité. Le Roi les conduiſit enſuite à ſa Mere, & dit à cette Princeſſe, qu'il avoit fait venir le Prince de Condé à la Cour, pour qu'il eût à ſe juſtifier de pluſieurs crimes qu'on lui imputoit. Celui-ci s'écria, que ces accuſations étoient des calomnies des Guiſes, & qu'il n'avoit jamais eu deſſein de manquer de fidélité à ſon Roi, ni de troubler le repos du Royaume. Catherine de Médicis pleura; mais ni les larmes, ni l'aſſurance du Prince de Condé, ne toucherent point le Roi, qui le fit conduire ſeul dans une maiſon voiſine, où on le retint priſonnier. Le Roi de Navarre, au déſeſpoir du malheur de ſon frere, reprocha au Roi de lui avoir manqué de foi, & au Cardinal de Bourbon ſon frere, d'avoir aidé les Guiſes à opprimer ſa Maiſon. Son emportement, tout ſincere qu'il étoit, ne fit peur à perſonne; on le connoiſſoit trop, pour craindre qu'il con-

ſervât long-tems des déſirs de vengeance.

Le Prince de Condé priſonnier.

Cependant pour prévenir les effets de ſes premiers tranſports, on lui ôta ſa ſuite ordinaire ; & il ne ſe vit plus gardé que par des gens dévouez aux Guiſes. Pour le Prince de Condé, à peine fut-il entré dans la maiſon dont nous avons parlé, que l'on travailla à griller toutes les fenêtres, & à murer la plûpart des portes. Il étoit à craindre que les Huguenots ne fiſſent les plus grands efforts, pour délivrer un Prince, ſur lequel ils fondoient toutes leurs eſpérances. Dans cette crainte, on avoit élevé à un des coins de la maiſon qui regardoit trois rues, un petit baſtion de brique, ſur lequel étoient placées quelques piéces de canon. Une troupe d'hommes d'élite gardoit les avenues de cette maiſon ; en ſorte, que le Roi reſtant à Orleans, il étoit impoſſible de la forcer. Le Monarque nomma promptement des Commiſſaires au Prince de Condé, qui vinrent ſur le champ l'interroger. Il refuſa de leur répondre, ſur ce qu'il ne pouvoit être jugé qu'en préſence du Roi, des Princes du Sang, des Pairs du Royaume, & les Chambres du Parlement étant aſſemblées.

Digitized by Google

Le conſeil du Roi, qui ſuivoit en tout les mouvemens des Guiſes, ordonna au Prince de Condé de répondre aux Commiſſaires qui lui avoient été donnez, ſous peine d'être regardé comme convaincu du crime de leze-Majeſté.

Plus le Cardinal de Lorraine voyoit la perte du Prince de Condé prochaine, plus il ſentoit la néceſſité de faire périr en même-tems le Roi de Navarre; perſuadé que tout foible qu'étoit le caractere de ce Prince, il s'efforceroit néanmoins de venger la mort de ſon frere. Ce Miniſtre repréſenta donc au Roi, qu'Antoine de Bourbon étoit auſſi dangereux que le Prince de Condé, & qu'il falloit en même-tems les ſacrifier tous deux au repos de l'Etat; qu'avant même de condamner le Prince de Condé, il falloit mander le Roi de Navarre, pour lui reprocher d'avoir favoriſé ſon frere dans la conjuration qu'il avoit formée: Que ſans doute ce Prince répondroit avec hauteur; & qu'alors des gens cachez derriere la tapiſſerie ſe jetteroient ſur lui, & le tueroient. Le Roi de Navarre, inſtruit de ce noir complot, loin de montrer une lâche crainte de la mort, ſe prépara à obéir auſſi-tôt que le Roi

le demanderoit, ſe déterminant, ſi on l'attaquoit, à ſe défendre contre ſes aſſaſſins ; mais prévoyant bien qu'étant ſeul, & n'ayant que ſon épée, il ſuccomberoit ſans doute ſous le nom-
1560. bre, il pria un de ſes amis, de recueillir au moins ſes habits teints de ſon ſang, & de les envoyer en Bearn à ſon fils encore jeune, afin qu'il le vengeât un jour.

Ce fut dans ces diſpoſitions, qu'Antoine de Bourbon ſe rendit auprès du Roi ; il s'avança d'abord & lui baiſa la main. Le jeune Prince touché de cette marque d'obéiſſance & de ſoumiſſion, ne put ſe reſoudre à rien dire de facheux au Roi de Navarre, ni à rien ordonner de cruel contre lui. Le Cardinal de Lorraine & le Duc de Guiſe le voyant ſortir comme il étoit entré, frémirent d'indignation. On prétend même que le dernier s'écria en parlant du Roi ; *ô le pauvre Roi que nous avons !* Une exclamation de cette nature étoit plus digne du Cardinal de Lorraine, que du Duc de Guiſe. Tout le monde avoua qu'il ſe prétoit à regret aux déſirs ſanguinaires du Cardinal ſon frere.

Cependant le Procès du Prince de

Digitized by Google

Condé alloit ſe terminer, & la Sentence devant être l'ouvrage des Guiſes, elle ne pouvoit lui être que funeſte. Catherine de Médicis ſongea alors à la retarder, craignant avec raiſon que les Guiſes après avoir ſacrifié à leur ambition les deux premiers Princes du Sang, ne portaſſent enfin leurs coups ſur elle-même & ſur ſes enfans. Dans cette appréhenſion, elle manda le Connétable de Montmorenci, comptant que la préſence de ce premier Officier de la Couronne, & le grand nombre de Nobleſſe qui l'accompagnoit toujours, releveroit le courage des partiſans du Prince de Condé, & qu'on trouveroit enfin le moyen d'abattre la puiſſance des Guiſes. Le Connétable ſe mit en devoir d'obéir; mais craignant que cet ordre de la Reine ne fût un piége des Guiſes pour l'attirer à la Cour, & lui faire le même traitement qu'au Prince de Condé, il trouva pluſieurs excuſes pour retarder le jour de ſon départ, & ne marcha enſuite qu'à petites journées.

Tout à coup, & dans le tems que l'on croyoit avoir le plus à craindre des Guiſes, le Roi, dont l'imbécillité

& la foibleſſe faiſoit toute leur force, tomba dangereuſement malade. Inquiets de cet accident, ils firent condamner à mort le Prince de Condé, & l'on avoit déja marqué le jour de ſon ſupplice; mais le danger extrême où étoit le Roi leur préſageant une chûte prochaine, ils n'oſerent preſſer l'exécution, à moins d'avoir le conſentement de la Régente, qui n'avoit pas alors envie de l'accorder. Ils la preſſerent en vain, ſous prétexte que le Prince de Condé & le Roi de Navarre, irritez des mauvais traitemens qu'ils avoient reçus ne ménageroient plus rien après la mort du Roi, & l'attaqueroient de tout leur pouvoir. Le Chancelier de l'Hôpital, & la Ducheſſe de Montpenſier l'aſſurerent au contraire du déſir que le Roi de Navarre avoit de s'unir avec elle contre les Guiſes, à qui ſeuls ce Prince imputoit les outrages qu'il avoit reçus. La Régente le fit venir, & ils ſe promirent l'un & l'autre de ſe prêter un ſecours mutuel contre les entrepriſes des Guiſes, ſi la mort du Roi ne ſuffiſoit pas pour les accabler.

Ce Prince mourut le cinquiéme jour de Décembre, âgé de dix-ſept ans,

Digitized by Google

dix mois & un jour. Son frere Charles monta ſur le Trône, & l'extrême jeuneſſe de ce Prince laiſſa le gouvernement de l'Etat entre les mains de Catherine de Médicis. Elle commença cette nouvelle adminiſtration, par le rappel de la plûpart des exilez, & ſurtout par celui du Connétable Anne de Montmorenci, qu'elle preſſa de revenir à la Cour, l'aſſurant qu'elle vouloit ſe ſervir principalement de ſes conſeils. Ce Seigneur obéit, & ſe rendit à Orleans auprès du nouveau Roi. Les Guiſes éprouverent alors la différence de leur autorité paſſée à leur pouvoir préſent. Ils avoient mis des Gardes aux portes de la Ville; le Connétable les ayant remarquez en entrant, leur demanda qui les avoit mis là, & ſi le Roi avoit beſoin de garniſon dans une Ville ſituée au milieu du Royaume. Il leur commanda de ſe retirer, qu'autrement il les feroit pendre. Les Soldats obéirent à la voix du Connétable & ſe retirerent. Montmorenci agiſſoit avec cette hauteur, parce qu'il étoit inſtruit de la diſpoſition des affaires, & qu'on alloit déferer la Régence du Royaume au Roi de Navarre. Catherine de Médi-

Charles IX. 1560.

cis, quoique ſollicitée par les Guiſes, ne s'y oppoſa point, ayant conſervé pour elle une autorité ſupérieure encore à celle d'Antoine de Bourbon. Pour le Prince de Condé, après avoir en vain demandé qu'on lui nommât ſes accuſateurs, il ſortit de priſon, & ſe retira dans une des Places de ſon frere, juſqu'à ce que le Roi l'eût rappellé à la Cour, où on lui rendit ſa place ordinaire dans les Conſeils.

Pendant ſon abſence, on avoit tenu l'Aſſemblée des Etats convoquée ſous le Regne précédent; mais quoique l'on y eût parlé avec beaucoup de hardieſſe & de courage des maux de l'Etat & de leur cauſe, on s'étoit mis peu en peine de les faire ceſſer. Bien-tôt après, on vit naître de nouveaux troubles: le Roi de Navarre ſe brouilla avec la Reine mere; le Connétable de Montmorenci, zélé pour la Religion Catholique, voyant que le Prince de Condé & les Colignis perſiſtoient dans la doctrine des Proteſtans, ſe rangea du parti des Guiſes, & fit pancher la balance de leur côté. Catherine de Médicis ſe tint au contraire dans un juſte équilibre, auſſi néceſſaire à ſes interêts qu'il étoit difficile à con-

Digitized by Google

ſerver, dirigeant ſes mouvemens de l'un ou de l'autre côté, ſuivant que les circonſtances l'exigeoient, & ne permettant jamais que ſes ennemis fuſſent abbaiſſez de telle ſorte, qu'ils ne fuſſent plus en état de donner de la crainte à ſes amis, en cas qu'ils vinſſent à la négliger. Par cette adreſſe, la principale autorité reſta long-tems entre ſes mains. Le Roi de Navarre, quoique décoré du titre de Régent, conjointement avec Catherine de Médicis, n'en exerçoit les fonctions qu'en Subalterne.

Mortification que reçoit le Cardinal dans l'Aſſemblée des Etats.

Le Cardinal de Lorraine, que l'on avoit refuſé d'entendre deux fois de ſuite à l'Aſſemblée des Etats, quelque inſtance qu'il eût faite, crut qu'une courte abſence convenoit à la ſituation préſente de ſes affaires. Il étoit d'ailleurs fort chagrin, ainſi que le Duc de Guiſe, de ce qu'ayant à peu près recouvré leur premiere faveur à l'égard de la Reine Régente, la Nobleſſe du Royaume n'en avoit eu que moins d'égards pour eux, & s'étoit même preſque ſoulevée, lorſqu'on avoit recommandé aux Députez des Etats de parler des Guiſes avec le même reſpect que des Princes du-

Sang. Le Comte de Rochefort s'étoit récrié ſur une propoſition ſi abſurde. Il étoit à la tête de la Nobleſſe, & il lui ſembla qu'il étoit de ſon dévoir de reprimer l'orgueil de cinq ou ſix Etrangers, qui vouloient s'égaler à leurs Maîtres; parce que ces Maîtres bienfaiſans les avoient tirez de cette médiocrité de fortune dans laquelle ils étoient nez. Les Guiſes irritez de la hardieſſe de Rochefort, & de ceux de la Nobleſſe qui l'approuvoient, les traiterent de ſéditieux. Ceux-ci ſe plaignirent hautement à la Reine de cette injure; & les Guiſes ſe virent obligez de déclarer, qu'il n'avoient prétendu parler que des Nobles qui s'étoient quelquefois oppoſez aux ordres du Roi; excuſe vague, mais dont le corps de la Nobleſſe tira un grand avantage, l'ayant reçûe de la part de gens qui avoient offenſé les Princes du Sang même, ſans leur faire de réparation. Le Cardinal fut ſi ſenſible à ce dernier trait, qu'il quitta la Cour, & ſe retira dans ſon Archevêché de Reims, perſuadé que la fortune, dépuis ſi long-tems favorable à ſa Maiſon, lui donneroit bien-tôt lieu de reparoître avec plus d'éclat que jamais.

Digitized by Google

En effet peu de tems après, la Cour le vint chercher juſque dans ſon Palais Archiépiſcopal, à l'occaſion du Sacre du Roi ; cérémonie que la Régente ſe hâta d'achever, pour détourner l'effet des fâcheuſes réſolutions que le Roi de Navarre & les Guiſes ſembloient avoir priſes contre elle. La Régente voulant regagner les Princes Lorrains, décida en faveur du Duc de Guiſe contre le Duc de Longueville, qui réclamoit la dignité de Grand Chambellan, accordée par Charles VII au Comte de Dunois, & qui depuis ce tems-là avoit été héréditaire dans ſa famille. Le Duc de Guiſe s'en étant emparé, la conſerva avec celle de grand Maître de la Maiſon du Roi, enlevée de la même façon au Connétable de Montmorenci ſous le regne de François II.

Le Prince de Condé & l'Amiral de Coligny, devenus plus puiſſans par le grand nombre de Gentilshommes de toutes les Provinces qui s'étoient joints à eux, ſe plaignirent hautement du peu d'égards que l'on avoit pour ceux de la Religion prétendue reformée, malgré tant d'Edits qui avoient été rendus en leur faveur, &

que l'on enfraignoit tous les jours. Le Cardinal de Châtillon, Evêque de Beauvais, l'Evêque de Valence, frere du fameux Montluc ſi redouté en Italie, où il fit la guerre avec beaucoup de gloire, & pluſieurs autres Prélats, panchoient pour la Reforme, & la prêchoient même juſque dans le Palais du Roi. L'Evêque de Valence ſe diſtingua ſur-tout par ſa hardieſſe à ce ſujet, & quoique le Connétable de Montmorenci ſe fût emporté contre lui juſqu'à le menacer, ce Prélat continua d'enſeigner, à peu de choſe près, la Doctrine de Calvin, ayant pour auditeurs aſſidus tout ce qu'il y avoit de plus conſidérable à la Cour, de l'un & de l'autre ſexe. Catherine de Médicis, ſollicitée par le plus grand nombre de ceux qui l'approchoient, ſembloit incliner elle-même vers la Réforme; ce qui fut cauſe que les Etats ayant été aſſemblez une ſeconde fois, on prit la réſolution de tenir une conférence. On détermina qu'elle ſe feroit à Poiſſi; & ce fut là que le Cardinal de Lorraine; ſi non le plus éclairé en matiere de Théologie, au moins le plus puiſſant de tous les Prélats de France, entra en lice avec le fameux Théodore de Be-

Digitized by Google

ze, que l'on pouvoit appeller le Patriarche des Proteſtans.

Le Cardinal ſe flattant d'avoir remporté quelque avantage ſur Beze, dans des conférences particulieres, preſſa le Colloque, ſe promettant de triompher plus glorieuſement à la face de toute la France. Le Roi ſe rendit donc à Poiſſi avec la Reine, la Princeſſe Marguerite ſa ſœur, un des Princes ſes freres, tous les Princes du Sang, & les Conſeillers d'Etat. Le Monarque étant entré dans une grande Salle où ſe tenoit le Colloque, y trouva avec les Cardinaux de Bourbon, de Lorraine, de Châtillon, de Tournon, d'Armagnac & de Guiſe, environ quarante Prélats, outre un grand nombre de Théologiens. Le Roi leur ayant dit qu'il les avoit aſſemblez pour remédier aux déſordres préſens, & rétablir l'eſprit de paix & de concorde, qui étoit l'eſprit de l'Egliſe, le Chancelier de l'Hôpital prit la parole, & dit, que la jeuneſſe du Roi l'empêchoit de donner des témoignages plus authentiques de ſon zéle pour la Religion & pour le repos de l'Etat; qu'il leur laiſſoit le ſoin d'appliquer de prompts remedes à ce qui ſe pou-

Colloque de Poiſſi.

De Thou.

voit trouver de défectueux dans la diſcipline & dans la doctrine ; qu'au reſte, il étoit moins queſtion d'une ſcience profonde que d'une grande humilité ; que des ſubtilitez & des détours ne conduiroient qu'à une plus grande confuſion ; que la douceur & la modération au contraire, toujours compagnes de la vérité, ſerviroient mieux à la faire reconnoître & à la faire aimer ; que d'ailleurs ces Proteſtans, contre leſquels on alloit conteſter, étoient nos freres & adoroient le même Dieu ; qu'il falloit les ramener dans le bercail, & non les frapper pour s'en être écartez. Le Chancelier ajouta, que la ſévérité d'Alexandre, Patriarche d'Alexandrie, avoit achevé le crime d'Arius, en excitant le reſſentiment & la colere de cet héréſiarque : que les Prélats de cette Aſſemblée devoient donc ſe propoſer une route differente, s'ils ne vouloient échouer au même écueil.

Le Cardinal de Tournon, comme Doyen des Cardinaux, parla après le Chancelier de l'Hôpital, & lui demanda par écrit le diſcours qu'il venoit de prononcer, afin d'en délibérer à loiſir : ce que le Chancelier refu-

ſa, dans la crainte qu'on ne lui fît un jour un crime de la fermeté avec laquelle il avoit crû devoir parler dans une occaſion d'où dépendoit le repos de l'Etat, la sûreté des conſciences, & où les Prélats ſe trouvoient en même tems Juges & Patries.

Théodore de Beze ayant reçu ordre de parler, ſe prépara à obéir; toute l'Aſſemblée avoit les yeux ſur lui; ſa ſituation à tous égards étoit intéreſſante. On le voyoit ſeul chargé de défendre une cauſe, prohibée d'avance par tous les Prélats qui alloient l'entendre, & ayant autant de Juges que d'auditeurs: auſſi laiſſa-t'il paroître une ſorte d'étonnement, qui ſembla d'un heureux préſage à ſes adverſaires; mais ſe remettant bientôt, & paroiſſant ſeulement pénétré de reſpect & de vénération pour les choſes dont il alloit traiter, & pour les perſonnes qui alloient l'entendre, ce vieillard ſe mit à genoux, & fit une courte priere; après quoi s'adreſſant au Roi, il ſe plaignit de l'injuſtice de ceux qui vouloient faire paſſer les Reformez pour des ambitieux, des ſéditieux, des perturbateurs, & des impies, pendant qu'ils n'avoient d'autre

but, que la gloire de Dieu, la conſervation du Prince, & le ſalut de l'Etat, & qu'ils demandoient ſeulement qu'on leur accordât la liberté de s'aſſembler, non pour en abuſer, mais pour prendre au contraire des meſures enſemble, convenables à leur état & à leur devoir. Après cette proteſtation, de Beze montra les Articles, en quoi ils differoient des Catholiques Romains, & ceux en quoi ils étoient d'accord. Rien juſque-là n'avoit déplû dans ſon diſcours : mais étant entré en matiere ſur la préſence réelle de Jeſus-Chriſt dans le Sacrement de l'Euchariſtie, il ne garda aucun ménagement ; & en avouant que les Fidéles participoient d'une maniere ineffable au corps & au ſang de J. C. comme s'ils le touchoient de la main, & l'approchoient de la bouche, il ajouta, que ſi l'on avoit égard à la diſtance des lieux, comme on devoit le faire, lorſqu'il s'agiſſoit de la préſence du corps de Jeſus-Chriſt, & de ſon humanité conſiderée ſeparément de ſa divinité, il y avoit plus de diſtance entre le corps & le ſang de J. C. & le pain & le vin, qu'il n'y en avoit du plus haut du Ciel, au centre de la Terre. Les Proteſtans n'avoient point

Digitized by Google

encore paru porter leurs ſentimens ſur la préſence réelle juſqu'à ce point, ou du moins ils ne s'étoient jamais exprimez ainſi. Toute l'Aſſemblée frémit, & un grand murmure qui ſe fit entendre, annonça à Théodore de Beze le ſcandaleux effet de ſa propoſition.

Le Cardinal de Tournon l'interrompit d'un air indigné ; il ſe récria ſur l'horrible blaſphême que toute l'Aſſemblée venoit d'entendre, & déclara qu'ayant prévû les excès où ſe porteroient les Proteſtans dans cette Aſſemblée, ni lui, ni les autres Prélats qui en compoſoient une partie, n'y auroient jamais conſenti, ſi des ordres réiterez ne les y avoient contraints. Catherine de Médicis ſe trouvant alors compromiſe, répondit qu'on n'avoit rien fait que par l'avis des Princes, des Conſeillers d'Etat, & du Parlement de Paris, & dans l'intention d'apporter un prompt remede aux déſordres qui augmentoient tous les jours. Cependant elle exigea de Théodore de Beze une retractation formelle de ce qu'il avoit oſé dire ſur le Sacrement de l'Euchariſtie. Ce qui fit que quelques jours après il avoua que

Jeſus-Chriſt étoit véritablement dans la Céne, mais que ſon corps qui étoit dans le Ciel, ne pouvoit s'unir avec le pain. Cette explication, qui étoit ſeulement contraire à la doctrine de Luther, ſans renfermer la doctrine Catholique, & ſans auſſi la contredire, engagea les Prélats à ſe raſſembler; en ſorte que le Colloque fut recommencé
1561. le ſixiéme de Septembre.

Le Cardinal de Tournon eut beaucoup de peine à y conſentir, ainſi que pluſieurs autres; mais le Cardinal de Lorraine craignant de perdre la gloire d'un beau diſcours, qu'il avoit compoſé à ce ſujet depuis long-tems, ramena les autres Prélats, & les fit réſoudre à une ſeconde Aſſemblée. Ce Cardinal en fit l'ouverture, & dit, que deux points eſſentiels l'avoient choqué dans les principes de Théodoce de Beze; que le premier rouloit ſur ce que ce Miniſtre vouloit qu'on regardât le Roi comme Préſident de l'Aſſemblée; & l'autre ſur l'éloignement de Jeſus-Chriſt dans le Sacrement de l'Euchariſtie. Il déclara qu'il regarderoit toujours le Roi comme un des membres de l'Egliſe; mais que le Pape ſeul en pouvoit être le Chef. Il

ajouta, que dans tous les tems, on avoit vû les Empereurs ſoumis aux Evêques, en ce qui regardoit la Juriſdiction ſpirituelle, & non les Evêques aux Empereurs ; qu'ainſi la déciſion des points de doctrine leur appartenoit uniquement, & ne pouvoit être remiſe au Souverain temporel, ſans pécher contre l'ancien uſage de l'Egliſe ; qu'à l'égard de la préſence réelle de Jeſus-Chriſt dans le Sacrement de l'Euchariſtie, on ne s'accorderoit jamais, ſi les Proteſtans perſiſtoient à ſoutenir, comme ils avoient déja fait, que Jeſus-Chriſt n'y étoit pas d'une autre maniere que dans le Sacrement du Batême ; enſuite il rendit à de Beze ſes propres paroles, & déclara qu'il étoit auſſi éloigné de ſon ſentiment, que le plus haut du ciel l'étoit du centre de la terre.

Le diſcours du Cardinal de Lorraine fut extrêmement applaudi. La Reine même en parut très-ſatisfaite, ce Prélat ne l'ayant point compromiſe, comme avoit fait le Cardinal de Tournon. Théodore de Beze craignant qu'on ne prît contre lui & contre ſes adhérans quelque réſolution fâcheuſe, voulut tenter de détruire l'effet du

diſcours du Cardinal de Lorraine, en y répondant ſur le champ ; mais le Cardinal ne voulant rien riſquer de l'honneur qu'il venoit d'acquérir, fit en ſorte qu'on empêchât de Beze de parler ; ce qui lui attira le reproche d'avoir vaincu ſans combat : le Cardinal conſentit ſeulement à des conférences particulieres, où il parla toujours avec beaucoup de lumieres & d'eſprit, mais auſſi toujours d'une maniere haute & impérieuſe. Elle choqua les Théologiens Proteſtans ; on en vint juſqu'à l'emportement, & à la menace.

Alors le Cardinal de Lorraine ſe ſervant de cette autorité ſi convenable à ſon rang & à ſa naiſſance, impoſa ſilence à tous les aſſiſtans, & prétendit terminer la diſpute, en demandant aux Miniſtres, s'ils étoient prêts de ſouſcrire à la Confeſſion d'Ausbourg. De Beze lui demanda à ſon tour, s'il parloit de cette ſorte au nom de toute l'Aſſemblée. Le Cardinal ne jugea point à propos de répondre, & de Beze garda le ſilence ; cependant voyant que l'on continuoit de le preſſer ſur la confeſſion d'Ausbourg ; il demanda à la voir toute entiere, & ajouta qu'il falloit

falloit que le Cardinal de Lorraine & les autres Prélats ſignaſſent eux-mêmes ce qu'ils exigeoient de lui. Le Cardinal de Lorraine trouva cette réponſe inſolente & injurieuſe aux Prélats du Colloque. Il s'éleva contre les nouveaux Evangeliſtes, & n'ayant plus d'ailleurs de harangue à faire, il ne parut plus ſouhaiter que la rupture de l'Aſſemblée, & commença même à blâmer la Reine de l'avoir convoquée. Cette Princeſſe eſſuya alors les plus grands déſagremens. Un Jeſuite nommé Jacque Lainez, depuis Général de ſon Ordre, éclata ouvertement contre elle, & lui reprocha comme un crime, d'avoir pris connoiſſance des affaires de la Religion. Animé d'un zéle, qui fut blâmé du grand nombre, le Jeſuite dit à la Reine des choſes dures & piquantes, enſuite tombant ſur les Réformez, il les traita ſans ménagement, & les appella ſinges, renards, ne leur épargnant aucun terme injurieux; Lainez leur reprocha qu'ils ne cherchoient qu'à éteindre la ſaine Doctrine, pour corrompre plus facilement les peuples. Heureuſement pour ce Pere, la Reine mécontente de lui fut appaiſée

par Hippolite d'Eſt, Cardinal de Ferrare, depuis peu Légat en France, qui lui accordoit ſa protection.

Tout ſe paſſa depuis en diſputes, en menaces, & en reproches. Les Proteſtans, pour appaiſer les Catholiques, dreſſerent deux confeſſions de foi, dans leſquelles ils s'approcherent un peu, par des termes équivoques, des ſentimens orthodoxes ſur l'Euchariſtie. Mais elles ne furent point reçues ; & le Colloque ſe rompit ſans qu'on eut pû rien terminer. On découvrit ſeulement de part & d'autre un grand éloignement, & on jugea que ces ſortes de conférences, bien loin de préparer les eſprits à une reconciliation n'étoient propres qu'à rendre les Catholiques & les Proteſtans plus ennemis. La Reine tenta néanmoins d'effacer de l'eſprit des Miniſtres le ſouvenir des chagrins qu'ils avoient reçus au Colloque, en les renvoyant honorablement dans les lieux de leur réſidence. Vermilio, l'un de ces Miniſtres, pour lequel la Reine avoit plus de conſidération, gagna en paſſant par Troyes l'Evêque de cette Ville. Celui-ci, à la perſuaſion de Vermilio, aſſembla les principaux Proteſtans de

Digitized by Google

ſon Diocèſe, & ſe fit élire par eux une ſeconde fois Evêque. Depuis ce tems-là, il prêcha hautement leur doctrine; mais les Prélats de France, craignant avec raiſon le danger d'un pareil exemple, obtinrent du Roi qu'il fût dépoſé.

Démarche du Cardinal de Lorraine.

On apprit quelque tems après une démarche du Cardinal de Lorraine, plus intéreſſante encore pour l'Etat, & qui étoit une ſuite de l'engagement qu'il avoit pris avec le Roi d'Eſpagne, par le moyen de Perrenote Evêque d'Arras. Durant la tenue du Colloque de Poiſſi, un Prêtre nommé Artus Deſiré, à l'inſtigation de quelques-uns de ceux qui déſaprouvoient cette condeſcendance qu'on avoit pour les nouveaux Evangeliſtes, envoya une Requête au Roi d'Eſpagne, par laquelle le Clergé de France imploroit le ſecours de ce Monarque contre les Proteſtans. Pluſieurs prétendent que le Cardinal de Lorraine n'eut aucune part à cette démarche; d'autres ſoutiennent au contraire, qu'elle ne ſe fit que par ſes ordres. Cependant on vit depuis, par la conduite que tinrent ſes neveux le Duc de Guiſe & le Duc de Mayenne, que les Princes Lor-

rains, trop foibles par eux-mêmes pour réuſſir dans leurs grands projets, avoient toujours compté ſur les ſecours de l'Eſpagne, pour s'aſſujettir la France.

1561. Quoiqu'il en ſoit, Deſiré partit chargé d'une Requête, dans l'intention de la préſenter lui-même à Philippe II. Mais ſur quelques ſoupçons qu'on eut contre ſa perſonne, il fut arrêté à Orleans & amené à la Reine. Le Parlement prit auſſi-tôt connoiſſance de cette affaire; & ce qui fit croire que le Cardinal de Lorraine étoit auteur de la démarche de Deſiré, c'eſt qu'on négligea les informations, & que Deſiré ſe vit ſeulement condamné à demeurer priſonnier entre les mains & dans le Convent des Chartreux. Daugence en revenant de traiter avec le Duc d'Albe, Miniſtre de Philippe II de la part du Roi de Navarre, apporta de nouvelles preuves à la Cour, de l'intelligence qu'on avoit en France avec les Miniſtres d'Eſpagne. L'Evêque de Limoges donna un pareil témoignage, & Catherine de Médicis voyant alors trop clairement ce qu'il lui étoit important de paroître ignorer, cacha au Car-

Digitized by Google

dinal de Lorraine ce qu'elle penſoit de ſes intrigues, & ne ſongea plus qu'à trouver un prétexte pour l'éloigner.

Son abſence en effet étoit abſolument néceſſaire. Du milieu de la Cour de France, dont il recommençoit à diriger tous les mouvemens, il faiſoit agir à ſon gré les puiſſances étrangeres, & les animoit ſur-tout contre les Princes du Sang. Déja le Roi d'Eſpagne parloit d'eux comme de ſes Sujets. En Angleterre on n'en parloit qu'avec mépris, tandis qu'en Italie, on ne les regardoit que comme des hérétiques. Le Pape, tout jaloux qu'il étoit du Cardinal de Lorraine, ne pouvoit s'empêcher en public de louer ſon zéle, & on commençoit à avouer, même en France, qu'il n'y avoit plus de vrais Catholiques parmi les Grands de ce Royaume, que les Princes de la Maiſon de Lorraine. Par-là, ils devenoient chaque jour plus chers au Clergé & aux peuples; on ne parloit que de leur piété; & ſi quelqu'un plus éclairé démêloit le motif véritable qui les faiſoit agir, il gardoit cette découverte pour lui-même, & n'oſoit en faire part aux autres.

La Reine ne chercha pas long-tems

un prétexte, pour tenir le Cardinal de Lorraine éloigné de la Cour de France. Le Pape Pie IV ayant réſolu la continuation du Concile de Trente, convoqué depuis ſi long-tems, députa des Nonces à tous les Souverains de la Chrétienté, pour les engager à envoyer au plutôt leurs Ambaſſadeurs & les Prélats de leurs Etats au Concile. Les Princes Proteſtans refuſerent de voir les Nonces & d'ouvrir les Brefs du Pape, qu'ils renvoyerent cachetez. Ils déclarerent aux Nonces, que ne reconnoiſſant ni la Juriſdiction du Pape, ni ſon pouvoir d'aſſembler un Concile, ils n'avoient garde d'y envoyer, ni leurs Ambaſſadeurs, ni leurs Eccléſiaſtiques. Les Nonces revinrent avec cette réponſe, qui fit déſeſperer de réunir jamais les Proteſtans d'Allemagne à l'Egliſe de Rome.

Le Pape craignoit le même malheur du côté de la France. Un grand tiers de ce Royaume s'avouoit Proteſtant: ils pouvoient aiſément entraîner le reſte; & le reméde à un ſi grand mal ne pouvoit être trop promptement appliqué. Le Souverain Pontife demanda donc à Charles IX qu'il envoyât au Concile; il promit de le faire, &

Digitized by Google

la Régente connoiſſant le goût extrême du Cardinal de Lorraine pour tout ce qui s'appelloit Aſſemblée d'éclat, ne douta point qu'il n'eût autant d'ardeur de paroître au Concile, qu'elle avoit d'interêt à l'y envoyer. Le Cardinal de Lorraine juſtifia les idées de la Requête, par l'empreſſement qu'il témoigna pour le Concile de Trente; & ſur ce qu'on parloit de tenir en France un Concile National, il s'y oppoſa fortement, & fit même intervenir le Roi d'Eſpagne, qui preſſa la Régente d'envoyer au Concile de Trente, & de rejetter la propoſition d'un Concile National, comme pouvant occaſionner de nouvelles diviſions. En même tems, Philippe s'appliqua à ſe faire des créatures à la Cour de France, & tâcha particulierement de ſe concilier le Roi de Navarre, ne doutant point qu'étant ſûr de ce Prince & des Lorrains, il ne ſe vît bientôt Maître du Royaume.

Le Cardinal de Lorraine & le Duc de Guiſe aiderent Philippe à gagner Antoine de Bourbon. Ils lui promirent, de la part de ce Prince, le Royaume de Sardaigne, en échange de celui de Navarre; & de leur part, Marie

Stuart Reine d'Ecoſſe leur niéce, veuve du feu Roi François II s'il vouloit répudier Jeanne d'Albret ſa femme ; ce qu'il pouvoit aiſément, ſelon eux, cette Princeſſe étant convaincue d'héréſie. Ils leurerent long-tems Antoine de Bourbon de ces vaines eſpérances, juſqu'à ce que l'ayant mis aux priſes avec le Prince de Condé ſon frere, les Colignis & les autres Proteſtans, ils crurent pouvoir laiſſer tomber toutes leurs promeſſes.

Cependant le Duc de Guiſe ſe retira à Joinville, le Cardinal de Lorraine à Reims, & le Duc de Nemours ailleurs ; en ſorte que la Cour reſta preſque déſerte : ce que les Guiſes crurent devoir contribuer à faire croître les diviſions, que fomentoient la hauteur de la Reine mere, & l'incapacité du Roi de Navarre. Ils avoient réſolu de revenir auſſi-tôt qu'ils pourroient en profiter.

Entretiens des Guiſes avec le Duc de Vittemberg.

Le Cardinal de Lorraine ayant été quelques jours à Reims, ſe rendit à Joinville auprès du Duc de Guiſe, & de-là ils allerent enſemble à Saverne, Ville du Diocèſe de Straſbourg, où le Duc de Vittemberg vint les trouver. Ils dirent à ce Prince, que le

voiſinage de l'Allemagne & ſes alliances avec la France, l'expoſant à ſe reſſentir des troubles qui agitoient ce Royaume, ils avoient crû devoir faire tous leurs efforts pour les prévenir; qu'ils pouvoient eux-mêmes ſe dire Allemans, & que tenant en même tems un rang conſidérable en France, les interêts des deux Etats leur devoient être également chers. Le Cardinal ajouta, que durant la tenue du Colloque de Poiſſi, il avoit preſſé Théodore de Beze de ſouſcrire à la Confeſſion d'Auſbourg, & qu'à préſent il ne demandoit autre choſe du Duc de Vittemberg, que de ſe montrer favorable à cette même Confeſſion, ſeule en état d'entretenir la paix en Allemagne. Le Duc de Vittemberg loua le zéle & la prudence du Cardinal de Lorraine, le remercia de l'affection qu'il témoignoit pour l'Empire, & l'aſſura qu'il feroit ſes efforts pour que la doctrine de Genéve ne fût point reçûe, convenant qu'elle ne pouvoit qu'augmenter encore les déſordres de la France; mais il exigea qu'on ne négligeât rien de ce qui pourroit contribuer à la reformation de la Religion, & qu'en attendant on n'en-

treprendroit rien de fâcheux contre les Proteſtans en général.

Affaire de Vaſſi.

Les Guiſes revinrent à Joinville très-ſatisfaits de leur voyage. En préferant la Confeſſion d'Auſbourg, qui étoit celle que ſuivoit le Duc de Vittemberg, les deux freres avoient mis ce Prince dans leurs interêts, & ils ſe flattoient de tirer de grands ſecours de l'Allemagne, ſi l'on en venoit enfin juſqu'à une guerre civile en France; ce que l'un & l'autre ſouhaitoient avec paſſion. A peine furent-ils arrivez à Joinville, que le Duc de Guiſe reçut ordre de ſe rendre à la Cour; il ſe mit auſſi tôt en route, & paſſa par Vaſſi, Ville du Baſſigny, où ſon arrivée donna lieu à une querelle & à un combat, & fut comme le ſignal & le prélude de ces batailles ſanglantes, que depuis ſe livrerent les Proteſtans & les Catholiques. Le Duc de Guiſe alla rendre compte de ce déſordre au Cardinal de Lorraine ſon frere; & ſuivant ſon conſeil, il refuſa de ſe rendre auprès du Roi, malgré les ordres reiterez de la Reine mere, alléguant qu'étant occupé à recevoir ſes amis, il n'avoit pas le tems de venir à la Cour.

Digitized by Google

Ne ſe ſouciant plus même de la ménager en aucune façon, il affecta d'entrer à Paris à la tête d'une ſuite nombreuſe, par la Porte Saint Denis, juſqu'alors deſtinée aux entrées de nos Rois. Le peuple de Paris ſe prêtant à ſon orgueil, alla bien loin au-devant de lui, pouſſant des cris de joye. Le Prévôt des Marchands même & les Echevins furent le recevoir en cérémonie; ce qui indigna tous les bons François, & inquiéta extrêmement la Reine mere. Le Connétable de Montmorenci, alors ami des Guiſes, ſe joignit à eux en cette occaſion; & comme ſi tout ce qu'il y avoit de grandeur eût été deſtiné aux Princes Lorrains, ce premier Officier de la Couronne, le Chef d'une des plus illuſtres Maiſons du Royaume, ſervit le Duc de Guiſe comme un ſubalterne, n'employant les troupes, dont il avoit le commandement ſuprême, que pour aller brûler ſur les rampartz, & hors des Portes de la Ville, les bancs des Proteſtans & les chaires de leurs Miniſtres.

Orgueil & faſte du Duc de Guiſe.

Le Prince de Condé, pour qui la Reine continuoit d'incliner, leva des Soldats de ſon côté, mit une armée

Ligue des Proteſtans oppoſée à celle des Guiſes.

len campagne, écrivit aux Princes Allemands, & à toutes les Egliſes Proteſtantes, pour en obtenir les ſecours néceſſaires. Il ne les demandoit, diſoit-il, que pour défendre la Religion Reformée, la Reine mere, & le Roi même, opprimez par les Guiſes. Alors on donna au Prince de Condé le titre de Défenſeur & de Protecteur du Royaume de France. On lui jura obéiſſance, en ſe ſoumettant aux plus grandes peines, en cas de défection. Cette ligue, que la Reine mere favoriſoit ſécretement, mais qu'elle n'oſoit approuver en public, avoit en elle-même quelque choſe d'odieux, que le Prince de Condé tenta de détruire, en publiant par contraſte, les conditions de celle qui avoit été conclue entre les Cardinaux de Lorraine, le Duc de Guiſe, le Roi d'Eſpagne, & le Pape. Le Duc de Guiſe s'engageoit à lever en France une puiſſante armée, pour faire la guerre aux Proteſtans & au Roi de Navarre même, s'il entreprenoit de les ſoutenir. Les cinq cantons Suiſſes attachez à la Religion ancienne, promettoient de fondre ſur les cantons Proteſtans. Le Duc de Ferrare & les troupes du Pa-

pe, devoient attaquer Genéve, pendant que l'Empereur & les autres Princes Catholiques de l'Allemagne empêcheroient qu'on ne donnât du ſecours aux Religionnaires. Par ce moyen on ſe flattoit d'en venir aiſément à bout, d'éteindre la Maiſon de Bourbon, protectrice des Huguenots de France, & de remettre ainſi toute l'Europe ſous l'obéiſſance de l'Egliſe Romaine ; & comme on qualifioit cette aſſociation de Ligue ſainte, il fut permis aux Prêtres de ſe mettre dans les troupes qu'on leveroit en ſon nom.

La publication de ces deux ligues inquiéta beaucoup la Reine ; mais les Proteſtans paroiſſant plus animez, on ſongea d'abord à les appaiſer, en confirmant l'Edit de Janvier, qui leur étoit ſi favorable, & en décernant de nouvelles peines contre ceux qui voudroient les perſécuter ; ce qui n'empêcha pas qu'ils ne s'emparaſſent d'Orleans & de Rouen, ſous ptétexte que le Roi de Navarre & les Guiſes, tenant le Roi & la Reine priſonniers, les Edits qu'ils publioient ne pouvoient les mettre en ſûreté, contre les efforts du Duc de Guiſe, & les intri-

gues ſecrettes du Cardinal de Lorraine auprès des Evêques d'Allemagne & des Princes d'Italie. Au reſte ils déclarerent qu'ils étoient prêts de recevoir dans l'une & dans l'autre Ville, tel Gouverneur que le Roi jugeroit à propos de leur envoyer, ſi-tôt que les Guiſes & leurs créatures ſe ſeroient retirez de la Cour.

1562. Bien loin de ſe ſoumettre à cet exil, & de réparer par un éloignement volontaire tous les maux qu'ils avoient commis juſque-là, les Guiſes forcerent la Reine mere de déclarer que le Roi ne conſentiroit jamais à leur départ, leur préſence étant abſolument néceſſaire à la Cour. Sur cette réponſe, la guerre continua, & le Duc de Guiſe ſe trouvant aſſez fort pour ſe maintenir ſeul à la Cour, le Cardinal de Lorraine conſentit à partir pour le Concile de Trente. Mais avant d'entreprendre ce voyage, il traita avec les habitans de Paris des ſommes qu'ils devoient donner pour le ſiége d'Orleans, que le Duc de Guiſe alloit entreprendre : il prit enſuite le chemin de Trente, non ſans cauſer beaucoup d'inquiétude au Pape.

On publioit hautement en Italie,

Digitized by Google

que le Cardinal de Lorraine venoit ſeulement à Trente, pour confirmer dans le Concile ce qui avoit été, diſoit-on, accordé à ſon inſtigation dans le Colloque de Poiſſi, & pour demander que l'uſage de la Communion ſous les deux eſpéces fût rendue aux Laïques ; que le mariage fût permis aux Prêtres, & que les prieres publiques ſe fiſſent en langue vulgaire. On ajoutoit que le Cardinal de Lorraine inſiſteroit particulierement ſur l'Article de la pluralité des Bénéfices ; ce qu'on eut d'autant plus de peine à croire, que cette Eminence elle-même poſſedoit à la fois pluſieurs Evêchez, & un grand nombre des plus riches Abbayes du Royaume. A l'égard du rétabliſſement de la Céne ſuivant l'ancienne uſage, on ne doutoit pas qu'il ne le proposât : les Ambaſſadeurs de France avoient déja exhorté les Peres du Concile à accorder la communion du Calice, & ils avoient repréſenté, que lorſqu'il s'agiſſoit de choſes de droit poſitif, il étoit néceſſaire de condeſcendre aux vœux des Nations, & de ſuivre la regle premierement établie, ſans égard pour l'uſage actuel. Les Ambaſſadeurs avoient

Départ du Cardinal de Lorraine pour le Concile de Trente.

De Thou.

ajouté que dans l'inſtitution de la Céne, on avoit réuni le pain & le vin ; que les Rois de France, dans la cérémonie de leur Sacre, la reçoivent encore de cette maniere, & que dans pluſieurs Monaſteres du Royaume il étoit d'uſage en certains jours marquez, de faire communier les Laïques ſous les deux eſpéces, ſans que jamais la Cour de Rome ſe fût plainte de ce rite. Le Pape auroit moins inſiſté ſur ce point particulier, s'il eût été le ſeul article à reformer ; mais il crut devoir ſe montrer ferme ſur ce point, afin que le Cardinal de Lorraine proposât moins hardiment le mariage des Prêtres, & les autres articles dont il étoit chargé.

On l'attendoit avec impatience au Concile. Les Ambaſſadeurs de France ne doutoient point qu'il ne les appuyât fortement à certains égards ; & d'ailleurs ſa préſence étoit néceſſaire pour ranimer leur courage. Ils étoient étonnez du grand nombre d'Evêques que le Pape envoyoit au Concile de toutes parts : il en empruntoit même aux Princes ſes voiſins, afin d'être le plus fort dans le Concile. Mais les François ſouhaitoient moins ſon arri-

Digitized by Google

vée, que le Pape ne la craignoit. Le Saint Pere même ne trouvant point d'autre moyen pour terminer ſon inquiétude, tenta de diſſoudre le Concile, avant que le Cardinal de Lorraine fût venu à Trente. Les Ambaſſadeurs de France demanderent aux Légats de prolonger pour un mois ou cinq ſemaines la ſeſſion où l'on devoit décider la queſtion du calice ; que durant ce tems là, les Prélats de France viendroient ſans doute, ainſi que le Cardinal de Lorraine ; & que ce qui auroit été décidé en leur préſence, auroit bien plus de poids, & ſeroit bien mieux reçû dans tout le Royaume.

Les Légats répondirent aux Ambaſſadeurs, que le Concile ayant été aſſemblé principalement à l'occaſion des troubles de la France, les Evêques François auroient dû prévenir les autres, & qu'il n'étoit pas juſte qu'un ſi grand nombre de Prélats de divers Royaumes ſouffriſſent de leur retardement & de leur négligence : Telle fut la réponſe des Légats. Enſuite on fit répandre publiquement, que les Prélats François ne s'apprêtoient à paroître au Concile, que pour

y apporter de nouveaux troubles, & donner de nouvelles atteintes à l'autorité du Souverain Pontife, en prétendant limiter la puiſſance Papale, & l'aſſujettir aux Canons & aux Conciles. Les Ultramontains repréſentoient, que ſi on permettoit aux François d'agiter cette queſtion, ils ſe verroient fortement appuyez par les Eſpagnols, mécontens, comme eux, de ce que le Souverain Pontificat dépendoit ſeulement du Collége des Cardinaux, preſque tout compoſé d'Italiens, & qu'on n'y élevoit depuis quelque tems que ceux de cette Nation. On s'écrioit ſurtout, ſur le Cardinal de Lorraine, qui s'étoit toujours montré attentif à diminuer l'autorité du Siége Apoſtolique, & qui ayant perdu le moyen de ſe faire nommer Pape lui-même, conſervoit toujours le déſir de ſe faire Patriarche de la France. Les Ambaſſadeurs du Roi, inſtruits de tous ces diſcours, ſe plaignirent de l'injuſtice des Légats, & leur reprocherent avec raiſon, que le Pape envoyoit chaque jour de nouveaux Evêques au Concile de Trente, afin qu'au défaut du Saint Eſprit, le nombre de voix fût pour lui; & que le Cardinal de Lorraine,

Digitized by Google

preſque certain d'être obligé de céder à la multitude Ultramontaine, ne parût point au Concile, & laiſſât ainſi opprimer la France.

En effet, les Cardinaux de Ferrare & d'Armagnac, tous deux amis du Cardinal de Lorraine, lui écrivirent de ne ſe point donner la fatigue d'un long & pénible voyage pour ſe préſenter devant une aſſemblée aſſervie au Pape, & qui ne lui promettoit que des déſagrémens. Le Pape avoit déja écrit à tous les Princes d'Italie, pour leur montrer le tort que le Cardinal de Lorraine feroit à la Nation, en cas qu'il obtînt du Concile que le Siége Pontifical, ſelon l'ancien uſage, fût alternativement accordé aux Prélats les plus dignes, ſans égard au Pays où ils étoient nés.

Le Cardinal de Lorraine s'inquiéta peu de tous ces mouvemens du Pape, qui témoignoient ſa peur & ſa foibleſſe, & combien il lui ſeroit aiſé de ſe faire acheter auſſi cher qu'il le voudroit par ce Pontife. Il voulut même, pour l'inquiéter davantage, que le Roi lui envoyât annoncer ſon départ pour le Concile. Le Député chargé de cette commiſſion prit auſſi des Let-

tres du Cardinal, par leſquelles cette Eminence aſſuroit Sa Sainteté, qu'il n'oubliroit rien de ce qui étoit de ſon devoir dans une occaſion auſſi importante. Le Pape queſtionna beaucoup l'Envoyé du Roy, dans l'intention d'apprendre de lui les ſentimens du Cardinal de Lorraine, & les ordres dont la Cour l'avoit chargé. L'Envoyé s'obſtinant à ne donner que des réponſes générales, le Pape lui dit qu'en tout cas le Concile examineroit mûrement les choſes, & que tout y paſſeroit à la pluralité des voix, donnant à entendre par-là, que les ayant pour lui, il appréhendoit moins le Cardinal de Lorraine. Le Cardinal ayant appris ce diſcours du Pape, feignit de ſe laiſſer pénétrer, & étant arrivé à Turin, il répandit à la Cour de Savoye, que ſon arrivée à Trente produiroit bien des agitations, & qu'il ne croyoit pas qu'elles ſeroient à l'avantage du Pape. On ne manqua pas de lui rapporter ces paroles, & il donna ordre auſſi-tôt aux Légats, que dès l'inſtant que le Cardinal de Lorraine entameroit la réformation de l'élection des Papes, on parlât des abus qui s'étoient gliſſez depuis peu dans le

Royaume de France, & des moyens d'y remédier, ſe perſuadant que les François craignant une réforme d'un autre genre, abandonneroient celle qu'ils s'étoient propoſé de demander au Concile.

Enfin le Cardinal de Lorraine arriva à Trente, ayant avec lui le Cardinal de Mandruce, qui l'étoit allé recevoir à un quart de lieue de la Ville, accompagné d'un grand nombre de Prélats. Les Légats le reçurent à la Porte de la Ville, & il marcha avec eux juſqu'au logis qui lui étoit deſtiné, entre les Cardinaux de Mantoue & de Seripande; honneur ſingulier, & qu'on ne lui accorda, que parce qu'en paſſant à Bologne, lorſque le Concile y étoit aſſemblé, les Légats en avoient uſé de cette façon. Le lendemain il alla avec les Ambaſſadeurs de France rendre viſite aux Légats; il leur remit entre les mains les Lettres du Roi adreſſées au Concile, en leur proteſtant que perſonne n'étoit plus diſpoſé que lui à ſoutenir les prérogatives du Saint Siége, ſe ſoumettant même à communiquer toutes ſes propoſitions au Pape ou à ſes Légats, afin de ne rien avancer, qui ne fût conforme à ſes in-

Arrivée du Cardinal de Lorraine à Trente.

tentions. Il ajoûta qu'on avoit mal à propos appréhendé que ſon arrivée ne prolongeât le Concile bien au-delà du terme que l'on s'étoit preſcrit ; qu'il étoit plus éloigné que perſonne des diſputes inutiles & des queſtions vaines ; n'approuvant pas même que l'on eût ſi long-tems inſiſté ſur les deux Articles de l'Inſtitution des Evêques, & de la Réſidence, qui pouvoient être diſcutez par tout ailleurs, ſans entretenir un Concile, convoqué ſeulement dans le deſſein de réunir à l'Egliſe les membres qui s'en étoient ſéparés.

Le Cardinal ajoûta qu'il avoit conféré avec les Proteſtans ; que leur éloignement venoit plus de mécontentement, que d'opiniâtreté ; qu'ils différoient en peu de choſe des Catholiques Romains, & qu'en faiſant revivre la pureté de l'ancienne diſcipline, on viendroit à bout de réſoudre leurs principales difficultez. Il fit voir aux Légats qu'on ne pouvoit choiſir un tems plus favorable pour corriger les abus ; que le Duc de Vittemberg même, un des principaux protecteurs de la nouvelle croyance, s'étoit propoſé de prendre part au Concile, ſi-

tôt qu'on lui donneroit quelque eſpérance de ſatisfaction. Il finit, en ajoûtant que le ſeul moyen de ramener les brebis au bercail, étoit d'écarter ce qui les avoit juſqu'alors effarouchées.

Les Légats répondirent, que le cœur des Proteſtans, loin de ſe laiſſer toucher par les efforts du Concile, n'en reſpectoient pas plus l'autorité que celle du Pape, & qu'ils donnoient lieu de déſeſperer de leur converſion; qu'au reſte on s'appliquoit depuis le commencement du Concile à reformer les abus. Ils remercierent en même tems le Cardinal de la bonne volonté qu'il leur témoignoit, & l'aſſurerent qu'ils lui donneroient ſatisfaction ſur tous les points dont le Roi l'avoit chargé à leur égard. Le Cardinal répondit à ces dernieres paroles, qu'étant dans le Concile, il ne penſeroit plus qu'à s'acquitter de ſon devoir d'Archevêque, & laiſſeroit le ſoin des affaires du Roi aux Ambaſſadeurs de Sa Majeſté. Les Légats s'inquiéterent de cette déclaration, qui paroiſſoit contraire à ce que les Ambaſſadeurs de France avoient dit eux-mêmes, peu de jours auparavant l'arrivée du Cardinal de Lorraine. Ce qu'il avoit dit

d'ailleurs par rapport à la réformation, leur faiſoit connoître qu'il étoit d'avis de donner quelque ſatisfaction aux Proteſtans, ou du moins qu'il avoit envie de leur témoigner ſa bonne volonté, pour mériter leur bienveillance. Il la déſiroit en effet, & on avoit pû aiſément le remarquer dans ſa conférence avec le Duc de Vittemberg; ſon deſſein étoit, en cas de révolution dans le Royaume de France, de tirer du ſecours des Proteſtans de la Confeſſion d'Ausbourg, contre ceux de la Confeſſion de Genéve.

Les Légats apprirent en même-tems que le Cardinal de Lorraine, ſatisfait des grands biens qu'il avoit acquis en France par tant de proſcriptions, avoit réſolu de ſe dépouiller de tous ſes Bénéfices, & de ne garder que l'Archevêché de Reims, afin de parler avec plus de liberté ſur cet article dans le Concile. Ils ſçurent auſſi, que ſon deſſein étoit de faire toutes ſes propoſitions à l'amiable; mais que ſi on n'y répondoit pas conformément à ſes intentions, il quitteroit le Concile, & s'en retourneroit en France, pour y faire de nouveaux Réglemens avec les Prélats du Royaume, indépendamment

ment du Pape ; que dans cette intention , il avoit déclaré dans ſon premier diſcours, que ſon avis étoit de reconnoître les Evêques comme établis de droit divin , & ſucceſſeurs des Apôtres , comme le Pape l'étoit de S. Pierre ; qu'il étoit étroitement uni avec l'Empereur, avec Maximilien Roi de Bohême, & même avec le Roi d'Eſpagne, tous diſpoſez à ſatisfaire les Princes Proteſtans d'Allemagne.

Dans une conjoncture ſi épineuſe, les Légats crurent devoir députer au Pape ; & cependant le Cardinal de Lorraine fit ſon entrée au Concile avec tous les Prélats François. Tous garderent le ſilence dans les premieres Congrégations, s'en rapportant au Cardinal de Lorraine, ſeul dépoſitaire du ſecret de la Cour & du Clergé de France ; auſſi les Légats lui rendirent-ils toutes ſortes d'honneurs & de reſpects, ayant ordre du Pape de le faire, pour tâcher de gagner par ces déférences l'eſprit altier & impérieux de ce Cardinal.

Le jour qu'il entra au Concile, il parla avec une éloquence admirable & charma tous les Auditeurs. Il com-

mença par déplorer les malheurs du Royaume de France, occaſionnez par la différence de Religion ; il peignit la cruauté des guerres, les ruines de l'Egliſe, le maſſacre des Religieux, les blaſphêmes, les embraſemens, les ſacriléges ; entrant enſuite dans le détail des affaires civiles, il s'étendit ſur le mépris que l'on faiſoit en France de l'autorité Royale, de l'infraction des loix, de la corruption des mœurs : » Et tous ces maux, dit-il en » finiſſant, proviennent de la négligen- » ce des Chefs de l'Egliſe, à remédier » aux déſordres de la diſcipline Eccléſiaſtique. Faites-y attention, ajouta- » t'il, Miniſtres des autres Puiſſances. » Tous ces déſordres que vous conſi- » dérez de loin, & dans le repos, » s'avancent peu à peu vers vous ; » d'ailleurs le Royaume de France tient » trop à vos Etats, pour ne pas les en- » traîner dans ſa chûte, ſi on ne prend » les précautions convenables.

Quoique ſa harangue ſe ſentît de la hauteur de ſon caractere, elle n'en charma pas moins tout l'auguſte auditoire ; les Ambaſſadeurs des Puiſſances témoignerent tous une ſatisfaction de l'entendre, qui confirma les Lé-

Digitized by Google

gats dans l'opinion qu'ils étoient fort amis de l'Orateur. Le Cardinal de Mantouë, chargé de lui répondre, le fit en peu de mots. Il le loua du zéle qu'il avoit témoigné juſqu'alors pour l'intérêt de la Religion, & fit l'éloge de ſes vertus & de celles de ſes freres, qu'on pouvoit, ſelon lui, regarder comme les ſoutiens du Royaume de France.

Quelque choſe qu'on eût fait en faveur du Cardinal de Lorraine dans le Concile, il voulut agir, non comme un des membres de cette auguſte Aſſemblée, mais comme s'il en eût été le Chef, tenant chez lui les Congrégations particulieres, pour réſoudre, avant d'entrer dans le Concile, ce qu'on y devoit approuver ou rejetter, & ne ſe déſiſtant jamais du parti qu'il avoit pris chez lui. Les Légats faiſoient leur poſſible, pour ſçavoir au juſte ce qui ſe diſoit dans les Congrégations ſecrettes du Cardinal de Lorraine. Enfin ils vinrent à bout de gagner frere Jacque Hugonis, Cordelier, Théologien de Sorbonne, qu'il avoit amené avec lui de France. Celui-ci leur rendit compte des intentions de la Reine de France, & de cel-

les du Cardinal ſon Maître. Il leur dit que ce Prélat, quoique bon Catholique, inclinoit néanmoins pour les Proteſtans, & ſurtout qu'il penchoit à leur accorder l'uſage du Calice, d'abandonner les Images, & de célébrer l'Office Divin en langue vulgaire; que le Duc de Guiſe ſon frere & ſes autres parens, le preſſoient de faire ces propoſitions au Concile, & de tout tenter pour les faire paſſer; que la Reine même, hérétique dans l'ame, lui avoit donné vingt mille écus en partant, pour le mettre en état de ſe faire de nouvelles créatures dans le Concile, & ſurtout pour ſe tenir plus uni avec les Eſpagnols. Les Légats n'ignorant plus rien alors des routes que le Cardinal de Lorraine devoit tenir, en écrivirent au Pape & ſongerent à détacher les Eſpagnols de la ligue des François, en faiſant revivre l'ancienne diſpute de leurs prétentions ſur la preſſéance.

Pour cet effet, le Comte de Lune, d'abord envoyé par l'Empereur, fit ſignifier aux Légats, qu'il paroîtroit à Trente comme Ambaſſadeur du Roi d'Eſpagne; mais qu'avant de s'y rendre, il vouloit ſçavoir le rang qu'on lui

Digitized by Google

accorderoit. Les Légats communiquerent les Lettres du Comte de Lune aux Ambaſſadeurs de France, feignant d'avoir un grand chagrin de ce nouveau ſujet de diſcorde, & les priant d'y apporter quelque reméde. Les Ambaſſadeurs de France lui repliquerent, qu'ils ne cherchoient point à occaſionner du trouble; mais que la preſſéance, ayant de tout tems été accordée à leur Maître, ils ne la céderoient jamais au Roi d'Eſpagne. Sur cette réponſe, les Eſpagnols du Concile firent le lendemain beaucoup de bruit, frappant des pieds & des mains, comme ſur des bancs de théâtre, ſans reſpect pour les Légats, ni pour le Cardinal de Lorraine, qui fronçoit le ſourcil, & témoignoit par la fierté de ſes regards, combien une pareille inſolence lui cauſoit d'agitation, & lui inſpiroit de reſſentiment. Quoique le bruit eut été occaſionné par un Evêque, à qui il ne prenoit aucun interêt particulier, le Cardinal déclara hautement, que ſi l'on s'aviſoit d'en agir de la même ſorte avec aucun des Prélats François, il en appelleroit ſur le champ au Concile plus libre. Il ajouta, qu'on devoit punir les

auteurs du tumulte, comme des perturbateurs, & ne faire grace à aucun. Les Peres du Concile ne s'étoient point encore entendu parler avec tant de fermeté & de hauteur. Ils repliquerent d'abord ; mais la fierté du Cardinal de Lorraine leur faisant appréhender quelque chose de fâcheux de sa part, ils se comporterent dans la suite avec plus de modération & de respect.

Cependant la dispute sur la presséance, étoit plus vive que jamais, entre le Comte de Lune, Ambassadeur du Roi d'Espagne, & les Ambassadeurs de France. Les Légats voulant gagner le premier, userent pour le satisfaire de subterfuges & de détours, qui déplurent au Cardinal de Lorraine, parce qu'il en devina la cause. Il se plaignit aux Légats, & leur reprocha que les François étoient devenus à Trente l'opprobre des Prestolets Italiens ; qu'ils les injurioient en toutes rencontres, & qu'il avoit entendu de ses propres oreilles ce discours aussi bas qu'insultant, *que de la gale & du farcin Espagnol, ils étoient tombés en mal François.* Les Légats tâcherent d'adoucir le Cardinal de Lorraine, qui leur

Digitized by Google

parut très-irrité : mais ils ne réuſſirent point ; & le lendemain ſans vouloir ſe trouver à la Congrégation, il recommanda aux Prélats de France, de parler avec tant de hauteur dans le Concile, qu'on leur accordât tout ce qu'ils étoient chargés de demander, ou qu'ils ſortiſſent du Concile pour n'y plus rentrer. Les Légats ayant appris cette réſolution, ſe propoſerent d'écouter les François avec beaucoup de douceur, quelque choſe qu'ils euſſent à dire. En effet, on les entendit, ſans rien repliquer qui pût donner lieu à la proteſtation que les Ambaſſadeurs de France avoient ordre de faire en cas de cenſure.

Mort du Roi de Navarre.

Sur ces entrefaites arriva la mort du Roi de Navarre, d'une bleſſure qu'il avoit reçûe au Siége de Rouen. Le Cardinal de Lorraine ſe répentit alors d'être venu à Trente, ſe plaignant de ne pouvoir profiter d'un événement ſi favorable à ſa Maiſon. Le Prince de Condé, déclaré depuis longtems Chef des Huguenots, ne pouvoit prétendre au Gouvernement de l'Etat ; l'incapacité du Cardinal de Bourbon l'en excluoit ; le Duc de Montpenſier étoit à peine connu à la

Cour, & le Connétable de Montmorenci caſſé de vieilleſſe, las d'être en bute à de redoutables concurrens, paroiſſoit plus diſpoſé à quitter la Cour, qu'à ſe charger du Miniſtere; ainſi le commandement des armes & la direction du Conſeil ne pouvoient tomber qu'entre les mains de ſon frere le Duc de Guiſe, ce qui étoit depuis long-tems l'objet de ſes ſouhaits; enſorte, que tout occupé des affaires de France, & de la puiſſance que ſon frere alloit y acquérir, il donnoit à peine une légere attention à celle du Concile.

Cependant ayant été témoin d'une injuſtice que les Légats firent aux Ambaſſadeurs de France, il leur parla avec plus de hauteur que jamais, ménaçant de ſe retirer & de faire enſorte, qu'on ſe paſſeroit du Pape en France, s'il ne venoit pas à bout de le faire dépoſer avant ſon départ de Trente, étant bien inſtruit des nullités de ſon élection. Le Pape trembla au récit de ce diſcours.; il diſtribua des ſommes immenſes dans la Ville de Trente, pour détourner l'orage qui pouvoit s'y former, & envoya un Evêque exprès, pour aſſurer le Car-

Digitized by Google

dinal de Lorraine, qu'il n'avoit rien plus à cœur que de le ſatisfaire en tout, le regardant comme le ſeul homme, qui pût terminer promptement & avec ſuccès les matieres importantes, qui tenoient depuis ſi longtems le Concile aſſemblé.

Malgré ces politeſſes de la part du Pontife, le Cardinal de Lorraine déclara aux Légats, que ſi on propoſoit jamais dans le Concile de reconnoître le Pape, comme ayant pouvoir de régir ſeul l'Egliſe Univerſelle, & que le Concile ne fût point reconnu pour être ſupérieur au Pape, il proteſteroit ſur le champ, & feroit ſigner ſa proteſtation par ſix vingt Prélats qui étoient de ſon avis. Les Eſpagnols, malgré leurs différends avec les François, déclarerent qu'ils étoient dans les mêmes ſentimens; ce qui redoubla l'inquiétude du Pape.

Elle fut extrême, lorſqu'il apprit que l'Evêque de Rennes étoit arrivé à Trente, dans le deſſein d'emmener le Cardinal de Lorraine à Inſpruk, où devoient ſe trouver l'Empereur, le Roi des Romains, le Duc de Baviere, l'Archiduc Ferdinand, & l'Archevêque de Saltzbourg, tous con-

traires au Pape & au Concile, & qui ne pouvoient prendre avec le Cardinal de Lorraine que des réſolutions contraires à l'un & à l'autre. Auſſi cette Eminence le voulant faire entendre au Pape, lui écrivit, en prenant congé de Sa Sainteté, qu'il avoit beaucoup à ſe plaindre du procédé des Italiens à Trente, & *que ſi à ſon retour on continuoit à ſe conduire de la même ſorte, il prieroit Dieu, qu'il lui inſpirât à faire choſe, qui fût à ſa gloire & ſervice.* Le Pape comprit ce qu'il vouloit dire; mais il n'avoit rien à attendre que du bénéfice du tems, ne pouvant alors ni remédier aux plaintes du Cardinal de Lorraine, ni s'oppoſer à ſon reſſentiment. Voulant eſſayer néanmoins de lui donner quelque ſatisfaction, il lui écrivit à ſon retour d'Inſpruck, où l'Eminence ne reſta que cinq jours, qu'il vouloit la reformation, & qu'on ne differât plus à contenter ſur ce point les François & les autres Nations qui la déſiroient. On prétend même que le Pape étoit diſpoſé à accorder l'article, ſur ce qu'on lui avoit parlé du déſir qu'en avoit l'Empereur. En effet, ce Prince ſe promenant dans une Bibliothéque, & y ayant trouvé l'Abbé de

Digitized by Google

Clairvaux, lui demanda ce qu'il penſoit de *l'octroi du Calice*; celui-ci répondit qu'on ne le pouvoit accorder. Alors l'Empereur ſe recriant ſur l'opiniâtreté d'une partie des Peres du Concile, & faiſant alluſion au grand nombre d'années qu'ils étoient aſſemblés, prononça ces paroles du Pſalmiſte : *Quadraginta annis offenſus fui generationi illi, & dixi, ſemper hi errant corde*, c'eſt-à-dire, *J'ai été offenſé contre cette race durant quarante ans, & j'ai dit, ils ſont toujours dans l'erreur de cœur & de volonté.*

Enfin toutes les diſcuſſions du Concile ne roulerent plus que ſur ces deux points, la communion du Calice, & le mariage des Prêtres; les Princes d'Allemagne ſollicitoient ces deux choſes avec ardeur, & rappelloient le ſouvenir de ces paroles attribuées au Pape Pie II, *que ſi pour d'importantes raiſons on avoit défendu le mariage aux Prêtres Occidentaux, il falloit le leur permettre, en cas qu'on en alleguât de plus ſolides & de plus fortes.*

Le Cardinal preſſoit le Concile à ce ſujet; beaucoup étoient pour lui; un plus grand nombre s'y oppoſoit, & la diſpute s'échauffoit de plus en plus,

Le Duc de Guiſe aſſaſſiné.

lorſqu'on apprit à Trente la mort du Duc de Guiſe, aſſaſſiné par Poltrot au Siége d'Orléans. Le Cardinal de Lorraine reſſentit vivement la perte d'un ſi grand homme, & d'un frere qu'il aimoit avec tendreſſe. Toute l'Europe le regretta avec lui, & on convint unanimement, qu'avec les qualités militaires il auroit réuni toutes les vertus ſans mêlange d'aucuns défauts, s'il n'eût contracté les défauts de ſon frere. Cette mort inattendue dérangea toutes les vûes du Cardinal de Lorraine; il ne parut plus ſe ſoucier des avantages qu'il pouvoit remporter ſur le Concile en faveur de la France; ſon frere n'étant plus en état de les partager. Le Pape charmé de ce changement ſe flatta qu'il pourroit enfin le faire conſentir de tranſporter le Concile à Bologne, & le fit ſonder là-deſſus. Le Cardinal de Lorraine pénétré de douleur ne répondit rien de poſitif, & parut abandonner entierement les affaires du Royaume & du Concile aux Prélats & aux Ambaſſadeurs de France. A peine même voulut il ſe charger de rapporter au Concile les Articles de la paix d'Orléans, qui venoit d'être

conclue avec les Huguenots de France.

Cette paix, par laquelle on accordoit le libre exercice de la Religion Réformée dans toute la France, fut extrêmement blâmée par le Concile. Le Cardinal de Lorraine, quoiqu'elle eût été faite aux dépens de la vie de ſon frere, fut le ſeul qui tenta de la juſtifier; moins parce qu'il l'approuvoit en effet, que pour ne pas donner lieu aux Peres du Concile d'augmenter le nombre des Seſſions, ayant envie de s'en retourner promptement en France, où Catherine de Médicis l'avoit déja ſollicité de revenir; cette Princeſſe voulant, diſoit-elle, lui confier, comme du tems de François II, la principale adminiſtration des affaires de l'Etat, & lui donner la premiere place dans le Conſeil. Des offres ſi avantageuſes ne pouvoient que flatter beaucoup un homme auſſi ambitieux que l'étoit le Cardinal de Lorraine; mais ce qui altéra le plaiſir qu'elles lui cauſerent, fut l'ordre du Roi qui défendoit à ſes Ambaſſadeurs de laiſſer agiter dans le Concile la queſtion du mariage d'Antoine de Bourbon Roi de Navarre. Les Princes de Lorraine, dont le but étoit de

ſe frayer un chemin au Trône, ſur les ruines de la Maiſon de Bourbon, ſouhaittoient que ce mariage fût déclaré illégitime; par-là le jeune Henri Prince de Bearn devenoit bâtard, & perdoit ſon droit à la Couronne de France. Le Cardinal de Lorraine, bien certain que cette propoſition ſeroit faite au Concile, malgré les ſoins des Ambaſſadeurs de France, crut que pour ne pas paroître y avoir part, il devoit s'éloigner de Trente; ce qu'il fit en ſe rendant à Rome. Le Pape le reçut avec de grandes démonſtrations de joye. Il en reſſentoit en effet de voir éloigné de Trente un homme dont le ſéjour en ce lieu lui avoit cauſé tant d'inquiétude. Le Cardinal de Lorraine étant à Rome, ne ſongea qu'à mériter les bonnes graces du Pape, qu'il jugeoit lui devoir être d'une grande utilité après ſon retour en France. Catherine de Médicis le preſſoit ſans ceſſe d'y revenir; loin que ſon ſéjour en Italie fût favorable aux affaires du Royaume, il y nuiſoit au contraire, par le ſacrifice que ce Prélat faiſoit alors au Pape de tout ce qui pouvoit lui gagner ſes bonnes graces.

On parla de finir le Concile : tous les Prélats y consentirent, & prierent le Cardinal de Lorraine de vouloir bien se charger du discours qui se devoit faire à la clôture. On ne pouvoit lui faire une proposition plus agréable. Il revint exprès à Trente, où il se fit écouter avec plus de plaisir encore, qu'on n'en avoit eu à l'entendre, lorsqu'il y parut pour la premiere fois. On le blâma seulement de ce qu'en parlant des Rois de France & d'Espagne, il les avoit mis ensemble, sans faire une mention particuliere du Roi de France, comme on avoit coutume de le faire dans une pareille occasion. Il s'excusa sur la crainte qu'il avoit eûe d'aliéner le Roi d'Espagne, dans un tems où l'on avoit besoin qu'il vêcut en paix avec la France. Ensuite le Pape sollicité par les Légats confirma tout ce qui avoit été fait dans le Concile, sous le Pontificat de Paul III, de Jule III & sous le sien. Ainsi se termina un Concile assemblé depuis tant d'années, qui avoit coûté tant de soins aux Empereurs, aux Rois, aux Papes, & aux autres Souverains de l'Europe, & sans qu'il eût pû réussir à pacifier les troubles, & à réunir les esprits divisez.

Fin du Concile de Trente.

Départ du Cardinal de Lorraine.

Le Cardinal de Lorraine, n'ayant plus rien à faire en Italie, en partit, & dans ſa route écrivit au Roi pour lui repréſenter que depuis l'aſſaſſinat de ſon frere, il ne ſe croyoit plus en ſureté en France ; qu'il recevoit même de tous côtez des avis qui lui cauſoient de nouvelles inquiétudes ; qu'ainſi il le conjuroit de lui permettre d'avoir des Gardes. Catherine de Médicis lui fit obtenir cette permiſſion, & il ne ſongea plus qu'à s'en prévaloir, pour humilier tous ſes concurrens. Mais ce qu'il croyoit lui devoir
1565. être un ſujet de gloire & de triomphe, lui devint une occaſion d'humiliation & de chagrin. Depuis que le Cardinal de Lorraine avoit obtenu le privilége d'avoir des Gardes, la paix s'étoit conclue en France entre les Catholiques & les Huguenots. En conſéquence de cette paix, le Roi avoit fait un Réglement, par lequel il défendoit à toutes perſonnes de quelque qualité qu'elles fuſſent, de marcher en armes dans les Villes, & enjoignoit à tous les Gouverneurs d'arrêter tous ceux qui contreviendroient à cette Ordonnance. Le Cardinal de Lorraine négligea d'y faire attention, & après

avoir été ſaluer ſa mere à Joinville, il ne ſongea plus qu'à ſe rendre à Paris ; ſuivi d'une nombreuſe troupe de Gardes. Le Prélat manda même au Duc d'Aumale ſon frere, de le venir joindre avec des gens armez.

François de Montmorenci Gouverneur de Paris, fils du Connétable, & ennemi juré du Cardinal de Lorraine, & de toute ſa Maiſon, ayant appris qu'il venoit droit à Paris ainſi accompagné, crut qu'il étoit de ſon honneur & de ſon devoir, de l'empêcher d'entrer dans ſon Gouvernement avec ce cortége. Mais ne voulant rien faire dont il pût être juſtement repris, il ſe rendit au Parlement, pour y expoſer les ordres du Roi, qui deffendoient aux particuliers de paroître en armes dans les Villes, ajoutant que le Cardinal de Lorraine enfraignoit ce Reglement, conduiſant avec lui une troupe nombreuſe de gens en armes, & s'apprêtant même à les amener à Paris. „ J'ai crû, continua Mont-
„ morenci, devoir avertir la Cour,
„ que s'il paroît en cet état, je me
„ croirai obligé de le charger comme
„ ennemi du Roi. «

Le Gouverneur de Paris avoit fait

cette démarche, dans la double intention de paroître n'avoir rien fait que de concert avec le Parlement, & de donner lieu aux partiſans, que le Cardinal de Lorraine avoit dans cette compagnie, de l'avertir de ſa réſolution. Montmorenci étoit bien certain de la permiſſion qu'avoit ce Prélat; mais ne lui ayant pas été montrée, il croyoit être en droit de la regarder comme nulle. Les amis du Cardinal ne manquerent pas en effet d'inſtruire l'Eminence de la réſolution de Montmorenci; mais fier du grand nombre de gens qui le ſuivoient, on ne put le déterminer à faire aucune politeſſe au Gouverneur de Paris, s'imaginant que ſi ce Seigneur oſoit l'attaquer dans la Ville, le peuple ſe déclareroit auſſitôt pour lui. Loin de recevoir en bonne part ce qu'on put lui alléguer à ce ſujet, il bruſqua tous les faiſeurs de remontrances, & prit ſur le champ la route de Paris, ayant réſolu que le Duc d'Aumale entreroit par une Porte, dans le même tems qu'il entreroit par une autre.

Il vient à Paris, ce qui lui arrive.

Etant arrivé à quelque diſtance de la Capitale, il rencontra le Prévôt des Maréchaux, & ſes Archers à cheval

Digitized by Google

revêtus de leurs caſaques, que Montmorenci lui envoyoit, pour lui ordonner au nom du Roi de mettre les armes bas. Le Cardinal de Lorraine traita de canailles le Prévôt des Maréchaux & ſes Archers, & paſſa outre. Il arriva à Paris quelques momens plutôt que Montmorenci ne l'avoit jugé ; en ſorte que celui-ci ne put l'empêcher d'entrer dans la Ville, comme il ſe l'étoit propoſé ; mais l'ayant rencontré auprès de Saint Innocent, il arrêta d'abord les plus avancez des gens du Cardinal, & tua ceux qui voulurent reſiſter. Le Prélat effrayé de cette attaque, deſcendit promptement de cheval avec le jeune Duc de Guiſe ſon neveu, & ſe jetta dans une Boutique ; tous ſes gens furent mis en fuite. Montmorenci, content d'avoir reprimé la fierté du Prélat, ne voulut pas qu'on les pourſuivît.

Le Cardinal de Lorraine ſortit ſur le ſoir de la Boutique où il s'étoit caché, & ſe rendit très-peu accompagné à l'Hôtel de Cluny, où le Duc d'Aumale ſon frere le vint auſſi-tôt trouver, pour conſulter enſemble ſur ce qu'ils devoient faire. Ils eûrent le

lendemain un nouveau ſujet d'inquiétude & de crainte. Montmorenci ayant appris que le Bourgeois remuoit, monta à cheval, ſe fit ſuivre par des Soldats, & ordonna que les Boutiques encore fermées fuſſent ouvertes ſur le champ, paſſant & repaſſant devant l'Hôtel de Cluny, où ſe tenoient cachez, avec le Cardinal de Lorraine, les Ducs de Guiſe & d'Aumale. On craignoit à chaque inſtant que Montmorenci n'y entrât pour les enlever; ce qui fit que le Parlement envoya avertir le Cardinal de ſortir de Paris, s'il vouloit ſe dérober au reſſentiment du Gouverneur.

Le Prélat prit ce parti, & ſe retira d'abord en Champagne, d'où il envoya au Roi pour ſe plaindre de l'inſulte qu'il avoit reçûe au milieu de la Capitale. Ce Prince, par l'avis de ſon Conſeil, ne voulut point décider la querelle, & ordonna ſeulement à Montmorenci & au Duc d'Aumale, de renvoyer également leurs gens de guerre. Quelque tems après, les Princes de la Maiſon de Guiſe, & les Seigneurs des Maiſons de Châtillon & de Montmorenci, ſe trouverent enſemble à Moulins par ordre du Roi,

qui leur ordonna d'oublier le paſſé, & de vivre déſormais en une parfaite intelligence.

Pour le Cardinal de Lorraine, mécontent de la Cour, & ſur-tout de la Reine mere, il ſe retira dans ſon Archevêché de Reims, où il ne parut plus vouloir s'occuper qu'à regler ſon Diocèſe, & à le garantir du venin de l'héréſie. Ses richeſſes immenſes, qui lui avoient été ſi ſouvent reprochées, furent employées à la fondation de pluſieurs Hôpitaux; ce Prélat bâtit auſſi pluſieurs Colléges, qu'il dota richement. Les pauvres ſe reſſentirent ſurtout de ſes libéralitez. Enfin dans ces derniers tems de ſa vie, il n'oublia rien des devoirs d'un Evêque; on ne l'accuſa pas même d'avoir eu part au maſſacre de la S. Barthelemi, qui fut principalement l'ouvrage de la haine qu'avoit conçue Catherine de Médicis contre l'Amiral de Coligny. D'ailleurs le Duc de Guiſe ſon neveu ſuffiſoit ſeul pour le conſeil & pour l'exécution de cet affreux projet. Avec les grandes qualitez de ſon pere, il poſſedoit l'adreſſe, la ſubtilité & la diſſimulation de ſon oncle. On l'accuſoit auſſi d'aimer, comme lui, le ſang & le carnage; ce qu'il

Le Cardinal ſe retire dans ſon Diocèſe.

Digitized by Google

juſtifia par le ſang froid qu'il témoigna durant la cruelle nuit de la Saint Barthelemi, où il vengea avec tant de barbarie l'aſſaſſinat du Duc de Guiſe ſon pere, ſur des milliers d'hommes, qui peut-être ne l'avoient jamais enviſagé.

Mort de Charles IX. ſon caractere.

Pendant le ſéjour du Cardinal de Lorraine à Reims, Charles IX mourut au bois de Vincennes, âgé de vingt-quatre ans, dans le milieu de la quatorziéme année de ſon regne. Sa jeuneſſe, & la durée de ſa maladie, firent qu'on le plaignit beaucoup pendant ſa vie ; mais ſon extrême négligence, & ſa facilité à exécuter le mal qu'on lui conſeilloit de faire, furent cauſe qu'on le regretta peu après ſa mort ; ce n'eſt pas qu'il n'eût de grandes qualitez, & de l'envie de ſe ſignaler. Il ne connoiſſoit point de péril, & demandoit ſans ceſſe à s'y expoſer ; mais amoureux de la gloire, & capable d'en acquérir, il ſe laiſſa toujours ſéduire par la feinte tendreſſe de Catherine de Médicis ſa mere ; ce qui le rendit mépriſable. Parmi ſes bonnes qualitez, on compte celle d'avoir beaucoup aimé les Lettres, dans un tems où le tumulte des armes paroiſ-

Digitized by Google

ſoit devoir effaroucher les Muſes. Il fit du bien aux Poëtes, mais modérement ; de crainte, diſoit-il, qu'en les mettant trop à leur aiſe, il ne ceſſaſſent de travailler. Ce Prince faiſoit lui-même des Vers *, que ſes Courtiſans trouverent paſſables ; il aimoit la Muſique, & chantoit trop bien pour un Roi. On pouvoit lui reprocher auſſi de s'être trop appliqué à tirer des armes ; perſonne de ſon Royaume ne l'égaloit ſur ce point en adreſſe & en vigueur. Mais ce qui convenoit mieux à ſa dignité, étoit la grace incomparable qu'il avoit à manier un cheval, & ſa promptitude à répondre aux harangues des Ambaſſadeurs étrangers. Il parut auſſi en pluſieurs occaſions qu'il avoit d'excellens ſentimens ; peut-être même ſa foibleſſe ne fut-elle occaſionnée, que parce qu'il crut devoir trop à la Reine ſa mere. En mourant il ſe félicita de n'avoir point d'enfans, & de laiſſer la Couronne à Henri Roi de Pologne, ſon frere, Prince déja ſi célebre par tant de victoires ; connoiſſant, dit-il, par expérience les maux que cauſoient aux Etats la minorité des Rois.

* Il compoſa un Livre ſur la Venerie ; dont Brantome fait un grand éloge.

Henri III. monte ſur le Trône.

Le Roi de Pologne n'eut pas plutôt appris la mort de Charles IX ſon frere, qu'il ſongea à tromper la vigilance des Seigneurs Polonois, qui craignoient avec raiſon de le perdre. Ce Prince, malgré leurs ſoins, s'évada de Cracovie; & ce fut ſans doute pour la premiere fois, qu'on vit fuir avec tant d'ardeur une Couronne poſſedée ſans conteſtation. Henri paſſa par Avignon : ce fut là que le Cardinal de Lorraine vint finir ſa vie. Le nouveau Monarque étoit le cinquiéme Roi de France, à qui ce Prélat rendoit hommage. Il comptoit beaucoup ſur la haine qu'il avoit témoignée contre les Huguenots étant encore Duc d'Anjou, & ſur l'amitié qu'il paroiſſoit avoir eue pour les Princes de ſa Maiſon. Mais le Cardinal n'eut pas le tems de reconnoître, s'il étoit toujours dans les mêmes diſpoſitions à ſon égard.

Maladie du Cardinal de Lorraine.

Aſſiſtant avec lui à une Proceſſion ſolemnelle, ce Prélat ſe ſentit tout à coup attaqué d'un grand mal de tête,

1574. qui l'obligea de ſe retirer avant la fin de la cérémonie. Une fiévre violente ſuccéda à ce premier accident, & ſentant que ſa derniere heure étoit prochaine, il demanda le Viatique. Le Roi

Digitized by Google

Roi étoit préſent lorſqu'il le reçut ; le Prélat lui adreſſa la parole & lui dit : *Sire, je proteſte devant le Dieu vivant que j'adore, & qui en peu d'heures ſera mon Juge, que je n'ai jamais eu de deſſein contraire au bien de votre Etat. Je laiſſe deux neveux, qui n'ont & ne peuvent avoir intention, que celle que mon frere leur a recommandée en mourant, & les déſavoue s'ils ont autre penſée. Je ſupplie votre Majeſté de les tenir pour bons Serviteurs, tant qu'ils aimeront ſon ſervice.*

Le Roi plus touché de ſon état, que perſuadé de ſa ſincérité, lui fit cette réponſe. *Je n'ai jamais douté de votre affection ; mon Etat vous regrettera ; j'avois beſoin de votre aſſiſtance en mes affaires ; & ſi Dieu vous appelle, mon ſervice en pâtira. Pour vos neveux, je les aime comme mes parens, & ſerai pour eux, n'en doutez nullement.* Sa mort.

Peu de momens après, le Cardinal de Lorraine expira. Ainſi mourut le vingt-ſixiéme de Décembre, dans la cinquantiéme année de ſon âge, un Prélat qui avoit ſçû réunir en lui, avec les avantages d'une très-haute naiſſance, les plus éminentes dignitez, & une opulence exceſſive. Il s'éleva aux

Digitized by Google

plus hauts dégrez, malgré les obſtacles que lui oppoſerent la prudence de François I, l'inquiétude de Henri II & les brigues de tous les Grands de l'Etat, ſous les regnes ſuivans. La France le craignit, Rome trembla ſi-tôt qu'il parut la ménacer. Philippe II ce Monarque ſi fier de la grandeur de Charle-Quint ſon pere, & de ſa propre puiſſance, traita le Cardinal de Lorraine, non en ſujet d'un autre Prince, mais en ami & en égal. Le cours de ſa vie fut preſque également heureux, ſi l'on fait conſiſter le bonheur dans l'abaiſſement de ſes ennemis, & dans la victoire des obſtacles qu'ils nous préſentent. Il ſe vit le Maître, non-ſeulement en France, mais encore dans tous les lieux où il parut. On doute s'il eut en cela plus de talent que de bonheur. Au reſte ſa vaſte ambition trouva tout au-deſſous d'elle; elle lui fit concevoir les plus hardis projets, & on peut dire qu'il ne les forma pas ſeulement pour lui: ſes neveux ſuivirent la route que ce grand politique avoit ſçû leur preſcrire; & ſi l'on veut confronter avec ſes ſentimens & ſes intrigues le caractere & les démarches du Duc de Guiſe ſon

Digitized by Google

neveu, on reconnoîtra que ce jeune Prince penſa comme ſon oncle, & ſe comporta ſuivant les impreſſions qu'il en avoit reçûes. A l'égard de la Religion, il témoigna peu d'ardeur pour elle, & ne s'en ſervit, comme la plûpart des politiques habiles, que pour gagner l'eſtime & la confiance des peuples. Il offrit même au Duc de Vittemberg, de faire recevoir en France la Confeſſion d'Auſbourg; ce qui lui auroit attiré une ſevere reprimande du Pape, ſi ce Pontife n'avoit craint le Clergé de France, dont le Cardinal diſpoſoit à ſon gré. Au reſte, s'il ſçut ſe rendre ſi conſidérable, s'il fit trembler les Pontifes & les Rois, s'il ſçut braver une Nation entiere, & toute la Chrétienté aſſemblée au Concile de Trente, ſes derniers momens n'en furent que plus triſtes & plus agitez. L'inquiétude, le trouble & les remords le ſaiſirent, & il ſe plaignit amérement d'avoir ſi long-tems ſacrifié ſa vie à des grandeurs vaines & paſſageres, qu'un fatal inſtant alloit lui enlever.

FRANÇOIS D'O,

Sur-Intendant des Finances ſous Henri III & Henri IV, & Gouverneur de Paris.

FRANÇOIS D'O, fils aîné de Jean d'O, Sieur de Maillebois, Capitaine de la Garde Ecoſſoiſe du Roi, & d'Helene d'Illiers de Manou, commanda dans ſes premieres années une Compagnie de Cavalerie; mais ſe défiant de ſes talens Militaires, & ſe ſentant une grande diſpoſition pour
1578. les affaires, voyant d'ailleurs, & le
Mezerai. repétant ſouvent, *qu'une plume portoit des coups plus utiles qu'une épée, & qu'une bourſe de jettons apportoit plus de butin, qu'une Compagnie de Gens-d'armes, il quitta ſon premier métier, & ſe jetta dans les Finances.* Bien-tôt il ſe rendit extrêmement habile en ce genre d'affaires; & le Roi étant inſtruit des reſſources infinies que François d'O pouvoit lui fournir pour avoir de l'argent, il le revêtit de la Charge

Digitized by Google

de Sur-Intendant des Finances. A peine d'O fut-il en poſſeſſion de cette Charge importante, qu'il changea l'ordre que ſes prédéceſſeurs avoient mis dans les Finances, *ne voulant point*, *Idem.* apparemment, *que perſonne connût rien à ſes démarches*, & promettant de donner au Roi plus d'argent en une année, que les autres ne lui en avoient fourni en dix ans. Il tint parole durant quelque tems ; mais ſe laſſant à la fin de n'employer ſon induſtrie qu'à remplir les coffres du Roi, il ſongea à remplir les ſiens, & vint à bout, ſans pourtant s'enrichir, de ruiner le peuple & le Roi. Voici par quelles voyes il parvint à un ſi haut dégré de faveur & de fortune.

Comment d'O parvint à la Charge de Sur-Intendant des Finances.

Henri III regnoit alors, & ce Prince plongé dans la moleſſe, ne ſongeoit qu'aux moyens de pouvoir ſatisfaire ſon amour pour les plaiſirs, & ſon exceſſive prodigalité. D'O avoit épouſé la fille du Seigneur de Villequier, *deux hommes confits dans les plus ſales débauches, & qui ne pouvoient mieux rencontrer pour leur humeur, que de s'allier enſemble.* *Id.* Villequier, ſans être mis au nombre des Mignons du Roi, avoit cependant beaucoup de part à ſa faveur ; il lui préſenta ſon gendre ;

& celui-ci qui avoit diſſipé tout ſon bien, fut charmé de pouvoir le recouvrer, en participant aux débauches du Roi. Toute la Cour (*quoique tous ceux qui la compoſoient fuſſent corrompus*) ſe recria contre la fortune du nouveau Favori. Il ſe mettoit ſi peu en peine de cacher ce qu'il faiſoit de repréhenſible & de contraire aux bonnes mœurs, que tout le monde l'eut en horreur ſi-tôt qu'il fut connu. Le Roi avoit alors un extrême beſoin d'argent. Ses Mignons diſſipoient non-ſeulement ſes revenus, mais encore tout ce qu'il pouvoit retirer, en accablant chaque jour ſon peuple par de nouveaux impôts.

Id.

Faux zéle du Sur-Intendant.

La premiere occaſion où d'O ſignala ſon faux zéle pour le Roi, fut à l'Aſſemblée des Etats de Bourgogne. Le Roi prétendoit en tirer une ſomme conſidérable, que les Etats s'obſtinoient à lui refuſer. Les plus autoriſez dans l'Aſſemblée lui repréſenterent vainement que la Province étant
1579. épuiſée, ne pouvoit payer déſormais les ſubſides, dont les Favoris du Roi les faiſoient accabler. Il y en eut même un aſſez hardi pour lui remontrer, que Tibere, quoique placé avec rai-

Digitized by Google

ſon au nombre des Tirans, avoit coutume de dire que *le peuple étoit des brebis qu'il falloit tondre, mais qu'il falloit ſe garder d'écorcher.* Un autre ajouta, que ſi le Roi étoit dans le deſſein de doubler les impôts chaque année, *il fit donc doubler les moiſſons & les vendanges*, ou que bientôt le Laboureur & le Vigneron ruinez ſe verroient contraints de quitter leur Patrie, ne pouvant plus y ſubſiſter. D'O oppoſa toute la dureté dont il étoit capable à de ſi juſtes repréſentations ; & voulant rendre maxime pour maxime, il en fit une nouvelle ; & dit que le Roi étant le Maître abſolu des biens & de la vie de ſes Sujets, on ne devoit point entrer en compte avec lui, & qu'il falloit ſe ſoumettre aveuglément. On lui repliqua que le Roi étoit à la vérité le Maître de ſes Sujets, mais qu'il en étoit le protecteur & le pere ; que d'ailleurs le Maître le plus abſolu ne pouvoit rien exiger au-deſſus de ce qui étoit juſte & poſſible. Cette opinion de François d'O avoit pris naiſſance ſous Henri II ; mais il n'y eut jamais que des Miniſtres tels que lui, qui oſaſſent la ſoutenir. Le Cardinal de Richelieu même, plus jaloux de l'auto-

rité Souveraine qu'aucun de ſes Prédéceſſeurs, déclara en pluſieurs occaſions, que des Tirans ſeuls avoient pû inventer une pareille maxime, & qu'il n'y avoit que d'odieux flatteurs, & des peſtes de Cour, qui fuſſent capables de la repéter *. Graces au Ciel, combien la ſageſſe & l'équité du Gouvernement préſent ſont-elles éloignées de cette affreuſe maxime !

François d'O, loin de ſe laiſſer toucher par la ſolidité des raiſons qui lui furent alléguées, n'y répondit que par des ménaces : » Je comprends, leur » dit-il, ce qui vous pouſſe à refuſer » au Roi ce qu'il vous demande avec » juſtice ; ſon beſoin fait ſon droit. » Le Député qui lui portera un refus » au nom de ſa Province, ſe trouvera » chargé d'une commiſſion d'autant » plus dangéreuſe, qu'elle ſera déſa» gréable au Souverain ; pourra-t'on, » ſans choquer Sa Majeſté, lui faire » des remontrances ? C'eſt accuſer le » Prince d'ignorance ou d'injuſtice. » Ce ſont des commencemens de re» bellion. Celui qui les fera, ſe char» gera ſeul du *crime de pluſieurs* «. Toute l'Aſſemblée frémit de ce diſ-

* Vie du Cardinal de Richelieu.

Digitized by Google

cours de François d'O. Quelques-uns voulurent l'interrompre, & lui reprocher des expreſſions ſi odieuſes; mais le grand nombre, intimidé par ſes ménaces, lui donna le loiſir d'achever. Il continua donc en diſant, » que » les Rois ne pardonnoient jamais à » ceux qui avoient oſé leur déplaire, » & leur faiſoient ſentir tôt ou tard » qu'il étoit dangereux d'être l'orga- » ne des plaintes qui ſe forment con- » tre le Gouvernement : Que c'étoit » donc une vraie prudence de ſonger » à ſa ſureté & à ſes interêts particu- » liers, & une fauſſe généroſité de ſe » picquer de ſoutenir ceux du public. » Au reſte, ajouta-t'il, qu'eſt-ce que » le Public, ſi non, un beau nom qui » trompe les ſimples trop généreux, » & dont les habiles gens ſe ſervent à » piper le peuple; un ramas d'hom- » mes inconnus, indignes de recevoir » un bienfait, & incapables de le re- » connoître; ſur-tout cette partie qui » reſſent le plus les charges & les im- » pôts, laquelle eſt compoſée de ma- » nœuvres, de mercadins, de menus » praticiens, gens brutaux & intrai- » tables, qui mépriſent ceux qui les » protégent; ſouvent adorateurs de-

» ceux qui les accablent, & preſque
» toujours ingrats envers ceux qui
» leur ſont du bien. Ils ſont nez pour
» la ſervitude, & dans un Etat, ils
» ſont comme des bêtes de ſomme,
» pour porter le fardeau & ſervir au
» plaiſir des honnêtes gens. Il ajouta
» que c'étoit du Prince qu'il falloit at-
» tendre les vrais & ſolides établiſſe-
» mens ; mais que le Public ne don-
» noit qu'une réputation imaginaire,
» qui n'étoit que dans la bouche du
» vulgaire, ou dans les Livres ; vains
» ouvrages d'eſprits oiſeux & hypo-
» condriaques, qui mouroient de
» faim & vouloient repaître le monde
» de vent & de fumée «.

Telles furent les maximes inouies que François d'O étala dans l'Aſſemblée des Etats de Bourgogne. Son diſcours excita l'indignation de tous ceux qui ſe trouverent obligez de l'entendre. On y repliqua vivement, & d'O ayant demandé aux Etats, qu'ils ne ſe mêlaſſent pas au moins des affaires des autres Provinces ; on lui répondit que toutes les parties de l'Etat étoient ſi intimement unies, qu'on ne
Mezerai. pouvoit entreprendre ſur l'une, ſans affoiblir l'autre ; que pour cette rai-

Digitized by Google

ſon, il ſeroit fait de nouvelles remontrances au Roi, & que ſi ce Prince étoit aveuglé ſur les maux de ſon Etat, ce ne pouvoit être que par ceux qui les cauſoient.

Une réponſe ſi courageuſe faiſant connoître au Sur-Intendant, que les Bourguignons s'en tiendroient à leur premiere réſolution, il craignit que toutes les Provinces animées par cet exemple, ne refuſaſſent au Roi ce que ce Prince en exigeroit. Il crut donc devoir tout promettre aux Etats de Bourgogne, juſqu'à ce qu'il eût fini avec les autres; ce que ce Miniſtre exécuta avec beaucoup d'adreſſe. *Les choſes alloient ainſi au deplaiſir des gens de bien, & au gré de cinq ou ſix Favoris, qui renverſoient tout pour s'établir.* Dès-lors d'O commença à ſe mocquer des Sur-Intendans, qui n'avoient pas ſçû *l'art de pêcher hardiment dans une ſi vaſte mer.* *Ibid.*

N'oubliant rien de ce qui pouvoit augmenter plus rapidement ſa fortune, il donnoit lui-même des avis, ſe mettoit de moitié dans toutes les entrepriſes, avoit auſſi ſa part dans toutes les Fermes *, cautionnoit des par- Ses malverſations.

* Voyez les Oeconomies Royales.

riculiers, qui de ſon conſentement faiſoient banqueroute au Roi, le Miniſtre étant bien certain que le Prince lui feroit une remiſe entiere des deniers emportez. Il faiſoit auſſi donner ces mêmes Fermes pour la moitié de leur valeur, partageant l'autre avec les adjudicataires. Il leur obtenoit ſouvent des remiſes & des rabais, dont le produit tournoit en partie à ſon profit. Non content de ces reſſources, qui lui procuroient des ſommes immenſes, il changeoit les baux le plus ſouvent qu'il lui étoit poſſible, pour obtenir des nouveaux contractans des pots de vin conſidérables. Le Préſident Maillet prouva aux Etats aſſemblez, que lui & Horace Rouſſelai avoient gagné ſur le grand parti du ſel huit cens mille écus par an, ce qui étoit le double de la Ferme.

Ce Sur-Intendant fut encore l'inventeur d'une eſpéce de billets qu'il appelloit les *comptans*. D'abord pluſieurs perſonnes avides de gain, donnerent dans le piége; mais lorſque ſe trouvant chargez de ces Comptans, ils voulurent les réaliſer, d'O feignit de n'avoir point d'argent, & ſe fit céder la moitié de la ſomme pour

obtenir le payement de l'autre.

Enfin ſe trouvant comme accablé des ſommes prodigieuſes que lui procuroient ces indignes trafics, il voulut s'en décharger en quelque façon pour prêter à uſure. Il achetoit auſſi des pierreries, des maiſons, de riches meubles, qu'il revendoit auſſi-tôt beaucoup plus qu'ils ne lui avoient coûté. Au reſte, il faiſoit une dépenſe énorme, perdant ſouvent au jeu cent mille francs en une nuit. Il bâtit une maiſon ſuperbe, de l'argent qu'avoit produit la création des Elus & des nouveaux Nobles de Normandie. Son ambition.

Ce n'étoit point aſſez pour lui d'ajouter chaque jour à ſon extrême opulence, il voulut auſſi augmenter ſes honneurs. Il ſe fit donner la Charge de Grand Maître de la Garde-Robe, que poſſedoit Souvrai, ayant contraint ce Seigneur de s'en défaire malgré lui. Le Sur-Intendant demanda encore la Lieutenance Générale de la Baſſe-Normandie, que poſſedoit alors le Comte de Matignon *. Mais ce Sei-

* C'étoit un homme ſage & vertueux, ennemi de la Ligue, bon Citoyen, fidéle & conſtant ſerviteur des Rois Henri III & Henri IV, auſquels il rendit des ſervices eſſentiels.

gneur n'étoit pas auſſi aiſé à déplacer que le premier. Ses illuſtres Ancêtres jouiſſoient depuis long-tems d'un haut rang dans la Province, & il poſſedoit, avec de grands biens, le cœur des Normands qui l'adoroient. Deux fois ſa prudence & ſon courage avoient ſauvé la Province, & il ne paroiſſoit ni juſte ni facile de le priver d'un poſte qu'il occupoit ſi dignement. Cependant le Roi, pour ſe conformer à la volonté de ſon Miniſtre, propoſa à Matignon de ſe défaire de ſa Charge. Celui-ci y conſentit, moyennant une ſomme conſidérable, & on lui donna le bâton de Maréchal de France, qu'il méritoit d'ailleurs.

Le Sur-Intendant voulant témoigner au Roi ſa reconnoiſſance, pour les nouveaux bienfaits qu'il venoit de recevoir, lui donna le moyen de créer vingt-deux Edits Burſaux, que ce Prince envoya au Parlement ; cette Cour refuſa de les enregiſtrer, juſqu'à ce que le Roi étant venu lui-même au Parlement, força cette intégre Compagnie de recevoir les moins onéreux de ces nouveaux Edits. Quelque tems après, Sa Majeſté inſtitua l'Ordre du Saint-Eſprit. Quelques-uns

Digitized by Google

diſent que ce fut par un motif bien different de celui dont l'Hiſtoire fait mention. D'O en reçut le collier, le Roi ne croyant pas le pouvoir trop recompenſer, des differens moyens qu'il lui procuroit pour ſatisfaire à ſes effroyables diſſipations.

Lorſque le Roi fut contraint d'abandonner ſa Capitale, pour ſe garantir des entrepriſes du Duc de Guiſe, d'O le ſuivit d'abord à Blois, où il fut témoin de la mort funeſte de ce fameux Rebelle, & enſuite à Saint Cloud, lorſque Henri III forma le ſiége de Paris, de concert avec le Roi de Navarre. Pendant le ſéjour qu'ils y firent enſemble, le Sur-Intendant s'attacha à pénétrer le caractere du Roi de Navarre, alors généralement reconnu pour le préſomptif héritier de la Couronne. Il remarqua ſur-tout ſon exactitude & ſa vigilance, qualitez qui ne convenoient point à un Miniſtre infidéle, ſignalé par ſes injuſtices & ſes rapines, qu'il tournoit contre le Souverain en ruinant les Sujets. Le rang que le Sur-Intendant occupoit auprès du Roi, le mettoit au niveau des plus grands Seigneurs du Royaume. Ses immenſes richeſſes, &

ſon extrême prodigalité effaçant à certains yeux une partie de ſes défauts, il poſſedoit la confiance de pluſieurs.

Sa conduite après le meurtre de Henri III.

Auſſi-tôt que Jacque Clement eut privé la France d'un Roi, qui auroit pû faire ſon bonheur, s'il avoit eu des Courtiſans plus vertueux, ou des ennemis moins injuſtes & moins implacables, le Roi de Navarre ſe rendit ſur le champ au Camp du feu Roi, où ſon premier ſoin fut de ſe faire promptement reconnoître par les Miniſtres & ſur-tout par les Principaux Chefs de l'armée Catholique. Cette armée étoit abſolument indépendante de la ſienne, toute compoſée d'Huguenots. Le feu Roi l'avoit déſiré ainſi, pour ôter à ſes ennemis le prétexte de lui ſuſciter de nouvelles affaires auprès du Pape; ſe croyant bien moins coupable, s'il étoit ſeulement conſideré comme Allié des Huguenots, & non comme leur Chef. Il crut pouvoir faire ce que Jule II avoit fait lui-même : ce Pontife ayant appellé les Turcs à ſon ſecours, ne les voulut pas commander en perſonne.

Le Baron de Roſni, Biron, Sanci, & pluſieurs autres, ſe mêlerent auſſitôt dans l'armée Catholique, où, de

concert avec quelques uns des Principaux de ce parti, ils intriguerent avec tant de ſuccès, que la plus grande partie ſe déclara pour le Roi de Navarre, & vint l'aſſurer de leur fidélité. Le Duc d'Epernon, au contraire, Vitri, & quelques-autres, qui ſongoient à devenir indépendans, ou du moins 1589.
à ſe faire procurer de plus grands avantages dans le parti qu'ils jugeroient à propos de préférer, quitterent peu de jours après l'armée avec leurs troupes, quelques inſtances qu'on leur pût faire pour les engager à demeurer au moins juſqu'à ce que la mort de Henri III fût vengée. Le Duc d'Epernon, qui devoit ſur-tout déſirer cette vengeance, ayant été comblé de bienfaits par le feu Roi, partit indignement le premier avec ce qu'il put emmener de Soldats. Ceux qui l'imiterent, ou ſe retirerent chez eux, ou ſe jetterent parmi les Ligueurs, embraſſant ainſi honteuſement le parti des aſſaſſins de leur Roi.

Le Duc de Longueville, d'Entragues, Dampierre, Châteauvieux, & pluſieurs autres Chefs de l'armée Catholique, ne voulurent pas d'abord adopter les ſentimens du Duc d'Eper-

non : ils s'aſſemblerent chez d'O, où il ſe trouva avec Manou ſon frere. Ces Gentilshommes délibérerent enſemble ſur la conduite qu'ils devoient tenir dans une occaſion ſi importante, où il s'agiſſoit de ſervir le nouveau Roi, ou de ſe joindre à ceux qui lui diſputoient la Couronne. Le Sur-Intendant connoiſſoit trop combien il étoit difficile de tromper Henri IV pour ſe reſoudre ſans peine à ſe ſoumettre à lui: il voyoit que plus de la moitié de la France s'étant donnée à la Ligue, & le reſte exigeant beaucoup de modération & de ménagement, il ne pourroit plus continuer ſes exactions ; outre que le Roi aimant ſon peuple, ce Prince ne ſouffriroit pas que ſon Miniſtre l'accablât d'impôts. Ces differentes conſidérations, qui toutes avoient pour objet ſon interêt particulier, lui inſpiroient un grand éloignement pour Henri. Au commencement il fit ſes efforts pour l'inſinuer à tous ceux de l'Aſſemblée ; mais voyant trop d'oppoſition de la part des plus conſidérables, & réfléchiſſant d'ailleurs, que le Duc de Mayenne ayant ſes créatures, pourroit bien ne le préférer à aucune d'elles, le Sur-Intendant ſe ſoûmit à l'a-

vis du plus grand nombre ; & il fut enfin reſolu, que l'on déclareroit au Roi, que la qualité de très-Chrétien étant eſſentielle à un Roi de France, & incompatible avec une autre croyance, qu'avec celle de ſes Prédéceſſeurs, ils le ſupplioient très-humblement de prendre la Couronne avec cette condition, proteſtant qu'auſſi-tôt qu'il les auroit ſatisfaits ſur ce point, ils ſeroient prêts de le ſuivre par-tout où il jugeroit à propos de les conduire.

La difficulté étoit d'aller faire ce compliment au Roi. Le Sur-Intendant perſuada au Duc de Longueville de s'en charger ; mais celui-ci étant arrivé auprès de Henri, dans le même tems que le Maréchal de Biron & Sanci lui amenoient les Officiers des troupes Suiſſes, qui compoſoient la meilleure partie de l'armée des Catholiques ; voyant de plus que ce Prince étoit entouré d'un grand nombre de Seigneurs, qui s'empreſſoient de lui rendre hommage, il n'oſa s'acquitter de ſa commiſſion. Cette foule de Gentilshommes tous armez, qui environnoient le Roi, l'intimiderent ; il craignit d'éprouver un jour le reſſentiment de ce Prince ; & Givri lui étant

venu faire de la part du Monarque les complimens les plus flatteurs, il revint ſur le champ à l'Aſſemblée, pour déclarer qu'il n'oſoit courir le riſque d'irriter un Prince ſi digne d'être reveré, & ſi en état de ſe venger de ceux qui pourroient l'offenſer.

D'O ſe recria ſur la timidité du Duc de Longueville, & promettant aux autres de n'avoir pas les mêmes ménagemens, il alla ſe rendre ſur le champ dans la Chambre du Roi. Ce Prince, qui le connoiſſoit, l'eſtimoit peu; il l'écouta néanmoins avec beaucoup de douceur, & lui répondit poliment, mais avec fermeté; *de ſorte que le repouſſant courageuſement, ſans le rabrouer*, il lui témoigna qu'il ſouhaitoit de le conſerver, mais qu'il ne le craignoit guere. D'O ſortit fort mortifié, & rentra chez lui très-inquiet. Les Aſſemblées recommencerent, & durerent toute la nuit.

Mezerai.

Quelque fermeté que le Roi eût témoignée en parlant au Sur-Intendant, il reſſentoit beaucoup d'inquiétude de la réſolution des Catholiques. Pour reſoudre ce qu'il y avoit à faire en cette occaſion, il tint de ſon côté un grand Conſeil, compoſé du Maréchal

de Biron, de Chatillon, &c. Il fut ſurtout queſtion de la réponſe que l'on rendroit le lendemain à la Nobleſſe Catholique, aſſemblée chez François de Luxembourg Duc de Piney. Il fut enfin réſolu de ſe prêter aux circonſtances, & d'exiger de Henri, qu'il leur promettroit de ſe faire inſtruire inceſſamment, avec aſſurance qu'il ne banlanceroit pas à embraſſer la Religion Catholique, dès qu'il en auroit reconnu la vérité. Pendant ce tems-là, on propoſoit divers partis chez François de Luxembourg. Le Duc de Longueville & quelques-autres vouloient que l'on ſe ſoumît abſolument au Roi, ſans en exiger aucune condition. D'O, Manou ſon frere, Dampierre, &c. demandoient que le Roi changeât de Réligion préſentement, ſans aucun examen, ſans aucune inſtruction, ou que l'on remît la déciſion d'un point ſi important aux Etats du Royaume, & qu'en attendant on lui donnât la qualité de Lieutenant-Général, afin d'empêcher la diſperſion des troupes. Les Ducs de Montpenſier & de Piney, qui connoiſſoient le génie du Sur-Intendant, bien perſuadés, qu'il ne vouloit diminuer la puiſſance du Roi, que pour

conſerver ſa premiere autorité, ouvrirent une troiſiéme opinion, & dirent qu'on pourroit reconnoître le Roi de Navarre pour Roi de France, avec ces conditions, qu'il ſe feroit inſtruire dans ſix mois; que cependant il ne ſeroit permis aucun exercice de la nouvelle Réligion: qu'il ne donneroit aucune Charge ni aucun Gouvernement aux Réligionnaires, & qu'il permettroit à l'Aſſemblée de députer vers le Pape, pour lui faire entendre & agréer les cauſes qui obligeoient la Nobleſſe de demeurer au ſervice d'un Prince ſéparé de l'Egliſe. D'O & ſes amis s'oppoſerent de toutes leurs forces à ce que l'avis de ces Ducs ne prévalût; mais Luxembourg leur ayant parlé avec fermeté, ils furent contraints de ſe ſoûmettre à ce dernier ſentiment.

Le Duc de Piney alla rendre compte le lendemain au Roi de la réſolution de la Nobleſſe Catholique. Ce Prince après l'avoir comblé de careſſes, lui proteſta qu'il n'oublieroit jamais le ſervice qu'il venoit de lui rendre. Il lui accorda tous les Articles demandés, à l'exception de celui qui regardoit l'exercice de la Religion reformée. Quelque dépit que d'O en témoignât, le Roi qui en avoit alors

Digitized by Google

beſoin, le continua dans ſa Charge de Sur-Intendant des Finances, ſans lui donner jamais la moindre marque de reſſentiment ſur ce qui s'étoit paſſé. En même-tems on ſollicitoit ſecrettement dans le parti de la ligue le Duc de Mayenne, de ſe faire déclarer Roi : pour l'y engager, on lui alléguoit l'affection extraordinaire du peuple, dont il étoit adoré. „Cela eſt vrai, répondit-„ il ; mais il pourroit arriver que ceux „ qui me réverent comme protecteur, „ me déteſteroient comme Roi, à „ l'exemple des femmes, qui ſouvent „ font leur galant d'un homme qu'el-„ les ne voudroient point pour mari.«

Conduite de d'O ſous Henri IV.

Le Sur-Intendant ſe voyant obligé de ſervir ſous Henri IV. n'oublia rien de ce qui pouvoit nuire à ſes projets. Il s'attachoit ſurtout à chagriner les Réligionnaires, qu'il avoit en horreur. Si quelqu'un d'eux venoit lui demander de l'argent, il le renvoyoit ſans vouloir l'entendre, pendant qu'il payoit exactement les Catholiques. Les Réformés ſe mutinérent, s'imaginant que d'O ne les traitoit ainſi que par l'ordre de ſon Maître. Henri eut d'autant plus de peine à les appaiſer, qu'ils étoient perſuadez que ce

Prince étant ſur le point de ſe rendre Catholique, il ne cherchoit qu'à les amuſer, juſqu'à ce qu'il fût en état de ſe paſſer de leur ſecours. Henri jugea à propos d'en faire des reproches au Sur-Intendant; mais cet inſolent Miniſtre, loin d'y avoir égard, ſe montra plus partial que jamais; ce qui mit ſouvent le Roi à deux doigts de ſa perte. Par malheur, d'O avoit depuis long-tems la clef des affaires & la confiance des Partiſans. En ſorte, qu'en ruinant ſon Maître, il lui étoit néceſſaire.

1594. D'O Gouverneur de Paris.

Lorſque le Roi, ſecondé de la fortune, de ſon courage, & du zéle de Briſſac, ſe fut rendu maître de Paris, il crut gagner le Sur-Intendant, & même l'obliger à ſe défaire de cette Charge, s'il le revêtoit d'une dignité en quelque ſorte incompatible: ce fut ce qui l'engagea à lui accorder le Gouvernement de Paris; mais d'O ſçut concilier les devoirs de ces deux emplois différens, & il continua à régir deſpotiquement les Finances, juſqu'à ce qu'une maladie cruelle, cauſée par ſes exceſſives débauches, le priva en même tems de la vie & de toutes ſes dignités.

Les

Digitized by Google

Les Tréſoriers, les Partiſans & autres gens de Finance, ayant appris ſa maladie, ſe hâtérent de mettre leurs effets en ſûreté, ne doutant point qu'après ſa mort on ne leur fit rendre compte des deniers, dont la recette leur avoit été confiée. Quelques-uns allerent trouver ſon Médecin, & lui donnerent chacun cinquante écus, pour l'engager à mieux traiter le Surintendant, lui promettant une grande récompenſe, s'il pouvoit le tirer de ce danger. Tous les Courtiſans au contraire, à l'exception de ceux qui s'étoient mis de part dans ſes concuſſions, faiſoient tout haut des vœux pour ſa mort. Le Roi lui même s'en réjouiſſoit d'avance, avec ſes amis familiers, & ſurtout avec les Seigneurs Proteſtans de ſa Cour, en leur diſant qu'il alloit enfin ſe trouver en état de récompenſer dignement leurs ſervices, puiſque d'O ne tiendroit plus les cordons de ſa bourſe. Grillon Meſtre de Camp du Regiment des Gardes; l'homme de la Cour le plus libre, & d'un mérite ſupérieur qui le diſpenſoit de ménager les termes, apprenant que d'O étoit à l'extrémité, dit tout haut à une

Il tombe malade.

Digitized by Google

Dame, *à l'heure que je vous parle*, Madame, *le pauvre d'O va rendre l'ame à tous les Diables: s'il faut que chacun rende ſes comptes là haut, je crois que ce pauvre d'O ſe trouvera bien empêché de fournir pour les ſiens à bons acquits.* Cependant l'Abbé Seguier étoit aſſidu auprès du malade, l'exhortant à la mort, & à ſe repentir de ſa méchante vie. Ses freres aidoient au Doyen, & lui crioient de dire au moins *Miſerere mei Deus.* D'O faiſant un effort pour parler, ſe tourna de leut côté; *recommandez-moi bien au Roi*, leur dit-il, *il ſçaura mieux après ma mort combien je lui ſervois, qu'il ne l'a ſçu pendant ma vie*; langage ordinaire de pluſieurs Miniſtres mourans. D'O ayant achevé ces paroles, rendit le dernier ſoupir. Alors le Préſident Seguier, que le Sur-Intendant avoit choiſi pour ſon Exécuteur Teſtamentaire, parla ainſi : *Meſſieurs, qui aſſiſtez ici, vous voyez un fort exemple devant vos yeux, qui vous montre ce que c'eſt que l'homme : voilà celui qui gouvernoit toute la France, il n'y a que trois jours; regardez l'état où il eſt.*

Sa mort.

Journal d'Henri IV. 1594.

A peine eut-il expiré, que l'on entendit une troupe de mandians pla-

Digitized by Google

ez exprès devant ſa porte, s'écrier, *le pere des pauvres eſt mort, cet homme de bien, tant bon Catholique: voilà ce que c'eſt; Dieu ôte les bons Catholiques, & nous laiſſe les Hérétiques.* Le peuple de Paris, au contraire, & celui de la campagne rendoient graces au Ciel de les avoir délivrez de leur Oppreſſeur : *Dieu ſoit loué*, diſoient-ils, *ce méchant d'O eſt mort, nous ne payerons plus de Tailles*; ils s'imaginoient que cet ancien Impôt périroit avec celui qui l'avoit ſi long-tems fait lever.

On croyoit trouver la plus grande partie des richeſſes de la France accumulées chez d'O; mais la ſurpriſe de ſes héritiers fut ſans égale, lorſqu'on leur montra que ſes dettes ſurpaſſoient de beaucoup ce qu'il laiſſoit de biens; il n'étoit pas encore mort, que vingt ou trente Huiſſiers ou Sergens étoient entrez chez lui pour s'emparer de ſes effets; un de ſes freres fut obligé d'acquiter de ſon argent les Legs de ſon Teſtament, quoiqu'ils ne montaſſent qu'à la ſomme de douze cens écus. Madame de Liancourt, Maîtreſſe du Roi, & M. le Grand, furent les ſeules perſonnes conſiderables

Il laiſſe peu de biens.

de la Cour qui le regreterent ; la premiere tiroit de ce Miniſtre des ſommes immenſes, & il donnoit de lui-même cent mille francs chaque année à M. le Grand, qui n'étoit pas riche

Ceux qui voulurent refléchir ſur la conduite que le feu Sur-Intendant avoit tenue, ne s'étonnerent pas de le voir mourir pauvre. Ce Miniſtre riſquoit tous les jours au jeu ce que le plus riche Souverain de l'Europe auroit craint de perdre. Ses maîtreſſes, (& il en changeoit ſouvent) étoient mieux entretenues & mieux payées que celles du Roi. Il entretenoit auſſi ſes amis, non par amitié, mais par vanité. Il étoit ſomptueux en meubles & en habits, & pendant que ſon Maître avoit à peine dequoi acheter un cheval de bataille, il ſe faiſoit ſuivre par quatre-vingt ou cent Gentilshommes, & Domeſtiques, ſuperbement vêtus, & montez à proportion. Sa ſenſualité étoit extrême dans ſes repas, & ſes mêts ordinaires étoient de tourtes compoſées de muſc & d'ambre, qui revenoient à près de cent livres chacune.

Son luxe & ſes dépenſes exceſſives.

Ainſi mourut, dit Mezerai, au

Digitized by Google

mois d'Octobre 1594 cet homme qui diſoit n'avoir point de regret à la vie, *parce qu'il s'étoit ſoulé de tous les plaiſirs qu'on y peut eſſayer ; ſentiment d'un homme qui n'en connoiſſoit point d'autres que ceux de la chair & des ſens corporels, & qui s'étant toujours montré ennemi des belles & honnêtes choſes, avoit ſacrifié à la volupté ſon honneur, ſa conſcience, ſa ſanté même, & le bonheur des peuples ;* « Exceſſi-
» vement prodigue, & Miniſtre d'un
» Roi peu aiſé ; il fit ſa principale
» occupation d'inventer chaque jour
» de nouveaux impôts, & de ſe ren-
» dre Protecteur de ces peſtes publi-
» ques qu'on appelle Partiſans (c'eſt-
» à dire, Traitans, qu'on a toujours
» regardés ſur ce pié-là.) On ne
» peut décider s'il amaſſoit les biens
» avec plus d'injuſtice, ou les dé-
» penſoit avec plus de fureur. Si-
» tôt qu'il fut mort, le Roi déclara
» qu'il gardoit pour lui-même le
» Gouvernement de ſa Capitale. A
» l'égard de ſa Charge de Sur-In-
» tendant, il la donna d'abord à
» Sanci ; enſuite il compoſa un Con-
» ſeil de Finances ; mais s'en étant
» mal trouvé, il retablit le même

„ Sanci dans la Charge de Sur-In-
„ tendant, qu'il lui ôta encore une
„ fois, pour la donner au Baron de
„ Rosni, *qui avec le tems liquida les*
„ *Finances, & les remit en bon état.*

D'O n'eut point d'enfans de sa premiere femme Charlotte de Villequier; ce Ministre laissa seulement une fille naturelle. Son frere, Jean d'O, Sieur de Manou, Chevalier des Ordres du Roi, & Capitaine des cent Archers du Corps, épousa Charlotte de Clermont-Tallart, dont il eut une fille mariée au Marquis d'Alégre; René Sieur de Fresnes, mort sans lignée; Louis Sieur de Ferrieres, mort à Anvers; Charles, Abbé de Saint Etienne de Caen, & Françoise d'O, mariée à Louis d'Angennes Sieur de Maintenon, Chevalier du Saint-Esprit.

Digitized by Google

SECRETAIRES D'ETAT.

Guillaume Bochetel, Claude de l'Aubeſpine, Coſme Clauſſe, Jean du Thiers, Jacques Bourdin, Simon Fizes, Pierre Brulart, Claude Pinart, Louis Revol, Martin Ruſé.

1°. GUillaume Bochetel étoit fils de Bernardin Bochetel Secretaire du Roi & Maire de Bourges : allié du célébre Florimond Robertet, il ſe fit connoître à la Cour, & devint Secretaire des Finances. L'an 1546. Il fut député avec l'Amiral d'Annebaud & le Préſident Remond, pour aller entre Ardres & Calais, traiter avec le Vicomte de l'Iſle, le Baron de Naupas, & Bouvry Amiral d'Angleterre, au ſujet de la Paix entre les deux Couronnes, qui fut heureuſement conclue. Sous le Roi Henri II. il exerça le même

Du Toc, Hiſt. des Secretaires d'Etat.

Emploi que ſous ſon prédéceſſeur: il fut encore député avec François de Montmorenci, Seigneur de la Rochepot, & Gaſpard de Coligny, pour aller traiter de la reddition de Boulogne avec les Députez d'Angleterre. Ils conclurent le 24. Mai le Traité, par lequel Boulogne & les Forts d'alentour nous furent rendus. Ses deux fils ayant été faits, comme lui, Secretaires des Finances, l'aîné dans la ſuite préféra à cette Charge la Profeſſion des Armes; & l'autre ayant embraſſé la nouvelle Religion, fut obligé de renoncer à ſon Emploi. Ce fut par le crédit de Bochetel que Jean de Moſvillier, frere de ſa Femme, fut pourvû de l'Evêché d'Orléans, & enſuite de la Charge de Garde des Sceaux de France; il mourut l'an 1558.

2°. Claude de l'Aubeſpine, gendre de Guillaume Bochetel, fut, comme ſon beau-pere, Secretaire d'Etat ſous le Regne de François premier. Sous celui d'Henri II, les Sécretaires des Finances ayant été réduits à quatre, Bochetel & l'Aubeſpine furent conſervés, par la protection du Connétable de Montmo-

renci. L'an 1555. il fut député avec le Cardinal de Lorraine, le Connétable & les Evêques de Vannes & d'Orléans, pour conclure le Traité de Paix entre l'Empereur, les Rois de France, d'Eſpagne & d'Angleterre, au Village de Mark, entre Ardres, Calais & Graveline. Il ſe trouva auſſi à l'Aſſemblée des trois Etats dans la Sale de Saint Louis au Palais en 1557. Il fut député en 1559. avec le Cardinal de Lorraine, le Connétable de Montmorenci, le Maréchal de Saint André, & Jean de Morvillier, Evêque d'Orléans, pour traiter de la Paix à Câteau-Cambreſis, avec les Députez des Rois d'Eſpagne & d'Angleterre. Il ſe trouva auſſi l'année ſuivante à l'Aſſemblée de Fontainebleau, tenue au ſujet des affaires générales du Royaume, & il fut chargé de rapporter la Requête de l'Amiral de Coligny en faveur des Religionnaires. Ce fut lui, qui deux ans après contribua beaucoup par ſon habileté à la reddition de la Ville de Bourges, défendue par le Seigneur d'Yvoy, & aſſiégée par le Duc de Guiſe. Il conclut heureuſement le Traité, à des conditions

que furent agréées par la Cour. Yvoy rendit Bourges le premier Octobre 1572.

Au mois de Novembre ſuivant l'Armée des Huguenots s'étant approchée de Paris, la Reine Catherine de Médicis fit propoſer une conférence au Prince de Condé qui la commandoit, & ſe rendit elle-même à un Moulin près du Fauxbourg S. Marceau, accompagnée du Cardinal de Bourbon frere du Prince de Condé, du Prince de la Roche-Sur-Yon, du Connétable de Montmorenci, du Maréchal ſon fils, de Briſſac Seigneur de Gonnor, & du Sécretaire d'Etat l'Aubeſpine. Le Prince de Condé y étant venu avec les Seigneurs de Coligny, de Senlis, de Grammont, & d'Eſternay, l'Aubeſpine rédiga par écrit ſes demandes, & en fit le rapport au Conſeil du Roi. Mais cette négociation fut ſans ſuccès. En 1567. l'Aubeſpine fut encore choiſi avec les Maréchaux de Montmorenci & Coſſé, & le Seigneur de Biron, pour conférer avec le Prince de Condé, les Coligny, & les autres chefs du parti Proteſtant. Ils s'aſſemblerent à la

Chapelle, entre Paris & Saint Denis, le 10. Octobre. Mais cette négociation ne fut pas plus heureuſe qee la précedente. La Bataille de Saint Denis fut donnée le 10. Novembre ſuivant : comme l'Aubeſpine étoit alors malade, la Reine Catherine ne voulut rien réſoudre au ſujet du combat, ſans l'avoir conſulté auparavant. Elle ſe rendit chez lui, où elle le trouva au lit & à l'extrémité : ce qui ne l'empêcha pas de donner à Sa Majeſté des conſeils très-judicieux. Tout le monde ſçait quel fut le ſuccès de la Bataille de Saint Denis, & que le Connétable de Montmorenci y fut bleſſé à mort. Le lendemain, qui fut le jour qu'expira cet illuſtre & malheureux Général, fut auſſi le jour de la mort de l'Aubeſpine, que d'Avila appelle *un perſonnage de haute réputation, & l'un des plus affidez Miniſtres de la Reine.* Claude de l'Aubeſpine eut pluſieurs enfans, qui lui ont fait une illuſtre poſtérité. Son fils aîné Claude de l'Aubeſpine, fut Sécrétaire d'Etat ſous Charles IX. qui l'aima beaucoup, ayant été élevé avec lui ; celui-ci mourut à l'âge de vingt-ſix ans, en 1570.

3°. Coſme Clauſſe de Marchaumont, Sécretaire de François de France, fils aîné de François I, & de Henri ſon frere, depuis Roi de France, fut chargé des affaires du Domaine de la Bretagne, qui appartenoit à ces Princes du Chef de la Reine Claude leur mere. Il ſe vit revêtu de la Charge de Sécretaire des Finances, dès que Henri fut parvenu à la Couronne; & en vertu du Reglement fait ſous ce Regne, il fut un des quatre nommez par le Roi, pour expédier ſeul toutes les affaires d'Etat, ſuivant leur Département. En cette qualité, il eut part aux affaires les plus importantes de ce tems-là. Il avoit épouſé la fille de Burgenſis, premier Medecin de François I.

4°. Jean du Thier de Beauregard fut d'abord comme ſon pere Receveur au Domaine de Sens, après avoir été dans ſa jeuneſſe Sécretaire du Connétable de Montmorenci. Ce Seigneur étant devenu tout puiſſant ſous Henri II, du Thier fut fait Sécretaire des Finances, & enſuite, ſuivant le nouveau Reglement, mis au nombre des quatre Sécretaires

chargez de l'expédition des affaires d'Etat & des Finances. Nous avons ſon éloge dans un Sonnet de Ronſard.

5°. Jacques Bourdin de Villaines fut fait Sécrétaire des Finances en 1549. en ſurvivance de Guillaume Bochetel, dont il étoit le premier Commis, & dont alors il épouſa la fille. Ce fut lui qui fut chargé de dreſſer les Mémoires & inſtructions pour le Concile de Trente. La Cour lui confia les négociations les plus importantes, dont il s'acquitta toujours avec diſtinction. On aſſure qu'il étoit ſi honnête homme & ſi déſintéreſſé, que huit ans qu'il paſſa dans l'Emploi de Sécretaire d'Etat, n'augmenterent ſon revenu que de deux cens livres de rente. Il étoit ennemi du luxe & du faſte de la Cour. Il ordonna par ſon Teſtament qu'on l'enterrât ſans aucune cérémonie, & que ſon corps précédé ſeulement d'une lanterne, ſans aucun convoi, fût porté dans la foſſe publique de l'Hôpital de la Trinité, comme le dernier du Peuple. Cette diſpoſition de ſon Teſtament, jointe à quelques autres circonſtances fit

croire qu'il avoit du panchant pour la nouvelle Religion ; cependant il mourut entre les bras du fameux Docteur d'Eſpence. Il forma trois Sécretaires d'Etat ; ſçavoir , Brulart de Sillery ſon Neveu , Neuville de Villeroi, qui avoit épouſé la Niéce de ſa femme , & Potier de Geſvres. Il avoit épouſé Marie Bochetel , fille de Guillaume , Sécretaire d'Etat.

6°. Simon Fizes , Baron de Sauves, originaire du Languedoc , fut d'abord Sécretaire de Bertrandi , Garde des Sceaux , juſqu'au commencement du Regne de François II , que ſon Maître fut privé des Sceaux & embraſſa l'Etat Eccléſiaſtique. Fizes paſſa alors au ſervice du Cardinal de Lorraine , qu'il accompagna au Concile de Trente. Quelque tems après il devint Sécrétaire des Commandemens de la Reine Cathérine de Médicis , qui après la mort de Robertet de Freſne , Sécretaire d'Etat , le propoſa au Roi Charles IX pour lui ſuccéder dans cette Charge , dont il fut pourvû en 1567. Mezerai aſſure qu'il fut le ſeul des Sécretaires d'Etat, à qui l'horrible deſſein du Maſſacre de la Saint Barthelemi fut confié , &

que ce fut lui qui expédia toutes les dépêches ſecrettes qui furent envoyées à Paris & dans les Provinces pour cette funeſte exécution. Il eut part auſſi à toutes les affaires de cet odieux Regne. Ce fut à lui que Charles IX mourant confia ſes dernieres volontez, par rapport à la Regence de la Reine ſa mere, juſqu'au retour de ſon frere le Roi de Pologne. Dès que ce Prince fut arrivé à Turin, la Reine dépêcha vers lui le Baron de Sauves, pour lui rendre compte de ſa conduite durant ſon abſence, & pour l'informer du détail de toutes les affaires du Royaume. Le Baron de Sauves mourut en 1579, & fut enterré dans l'Egliſe des Celeſtins de Paris, dans une petite Chapelle au côté droit du Grand Autel, où ſur une table de marbre noir attaché contre le mur, on lit ſon Epitaphe.

Il avoit épouſé Charlotte de Beaune, Dame de Semblançai & de la Carte, Vicomteſſe de Tours, fille de Jacques de Beaune, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de la Chambre, & Chambelan du Duc d'Anjou: il n'en eut

point d'enfans, & elle ſe maria avec François de la Tremouille, Marquis de Noirmoutier, auquel elle porta ſes grands biens.

7°. Pierre Brulart, fils de Noel Brulart, Procureur Général du Roi au Parlement de Paris, & d'Elizabeth Bourdin, ſe forma pour les affaires ſous Jacques Bourdin de Villeine, Sécretaire d'Etat, ſon Oncle. Catherine de Médicis en 1564. le fit Sécretaire de ſes Commandemens. *En* 1569. il ſucceda à Robertet d'Alluis dans la Charge de Sécretaire d'Etat. Il conſerva avec cette Charge, celle de Sécretaire des Commandemens de la Reine Mere. En 1570. il ſe trouva à Meziere au mariage du Roi Charles IX. avec Elizabeth d'Autriche; ce fut lui qui fit la lecture du Contrat, en ſigna la ratification, & expédia la décharge de l'Electeur de Tréves, que l'Empereur avoit chargé de conduire cette Princeſſe. Sous le Roi Henri III, il n'eut pas moins de crédit, que ſous le regne précédent. A l'occaſion de la conjuration de Salcéde, il fut envoyé en Flandres, pour aſſiſter aux interrogatoires de ce Criminel, afin de découvrir

ſes complices & le faire amener à Paris. Il ſe rendit encore à Anvers par l'ordre du Roi en 1583, afin de traiter avec les Flamands, & d'appaiſer ceux de cette Ville, que la mauvaiſe conduite du Duc d'Alençon avoit ſoulevés. Il fut choiſi en 1585. pour aller avec la Reine Mere, le Maréchal de Retz & M. de Lanſac, conférer à Epernai avec le Cardinal de Bourbon, les Guiſes & les autres principaux Seigneurs de la Ligue, ſur les moyens de conclure la Paix. Le Roi en 1586. lui accorda la Survivance de ſa Charge pour ſon fils aîné. Mais faiſant réflexion à l'attachement de Brulart pour la Reine ſa Mere, & ayant réſolu la mort des Guiſes, il jugea à propos de lui envoyer ordre de demeurer chez lui, & de ne plus exercer ſa Charge de Sécretaire d'Etat. Dans la ſuite il fut rappellé à la Cour, & eut entrée dans les Conſeils du Roi juſqu'à ſa mort, qui arriva le 12 Avril 1588. Il fut inhumé dans l'Egliſe S. Benoît ſa Paroiſſe, où dans une Chapelle on voit la figure de marbre blanc, & au-deſſous ſon Epitaphe.

8°. Claude Pinard fut d'abord Sé-

cretaire du Maréchal de Saint André. Ce Maréchal ayant le ſecret du Roi Henri III, auprès duquel il avoit un crédit immenſe, Brulart eut la communication de toutes les affaires de la Cour & de l'Etat.

Après que S. André eut été tué à la Bataille de Dreux en 1562, Brulart fut employé par la Reine Catherine de Médicis, qui le fit d'abord Sécrétaire des Finances, & l'année ſuivante 1570, il fut fait Sécretaire d'Etat. Pinart ſe conduiſit avec beaucoup de fermeté dans l'exécution de l'ordre du Roi par rapport au Duc d'Alençon, qui dans le tems du Siége de la Rochelle formoit un parti de mécontents. Il lui intima la défenſe qne le Roi lui faiſoit de ſortir du Camp. Ce Prince le preſſa de lui faire voir ſon inſtruction; & comme celui-ci le refuſa, le Duc le renvoya ſans réponſe, ſous prétexte qu'il n'avoit ni pouvoir, ni la qualité requiſe pour ſignifier un tel ordre à un fils de France. En 1574. ſous le regne de Henri III, Pinart fut envoyé en Suede, en qualité d'Ambaſſadeur Extraordinaire, pour demander en Mariage la Princeſſe

Digitized by Google

Eliſabeth, Sœur du Roi Jean. Mais les murmures des Catholiques de France . & les plaintes de la Cour de Rome firent échouer cette négociation. Au retour de Suéde Henri III donna à Pinart une place dans le Conſeil ſecret de ſon Cabinet. En 1581, il paſſa en Angleterre avec pluſieurs Seigneurs de la Cour pour y dreſſer les Articles du Contrat de Mariage entre la Reine Eliſabeth & le Duc d'Alençon. Pinart eut le même ſort que Brulart, & par le même motif, lorſque le Roy eut formé la réſolution de ſe défaire des Guiſes, auteurs de tous les troubles de ſon Etat. Il ſe retira avec ſa famille à Château-Thiery, dont il étoit Gouverneur. Il fut ſoupçonné dans la ſuite d'avoir manqué à ſon devoir, & d'avoir traité avec le Duc de Parme, pour lui remettre cette place. L'année ſuivante le Vicomte de Combliſi ſon fils, qui avoit la ſurvivance du Gouvernement de cette Place, la défendit ſi mal contre le Duc de Mayenne qui l'aſſiégeoit, qu'il fut accuſé de l'avoir rendue par intelligence ; pour cet effet il fut condamné par contumace à être

décapité ; mais une Déclaration du Roi rétablit dans la ſuite ſon honneur, & le remit dans ſes biens. Claude Pinart mourut le 14. Septembre 1605.

9°. Louis Revol originaire du Dauphiné fut fait Secretaire d'Etat à la place de Villeroi, lorſqu'en 1588 Henri III. l'éloigna de la Cour, ainſi que Pinart. Il obtint cette Charge à la recommandation du Duc d'Epernon qui le protegeoit. Ce fut à lui que le Roi confia le deſſein de faire poignarder les Guiſes dans ſon appartement à Blois ; & Revol fut chargé d'expédier les ordres pour cette exécution. Après la mort de Henri III, il ſuivit ſans balancer, ſelon ſon devoir, le parti de Henri IV, & ſa fidélité lui mérita la confiance de ce grand Prince. On le nomma pour aſſiſter à la conférence de Noiſy. Le Cardinal de Gondy, & l'Archevêque de Lyon ayant été députez durant le Siége de Paris de la part des Habitans de cette Ville, pour propoſer les conditions de Paix, ce fut Revol qui fut chargé de rédiger la réponſe du Roi. Il aſſiſta auſſi à la fameuſe conference de

Surenne, où il fut chargé à pluſieurs repriſes de porter au Roi les délibérations de l'Aſſemblée, & de faire ſçavoir au Députez les intentions du Roi, Louis Revol mourut le 14. Septembre 1594. âgé de 63. ans, & fut inhumé à Paris dans l'Egliſe Paroiſſiale de Saint Germain l'Auxerrois, à la droite du Grand Autel, où l'on voit aujourd'hui ſon Epitaphe. Il ne laiſſa qu'un fils, Conſeiller au Grand Conſeil, & nommé à l'Evêché de Dol. Il n'en obtint jamais de Bulles, ce qui ne l'empêcha pas d'en jouir en vertu des Lettres d'Economat juſqu'en 1644, qu'il s'en démit en faveur d'Antoine Revol ſon Couſin Germain. Il n'entra point dans les Ordres, il ne ſe maria point, & mourut en 1627. Doyen du Grand Conſeil.

10°. Martin Rubé, fils de Guillaume Ruzé, Receveur-Général des Finances de Touraine, ayant été d'abord Sécretaire des Commandemens de Henri Duc d'Anjou, il ſuivit ce Prince en Pologne, & en revint avec lui après la mort de Charles IX. Henri III le fit Sécretaire des Finances, & la Reine Catherine de

Médicis l'ayant choiſi en même-tems pour Sécretaire de ſes Commandemens, par une faveur ſpéciale il eut entrée dans les Conſeils du Roi. L'éloignement de Brulart, de Pinart & de Villeroi, lui procura en 1588. la place de Sécretaire d'Etat. S'étant attaché au légitime Succeſſeur de Henri III, il fut continué dans l'exercice de ſa Charge, dont il s'acquitta avec la même fidelité & le même zele qu'il avoit eus pour ſon Prédéceſſeur. En 1606. il obtint du Roi la permiſſion de ſe démettre de ſa Charge en faveur du Sieur de Lomenie, à condition de ſurvivance; ce qui ne l'empêcha pas de continuer à l'exercer juſqu'à ſa mort, qui arriva le 5 Novembre 1634. en ſa 86 année. N'ayant point eu d'enfans de ſa femme Génevieve Araby, il inſtitua ſon héritier univerſel Antoine Coëffier, Seigneur d'Effiat, depuis premier Ecuyer de la Grande Ecurie du Roi, Maréchal de France, & Sur-Intendant des Finances, à la charge de porter ſon nom & ſes Armes. D'Effiat étoit petit-fils de ſa ſœur.

Nous parlerons à la fin du Tome ſuivant de quelques-autres Sécretai-

Digitized by Google

res d'Etat, qui ont ſuivi de près ceux dont nous venons de faire mention, comme de Louis Potier de Geſvres, & de Paul Phelipeaux de Pontchartrain, & ſurtout de Nicolas de Neuville d'Alaincourt, qui eut tant de part aux affaires, dans les tems orageux de la Ligue, & ſous le regne de Henri IV.

Fin du ſecond Tome.

TABLE
ALPHABETIQUE

Des Matieres contenues dans ce ſecond Volume.

A

ALBE (le Duc d') rompt la trêve, & attaque les terres de l'Egliſe, *Pape* 283. Il fait lever le ſiége de Civitella au Duc de Guiſe, & refuſe le combat que lui préſente ce Général, 285

Albert (Henri d') ſe ſauve par adreſſe de priſon. Son ingratitude envers celui qui avoit facilité ſon évaſion, 158

Allens par ſes conſeils differe la deſtruction des Vaudois, 192

Alençon (la Ducheſſe d') ſœur du Roi eſt chargée de négocier ſa délivrance, 152. Son amitié pour ſon frere le conſole un peu de ſa captivité, 155. L'Empereur veut la faire arrêter, 160. Elle eſt imbue des nouvelles opinions, 184

Alexandre VI Pape, déclare nul le mariage du Roi, 24. Il donne le Chapeau de Cardinal à d'Amboiſe, 25. Il accorde aux Rois de France & d'Arragon, l'inveſtiture du Royaume de Naples, 39. Traité de ce Pontife avec Louis XII, 43. Sa mort funeſte, 48.

Amboiſe

Amboiſe (George d'.) Sa naiſſance, 1. Il eſt fait Evêque à 14 ans, 2. Son portrait, 3. Etat des affaires de la Cour, 4. George d'Amboiſe s'attache au Duc d'Orleans, 5. & cabale en ſa faveur, 6. Il eſt arrêté) 7. Il eſt mis en liberté, 9. Il travaille à faire rendre celle du Duc d'Orleans, 10. Son crédit, 13. Il eſt élû Archevêque de Narbonne, puis eſt fait Lieutenant Général de Normandie, 14. Enſuite Archevêque de Rouen, 15. Il ſuit le Duc d'Orleans en Italie, *ibid.* Il le détourne d'un ſecond voyage, 19. Tous deux ſe retirent à Blois. Le Duc d'Orleans devenu Roi, fait d'Amboiſe ſon premier Miniſtre, 21. Sa conduite dans le Miniſtere, 22. Il eſt fait Cardinal, 25. Devenu Gouverneur de Normandie, il viſite ſon Gouvernement, 26. Il eſt fait Généraliſſime de l'armée d'Italie, 32. Il ſe rend Maître de Milan, 34. Son retour en France, 37. Traité avec Ferdinand d'Arragon, *ibid.* D'Amboiſe retourne dans le Milanez, 38. Il s'abouche avec l'Empereur, 40. Il traite avec le Pape, 45. A la mort de ce Pontife, il eſpéroit être élû ; mais on lui donne l'excluſion, 49. Plaintes contre d'Amboiſe, 51. Il va trouver l'Empereur, 52. On cabale contre lui en ſon abſence, *ibid.* Succès de ſa négociation, *ibid. & ſuiv.* Mariage de Madame Claude avec le Comte d'Angoulême, menagé par d'Amboiſe, 57. Il va en Italie, 64. Conférence du Cardinal avec Ferdinand d'Arragon, 68. D'Amboiſe tombe malade à Lyon, 81. Sa mort, 82. Son éloge, 83. Quelques circonſtances particulieres de ſa vie, 84 *& ſuiv.*

Amboiſe (Louis d') Evêque d'Alby fait ren-

dre la liberté à ſon frere George, 9
Amboiſe (Buſſi d') frere de George eſt arrêté avec lui & avec pluſieurs autres, 7
Amboiſe (Chaumont d') neveu du Cardinal, eſt fait Gouverneur de Milan, 35
Amboiſe (conjuration d') tramée par les Proteſtans contre les Guiſes, 349
Amiot (Jacque) Abbé de Bellozanne fait un diſcours aux Peres du Concile aſſemblés à Trente, 204
Andelot (d') veut jetter du ſecours dans S. Quentin; mais il eſt repouſſé avec perte, 291. Sa Charge de Colonel de l'Infanterie Françoiſe excite la jalouſie des Guiſes, 307. On l'accuſe d'heréſie, 311. Il eſt mandé par le Roi, 313. Sa fermeté cauſe ſa perte, 315. Il eſt arrêté, 316
André (Saint) Maréchal de France, conſeille au Connétable de faire ſa retraite; mais on mépriſe ſon avis, 292. Ce Seigneur prend le parti des Lorrains par politique, & donne ſa fille unique en mariage à un des fils du Duc de Guiſe, 331. Il eſt tué à la Bataille de Dreux, 474
Anne héritiere du Duché de Bretagne, eſt demandée en mariage par Charles VIII, 12. Elle l'épouſe malgré ſon averſion pour ce Prince, & ſon panchant pour le Duc d'Orleans, 13
Annebaut (le Maréchal d') eſt aſſocié au Miniſtere après la diſgrace du Connétable de Montmorenci, 183. Il fait une deſcente en Angleterre, 195. Malgré la recommandation de François I, il eſt éloigné du maniement des affaires ſous le regne ſuivant, 261
Aubeſpine (Claude de l') gendre de Bochetel, devient Sécretaire d'Etat, 464. Il eſt

Digitized by Google

député pour la paix avec l'Empereur, le Roi d'Angleterre, &c. 465. Il confere avec le Prince de Condé, 466. Sa mort, 467
Aubigny (d'). Son caractere feroce, 31. Il se réconcilie avec Trivulce, 32. Il commande l'armée pour l'expédition du Royaume de Naples, 38. Il revient mécontent en France, 41. Il est renvoyé en Italie sous le Duc de Nemours, *ibid.* Il est battu près de Seminare, 46
Aumale (le Duc d') est chargé du Ministere après la mort de François I. 197

B

Bayard (le Chevalier) défend seul un Pont contre deux cens Espagnols, 51
Beaujeu (le Sire de) opposé au Duc d'Orleans, 4. Il épouse l'aînée des filles du Roi Charles VIII, *ibid.*
Beaujeu (Madame de) découvre un complot formé contre elle-même, & en fait arrêter les auteurs, 7. Elle devient Ducheſſe de Bourbon. Elle refuse de rendre la liberté à George d'Amboise, 8. Elle se laisse fléchir par son Confesseur & par le Nonce du Pape, 9
Beaune (Jacque de la) Baron de Semblançai. Son grand crédit, 99. Il reçoit ordre du Roi, d'envoyer de l'argent à Lautrec, 103. Il est obligé de donner à la Reine les sommes destinées au Général, 104. Embarras de Lautrec, 105. Colere du Roi contre Semblançai, 114. La Reine le perd par un mensonge, *ibid.* Il est condamné à être pendu, 115. Jugement sur sa conduite, 116. Sa postérité, 119
Béthune Baron de Rosni, cabale en faveur du Roi Henri IV. 448

Beze (Théodore de) accuſe Antoine du trait d'ignorance craſſe, 137. Il eſt député du parti Proteſtant, pour diſputer au Colloque de Poiſſi, 248. Son diſcours révolte toute l'Aſſemblée, 250. Il veut s'excuſer, 251. Son adverſaire eſt le Cardinal de Lorraine, 379 *& ſuiv.*

Biron (le Maréchal de) aide à Roſni à gagner des Partiſans au nouveau Roi, 449 & 451. Il tient conſeil avec Henri IV. 453

Bochetel Sécretaire d'Etat, député pour la paix avec l'Angleterre, 463. Il traite de la reddition de Boulogne, 464

Bonnivet Amiral de France, eſt tué à la bataille de Pavie, 148

Borgia (Cæſar) fils naturel du Pape, eſt fait Duc de Valentinois par Louis XII, 25. Il ſonge à appaiſer le Roi irrité, il y réuſſit, 43. Il cabale pour l'élection d'un Pape qui lui ſoit favorable, 49. Il demande du ſecours au Roi qui lui en accorde, 35 & 57

Bourbon (Charles de) Connétable de France. Son mépris pour Louiſe de Savoye cauſe de ſa perte, 118. Pouſſé à bout par cette Princeſſe, il ſe retire chez l'Empereur, qui lui donne le commandement de ſes troupes en Italie, 146. Il entre en Provence, 148. Il gagne la bataille de Pavie, *ibid.* On le joue ouvertement à la Cour de Madrid, 156. Service qu'il rend à la Ducheſſe d'Alençon, 160. Il eſt tué à l'eſcalade de Rome, 165

Bourbon (Antoine de) Roi de Navarre eſt preſſé par le Prince de Condé ſon frere, & par le Connétable, de venir à la Cour y contrebalancer l'autorité des Guiſes, 331. Portrait de ce Prince, 332. Après bien des délais il vient enfin à la Cour, 336. Il eſt mal

Digitized by Google

reçû des Guiſes, 337. On l'attire une ſeconde fois à la Cour, 364. Il ſe plaint de l'injuſtice faite à ſon frere, 365. On veut le faire aſſaſſiner, 367. Sa ferme réſolution le ſauve, 368. Il eſt nommé Régent du Royaume, 372. Il eſt la dupe des promeſſes flatteuſes du Roi d'Eſpagne & du Cardinal de Lorraine, 391. Il eſt tué au ſiége de Roüen, 415

Bourdin (Jacque) Sécretaire d'Etat dreſſe les Mémoires pour le Concile de Trente, 469. Sa mort, *ibid.*

Bourg (Antoine du) ſoupçonné d'héréſie, eſt condamné à mort, 347

Briſſac (le Duc de) eſt ſur le point de venir commander l'armée de Picardie; mais on lui préfere le Duc de Guiſe, 299

Brulart (Pierre) Sécretaire d'Etat, 472. Il eſt chargé de traiter avec les Chefs de la Ligue, 473. Sa ſépulture, *ibid.*

C

CALVIN envoye des Diſciples en France pour ſe faire des ſectateurs, 212

Capitana. Les François & les Eſpagnols ſe diſputent la poſſeſſion de ce Pays, 42

Capoue priſe & ſaccagée par l'armée Françoiſe, 39

Caraffe (Charles) fils du Comte de Montorio, neveu du Pape. Son caractere, 217. Ses négociations avec la Cour de France, 218 & 263. Il veut faire rompre la tréve avec l'Empereur, 221. Il vient en France, 225. Malheurs dont il eſt cauſe, *ibid.* Il eſt diſgracié par ſon oncle, 227. Sa mort funeſte, 229. Il prend le parti de la France, entre dans l'Etat Eccléſiaſtique, & eſt fait Cardinal, 263. Ses vûes en s'attachant à la France, 264.

Service qu'il rend à cette Couronne, 264. Il envoye en France Rucellayo, 269. Celui-ci propoſe au Roi une Ligue avec le Pape, 270. Le Cardinal de Lorraine appuie le projet du Cardinal Caraffe, 271. Les Impériaux veulent faire empoiſonner ce dernier, 274. Caraffe ſonge à ſe raccommoder avec le Roi d'Eſpagne, 285

Catherine d'Arragon eſt répudiée par le Roi d'Angleterre, 270. Sa mort, 273

Charles VIII ſuccéde à ſon pere Louis XI à l'âge de 14 ans, 5. Son éducation eſt confiée à Madame de Beaujeu, 6. Il ſe diſpoſe à paſſer en Italie à la tête d'une armée, 15. Mort de ce Prince, 21

Charles d'Autriche petit fils de Maximilien, doit épouſer Claude de France, fille de Louis XII, 94. On change cette diſpoſition, 97. Devenu Empereur, il donne de la jalouſie au Roi d'Angleterre, 151. Sa dureté à l'égard du Roi de France ſon priſonnier, 152. Sa politique, 155 *& ſuiv.* Sa mauvaiſe foi, 159. Il ſe fait couronner en Italie, 164. Il excite le Pape contre le Roi d'Angleterre, 171. Ses entrepriſes heureuſes, 175. Il fait attaquer la Provence ſans ſuccès, 177. Il vient à Paris, 182. Il recommence la guerre contre la France, 183. Il fait la paix, 190. Les Princes d'Allemagne lui font la guerre avec ſuccès, 203. Ses plaintes au ſujet de la rupture du Concile de Trente, 205. Informé de ce qui ſe paſſoit à Rome à ſon déſavantage, il propoſe une trêve au Roi, qui ne peut ſe diſpenſer de l'accepter, 276. Il abdique ſes Etats en faveur de ſon frere Ferdinand & de ſon fils Philippe, 262

Digitized by Google

Charles IX Roi de France monte ſur le Trône ſous la Régence de Catherine de Médicis, 371. Il eſt ſacré à Reims, 375. Il aſſemble les Etats à Orleans, 242. Sa mort, 430. Son portrait, 431

Claude de France eſt promiſe à Charles, petit fils de l'Empereur Maximilien, 54. Elle épouſe le Comte d'Angoulême, depuis François I, 57

Clauſſe (Côme) de Marchaumont Sécretaire d'Etat, eſt chargé des affaires de la Bretagne, 468

Coligny (Gaſpart de) Amiral de France, manque de ſurprendre Douai, 288. Il pille & brûle la petite Ville de Lens, 289. Il ſe jette dans S. Quentin, 290. Ruſe dont il ſe ſert pour faire entrer du ſecours dans la Place, 292. Sa fermeté ſauve la France après la bataille de S. Quentin, 297. Il demeure priſonnier après la reddition de cette Ville, 298. Il prend le parti de la Reine, 244

Colonne (Proſper) Général des troupes Impériales en Italie, 101. Avantage qu'il remporte ſur les François au combat de la Bicoque, 107 *& ſuiv.*

Comines (Philippe) connu par ſes Mémoires, donne des inſtructions à George d'Amboiſe, 3. Il eſt arrêté par ordre de Madame de Beaujeu, 7

Commerce protégé par d'Amboiſe produit l'abondance en France, 97

Condé (le Prince de) à la tête d'une faction à la Cour, 234. Les Guiſes jurent ſa perte, & celle de ſon frere, 240. Portrait de ce Prince, 333. Il ſe rend à la Cour, 336. Il eſt envoyé Ambaſſadeur en Eſpagne avec le Prince de la Roche-Guyon, 337. Mortifi-

cation qu'il reçoit, *ibid.* Il eſt Chef ſecret de la conjuration d'Amboiſe, 350. Il eſt arrêté, 355. On informe contre lui, 356. Ses moyens de défenſe, 357. Il offre de ſe battre contre ſes accuſateurs, 358. Il ſe retire chez ſon frere le Roi de Navarre, 360. On l'accuſe de pluſieurs entrepriſes, 363. Il revient à la Cour où il eſt arrêté une ſeconde fois, 365. Il eſt condamné à mort, 369. Il ſort de priſon 372. Il fait réſoudre le Colloque de Poiſſi, 375. Il ſe met à la tête des Proteſtans, 396

D

DESIRE' (Artus) négociateur ſecret du Cardinal de Lorraine, va en Eſpagne, 381. Il eſt arrêté, 388

Dunois (le Comte de) a part au projet formé par d'Amboiſe pour l'enlevement du Roi Charles, 7. Il eſt député en Bretagne pour travailler au mariage du Roi & d'Anne de de Bretagne, 12. Mort de ce grand Capitaine, 13

E

EGMOND (le Comte d') Général de l'armée Eſpagnole attaque celle de France, 293 *& ſuiv.*

Eléonore de Portugal, eſt promiſe au Connétable de Bourbon, 156. Elle épouſe François I. 167

Eſpernon (le Duc d') ſe retire de l'armée & refuſe de venger la mort du Roi ſon Maître, 449

Etats ſont tenus à Paris par Henri II. 302. A Orléans par Charles IX. 373. En Bourgogne par Henri III. 439

Digitized by Google

F

FERDINAND Roi d'Arragon, traite avec le Roi de France pour la conquête du Royaume de Naples, 38. Mauvaiſe foi de ce Prince, 46. La France ſe diſpoſe à lui faire la guerre avec vigueur, 47

Ferdinand Roi des Romains, s'accommode avec les Proteſtans, ce qui irrite fort le Pape, 265

Fizes (Simon) accompagne le Cardinal de Lorraine au Concile de Trente, 470. Il expédie les dépêches pour le maſſacre de la S. Barthelemi, 471. Lieu de ſa ſépulture, *ibid.*

Foix (le Maréchal de) faute d'être ſoutenu, perd un grand avantage ſur les ennemis a la Bicoque, 111

François Comte d'Angoulême, épouſe Madame Claude, 57. Devenu Roi, il donne ſa confiance à Samblançai, 100. Il fait la guerre en Italie, *ibid. & ſuiv.* Sa crédulité à l'égard de ſa mere lui fait faire bien des fautes, 114 & 118. Il reçoit un conſeil ſalutaire d'Antoine du Prat, & il lui donne ſa confiance, 123 *& ſuiv.* Il abolit la Pragmatique Sanction, 127. Il eſt perſuadé des malverſations de ſon Miniſtre ; cependant il les ſouffe, 131. Il refuſe de ſe prêter aux projets ambitieux de ce Prélat, 133. Portrait de François I. 145. Il va de nouveau en Italie, 148. Il eſt pris priſonnier, *ibid. & ſuiv.* Il eſt transferé en Eſpagne, 152. Sa généroſité déplacée, 153. On négocie pour ſa délivrance, 155. Il tombe malade, *ibid.* Il ſort de priſon, 160. Il élude l'exécution du Traité de Madrid, 163. La guerre recommence, 164 *& ſuiv.* Le déſir de revoir ſes enfans envoyés pour lui en ôtage

en Eſpagne, lui fait accepter le Traité de Cambrai, 166. Il donne ſa confiance à François de Tournon, qui eſt chargé du Miniſtere conjointement avec Anne de Montmorenci, 169. Il intercéde pour le Roi d'Angleterre, 171 *& ſuiv.* Il ſe diſpoſe à recommencer la guerre, 175. Sa prudence, 177. Sa généroſité à l'égard de l'Empereur, 181. Il eſt preſque ſéduit par le Coq, Curé de S. Euſtache; mais le Cardinal de Tournon pare le coup, 185. Guerre contre l'Angleterre, 195. Répentir de François I au ſujet du maſſacre des Vaudois, 196. Sa mort, 197. Il ſe défie des Guiſes, 259. Il aime le jeune Charles de Lorraine; en mourant, il recommande à ſon fils d'abaiſſer ceux de cette Maiſon, 260. Caractere de ce Prince, 261

François II, Duc de Bretagne demande & obtient la paix en ſacrifiant les interêts du Duc d'Orleans, 10

François Dauphin, épouſe Marie Stuart, niéce des Guiſes, 305. Il eſt reconnu Roi d'Ecoſſe, 306. Il monte ſur le Trône de France, ſous la Régence de Catherine de Médicis ſa mere, 317. Son bon naturel eſt corrompu par les conſeils pernicieux de Charles de Lorraine, 368. Sa mort prématurée dérange les projets des Guiſes, 370

Fréderic Roi de Naples attaqué par les Eſpagnols & les François, fait avec d'Aubigni un Traité qui eſt caſſé, 39. Il eſt enlevé de l'Iſle d'Iſchia, & conduit en France, 40

Farneſes (les) demandent du ſecours au Roi qui leur en accorde, 202

Digitized by Google

G

GAGUIN (Robert) en crédit à la Cour de Louis XI a part à la bonne éducation de George d'Amboiſe, 2
Gantois ſe révoltent, & veulent ſe ſoumettre au Roi qui les refuſe, 181
Gaſſion (Jean de) tire par adreſſe ſon Maître Henri Roi de Navarre des priſons de Milan, 157. Il eſt payé d'ingratitude, 158
Gayete. Les François rendent cette Ville par une compoſition honteuſe, 52
Genes ſe révolte contre le Roi de France, 62. Elle rentre dans le devoir, 65
Gentil Comnis de Semblançai, trahit ſon Maître, 115. Il eſt pendu, 116
Gié (le Maréchal de) cabale pour ſupplanter d'Amboiſe, 53. Il eſt lui-même diſgracié, 54
Gonzalve Général Eſpagnol. Sa perfidie, 45. Ses ſuccès dans le Royaume de Naples, qui en ſont une ſuite, 46
Grillon Meſtre de Camp du Régiment des Gardes, 457. Bon mot qu'il dit ſur la mort du Sur Intendant d'O, 458
Guaſt (le Marquis de) fait aſſaſſiner les envoyés du Roi, 185
Guerin Avocat Général du Parlement de Provence, marche contre les Vaudois, 193. Il ſubit la peine dûe à ſes cruautés, 199
Guiſe. Les Princes de cette Maiſon ſont en grand crédit ſous le Regne de Henri ſecond & ſous les ſuivans, 26 *& ſuiv.* Ils voyent leur crédit s'augmenter ſous le Regne de François II, 327. Ils reçoivent quelque mortification au commencement du Regne de Charles IX. 373
Guiſe (François Duc de) Frere du Cardinal

Charles de Lorraine, 259. Il eſt nommé Général de l'armée qui doit conquérir le Royaume de Naples, 275. Il arrête les progrès du Duc d'Albe, 283. Il va droit à Rome, 285. Embarras où il ſe trouve, *ibid* Il revient en France, 287. Il ſignale ſon retour par la priſe de Calais, 302. Son ambition reprimée par le Roi, 306. Il veut perdre d'Andelot pour avoir ſes dignités, 307. Inſtruit de la conjuration d'Amboiſe, il ſe met en devoir d'en prévenir l'effet, 355. Cruautés exercées à ce ſujet, 355. Sa politique en voyant la défenſe du Prince de Condé, 358. Il ſe diſpoſe à faire le ſiége d'Orleans, 398. Il eſt aſſaſſiné par Poltrot, 420

Guiſe (le Duc de) fils du Balafré, venge l'aſſaſſinat de ſon pere par la journée de la S. Barthelemi, 430

H

HENNUGER (Jean) Evêque de Lizieux donne un exemple mémorable d'humanité & de charité, 214

Henri VIII Roi d'Angleterre, fait un Traité ſecret avec la France, 151. Il reçoit des remercimens de la part de François I, 161. Sa paſſion pour Anne de Boulen cauſe la ruine de la Religion en Angleterre, 170 & *ſuiv.* Henri embraſſe le parti de l'Empereur contre la France, 189. Mort de ce Prince, 196

Henri Dauphin épouſe Catherine de Médicis, 172. Il monte ſur le Trône, 197. Ses differens avec l'Empereur Charles V. 201 & *ſuiv.* Il fait la guerre à l'Empereur, 203. Ses conquêtes, 206. Il envoye du ſecours aux Siennois, 208. Il rappelle le Connéta-

Digitized by Google

ble à la Cour, & lui donne ſa confiance, 261. Il fait la guerre avec avantage en Italie, 264. Les premieres années de ſon Regne ne ſont occupées qu'aux plaiſirs, 269. Il fait une Ligue avec le Pape Paul IV. 275. Il accepte une Tréve propoſée par l'Empereur, 277. Il conſent qu'on aſſemble le Concile, 281. La guerre recommence, & le Roi envoye des troupes en Italie, 285. Il ſe laiſſe entrainer par les conſeils du Cardinal de Lorraine, 299. Il rappelle le Duc de Guiſe de l'Italie, *ibid.* Il aſſemble les Etats à Paris & en obtient pluſieurs ſecours, 303 *& ſuiv.* Il conſerve de l'amitié pour le Connétable, malgré les efforts que font les Guiſes pour lui faire oublier ce Seigneur, 306. Il donne ſa confiance à d'Andelot, 307. Mais connoiſſant ſon penchant pour les nouvelles opinions, il lui ôte ſon eſtime & le fait même arrêter, 313. Il fait la paix avec le Roi d'Eſpagne, 320. A l'inſtigation du Cardinal de Lorraine, il vient au Parlement, dont il fait arrêter pluſieurs membres ſoupçonnés d'héréſie, 325. Il eſt bleſſé dans un tournoi & meurt de ſa bleſſure, 327

Henri III ſuccéde à ſon frere Charles IX, 432. Sa réponſe aux proteſtations de fidélité que lui fait le Cardinal de Lorraine mourant, 433. Plongé dans les plaiſirs, il laiſſe à d'O le maniement des affaires, 437. Il fait tuer le Duc de Guiſe à Blois, 448. Il eſt lui-même tué à S. Cloud par Clement, *ibid.*

Henri IV monte ſur le Trône, 448. Les Catholiques de l'armée du feu Roi font d'abord difficulté de le reconnoître, 450. Mais enfin ils ſe ſoumettent, 454. Il fait d'O Sur-Intendant des Finances, 455. Puis

Gouverneur de Paris, 456
Hôpital (Maréchal de l') Chancelier, fait un diſcours aux Etats aſſemblés à Orleans, 242. Il en fait un autre au Colloque de Poiſſi, dont il refuſe de donner copie de peur de quelque ſupercherie, 250 & 377
Higuera (Jean) Inquiſiteur, eſt envoyé en France par Ferdinand, 55
Hugonis (Jacque) Cordelier à la ſuite du Cardinal de Lorraine, informe ſecrettement les Légats des intentions de ſon Maître, 412

I

JESUITES ſont introduits en France par le Cardinal de Tournon, 257
Jule II eſt élû Pape, 50. Il confirme d'Amboiſe dans ſa Légation perpétuelle dans le Royaume de France, *ibid.* Son ingratitude à l'égard de cette Couronne, 61. Ses craintes par rapport à la conférence de Savoye, 69. Il ſe raccommode avec les Vénitiens & ſe ligue avec eux, 79 & *ſuiv.*

L

LAINEZ (Jacque) Jeſuite. Son inſolence en parlant à la Reine, 385
Lautrec Commandant de l'armée Françoiſe en Italie, eſt fait Gouverneur du Milanez, 100. Il reçoit un ſecours conſidérable de Suiſſes, 101. Danger qu'il court, 102. Il attaque le Camp des ennemis, & eſt repouſſé avec perte, 103. Le manque d'argent eſt cauſe de ſa défaite, 104 & 107. Combat de la Bicoque, 109 & *ſuiv.* Lautrec eſt abandonné par les Suiſſes, 112. Il ſe juſtifie devant le Roi, 113
Lianeourt (Madame de) Maîtreſſe du Roi, eſt la ſeule qui regrette d'O, dont elle tiroit

Digitized by Google

des ſommes conſidérables, 460
Lorraine (Jean de) Cardinal, eſt envoyé en Ambaſſade auprès de Charles V, 176. Il eſt plénipotentiaire à Leucate, 178. Aidé du Cardinal de Tournon, il ramene le Coq, Curé de S. Euſtache dans le ſein de l'Egliſe, 185
Lorraine (Charles de) Archevêque de Reims, fait ôter la dignité de Chancelier de l'Ordre de Saint Michel au Cardinal de Tournon, pour ſe l'approprier, 198. Il eſt envoyé à Rome avec cette Eminence, 216. Il diſpute contre de Beze pour le parti Catholique, 252
Lorraine (Charles de). Sa naiſſance, 259. Son éducation, 260. Il eſt fait Archevêque de Reims à 15 ans, *ibid.* Grand crédit des Lorrains à la Cour de France, 261. Qualités de Charles, 262. Le Roi Henri II lui donne ſa confiance, 269. Il appuye le projet du Cardinal Caraffe, 271. Il eſt envoyé à Rome, 273. Traité entre le Pape & le Roi de France, 275. Mécontentement du Cardinal de Lorraine, 277. Ses conſeils ſont ſuivis par la Cour, préferablement à ceux du Connêtable de Montmorenci, 284. Commencement de ſon grand crédit, 288. Bataille de S. Quentin, 292 *& ſuiv.* Le Duc de Guiſe eſt rappellé d'Italie à la ſollicitation du Cardinal ſon frere, 299. Il le fait déclarer Lieutenant Général du Royaume, 300. Charles parle pour le Clergé dans l'Aſſemblée des Etats, 304. Il marie le Dauphin avec Marie Stuart ſa niéce, Reine d'Ecoſſe, 305. Il veut perdre d'Andelot, 307. Conférence du Cardinal de Lorraine avec Perrenote Evêque d'Arras, 309 *& ſuiv.* Ac-

cuſation contre d'Andelot, 313. Entrepriſes du Cardinal de Lorraine, 316. Sa fierté, 319. Il inſpire au Roi la perſécution, 320 *& ſuiv.* Conſeil qu'il donne au Duc d'Aumale, 329. Mortification qu'il reçoit, 330. Sentimens qu'il inſpire au Duc ſon frere, 337. Ses conſeils à la Reine mere, 338. Ses intrigûes, 339 *& ſuiv.* On écrit contre lui & contre ceux de ſa Maiſon, 342. Ce qui lui fait redoubler ſa tyrannie, 344. Anne du Bourg eſt la premiere victime qu'il immole à ſon ambition & à ſes craintes, 347. Inquiſition qu'il introduit en France, 348. Conjuration d'Amboiſe formée contre les Guiſes, 350. Mauvais ſuccès des Conjurés, 353. Cruautés des Guiſes, 355. Haine de Charles de Lorraine contre le Prince de Condé, dont il demande la mort, 356. Ses craintes redoublent, 360. Sa vanité lui fait approuver le Colloque de Poiſſi, 362 *& ſuiv.* Son inſolence, 365. Il fait arrêter le Roi de Navarre & le Prince de Condé, *ibid.* Il veut faire aſſaſſiner le premier, 367. Il fait condamner à mort le ſecond, 370. Sa vanité eſt mortifiée à l'Aſſemblée des Etats, 373. Il preſſe le Colloque de Poiſſi, 377. Son diſcours, 383. Démarche qu'il fait auprès du Roi d'Eſpagne, 387. Son hipocriſie, 388. Conjointement avec le Roi d'Eſpagne il joue le Roi de Navarre, 391. Ses entretiens avec le Duc de Vittemberg, 392. Ses intrigues en Allemagne, 398. Il part pour le Concile de Trente, 399. Son arrivée dans cette Ville inquiéte le Pape, 405. Ce qu'il dit aux Peres du Concile, 406. Honneurs qu'il reçoit, 409. On apprend ſes intentions, 412. Le Pape tache de le gagner,

Digitized by Google

417. Il preſſe le Coucile ſur le mariage des Prêtres, 419. Ses regrets ſur la mort de ſon frere, 420. Il va à Rome, 422 Il revient à Trente, où il termine le Concile par un diſcours, 423. Son retour en France, 424. Mortification qu'il reçoit en arrivant à Paris, 427. Il ſe retire dans ſon Diocèſe, 429. Il tombe malade, 432. Sa mort, 433

Lorraine (le Duc de) reconcilié avec la France, épouſe Madame Claude, ſeconde fille de Henri II. 320

Lorraine (Chriſtierne de) mere du Duc, voulant connoître les diſpoſitions des Guiſes à l'égard de l'Eſpagne, s'abouche avec eux à Péronne, 308

Louis XI donne l'Evêché de Montauban à George d'Amboiſe & le fait ſon Aumônier, 2. Sa mort, 5

Louis Duc d'Orleans à la tête d'un parti oppoſe à celui du Sire de Beaujeu, 4. Il épouſe la cadete des filles du Roi, 5. Il ſe propoſe d'augmenter ſon autorité, 6. Informé qu'on en veut à ſa liberté, il ſe retire auprès du Duc de Bretagne, où il aſſemble une armée. Il perd une bataille contre la Trimouille, & eſt fait priſonnier, 8. Il eſt tiré de priſon pour travailler au mariage du Roi & d'Anne de Bretagne, quoiqu'il fût amoureux de cette Princeſſe, 13. Sa réconciliation avec la Ducheſſe de Bourbon, 14. Il eſt fait Gouverneur de Normandie, *ſuiv.* Il nomme d'Amboiſe ſon Lieutenant, & il le fait élire Archevêque de Rouen, 15. Il précéde le Roi en Italie, & remporte une victoire navale ſur les Napolitains, 16. Il tombe malade, 17. Il aſſiége & prend Novar-
18. Mais attaqué par le Duc Sforce, il

eſt obligé de céder ſa conquête & de ſe retirer, *ibid.* De retour en France, on veut le renvoyer en Italie; mais d'Amboiſe l'en détourne, 19. Tous deux ſont diſgraciés, 20. Il monte ſur le Trône, ſous le nom de Louis XII. 21. Il fait d'Amboiſe ſon premier Miniſtre, *ibid.* Beaux commencemens de ſon Regne, 22. Il répudie Jeanne de France, 24. Il épouſe Anne Ducheſſe de Bretagne, 25. Brouillerie avec l'Univerſité, 28. Il ſe diſpoſe à la conquête du Milanez, 29. Ses conquêtes en Italie, 30. Il accepte la tutelle de l'Archiduc Charles, 59. Il ſe brouille de nouveau avec Maximilien, 60. *Il* accorde du ſecours au Pape Jule II. 61. Il punit les Genois de leur révolte, 65. Il a une entrevûe à Savone avec Ferdinand Roi d'Arragon, 68. Affaires qui s'y traitent, *ibid.*

Ludovic Sforce Uſurpateur du Duché de Milan, ſe ſauve à l'arrivée du Roi, 30

Lune (le Comte de) Ambaſſadeur d'Eſpagne, refuſe de céder le pas à ceux de France, 414

M

MAITRE (Gille le) Premier Préſident du Parlement de Paris, donne des conſeils violens au Cardinal de Lorraine, 321

Malet (Louis) Sire de Graville ſollicite la liberté du Duc d'Orléans, 11. Richeſſes immenſes de ce Seigneur, *ibid.*

Malerne Cordelier, Confeſſeur de la Ducheſſe de Bourbon, intercéde pour George d'Amboiſe, 9

Mantoue (le Marquis de) ligué avec les François, 42. Il eſt ſoupçonné d'intelligence avec les Eſpagnols, 50. Il ſe retire du ſer-

vice, 51
Maximilien I Empereur, fait une tréve avec la France, 37. Il confere avec d'Amboiſe dans la Ville de Trente, 50. Il recommence la guerre contre la France, 58
Mayenne (le Duc de) à la tête de la Ligue, 456
Médicis (Côme de) par ſa prudence rompt les meſures du Cardinal de Tournon, 207. Il eſt cependant la dupe de cette Eminence, *ibid.*
Médicis (Catherine de) Régente du Royaume pendant les Minorités de François II & de Charles IX. 233 *& ſuiv.* Maintient les Lorrains dans toute leur autorité, 328. Elle chaſſe la Ducheſſe de Valentinois de la Cour; & elle mépriſe les avis du Connétable, *ibid.* Elle tache de conſerver l'équilibre entre les Princes du Sang & les Lorrains, 369. Elle mande le Connétable à la Cour, 371. Elle preſſe le Cardinal de Lorraine de revenir en France, 412
Melanchton (Philippe) eſt mandé en France, 187. Le Cardinal de Tournon le fait contremander, 188
Merveile Gentilhomme de la Maiſon du Roi, & envoyé ſecret à la Cour de Milan, a la tête tranchée, 174
Milan (le Duché de) conquis par le Roi, 29. Il ſe révolte contre la France, 31. Il rentre dans le devoir, 34 & 35
Monbrun (Charles) neveu du Cardinal de Tournon excite des troubles dans le Dauphiné, 235. Victoire qu'il remporte, 236. Il ſort de France, *ibid.*
Montgomeri (Gabriel de) reçoit ordre d'arrêter pluſieurs Conſeillers pour crime d'hé-

réſie, 325. Il bleſſe le Roi dans un Tournoi, 327
Montluc (Blaiſe de) conduit du ſecours au Pape, 283. Il refuſe par politique la charge de Lieutenant Colonel de l'Infanterie Françoiſe, dont on venoit de dépouiller d'Andelot, 316
Montmorenci (Anne de) conduit un ſecours de Suiſſes au Maréchal de Lautrec, 101. Sa valeur à la journée de la Bicoque, 109. Danger qu'il court, 110. Il fait le voyage de Madrid, 155. Il eſt fait Grand Maître de la Maiſon du Roi, 161. Il eſt chargé du Miniſtere, 169. Il a la conduite de la Campagne de Provence pour repouſſer l'Empereur, 178. Il eſt nommé plénipotentiaire, *ibid.* Il eſt fait Connetable, 179. Sa diſgrace & ſon exile juſqu'à la mort du Roi, 197. Il eſt rappellé à la Cour, *ibid.* Il eſt diſgracié une ſeconde fois, 231. Sa haine contre les Novateurs, 245. Il s'oppoſe aux deſſeins du Cardinal Caraffe, 270. Mais on mépriſe ſes avis, 273. Il veut ſecourir S. Quentin, 292. Il fait trop tard ſa retraite, 293. Il perd la bataille & eſt fait priſonnier, 295. Il eſt de nouveau diſgracié, 328. Il veut ſe rétablir à la Cour, 331. Il y paroît avec un grand cortége, 360. Il aſſiſte aux Etats d'Orleans, 371. Mortification qu'il donne aux Guiſes en arrivant, *ibid.* Il eſt contraire aux Proteſtans, & menace l'Evêque de Valence, 376. Il eſt tué à la bataille de S. Denis, 467
Montmorenci (François de) fils du Connétable, repouſſe le Cardinal de Lorraine qui entroit dans Paris avec des Gardes malgré la défenſe, 425 *& ſuiv.*

Digitized by Google

Moroné (Jerôme) habile politique ménage une Ligue entre tous les Princes d'Italie & la France pour ſecouer le joug de l'Empereur, 157

Munier (Jean) Lieutenant Civil ſuccombe à la tirannie du Cardinal de Lorraine, 316. Beau trait de reconnoiſſance de la part de ſon Greffier, 317. Munier eſt exilé, *ibid.*

N

NAPLES. Cette Ville ſe rend au Roi de France Charles VIII. 39

Nemours (le Duc de) Viceroi de Naples, 41. Il eſt battu par Gonſalve, 46. Sa mort, *ibid.*

O

O (François d'). Sa naiſſance & ſes premiers emplois, 436. Il devient Sur-Intendant des Finances, 437. Son faux zele, 438. Sa dureté à l'égard du peuple, 439. Ses malverſations, 443. Son ambition, 445. Ses conſeils préjudiciables à l'Etat, 446. Il refuſe de ſe ſoumettre à Henri IV, après la mort de Henri III. 450, mais il y eſt contraint, 452. Sa conduite à l'égard du nouveau Roi, 455. Il eſt fait Gouverneur de Paris, 456. Sa mort, 458. Il laiſſe peu de biens, 459. Son luxe & ſes dépenſes exceſſives 460. Ses deſcendans, 462

Oignon brave Officier. Réponſe qu'il fait au Connétable qui lui demandoit ſon avis à la journée de S. Quentin, 294

Olivier Chancelier reprend les Sceaux, 329. Sa prudence à empêcher l'effet des calomnies faites à l'inſtigation du Cardinal de Lorraine, 341

Oppede (le Baron d') par ſes faux avis obtient ordre de la Cour d'exterminer les Vaudois, 165. Il exécute cet ordre barbare, *ibid.* Il

tâche de ſe mettre à couvert des pourſuites qu'on pourroit lui faire dans la ſuite, pour avoir trompé le Roi, 194. Il évite la punition en cedant ſa terre au Cardinal de Lorraine, 199

P

PALIANO (le Duc de) donne ſon fils en ôtage aux François, 277

Paul III tache d'appaiſer les querelles des Princes Chrétiens, 179. Il ſe rend à Nice, 180

Paul IV monte ſur le Siége Pontifical, 162. Il eſt contraire à la Maiſon d'Autriche, *ibid.* Son amitié pour les François devient funeſte à la France, *ibid.* Son caractere, 216. Il rend le Cardinal Santafiore, reſponſable de la trahiſon de ſes freres, 267. Il le fait mettre en priſon, 268. Sa crédulité pour ſon neveu Charles Caraffe, 274. Il fait un traité avec Henri II. 275. Il ſe plaint de la conduite du Roi, qu'il accuſe de légéreté, 279. Il envoye des Légats à l'Empereur & au Roi d'Eſpagne, 280. Son neveu vient en France, *ibid.* Conduite vigoureuſe de ce vieillard, 282. Il ne tient pas la parole qu'il avoit donnée au Roi, 285. Il feint d'être encore dans les interêts du Roi, 286. Mort de ce Pontife, 287

Paulin, Baron de la Garde à part au maſſacre des Vaudois, 193. Il commande les Galeres de France, 196

Perrenot Evêque d'Arras, a des Conférences avec le Cardinal de Lorraine, où il ſe trame pluſieurs choſes contre les vrais ſerviteurs du Roi, 309

Peſcaire (le Marquis de) Chef d'une Ligue entre les Princes d'Italie, 156. Il découvre tout à l'Empereur, & meurt empoiſonné, 157.

Philippe Archiduc d'Autriche vient en France, 45. Sa bonne foi, 46. Il diſpute la Caſtille au Roi d'Arragon, 55. Il ſe rend Maître de cet Etat, 56. Irrité contre la France il lui déclare la guerre, 58. Sa mort, 59
Philippe II témoigne ſa joye de la victoire de S. Quentin, en faiſant bâtir le Palais de Leſcurial, 297
Pie IV eſt élu Pape par la faction des Caraffes, qui pour prix de ce ſervice ſont condamnés à mort par ce Pontife, 229. Il donne ſa confiance à Tournon, 230
Pinart (Claude) Sécretaire d'Etat ſous le regne de Henri III, eſt envoyé en Suéde pour traiter du mariage du Roi avec Eliſabeth ſœur du Roi Jean, 475. Il eſt éloigné des affaires, *ibid.*
Poiſſi. On y tient une Aſſemblée célébre de Catholiques & de Proteſtans, 248
Poltrot aſſaſſine le Duc de Guiſe au ſiége d'Orleans, 420
Prat (Antoine du) Chancelier ennemi de Semblançai a part à ſon jugement, 115. Origine & naiſſance de du Prat, 121. Commencement de ſa fortune, 122. Il eſt fait Chancelier & Garde des Sceaux, 123. Conſeil ſalutaire qu'il donne au Comte d'Angoulême, *ibid.* Il embraſſe l'Etat Eccléſiaſtique, 124. Il eſt revêtu ſucceſſivement de cinq Evêchés, 125. Il eſt fait Cardinal, *ibid.* Son zéle contre les nouveautés, 126. Il eſt auteur du concordat, 128. Il s'attire la haine du peuple, 130. Ses rapines, 131. Son ambition pour la Papauté, 132. Il tombe malade, 133. Sa mort, 134. Quelques particularités de ſa vie, 135. Son ignorance craſſe, 137. Son goût biſarre, 139. Juge-

ment ſur ce Miniſtre, *ibid.*
Proteſtans ſont perſécutés par ordre du Cardinal de Lorraine, 340. Inquiſition pour les diſtinguer, 348. Ils trament la conjuration d'Amboiſe, dont ils ſont la victime, 349. Ils ſont maſſacrés à Vaſſi, 394. Ils commencent à cabaler pour ſe défendre de l'oppreſſion, 395

R

RAVESTEIN (le Comte de) commande la Flote pour l'expédition de Naples, 38. Il enleve Fréderic Roi de Naples de l'Iſle d'Iſchia, 40
Renaudie (Godefroi, Barri de la) dit de la Forêt, Chef de la Conjuration d'Amboiſe, aſſemble les Conjurés, 350. Ils ſont découverts, 352. La Renaudie eſt tué, 354
Revol (Louis) Sécretaire d'Etat, eſt chargé par le Roi de faire aſſaſſiner le Duc de Guiſe, 476. Il aſſiſte à la Conférence de Surenne, 477
Rucellaïo (Annibal) eſt envoyé à la Cour de France par le Cardinal Caraffe, 369 Sujet de ſa négociation, 270
Rufé (Martin) ſuit le Roi Henri III en Pologne, 477. Il eſt Sécretaire d'Etat, 478

S

SAVOYE (Louiſe de) mere de François I. Elle eſt cauſe de tous les malheurs qui ſont arrivés à la France pendant le regne de François I. 100, 104. Sa haine contre Lautrec, 105. Elle perd Semblançai par un menſonge, 114. Sa méchanceté, 117. Le Connétable de Bourbon la mépriſe, 118. Elle entreprend de le perdre, & elle y réuſſit, 146. Elle eſt Régente du Royaume pendant la priſon du Roi, 149. Elle traite avec l'Angle-

l'Angleterre, 151. Elle travaille à rendre la liberté à ſon fils, 152. Elle entre dans un projet de Ligue formé par les Princes d'Italie, 156. Elle négocie la Paix de Cambrai, 166. Sa mort, 169

Savoye (le Duc de) à la tête de l'armée Eſpagnole, aſſiége Saint Quentin, 290. Il gagne la bataille de Saint Quentin, 295. Mais il retire peu de fruit de ſa victoire, 297

Sforce (Ludovic) à la tête d'une armée, rentre dans Milan, révoltée contre le Gouverneur François, 51. Les Suiſſes le livrent au Cardinal d'Amboiſe, 54

Sforce (François) Duc de Milan, fait trancher la tête à Merveille Envoyé du Roi, 174. Il envoye Taverna pour faire des excuſes, 175. Sa mort, 176

Sforces (les) au ſervice de l'Empereur, gagnent un de leur frere qui portoit les armes pour la France; il quitte cette Couronne, & emmene les Galeres dont il avoit le commandement, 266

Siennois ſecouent le joug de l'Empereur, 208. Mais ils ſont contraints de ſe ſoumettre à Côme de Médicis, 209

Soubſelles, freres, repouſſent avec courage les violences qu'on veut leur faire, 341. L'un des deux eſt arrêté, 342. Il ſe ſauve, 348

Strozzi (Pierre) va au ſecours des Siennois, 207. Il marche au ſecours de Rome, ménacée par le Duc d'Albe, 283

Stuart (Marie) héritiere d'Ecoſſe eſt amenée en France, 201. Elle épouſe François Dauphin, 305

Suiſſes. Ils livrent Ludovic Sforce au Cardinal d'Amboiſe, 34. Ils s'attachent à la France, 80. Leur obſtination eſt cauſe de la défaite

des François en Italie, 107 *& suiv.*

T

TAVERNA célebre Orateur, est la dupe de de son éloquence devant François I. 175
Thier (Jean du) est chargé des affaires de la Finance, sous Henri II. 468
Tournon (François de). Sa naissance & son éducation, 141. Il est Religieux de Saint Antoine de Viennois, 142. Il est élu Archevêque d'Embrun, 144. Il entre au Conseil du Roi, 146. Triste état de la France, 149. Conseil de Tournon, 150. Il est envoyé Ambassadeur à Madrid, 152. Négociations pour la liberté du Roi, 155. Tournon reste à Madrid pour conclure le Traité avec Charles V. 159. A son retour il est élu Archevêque de Bourges, 161. Il va sur la Frontiere chercher les fils du Roi, 167. Il est fait Cardinal, 168. Il est admis au Ministere, 169. Son zéle pour la Religion, 170. Affaires importantes dont il est chargé, 171 *& suiv.* Il va à Rome pour assister à l'élection du nouveau Pape, 174. Il est nommé Gouverneur de Lyon, 176. Il confere avec l'Empereur & le Pape, 180. Charles V. vient à Paris, *ibid.* Conseil de Tournon au sujet de ce Prince, 182. On associe d'Annebaud au Ministere, 183. Activité du Cardinal de Tournon à empêcher l'entrée de l'héréſie à la Cour, 185. Stratagême dont il se sert, pour empêcher l'arrivée de Melanchton en France, 188. Massacre des Vaudois reproché au Cardinal de Tournon, 190 *& suiv.* A la mort de François I il est éloigné des affaires, 197. Il se retire à Rome, où il continue d'être utile à sa Patrie, 198. Les Vaudois demandent justice, & elle leur est

Digitized by Google

accordée, 199. Tournon eſt fait Archevêque de Lyon, 200. Il eſt auteur de la Chambre Ardente; 202. Il va trouver le Pape, 203. Il travaille à faire aſſembler le Concile de Trente, 204. Ses négociations en Italie, 206 *& ſuiv.* Son retour en France, 211. Son zéle contre les Calviniſtes de ſon Diocèſe, 212. Par ſon conſeil on brûle les hérétiques, 213. Sage conduite de Tournon par rapport aux affaires d'Italie, 219. Il écrit au Roi, 221. Il tache d'empêcher le Cardinal Caraffe d'aller en France, 225. Douleur de Tournon ſur les maux de ſa Patrie, 226. Il penſe être élu Pape, 229. Il devient Doyen des Cardinaux, 230. Il revient en France, où il recouvre une partie de ſon crédit, 231 *& ſuiv.* Ses premiers ſoins pour la tranquillité de l'Etat, 235. *& ſuiv.* Il introduit les Jeſuites en France, 237. Il ſe répent de ſa ſévérité contre les Novateurs, 239. Il ſauve le Roi de Navarre, 240. Mort du Roi François II. 242. Tournon eſt chargé de réconcilier les Grands du Royaume, 245. Ouverture des Etats où aſſiſte Tournon, 246. Il s'oppoſe au Colloque de Poiſſi, 247. Son zéle pour la conſervation de la Religion Catholique, 249 *& ſuiv.* Retraite du Cardinal, 253. Sa mort, 254. Son éloge, 256. Ses richeſſes & ſa puiſſance, 258

Tournon (le Cardinal de) eſt éloigné du Miniſtere ſous le regne de Henri II. 261. Il eſt chargé d'annoncer au Pape la Tréve conclue avec l'Empereur, 278. Il eſt rappellé à la Cour, pour être du Conſeil de la Régence, 331. Il demande copie du Diſcours du Chancelier, au Colloque de Poiſſi, 378. Son indignation au Diſcours de Beze, 381

Trimouille (Louis de la) commande l'armée d'Italie, 32. Il eſt nommé une ſeconde fois Général, 47

Trivulce (Théodore) Général de Louis XII, part pour l'Italie à la tête des troupes, 29. Il eſt nommé Gouverneur de Milan, mais il ſe fait haïr, 30. Il vient au-devant du Cardinal d'Amboiſe, qui le traite avec douceur, & le reconcilie avec Stuart d'Aubigny, 32. Il bat les Impériaux, 70

V

VALENTINOIS (la Ducheſſe de) Maîtreſſe de Henri II. Pouſſée par le Cardinal de Lorraine, elle fait prendre au Roi des réſolutions contraires à celles que lui inſpiroit le Connétable de Montmorenci, 284. Elle ſe prête aux deſſeins violens du Cardinal de Lorraine, 320. Elle eſt diſgraciée après la mort du Roi, 328. Le Duc d'Aumale ſon gendre, prend d'abord ſon parti, mais bientôt il l'abandonne comme les autres, 329

Vaudois (les) ſont traités avec douceur par le Cardinal d'Amboiſe, 91. Ils ſont maſſacrés ſous le Regne ſuivant, 193. Ils demandent juſtice, & ils l'obtiennent ſous le regne d'Henri II. 199

Vendôme (le Duc de). Sa prudence à refuſer la Régence que lui offroient des ſéditieux, 150

Vénitiens (les) ſe déclarent pour Ferdinand contre la France, 42. Leur politique, 67. Ligue de Cambrai contre eux, 71 *& ſuiv.* Ils ſont ſacrifiés à la paix des Dames, 166

Vittemberg (le Duc de) confere avec les Guiſes, 392. Il veut faire recevoir en France la Confeſſion d'Auſbourg, 393

Fin de la Table du ſecond Volume.

Digitized by Google

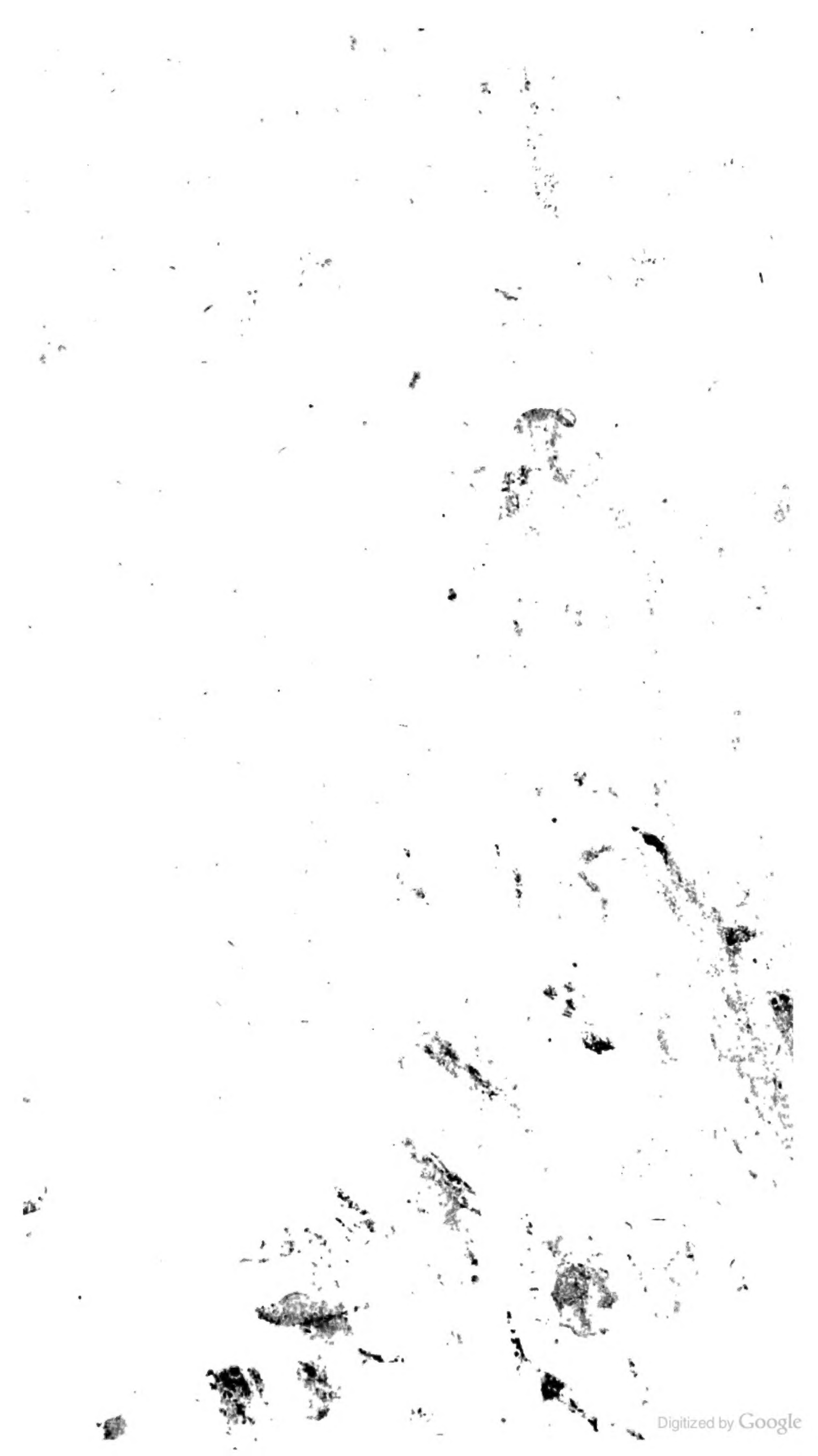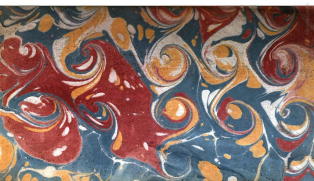
Digitized by Google